



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

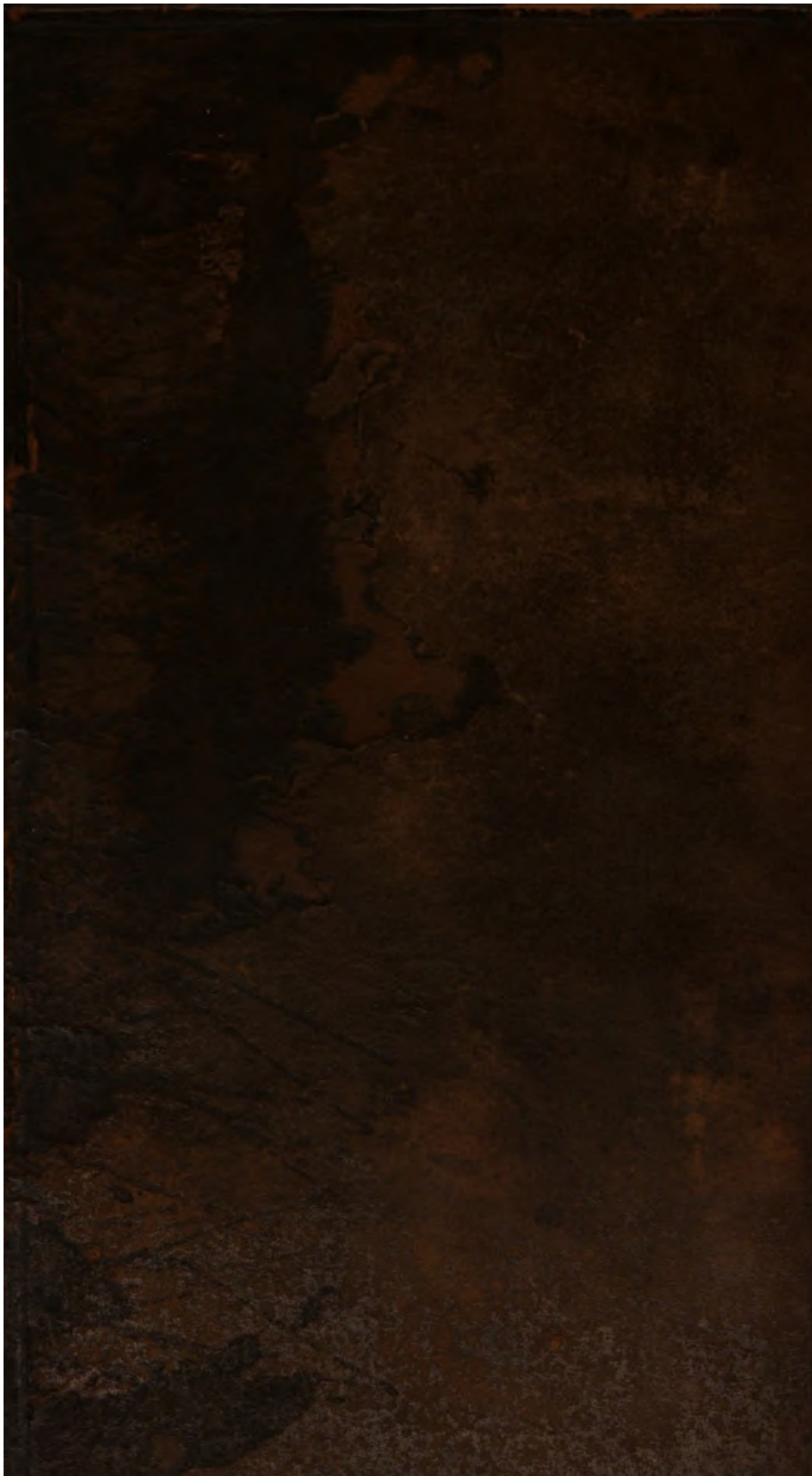
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

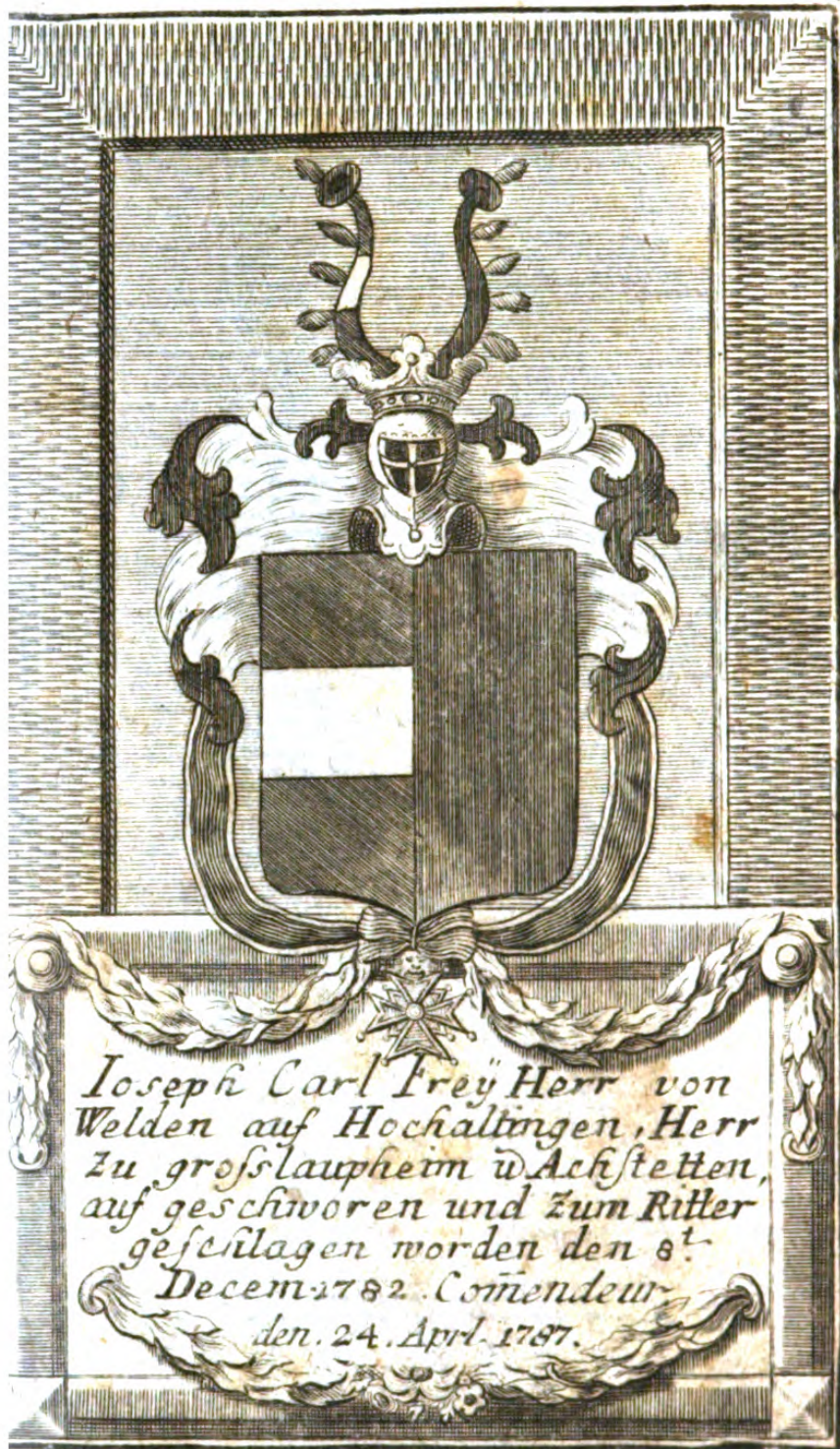
For more information see:

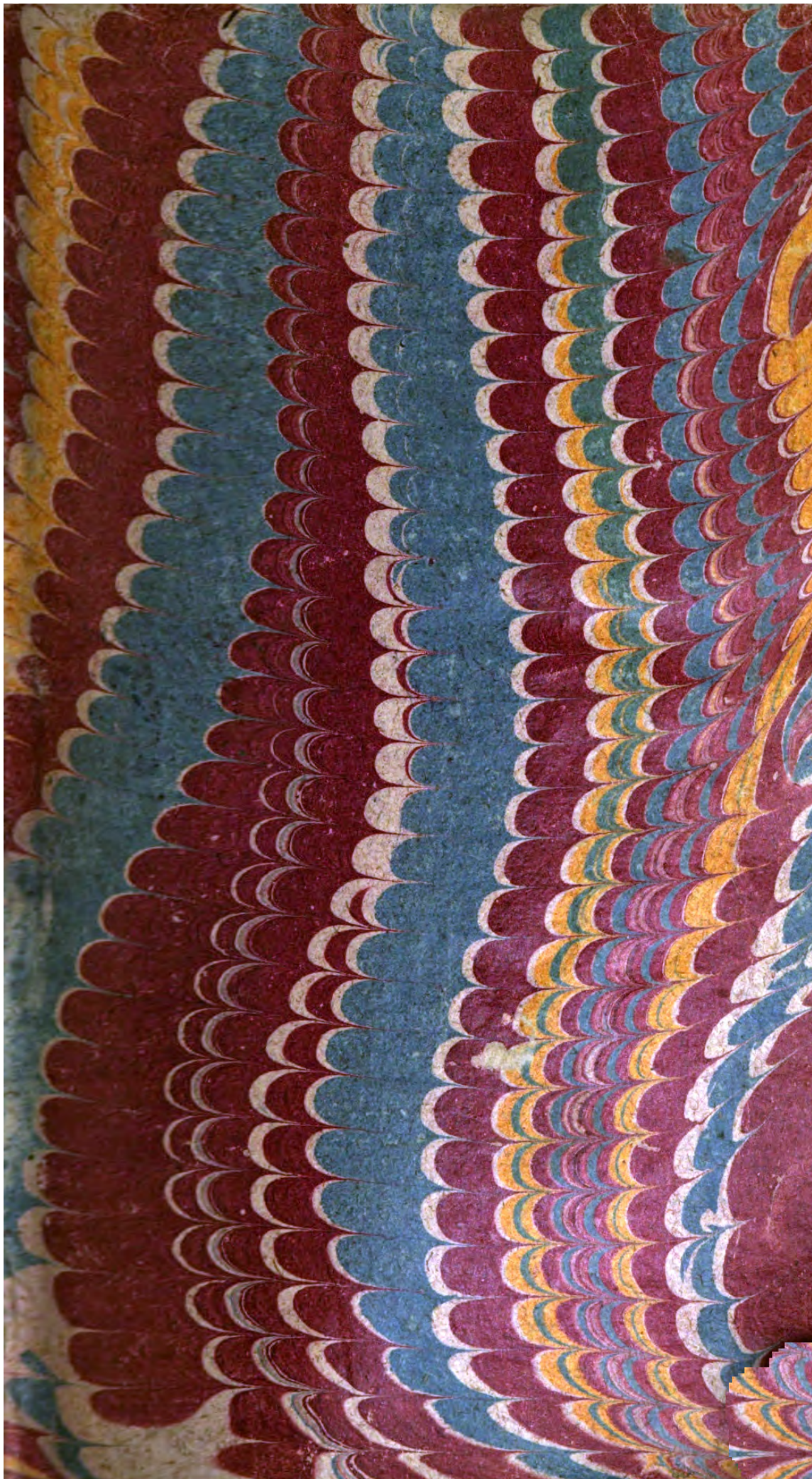
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



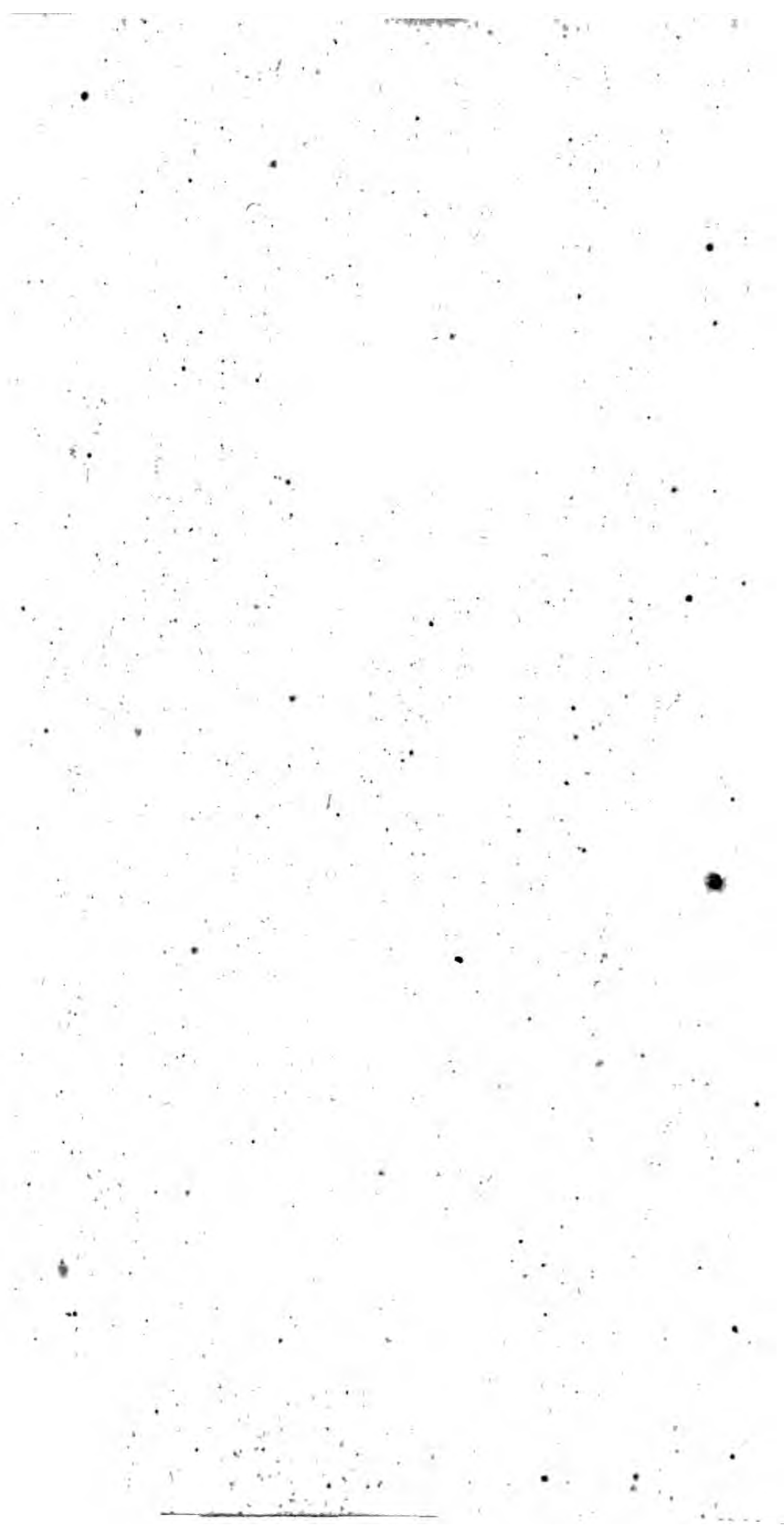








Vet. Fr. II A. 272



# L'HISTOIRE

J U S T I F I E E

C O N T R E

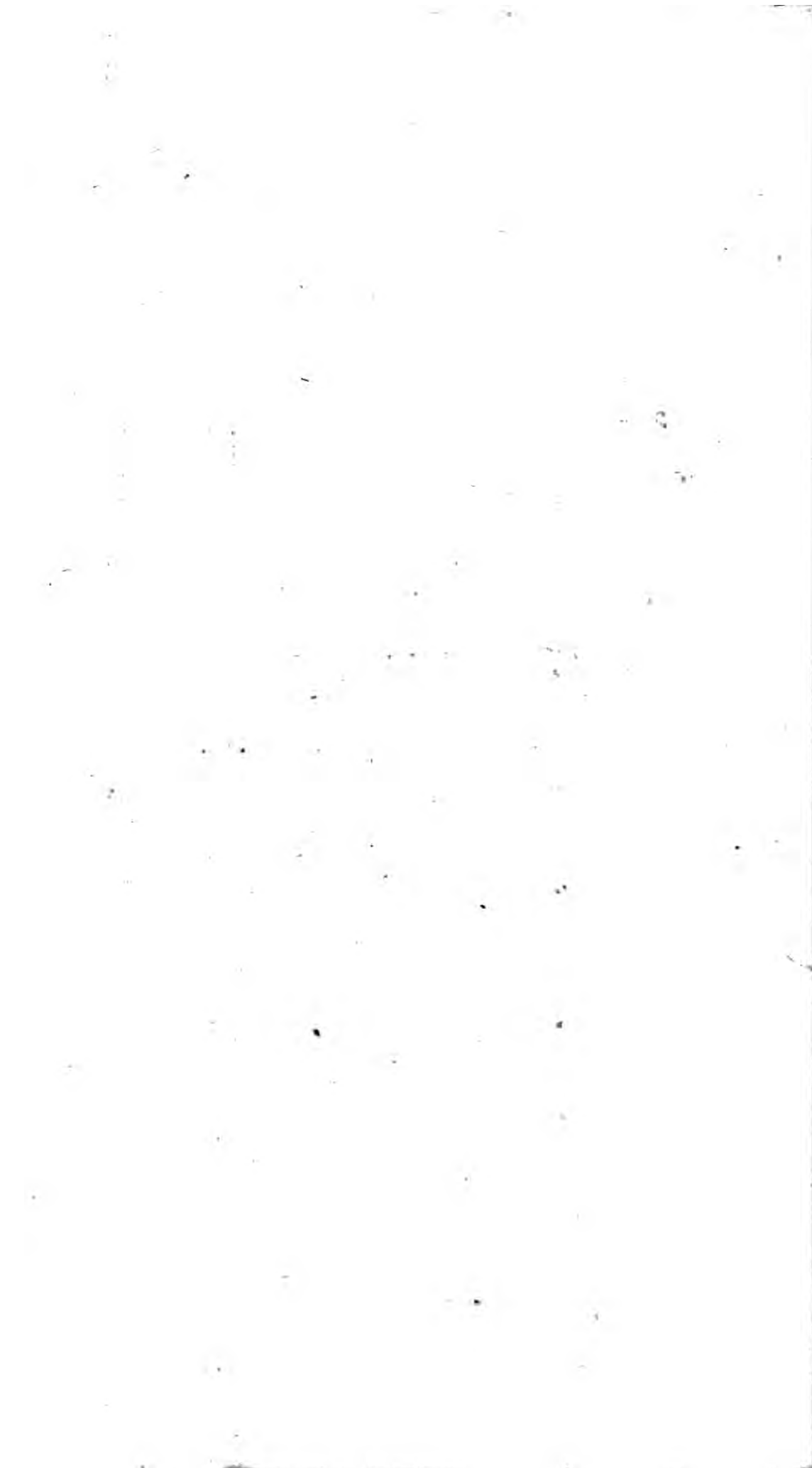
# LES ROMANS.

*Cet ouvrage est une  
réfutation faite par l'abbé  
Lamy de Desfray lui-même  
de son ouvrage scandaleux  
de l'usage des Noms.*

*Voir la Mémoire de sa  
vie, par Michaud.*

*L. P. III - 113.*





*Cyprien Lejournalier. Août 1849.*

# L'HISTOIRE

JUSTIFIÉE

CONTRE LES ROMANS.

Par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY.



A AMSTERDAM;

Chez J. F. BERNARD, au Poëte  
Piron.

---

M. DCCXXXV.

EXHIBIT



From

---



## AVERTISSEMENT.

**J'**A Y toujours eu beaucoup d'amour pour l'Histoire, c'est avec quoi j'ai été élevé. Plus j'en ai lû, plus j'en ai connu les avantages. J'ai lû peu de Romans, & j'en ai bientôt senti le faux, tant pour l'esprit que pour le cœur. Quoique je n'aye lû que des Romans exquis en leur genre, dans des temps même où j'avois besoin de lectures capables de me dissiper ou de soutenir ma solitude, cependant je n'ai pû les supporter long-temps.

J'ai bien senti que l'esprit de l'homme n'étoit pas né pour les amusemens, mais pour des occu-

passions sérieuses. Il n'y a que les études solides, il n'y a que le vrai qui saisisse l'esprit, & qui tranquillise l'imagination, toujours errante & vagabonde, dès qu'elle n'est pas fixée par des veritez utiles & interessantes.

Le cœur même, je parle de celui qui est réglé, & qui se conduit par principes, trouve dans la lecture de l'Histoire une satisfaction inconnue à ceux qui sont prévenus de quelque passion. Le cœur passionné est toujours inquiet, & se sent encore beaucoup plus agité par la lecture des Romans: au lieu que le cœur droit & sincere trouve la paix dans l'Histoire. L'homme passionné ne l'est pas toujours, & dans ses momens de tranquillité, il goûte dans la

lecture de l'Histoire un plaisir que l'homme sage & vertueux ne scauroit sentir dans celle des Romans. Tel est l'effet de la verité: c'est ce qui doit être avoué par tous ceux qui ont lû beaucoup de Romans.

Je me persuade que les uns & les autres ne désapprouveront pas l'apologie que je fais de la verité historique. Si l'Auteur de *l'usage des Romans* avoit daigné suivre mes avis, je lui aurois conseillé, ou de ne pas faire imprimer son Livre, ou de se former un tout autre plan sur une matiere aussi délicate. Je ne doute pas qu'il ne me pardonne la liberté que je prens de m'expliquer ici avec quelque vivacité: mais il ne lui est pas défendu d'en agir de même avec moi. J'aurai

pour lui à cet égard une condescendance égale à celle que j'exige de son amour pour la vérité.

Je demande la permission au Public de mettre ici la Liste de tous les Ouvrages que je lui ai présentés, afin que l'on ne m'en attribue aucun étranger. Il y auroit de l'injustice à m'en donner d'autres sur des bruits populaires, au préjudice de ma déclaration : principalement de ces sortes d'Ouvrages qui s'impriment furtivement, n'en ayant publié aucun de mon chef que sous l'autorité des Supérieurs, règle dont j'ai toujours résolu de ne me point départir.

---

# LISTE

Des Ouvrages de l'Auteur qui se vendent chez le même Libraire.

**D**ionysii Petavii Rationarium temporum, editio novissima ad annum 1702. perducta notis & dissertationibus illustrata, in 12. Parisiis 1702. 2. voluminibus.

Novum Jesu-Christi Testamentum, notis historicis & criticis illustratum, in 24. Parisiis 1703. 2. voluminibus; r' imprimé depuis à Anvers, & ensuite à Paris en 1733. se r'imprime à Anvers in 16. 1735. 2. volum.

Traité historique & dogmatique du Secret inviolable de la Confession, in 12. Lille 1708. & seconde édition fort augmentée in 4. Paris 1733.

Memoires sur la Collation des Canoncats de l'Eglise Cathedrale de Tournay par les Etats Generaux des Provinces unies in 8°. Fournay 711.  
Cet Ouvrage st fait sous l'autorité des Superieurs Ecclesiastiques, contre les



*ennemis domestiques de l'Eglise, qui pour s'établir à Tournay avoient requis des Etats Generaux, puissance Protestante, les Benefices de cette Eglise, qui étoient à la nomination de l'Evêque ou du Chapitre.*

*Methode pour étudier l'Histoire, avec un Catalogue des principaux Historiens in 12. Paris 1713. 2. volumes. Seconde édit. in 12. Bruxelles 1714. 2. volumes. Troisième édition in 8. Leipzig 1715. 2. volumes.*

*Commentaire sur les Libertez de l'Eglise Gallicane par M. Dupuy, avec une Preface historique sur l'étude du Droit Canonique, & un Catalogue des Livres du Droit Canon, accompagné de nouvelles preuves, in 4°. Paris 1715. 2. volumes.*

*Methode pour étudier la Geographie, avec un Discours sur l'étude de cette science, & un Catalogue des Cartes Geographiques, des Relations, des Voyages, & Descriptions les plus nécessaires, in 12. Paris 1716. 4. volumes; & imprimé en Hollande in 12. 4. volumes 1718. se doit bientôt réimprimer fort augmentée. Le fond de cet Ouvrage n'est pas de moi, mais de*

*M. Martineau Duplessis, réfugié François ; on y a fait beaucoup de changemens de corrections & d'additions essentielles pour le mettre en l'état où il a paru, & où il doit encore paroître en Hollande.*

**Méthode pour étudier l'Histoire, avec un Catalogue des principaux Historiens. Nouvelle édition fort augmentée, in 4<sup>o</sup>. Paris 1729. 4. volumes. La même se r'imprime encore à Paris in 4<sup>o</sup>. 1735. 4. volumes, & in 12. Paris 1735. 9. volumes, & à Amsterdam in 12. 7. volumes.**

**L'Histoire justifiée contre les Romains, in 12. Amsterdam 1735.**

**Tables Chronologiques de l'Histoire universelle rapportées aux principaux systèmes de Chronologie, en quatre grandes feüilles gravées, Paris 1729. Nouvelle édition augmentée, Paris 1733.**

**Imitation de Jesus-Christ traduite & revûë sur l'ancien original François, d'où l'on a tiré un Chapitre qui manque dans les autres éditions, in 18. à Anvers & à Paris 1731. la même in 12. & in 8<sup>o</sup>. Anvers 1735.**

Je vais donner ;

Supplément ou tome cinquième de la  
Methode pour étudier l'Histoire , in  
4°. *Amsterdam 1735. & in 12. Am-*  
*sterdam 1735. Ce Supplément con-*  
*viendra à toutes les éditions , tant de*  
*Paris que d'Hollande ; après quoi je pu-*  
*blierai un Ouvrage que j'ai promis de-*  
*puis long-temps , sçavoir :*

De l'usage & du choix des Livres pour  
l'Etude des Belles Lettres , avec plu-  
sieurs Catalogues raisonnez des Livres  
utiles , ou seulement nécessaires pour  
l'étude des différentes parties de la  
Litterature , in 12. *Amsterdam en plu-*  
*sieurs volumes.*

Tables & Tablettes chronologiques de  
l'Histoire universelle , avec des refle-  
xions sur l'ordre qu'on doit tenir , &  
sur les Ouvrages essentiels pour l'é-  
tude de l'Histoire ancienne & mo-  
derne , in 8°. *Amsterdam. C'est une*  
*Methode abrégée de la lecture de l'Hif-*  
*toire.*



# T A B L E

## D E S A R T I C L E S.

<b>A</b> RTICLE PREMIER. <i>Decadence du bon goût : Eloge de l'histoire.</i>	1
ARTICLE II. <i>L'amour du vrai est naturel à l'homme,</i>	3
ARTICLE III. <i>Vérité &amp; certitude de l'histoire,</i>	23
ARTICLE IV. <i>L'histoire est nécessaire pour éclaircir la Religion, &amp; pour la parfaite connoissance de la Morale,</i>	43
ARTICLE V. <i>L'histoire nécessaire pour la Politique, le Droit public &amp; le Droit des gens,</i>	87
ARTICLE VI. <i>Incertitudes de l'histoire; d'où elles naissent; utilité de ces incertitudes,</i>	110
ARTICLE VII. <i>Utilité &amp; usage des incertitudes de l'histoire,</i>	178
ARTICLE VIII. <i>Reponse aux difficultez de l'Auteur de l'usage des Romans,</i>	226
PREMIERE DIFFICULTE'. <i>Les femmes paroissent à peine dans l'histoire, ibidem.</i>	

<b>SECONDE DIFFICULTE'.</b> <i>L'amour n'est pas sagement traité dans l'histoire,</i>	320
<b>ARTICLE IX.</b> <i>Examen general du livre de l'usage des Romans,</i>	346
<b>ARTICLE X.</b> <i>Examen particulier du livre de l'usage des Romans,</i>	367

<i>Pieces curieuses citées dans cet Ouvrage,</i>	j
<i>Lettre du Roy François I. à Madame Loüise de Savoye, sa mere Regente en France sur la deffaitte des Suisses à Ma- rignan,</i>	iiij
<i>Epitre du Roy François I. traitant de son partement de France en Italie, &amp; de sa prise devant Pavie,</i>	xx
<i>Extrait d'un Manuscrit de Guillaume Postel sur la Pucelle d'Orleans,</i>	xlv



# L'HISTOIRE JUSTIFIÉE CONTRE LES ROMANS.

---

## ARTICLE PREMIER.

*Décadence du bon goût , Eloge de l'Histoire.*

**R** IEN ne fait mieux voir la décadence du goût que la plupart des ouvrages qui se publient tous les jours au préjudice de la vérité. Mais on vient d'y mettre le comble par ce Paradoxe Litteraire , qui paroît depuis quelques mois. Si le *Traité de l'Usage des Romans* n'est pas un jeu d'esprit , une ironie , ou une raillerie , on doit assurer , qu'il n'a été fait & publié que pour dégrader l'histoire de la glorieuse

qualité qui lui est si justement acquise , d'être la fidele interprete [ 1 ] des temps , de rendre témoignage à la vérité , & d'exposer à nos yeux , de placer même dans notre mémoire tout ce que l'antiquité la plus reculée renferme de secrets utiles & interessans. C'est par elle que tout l'Univers connu se développe à notre esprit & à notre imagination , & nous donne moyen non seulement de former nos mœurs sur les grands modeles de vertus que l'on y trouve ; mais encore d'éviter jusqu'aux soupçons des crimes , & des vices , ne seroit-ce que par la crainte de prévoir [ 2 ] avec quelles effroyables cou-

(1) *Cicero lib. 2 de Oratore historiam appellat, testem temporum, lucem veritatis, vitam memoriæ & nunciam vetustatis.*

(2) *Tacitus lib. III. Annal. Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utquæ pravis dictis, factisque ex posteritate & infamiâ, metus sit.*

leurs on pourroit un jour être peint à la posterité.

Mais il y a plus, on profite sans aucun risque de l'expérience [1] de plus d'un million d'hommes, qui nous avertissent par leur conduite de ce que nous devons fuir ou pratiquer dans tous les états de la vie [4] civile. Il n'y a point d'homme de bien qui ne voulut mourir comme Épaminondas ou comme le Chevalier Bayart: & je doute qu'il

(1) *Basili s Imperator exhortationum, cap. LVI.* Evolvere ne unquam cesses historias veterum. Ibi enim reperies sine labore quæ aliis magno cum labore congeserunt: atque inde bonorum virtutes, & improborum vitia cognosces & vitæ humanæ varias mutationes, & rerum in ea conversiones: mundi hujus instabilitatem, & imperii ad cadendum pronitatem disces. *Liber IV. ad Herennium; Qui sciunt quid aliis acciderit, facile ex aliorum eventu, suis rationibus possunt providere.*

(2) *Polybius initio historia; Historia est institutio atque exercitatio longè verissima ad res civiles.*



se trouve des gens raisonnables, qui désirassent au milieu des succès qu'a eû Cromwell, de vivre avec les inquiétudes & les agitations dont il a été poursuivi pendant tout le cours de sa vie politique. Mais par quelle autre voye que par celle de l'histoire connoit-on des situations si opposées ? Les unes désirables pour l'honneur & la probité ; & les autres contraires à ces mœurs douces & tranquilles, qui font le vrai caractère de l'humanité.

Cependant pour ne pas rester dans des maximes générales qui ne peuvent être regardées que comme des préliminaires, je vais descendre dans un plus grand détail, & montrer tout ce que l'Histoire a de grand pour l'esprit, & tout ce qu'elle a de satisfaisant pour le cœur : en quoi l'on verra les égaremens de l'Auteur de *l'Usage des Romans*, qui

*contre les Romans.*

avilit l'Histoire jusqu'à ne lui donner rang qu'après ce que nous connoissons de plus fabuleux dans la Litterature.

---

## ARTICLE II.

*L'amour du Vrai est naturel à l'homme*

L'Amour du Vrai est si naturel à l'homme , que son esprit n'est satisfait que quand il est persuadé qu'il possède la vérité , soit dans la Religion , soit dans la Morale , soit même dans les connoissances purement naturelles. C'est de là que part cette aversion invincible que l'on a pour le mensonge & pour les menteurs.

Mais cet amour du Vrai s'étend beaucoup plus sur l'Histoire que sur toutes les autres connoissances ; parce que l'Histoire tenant lieu de science universelle , puisqu'elle s'étend à tout ; on

*l'Amour du  
vray ,  
en his-  
toire.*

peut croire que qui nous trompe en histoire à dessein de nous tromper en toute autre chose. On ne propose des faussetez historiques, que pour égarer l'esprit, pour éblouir l'imagination, & pour séduire le cœur.

Généalogistes, pour quoi donnent dans le faux  
 Le Généalogiste ne remonte à des temps obscurs & embarrassés : il n'avance le faux sans le connaître ou de propos délibéré, que pour jeter du brillant sur la maison, qui fait l'objet de ses recherches ; & par là lui attirer parmi les hommes, une estime qu'elle n'a peut-être sçû acquérir par la grandeur & l'importance de ses actions.

D'où viennent tant de sentimens différens sur l'origine de la *Maison d'Autriche*, que les uns font descendre de la famille Ancienne de Rome, d'autres de la première race de nos Rois, si ce n'est pour donner fausement à

cette Auguste Maison , une tige aussi noble que les branches émanées en sont illustres & glorieuses : Gloire cependant dont elle n'a pas besoin pour être regardée comme une des plus grandes maisons du monde Chrétien.

On ne fit courir du temps de nos Peres tant de faussetez odieuses à la mémoire du bon Roy Henry III. & à celle de la genereuse Jeanne d'Albret , que pour flatter la passion des Peuples séduits , qui en vouloient moins à la personne du Roy , qu'à l'autorité Royale : ou que pour faire retomber sur Henry IV. legitime successeur de la Couronne ; les prétendus crimes de son Illustre Mere , l'honneur de son sexe , & même du Royaume. L'on n'avoit dessein par tant de traits fabuleux , connus pour tels dans le temps même qu'on les publioit , que d'animer l'ambi-

tion de ceux qui convoitoient avidement une Couronne , qui n'étoit dûë ni à leur naissance , ni à leur merite.

Aver-  
sion  
contre  
les Hif-  
to-riens  
fabu-  
leux.

L'Amour du vrai se déclare encore plus particulièrement dans l'idée que nous avons des Historiens fabuleux. Avec quel mépris ne regarde t'on pas les *Illustrations de la Gaule de Jean le Maire* , qui fait descendre les François des Princes fugitifs de Troye ? Le Moine *Hunebaud* ; Les *Chroniques de S. Denis* ; *Nicole Gilles* ; Le *Pere Jourdan* , Jesuite ; & tant d'autres mauvais Historiens de la Nation , n'ont pas merité un meilleur sort , & ont été un objet de mépris pour tous ceux qui ont l'amour du Vrai gravé dans le cœur.

Mais pour en venir à des exemples plus modernes , on sçait comme on a traité le sieur de *Varillas* ,

l'un de nos plus fabuleux Ecrivains. Tous les Sçavans se sont fait un mérite de l'attaquer, soit par des Livres faits exprès, soit par ces traits vifs que s'attirent ordinairement ceux qui de propos délibéré s'écartent de la vérité.

Peut-on rien voir, par exem- Exem-  
ple, de plus singulier que ce qu'il pl:  
dit dans son Histoire du Roy dans  
Henry III. pag. 13. 15. & 16. Varil-  
de l'Édition in 4<sup>o</sup>. Il assure las.  
donc qu'en 1574, ce Prince ayant  
appris en Pologne la mort du  
Roy Charles IX. son frere, il  
assembla son Conseil dans lequel  
il fait parler les sieurs Despeisses,  
& Villequier; après quoi il rap-  
porte les raisons de Carnavalet  
opposées à celles de Villequier.  
Mais comment ose-t'il introduire  
dans ce Conseil Carnavalet, qui  
étoit mort trois ans auparavant,  
sçavoir, en 1571? On ne sçau-

roit dire que çait été son fils ;  
 puisqu'il n'en avoit pas laissé en  
 âge d'assister à des Conseils. C'est  
 ce qu'on peut voir dans les *Mé-*  
*moires de Castelnau*, aux pages 817.  
 & 818. du Tome 2. de l'ancienne  
 Edition.

La suite de toute cette Histo-  
 ire n'est pas moins extraordina-  
 ire ; Varillas marque donc qu'a-  
 près ce prétendu Conseil, le Roy  
 Henry III. partit de Pologne à  
 la fin du mois de May 1574.  
 Mais par malheur pour la scru-  
 puleuse exactitude de cet histo-  
 rien, Charles IX. ne mourut que  
 le 30. de ce mois, & le Roy  
 Henry n'en reçût la nouvelle que  
 vers la mi-Juin, & ne partit de  
 Cracovie, que le 18. après y  
 avoir confirmé trois jours aupa-  
 ravant la Regence de la Reine  
 Catherine sa Mere.

Continuons le même sujet. Avec

quelle constance le même Auteur fait-il demeurer M. de Pibrac dix-sept heures dans l'eau, & dans la bourbe jusques au col ? Encore dit-il, qu'il falloit qu'il enfonçat très souvent la tête pour éviter les coups qu'on lui tiroit. On laisse à juger à tout homme de bon sens, s'il est possible de résister à cette fatigue. Exagérations fabuleuses auxquelles Varrillas n'étoit que trop sujet !

Toutes ces choses peuvent passer dans le Roman, ou comme dans le Poëme Epique, on étend la vie des hommes au-delà de ses véritables bornes, où l'on change & renverse l'ordre des temps, sans qu'on y trouve à redire ; où l'on met même ses Heros dans des situations périlleuses, pour attirer sur eux l'affection des hommes, qui ont le cœur trop sensible & trop tendre pour ne pas compatir aux disgraces des ma-



heureux. Mais il n'en est pas de même en Histoire, l'amour du Vrai doit l'emporter sur toute autre considération; la vérité en est l'ame & la base, & qui manque à cette partie essentielle manque à tout, & se fait regarder comme un trompeur.

**Mena-** C'est-là cependant cet homme  
**ce de** qui dans l'Epître dédicatoire qu'il  
**Varil-** met à la tête de cette même His-  
**las au** toire de Henry III. menace le  
**Roy** feu Roy Louis XIV. que si on  
**Louis** n'a pas soin de lui payer exacte-  
**XIV.** ment la pension que ce grand  
Prince lui avoit accordée, il va  
priver le Public de plus de 50.  
Volumes qui sont prêts à paroître.

N'est-ce point là une grande  
perte pour la République, & n'a-  
vons-nous pas bien souffert de  
n'avoir pas ce grand nombre de  
Romans, qui pourrissent actuel-  
lement dans la poussière de quel-  
que cabinet, malgré les offres

que l'on en a faits à différens  
Libraires ?

Qu'on ne dise point que ce sont  
des fautes échappées à la foibles-<sup>Varil-</sup>  
se humaine. Varillas s'étoit fa-<sup>las ai-</sup>  
miliarisé avec ces sortes de traits <sup>moit</sup>  
Romanesques : Et quand on <sup>le Fa-</sup>  
lui en demandoit la preuve, il <sup>buleux</sup>  
citoit en general un Manuscrit  
de la Bibliotheque du Roy. Y  
avoit-il ame assez hardie pour  
oser compulser huit ou dix mille  
volumes Manuscrits qui regar-  
dent les matières de l'Histoire  
moderne, pour vérifier des faits  
de cette nature ?

Je ne puis m'empêcher de dire  
ici ce que j'ai appris de M. Bour-  
geois du Chastenet, Neveu de M.  
de Varillas. Ce dernier travail-  
loit à son Livre de la *Pratique de*  
*l'Education des Princes*, qui regarde  
la jeunesse du Celebre Empereur  
Charles-Quint. Il en avoit fait  
deux beaux volumes in 4<sup>o</sup>.

mais avant que de les publier, il pria M. Bourgeois son Neveu de voir en quel temps étoit mort le Cardinal Ximenes. M. Bourgeois obéit, & vint lui rapporter que ce Grand Homme étoit mort en 1617. Comme cette datte dérangeoit entièrement l'économie du second Volume de M. de Varillas, il ne pardonna jamais à son Neveu de lui avoir découvert cette verité Chronologique : Et ce Neveu homme droit & ingenu, me disoit en riant qu'il n'avoit pû obtenir sa grace, pas même à la mort de son Oncle ; comme si je lui avois fait l'affront, me disoit-il, de lui voler un volume de son ouvrage.

Ce sont ces sortes de fables, qui ont attiré à Varillas le mépris dans lequel il est tombé malgré sa manière d'écrire insinuante, & assez agréable pour un homme qui étoit presque toujours resté

dans la poussiere du Cabinet , sans aucun usage du monde : tant on est persuadé qu'il n'y a que la verité qui puisse & qui doive toucher en histoire comme en toute autre science.

Cette amour du Vrai , est tellement gravé dans l'esprit & dans le cœur , que c'est à la faveur des veritez historiques & theologiques , que les fables anciennes ont été autrefois reçûes. On appréhendoit de revoquer en doute des traits d'histoire dans lesquels on expliquoit la Doctrine si nécessaire de la soumission de l'homme à l'Être Souverain , & du culte qui lui est dû. On étoit persuadé qu'il y avoit eu un Jupiter qui étoit , disoit-on , le Pere & le maître des Dieux , & par conséquent des hommes. On se persuadoit qu'on devoit craindre & addoucir sa colere irritée , qu'on devoit même lui témoigner de la reconnois-

Fables  
anciennes  
reçûes  
à la fa-  
veur  
des ve-  
ritez  
qu'el-  
les  
conte-  
noient.

sance pour les bienfaits dont il comble l'humanité. Ces veritez sagement prises & méditées engageoient les hommes à soutenir qu'il y avoit un Jupiter vangeur, qui lançoit ses foudres sur le mécréant, & qui faisoit tourmenter les coupables dans l'autre vie; comme il étoit rémunérateur en recompensant l'homme de bien. On fermoit les yeux sur tous les vices que l'on attribuoit à ces fausses divinitez, de peur qu'il ne parût qu'en attaquant leurs égaremens, on ne voulût également attaquer l'existence & le culte de l'Estre suprême.

Et ceux d'entre les anciens qui regardoient avec un mépris toutes les fables antiques des fausses Divinitez, ne laissoient pas d'admettre un souverain Estre, & un culte Religieux, qui lui étoit dû nécessairement. D'ailleurs ils rejet-

toient ce Cerbere [ 1 ] à trois têtes, ce passage de l'Acheron, cette inflexibilité de Minos, & de Radamante, cette punition rigoureuse de Tantale & de Sisyphé, ce Mariage des Dieux si contraire à leur état de félicité. & cette habitation criminelle avec les hommes : Chimères, qui n'avoient été imaginées par les Poëtes, & les Peintres que pour rendre les veritez de la religion palpables aux yeux d'une populace

[1] Dic quaeso, num te illa terrent triiceps apud inferos Cerberus, cocyti fremitus, transvectio Acherontis; mento summam aquam attingens siti enectus Tantalus? Num illud quod Sisyphus versat saxum sudans nitendo, neque proficit hilum? Fortasse etiam inexorabiles Iudices Minos & Rhadamanthus? Adeone delirare censes ut ista credam? Quid negotii est, hæc Poëtarum & Pictorum portenta? Quis tam excors quem ista moveant? *Cicero Lib. Tusculanar. Cap. 5.* Matrimonia quidem inter Deos credi... alios aligeros, claudos, ovo editos... puerilium propè deliramentorum est. *Plinius Lib. 12. hist. nat. cap. 7.*

ignorante qu'on doit vaincre, qu'on doit même étonner par des images sensibles. Il falloit aux anciens peuples des Dieux visibles : ils donnoient tout aux yeux & à l'imagination & rien à l'esprit ni au cœur. *Fac nobis Deos , qui nos precedant* : C'est ce que les Israélites mêmes demandent au Grand-Prêtre Aaron. [ 2 ] Ce fut-là sans doute le motif qui porta un célèbre Historien à dire que les Fables anciennes [ 3 ] touchant les Dieux , ne doivent pas être examinées trop curieusement. Il craignoit qu'à force de recherches on ne connût enfin l'imperfection de ces prétendues Divinités.

Ne se conduit-on pas de même envers les Rois, & les Souverains, ou si vous voulez même envers ceux de qui nous tenons la naif-

[ 2 ] Exod. cap. 32. v. 1.

[ 3 ] *Arrianus* , Lib. 5. Expedition. Alexand.

fance. On fait l'exacte & juste dépendance, dans laquelle nous devons être non-seulement à leur égard, mais encore pour tout ce qui les représente. Si par malheur les uns & les autres se trouvent chargez de quelques vices, il y auroit une témérité condamnable de les leur reprocher publiquement; alors il faut gémir, il faut prier dans le secret: mais il faut éloigner tout reproche, de peur que les foibles n'abusent de ce vain prétexte pour leur refuser l'obéissance & la soumission, qui fait le partage de l'humanité.

On a donc toujours été persuadé qu'il n'y a point d'ancienne Fable qui ne contienne quelque vérité; & c'est ce qui leur a donné cours. Un sçavant & judicieux Ecrivain [4] l'a fait connoître dans son excellent ouvrage de

Tout  
te Fa-  
ble a  
un fōd.  
de vé-  
rité.

[4] M. l'Abbé Banier, de l'Académie des belles Lettres.



*l'Explication des Fables*, où l'on trouve que tout en est fondé sur l'Histoire des anciens Peuples, ou même sur celle des premiers Rois d'Egypte, comme l'a marqué un Auteur, [5] qui n'est pas moins habile. Ce qui paroît aussi vraisemblable que le sentiment du célèbre Bochart, de M. Huet, du Reverend Pere Tournemine (6) Jesuite, l'une des plus grandes lumières de la Litterature, & de plusieurs autres qui rapportent à l'Histoire Sainte, l'origine des Fables anciennes. Mais de quelque manière qu'on le prenne, ils conviennent tous également, qu'il n'y a point de Fable qui ne soit appuyée sur quelque verité.

[5] M. l'Abbé Reverand, dans ses Lettres sur les premiers Dieux ou Rois d'Egypte, in 12. Paris. Ribou, 1733.

[6] Bochart. Huet. Demonstratio Evangelica in-folio. Paris, 1690. Frassen. Disquisitiones Biblicæ in-quarto. Paris. & beaucoup d'autres Ecrivains célèbres.

Le Roman même qu'on re-  
 garde avant que de le lire, com-  
 me un amas de chimeres & d'i-  
 maginations, n'est recevable,  
 qu'autant qu'il imite l'histoire.  
 c'est de la vraisemblance & du  
 rapport qu'il peut avoir avec les  
 veritez historiques qu'il tire son  
 mérite principal. C'est pourquoi  
 on a rejeté toutes les merveilles  
 qui sortent du cours ordinaire de  
 la nature. „ On est rebuté de ces  
 „ [ 1 ] proüesses de Chevaleries,  
 „ & de ces forces gigantesques,  
 „ moins faites pour instruire,  
 „ que pour étonner la jeunesse.  
 „ On se mocque de ces grands  
 „ coups qui fendent un homme  
 „ jusques à la ceinture, & cou-  
 „ pent un brassart & un bras tout  
 „ net; aussi bien que de ces entre-  
 „ choquemens, & de ces chutes,

(1) Discours politiques & militaires  
 du Seigneur de La Nouë in 8<sup>o</sup>. 1612.  
 Discours sixième sur la fin.

„où l'on ne se fait point de mal ;  
 „après lesquelles mêmes on ref-  
 „foute incontinent à cheval avec  
 „la legereté des léopards. On ne  
 „fait aucun cas ni de ces combats  
 „continuez l'espace de deux heu-  
 „rés, entremêlez de grotesques  
 „entretiens, non plus que de ces  
 „vaillantises imaginaires, qui  
 „font qu'un homme seul en tuë  
 „deux cens. On voit bien que ce  
 „prétendu héroïsme n'étoit in-  
 „venté que pour faire peur aux  
 „femmes, & aux petits enfans. “  
 C'est ce que le celebre M. de la  
*Noüe*, cet homme si vertueux,  
 & si brave, disoit au seizième sié-  
 cle au sujet des Amadis, & des  
 autres Romans de Chevalerie,  
 qui ont amusé si long-temps l'oisi-  
 veté des Courtisans. Pouvons-  
 nous aujourd'huy parler un autre  
 langage ? Les Romans sont-ils de-  
 puis ce temps-là devenus plus par-  
 faits, & l'histoire plus informe,

& moins veridique.

C'est même par la vérité des mœurs que le Roman le plus sage se soutient auprès des personnes sensées, & raisonnables. Dès qu'il manque à ce point, quelque bien écrit qu'il soit d'ailleurs, on le regarde comme un livre qui se profcrit de lui-même : & qui devient ou pernicieux, ou du moins inutile. Tant on est persuadé que le Vrai seul peut soutenir un ouvrage d'esprit, ne seroit-ce qu'un ouvrage de satyre, de curiosité, ou de pur amusement.

---

### ARTICLE III.

*Vérité & certitude de l'Histoire*

**Q**Uand je parle de la vérité, & de la certitude de l'histoire, il s'agit uniquement de la certitude humaine, tirée du témoignage, & du rapport d'hommes sages, & sincères. Ainsi il n'est

Histoire  
re Ste.  
est au-  
dessus  
de tou-  
te cer-  
titude.

pas question de l'histoire Sainte de l'ancien , & du nouveau Testament : elle est dans un tout autre genre. Nous ne sçaurions lui appliquer ce que nous appellons communément certitude historique. Comme elle part d'une autorité Divine , elle va jusqu'à l'infailibilité , dont elle a tous les caractères , soit par le témoignage constant des Nations , soit par l'assurance ferme, & invariable de tous les siècles , soit enfin par la manière simple , mais instructive , dont elle est écrite. Elle éclaire l'esprit tout autrement que l'histoire des Nations : elle donne peu à la curiosité, & tout au cœur, elle ne cherche point à ébloüir l'imagination; elle se contente de donner des maximes de doctrine & des regles de conduite : caractères qui ne se rencontrent en aucun autre genre d'histoire.

Vérité  
& cer-  
titude

Parlons à présent de la vérité ,

&

& de la certitude historique, telles qu'elles conviennent aux histoires qui sont uniquement émanées de la main des hommes; mais cependant de ces hommes sages, éclairés, véridiques, dont la providence ne nous a jamais laissé manquer dans tous les siècles: je dis qu'alors la vérité, & la certitude conviennent à l'histoire. C'est la règle que donne (1) *Cicéron* lorsqu'il dit que la première loi doit être la sincérité, pour en écarter jusqu'aux soupçons de la fausseté, en y joignant cependant le courage nécessaire pour ne point cacher la vérité connue; & par là se mettre à couvert de la flatterie pour les uns, & de basse jalousie pour les autres. C'est ce que *Strabon* con-

(1) Nam quis nescit primum esse historiarum legem, ne quid falsi dicere audeat? deinde ne quid veri non audeat? ne qua suspicio gratiae sit in scribendo? haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus. *Cicero lib. 2. de Oratore.*

ferme (2) après Ciceron. C'est ce que *Polybe* [3] même plus ancien que l'un & l'autre explique d'une manière plus efficace, lorsqu'il compare le défaut de la vérité avec l'aveuglement, où l'on tomberoit. Retranchez la vérité des faits, dit ce judicieux Ecrivain, & vous ôtez à l'histoire tout ce qu'elle a d'utile & d'instructif.

Les Anciens mêmes aidez des lumières seules de la nature, ont poussé si loin cet amour de la vérité, qu'ils en ont (4) fait une puis-

(2) *Historia requirit veritatem sive ea vetus sit, sive nova Strabo lib. XI. Geograph.*

(3) *Ut animal luminibus ademptis prorsus inutile redditur, ita si veritatem ex historia tollas, quod illius super est inutile fit. Polybius libra I. historia.*

(4) *Equidem existimo naturam mortalibus veritatem constituisse Deam maximam, maximamque vim illi attribuisse. Nam hæc cum ab omnibus oppugnetur, atque adeo omnes nonnunquam verisimiles conjecturæ à mendacio stent; ipsa per se nescio quomodo in animos ho mi-*

sante Divinité, qui malgré les affectations & les dehors séduifans du mensonge, sçavoit se faire jour, & pénétrer jusqu'à l'esprit, ou enfin elle établissoit son empire, & triomphoit seule par sa propre présence, de tout ce que l'erreur lui oppofoit de forces étrangères.

Qu'auroient-ils pensé? qu'auroient-ils dit, avec ces louables dispositions, s'ils avoient été particulièrement éclairés des lumières de la vérité incréée? Cet amour du Vray engagea *Thucydides* (5) à consulter les deux partis, pour ne point favoriser les uns au préjudice des autres dans le cours de son histoire. Ce même amour de la vérité porta *Polybe* à parcourir les Gaules, les Alpes, & l'Espa-

num se-se insinuat; & modò repentè illam suam vim exent: modò tenebris oblecta longo tempore; ad extremum suapte vi ipsa vincit obtinetque & de merdacio triumphat. *Polybius XIII. in excerptis*

(5) *Marcellinus in vita Thucydidis*



gne, pour ne rien dire de Scipion, qu'avec une connoissance exacte des lieux & du terrain, chose nécessaire dans la description des Guerres, des Sieges & des Batailles. Et il ne fit pas difficulté par une nouveauté inconnuë jusques alors aux Grecs, & aux Romains, de se risquer sur l'Océan [6] pour ne rien marquer de fabuleux sur les expéditions d'Annibal.

Cer-  
titude  
des  
Histo-  
riens,  
par  
leurs  
témoi-  
gnages

Ce n'est point assez de dire que la vérité doit être la base & le fondement de l'histoire, il faut à présent faire l'application de cette maxime, & montrer que les plus habiles écrivains renferment cette vérité historique.

Qui dit histoire dit un narré fidele, un récit exact & sincere des événemens, appuyé sur le témoignage de ses propres yeux, sur des actes certains & indubitables, ou

[6] *Plinius* lib; 5 cap. 1

sur le rapport de personnes dignes de foy.

C'est là ce qui fait la certitude des veritez historiques. C'est même ce qui forme une démonstration à laquelle tout homme sage ne sçauroit s'opposer avec raison. Ainsi que Gustare Adolphe ait fait trembler l'Allemagne ; qu'il ait porté la terreur de son nom jusqu'aux extremités de l'Europe , qu'il n'ait pas été moins grand par lui-même que par son principal Ministre, le Chancelier Oxenstiern , qu'il soit mort victorieux en 1632 à la Bataille de Lutzen , personne d'entre nous ne l'a vû , cependant on ne sçauroit en disconvenir

Que Cromvvel , homme de néant , homme sans honneur , se soit fait respecter & rechercher par les Puissances les plus altieres , que par sa tyrannie il les ait obligées à ramper devant lui : que les

Princes de la Maison de Stuart , si sages , si vertueux , si bien alliez dans l'Europe . ayent été errans & fugitifs , manquant quelquefois du nécessaire , souvent inconnus , & presque toujours méprisez des autres Souverains , tant qu'ils furent dans le malheur : Est-il quelqu'un qui puisse en douter ? Cependant nous n'en sommes informez que par des témoignages purement humains , qui étant pris nuëment sont fautifs & faillibles , mais qui étant considerez avec les circonstances qui les accompagnent , ne deviennent pas moins certains que si nous-mêmes les avions vûs , ou si ces tristes événemens s'étoient passez de nos jours.

Ces faits importans sont réputez incontestables , parce qu'ils sont rapportez & soutenus par des écrivains dignes de foi , qui n'ont pû nous tromper , quand même ils auroient eû la volonté de le faire.

Ainsi on se croit obligé d'y déferer comme à des vérités historiques, dont la certitude est du premier ordre. Suivons la même route pour les autres faits, remontons à des temps plus reculez; plaçons nous aussi près des anciennes histoires, que nous le sommes de celles que je viens de rapporter, & nous verrons que les plus illustres événemens de l'histoire se trouvent appuyés sur des témoins d'une égale considération. C'est pour cette raison qu'il y auroit de la folie à douter que Charlemagne est devenu Empereur d'Occident, qu'il a fait la Conquête de la Saxe, qu'il a délivré Rome & l'Italie du joug tyrannique des Lombards; que vraiment grand dans la Paix, & dans la Guerre, il a gouverné ses Etats avec toute la dignité des plus illustres Empereurs de l'ancienne Rome, ou même des plus grands Rois du

monde. Que son fils Louis le Débonnaire, aussi sage, mais moins habile & moins heureux a été le jouët de la fortune ; que tantôt chassé , tantôt rétabli , il s'est vû dans une vicissitude continuelle de biens & de maux, de bonheurs & de malheurs.

Pourquoi faut-il admettre tous ces faits comme vrais & comme certains, quoi qu'aucun de nous ne les ait pû voir ? C'est que nous sçavons qu'ils sont appuyez de deux ou de plusieurs écrivains dignes de foy.

Il faut aller plus avant, & pousser jusques à Cesar, à Alexandre & à Cyrus. N'est-il pas certain sur le témoignage des Historiens que le premier a fait la Conquête des Gaules, & qu'après s'être rendu le maître absolu de Rome, il a été poignardé dans le Sénat : qu'Alexandre a défait Darius en plusieurs Batailles, & s'est enfin

emparé de la plus grande partie de l'Asie : que Cyrus après la conquête de beaucoup de Royaumes, a le premier établi l'Empire des Perses dans l'Asie supérieure.

Voilà donc un grand nombre de véritez que nous connoissons par l'histoire, c'est à dire par le seul témoignage des Historiens. Quoiqu'on puisse dire que chacun d'eux en particulier est sujet à l'erreur, & peut nous tromper ; cependant leur accord mutuel les met à cet égard hors de tout soupçon : & il n'y auroit pas moins d'extravagance à rejeter des faits historiques, aussi bien certifiez, que si l'on révoquoit en doute que Louis XV. Charles VI. Philippe V. & George II. regnent aujourd'huy dans l'Europe, ou si l'on doutoit de la vérité de ce que nous voyons, & de ce qui se passe journellement à nos yeux. Nous ne sommes pas plus certains de ce

qui arrive tous les jours, que de tant de faits suffisamment appuyez & autorisez. C'est ce qui forme une démonstration à laquelle tout homme de bon sens est obligé de se rendre.

Ainsi il y a dans l'histoire un très-grand nombre de faits vrais & certains : & leur vérité aussi bien que leur certitude est appuyée & prouvée par le témoignage des Historiens ; de ceux au moins qui sont dignes de foy. C'est ce que j'avois dessein d'établir dans ce chapitre.

Certi-  
tude  
des his-  
toriens  
prou-  
vée  
par les  
raisons  
de  
droit.

Mais pour arriver au même but, je prens encore la chose d'un autre côté. Que pratique-t-on dans le cours ordinaire de la Justice ? N'ajoute-t-on pas foi à des Actes & à des titres particuliers, qu'un Seigneur, ou qu'une Communauté produisent pour rentrer dans des biens dont ils ont été autrefois en possession,

& qui leur appartiennent légitimement ? Dès qu'on a examiné ces titres ; dès qu'on est certain de leur vérité ; dès qu'ils ne sont pas détruits par des Actes contraires, ne dépouille-t-on pas l'usurpateur de ces biens & de ces domaines, pour en revêtir celui que l'acte fait reconnoître comme véritable titulaire. Cependant c'est le sentiment des plus savans (1) hommes, qu'il y a moins de certitude dans les Actes tirez des Archives particulieres des maisons & des Communautés, qu'il n'y en a dans l'histoire & dans les plus fidèles historiens. Les Archives & les titres des particuliers, ceux mêmes des Princes sont quelque-

[1] Nec tutior est publicarum tabularum aut domesticorum instrumentorum autoritas, quam historiae, uno etiam infirmior; illorum enim custodes sunt pauci homines & obscuri, hujus vero universus orbis. *Petr. Daniel Huetius demonstrat Evangelica Axiomate. 1. §. 2.*





fois confiez à la garde des gens obscurs , dont la fidélité n'est pas toujours reconnue. Au lieu que les titres & les témoignages certains de l'histoire , sont confiez à la garde du Public , jaloux de la vérité , qu'il a soin de maintenir autant qu'il est en lui.

Confir-  
mation  
de la  
même  
vérité  
par une  
autre  
regle  
de  
Droit.

Je dis plus , la déposition de deux témoins dignes de foi , qui ont vû commettre un crime , est une preuve suffisante pour ôter tous les jours aux hommes , les biens , la vie & l'honneur. Et une déposition de pareil nombre de témoins ne justifie-t'elle pas celui qui est prévenu de crimes , lorsque des témoins d'une égale considération certifient que l'accusé étoit éloigné du lieu du délit , dans le temps même qu'il a été commis ? Ces Actes si importans & si terribles dans l'ordre de la vie civile sont-ils appuiez sur des preuves plus certaines que le té-

moignage des Historiens contemporains ? Pourquoi donc ne feroit-on pas en matière historique ce qui se pratique tous les jours dans l'exercice de la Jurisdiction.

Quoi que souvent l'autorité d'un seul témoin oculaire soit recevable ( 1 ) pour connoître quelque vérité ; cependant je sçai que ce témoin unique ( 2 ) de quelque qualité qu'il soit , ou dans quelque poste éminent qu'il soit placé , ne suffit pas dans le droit pour asseoir un Jugement Juridique. Il en faut deux au moins : *In ore duorum vel trium ( 3 ) testium stabit omne verbum.* C'est la regle que prescrit la

[ 1 ] *Pluris est occultatus testis unus quam auriti decem, qui audiunt, qui vident planè sciunt. Plautus in Trucul.*

[ 2 ] *Lege IX. Cod. 4 & 2, d'où vient l'Axiome, testis unus, testis nullus.*

[ 3 ] *Non stabit testis unus contra aliquem, quidquid illud peccati & facinoris fuerit, sed in ore duorum vel trium testium stabit omne verbum. Deuterom. 19. 15.*

Loy Divine: la loy des hommes n'a pû s'empêcher (4) de s'y conformer. Les faits Historiques font appuyez sur les mêmes fondemens : pourquoi donc ne seroient-ils pas regardez comme également vrais, comme également certains ?

La certitude de l'histoire satisfait l'esprit.

Que doit-on naturellement conclure de la verité & de la certitude de l'Histoire, & des Historiens, telle que je viens de l'établir, si-non que c'est la plus grande consolation que puisse avoir l'homme d'esprit, de penser que quand il s'applique à l'Histoire, il peut conter au moins sur la verité & la certitude des faits qui font l'objet de ses recherches. Son esprit est satisfait, parce qu'il trouve le vrai dans les Historiens.

[4] Ubi numerus testium non adjicitur, etiam duo sufficiunt; pluralis enim elocutio duorum numero contenta est. *Lege XII. Digest. 22 § 5 de Testibus.*

Alors les regles de conduite qu'il puise dans ses lectures, ne sont pas chimeriques, puisqu'on les voit appuyées sur des veritez certaines, & qu'elles peuvent aujourd'hui être pratiquées comme elles l'ont été autrefois.

Mais peut-on tirer la même conséquence du Roman, & dire: Com-  
parai-  
son de  
la cer-  
titude  
histo-  
rique,  
avec la  
fausse-  
té du  
Roman plusieurs Auteurs distinguez, ont fait un détail particulier, & très circonstancié des actions héroïques d'Amadis de Gaule, d'Esplandian, de Lisuarte, de Perion, d'Amadis de Grece, de Florisel de Niquée; ainsi ces actions sont certaines & incontestables. D'illustres Ecrivains nous assûrent que Merlin a été un célèbre enchanteur, & Artus un Roi sage, religieux, plein de courage; ainsi je puis conter sur leur témoignage.

Les Regles de morale & de conduite qu'on rencontre même dans

ces Auteurs, sont elles dans le cours ordinaire de la nature ? Et se peut-on dire à soi-même, Renaud de Montauban, Rolland, Ogier le Danois, Guerin Mesquin, Maugis d'Aigremont & Vivian ont fait des actions surprenantes de valeur ; ainsi je les dois imiter. Je doute qu'un homme raisonnable puisse tenir un semblable discours.

La vérité & la certitude des faits, est donc une satisfaction réelle pour les amateurs de l'Histoire : Et cette satisfaction manque aux Lecteurs des Romans.

Il faut en venir à une règle essentielle, qui assure la vérité de l'Histoire & la certitude des Historiens. Elle est simple & conforme aux maximes du droit, de la raison & de l'équité. Je l'exprime en ces termes.

Pré-  
caution  
à prendre  
pour  
établir  
la certitude  
historique.

*Toute histoire, tout fait historique, doit-*

être regardé (1) comme vrai & certain, quand il est attesté par plusieurs Ecrivains du temps, ou qu'il a été tiré des écrits d'Auteurs contemporains, ou presque contemporains, gens instruits & dignes de foi, dont le témoignage n'est pas détruit par des Ecrivains d'une égale autorité.

Quatre conditions sont nécessaires pour assurer cette certitude: 1°. Que l'Auteur ait eû par lui même (2) connoissance du fait

[1] Omnis historia est verax quæ res gestas ut narrantur in multis libris coetaneis vel ætati proximis quæ res gestæ sunt, enarrat. . veracis enim historici judicium est, si de rebus iisdem omnes eadem dicant, & scribant. *Petr. Daniel Huetius demonstrat. Evangelica Axiomate 2.*

(2) De rebus antiquis, & antè memoriam nostram gestis præcipuam maximamque fidem ils auctoribus adhibendam esse, qui illis ipsis temporibus de quibus agitur floruerunt, eorumque testimonium omni exceptione majus esse, si ad ætatis Synchronismum *quatuor* hæc insuper accedant; *primum* ea vicinitas locorum, ut vel interesse scriptores poterint rei narratæ; *deinde* ea claritas facti, ut tempus aliæque circumstantiæ

qu'il rapporte , qu'il en ait été instruit par destémoin oculaires, personnes éclairées & d'une probité connuë. 2°. Que le fait soit expliqué clairement avec les circonstances nécessaires du temps & des lieux. 3°. Que le fait soit rapporté de maniere qu'il n'y ait pas lieu de soupçonner qu'il soit déguisé par la haine ou fardé par la faveur , ou la prévention de l'Historien. 4°. Que la narration du fait soit exacte & fidèle en termes clairs , & telle qu'on le peut exiger d'un Ecrivain sincere.

Dès qu'une Histoire sera revêtue de toutes ces circonstances comme il s'en trouve une infinité dans nos Livres , & dans nos

*certò Sciri potuerint; tum ea qualitas argumenti, ut nec iræ nec studio locus sit; denique ea narrationis fidelitas, ut major accuratioque non possit à diligentissimo quoque scriptore desiderari.*  
*Lambecius lib. xi. Rerum Hamburgens.*  
*Numero 200.*

Auteurs, on peut être assuré de la vérité & de la certitude d'un fait, ou d'une Relation historique.

---

#### ARTICLE IV.

*L'Histoire est nécessaire pour éclaircir la Religion, & pour la parfaite connoissance de la Morale.*

**C**E n'est point assez d'avoir montré que la vérité se trouve dans l'Histoire, & la certitude dans le témoignage des Historiens; il faut prouver encore combien l'Histoire est nécessaire pour les connoissances les plus essentielles de la vie.

La Religion doit aller avant tout. Quel secours ne tire-t'elle pas de l'Histoire profane pour l'explication des Saintes Lettres, soit pour la réfutation de l'erreur, soit pour l'établissement des Principes fondamentaux de nôtre



créance, soit même pour l'affermissement particulier de nos Dogmes ?

L'Histoire  
nécessaire  
l'explication  
de l'Écriture  
Sainte.

N'est-ce point par des lumières purement historiques que l'on éclaircit les prophéties, d'où l'on tire les preuves les plus sensibles, & les plus convaincantes de la Religion chrétienne ? Que l'on parcourre nos plus sages & nos plus sçavans Interpretes, n'y verra-t'on point avec combien de raison S. Augustin (1) a dit que la sçience de l'Histoire, ou cette érudition prophane peu considérable par elle-même nous est d'un grand secours pour l'intelligence des Livres saints. Il suffit pour en être persuadé de jeter les yeux sur S. Jérôme, Theodoret, Bonfrerius, Pererius, Maldonat, &

[1] Historia plurimum nos adjuvat ad SS. Libros intelligendos, etiam si præter Ecclesiam juvenili eruditione discatur. S. *Augustin. Lib. 2. De Doctrina Christian. Cap. 28*

sur tant d'autres qui font l'ornement de nos Bibliothèques, & qui font la base de la littérature sacrée. C'est pourquoi l'Histoire de Cyrus, d'Assuerus, de Nabuchodonosor, d'Artaxerxès bien développée, éclaircit l'Histoire sainte. Elle l'a confirmée même dans l'esprit du mécréant; qui souvent, par la plus étrange de toutes les bizarreries, refuse d'ajouter foy aux Livres saints, s'ils ne sont confirmés par l'histoire d'Herodote, & de Xenophon; au lieu qu'ils devroient rejeter le témoignage de ces derniers, pour peu qu'ils ne convinssent point avec les Livres sacrez.

Mais que de preuves les anciens Peres n'ont-ils pas tirées de l'Histoire profane pour confondre les erreurs du Paganisme? Que l'on examine les Appologies de S. Justin, d'Athenagoras, d'Origene, d'Eusebe de Cesarée, de

Histoire  
neces-  
saire  
pour  
confon-  
dre le  
Paga-  
nisme

S. Clement d'Alexandrie, de Tertullien, d'Arnothe, de Lactance de S. Augustin, & de tous les Illustres défenseurs de nôtre sainte Religion, & l'on verra avec quelle force ils ont démontré par les monumens de l'Histoire profane, que toutes ces prétendues Divinitez étoient des hommes plus connus par leurs désordres, & leurs égaremens criminels, que par leurs grandes actions. Que comme on sçavoit le lieu de leur naissance, on n'ignoroit pas aussi celui de leur sépulture, preuve certaine de leur mortalité. ( 1 )

( 1 ) In Cretâ vitam commutavit (Jupiter] & ad Deos abiit. Eumque Curetes filii sui curaverunt, decoraveruntque eum, & sepulcrum ejus est in oppido Gnofo... inque sepulcro ejus est inscriptum antiquis Litteris ΖΑΝ ΚΡΟΝΟΥ, id est Latinè, Jupiter Saturni... Quomodo igitur potest Deus alibi esse vivus, alibi mortuus, alibi habere templum, alibi sepulcrum. *Lactant. divin. institut. lib. 1. cap. 11.*

Une Histoire plus noble & plus lumineuse, quoique sortie de la main des hommes, nous fait trouver dans les actes des Martyrs des témoignages certains de la grandeur de la Religion Chrétienne, qui engage des hommes foibles & sans appuy visible à braver par leur constance le pouvoir des Princes les plus redoutables. On y voit la fureur des Grands s'annéantir à l'aspect d'une Vierge, qui n'a pour se défendre & se soutenir dans les tourmens les plus affreux que son amour pour la vérité : effet sensible d'une grace intérieure, mais inconnue aux persécuteurs. On remarque même par l'Histoire toutes les impietez des tyrans, ces hommes barbares, qui ont fait honneur à la Religion, en se déclarant les ennemis des ames les plus sages & les plus vertueuses.

Enfin découvre-t'on par d'au-

Preuve de la Religion par l'Histoire des Martyrs.

Les Dogmes connus par l'Histoire. tres voyes que par l'Histoire, cette succession constante & invariable, cette tradition perpétuelle qui fait arriver jusques à nous les Dogmes de la Religion Chrétienne? Où en seroit-on si l'on ne sçavoit distinguer par l'Histoire le temps des Conciles, la naissance, le progrès & la chute des hérésies; & si par le même moyen l'on ne connoissoit tous les travaux entrepris par les défenseurs de la vérité? Quelle confusion régneroit alors dans les esprits, si nous étions privez de cette preuve historique de la Doctrine Ortodoxe?

Je ne prétens pas demander si l'on trouve dans le Roman tous ces avantages essentiels à la Religion; comme il n'y a point de réponse sensée à faire à cette question; il ne seroit pas raisonnable de la proposer.

Pré. Cependant quand je parle de  
la

créance que l'on doit avoir pour l'histoire des dogmes , & de la Doctrine de l'Eglise , qu'on ne s'imagine pas que je veuille adopter indifferemment tout ce qui se publie de pieux ; & de sainte matière historique. Il faut que les faits où la Religion se trouve intéressée , soient examinez plus séverement que s'il étoit question de quelque science purement humaine. La Religion est d'elle-même assez forte & assez puissante, pour n'avoir pas besoin de l'erreur ou de preuves équivoques. Je veux bien en apporter quelques faits qui serviront d'exceptions convenables aux maximes que nous avons établies.

» Il y avoit dans un Monastère ;  
 » dit Cœsarius , une Religieuse  
 » nommée Beatrix : [ 1 ] Elle joi-  
 » gnoit à une beauté extraordi-

(1) *Cæsarius Heisterbacensis*, lib, 7.  
*Dialogorum. Cap. 35.*

» faire une piété tout-à-fait édi-  
» fiante , & une dévotion parti-  
» culiere à la Sainte Vierge. On  
» lui donna la Charge de Por-  
» tiere dont elle s'acquitoit avec  
» soin. Mais par malheur un cer-  
» tain Clerc , qui fréquentoit ce  
» Monastere , la vit & l'admira :  
» il la sollicita même inutilement  
» plus d'une fois ; cet homme  
» passionné ne se rebutta point  
» des refus de Beatrix : & la fit  
» enfin succomber. Avant que de  
» sortir du Monastere, notre bon-  
» ne Religieuse alla se prosterner  
» à la Chapelle de la sainte Vier-  
» ge , & lui adressa cette belle  
» & pathétique priere , en lui re-  
» mettant les clefs de la Maison.  
» Vierge sainte , je vous ai tou-  
» jours été fidelle autant qu'il  
» m'a été possible , je viens vous  
» remettre ces clefs qui m'ont été  
» confiées , car je ne puis sup-  
» porter davantage les tentations

„ où je me trouve exposée. Sa  
„ Priere achevée , elle mit les  
„ clefs sur l'Autel , & suivit son  
„ Gallant. Leurs premiers feux  
„ ne durèrent pas long-temps :  
„ l'amant se dégouta bien-tôt de  
„ sa Maîtresse , & la quitta. Cette  
„ Fille infortunée ne sachant que  
„ faire , s'abandonna aux plus  
„ affreux désordres. Quinze an-  
„ nées se passerent dans ce triste  
„ état , après quoi elle vint au  
„ Monastere , & dit au Portier ,  
„ Ne connoissez-vous pas Béa-  
„ trix , qui a été Portiere dans  
„ ce Convent ? Sans doute , dit le  
„ bon-homme , c'est une très-  
„ honnête , & très-Sainte Reli-  
„ gieuse , qui demeure icy de-  
„ puis sa jeunesse , & qui est gé-  
„ néralement estimée de tout le  
„ monde. Cette fille ne compre-  
„ nant rien à ce discours , re-  
„ tournoit à ses déreglemens or-  
„ dinaires : lorsque la Sainte



„ Vierge l'arrêta tout-à-coup , &  
 „ lui dit ; Voici déjà quinze an-  
 „ nées que j'exerce votre employ  
 „ dans cette Maison , retournez-y  
 „ & faites pénitence ; car j'ai si  
 „ bien fait , que personne n'est in-  
 „ formé de vos désordres. “ Cœ-  
 farius a soin de nous avertir que  
 la Sainte Vierge avoit pris dans  
 le Convent , la ressemblance de  
 Beatrix , pour lui sauver sans-  
 doute la honte qu'une telle con-  
 duite lui auroit infailliblement  
 attirée.

A considérer ce fait par la seule  
 possibilité , ou par la confiance  
 si louable & si utile que l'on cher-  
 che à nous inspirer pour la Sainte  
 Vierge , il est certain qu'absolu-  
 ment il pouvoit arriver : mais ce  
 n'est pas ce qui suffit en matière  
 historique ; au lieu qu'à l'exami-  
 ner par les circonstances qui l'ac-  
 compagnent , il n'y a point d'a-  
 me , quelque timorée qu'elle soit ,

qui puisse y ajouter foi. Peut-on croire que la Sainte Vierge, qui est la pureté même, & le plus parfait modèle de la chasteté, ait ainsi cooperé aux désordres d'une Religieuse, qui s'étoit voüée particulièrement à cette admirable vertu, grace que Dieu fait aux ames les plus privilégiées? & quoi que le Moine Coesarius ne rapporte ce fait qu'avec une intention droite, peut-on dire que son zele ne soit pas préjudiciable à la Religion, puisqu'il rend la Sainte Vierge complice, & protectrice des plus affreux déreglemens. Sil s'étoit borné à montrer que la Mere de Dieu avoit obtenu pour cette Religieuse la grace de résister constamment aux tentations & aux troubles dont elle étoit agitée, alors ce fait auroit pû servir de preuve pour la dévotion à la Sainte Vierge; & peut-être même n'auroit-on pas eu de

moyens suffisans pour le rejeter dès qu'il auroit été attesté par des Auteurs dignes de foi. Mais le dirai-je ? Ce sont là de ces écarts, où tombe l'Historien, lorsqu'abandonnant les regles les plus exactes de la vérité historique, il se livre à un zele inconsidéré, & se prive par son peu d'attention, de la créance qu'il pourroit mériter de la part de ses Lecteurs, & de la certitude que devoit produire son témoignage.

On auroit peut-être ajoûté foi au Moine Cœsarius, s'il s'étoit contenté de rapporter des faits indifferens, qui font honneur à son Ordre, sans préjudicier aux autres : dire par exemple, „ qu'un „ Religieux [ 2 ] de Cisteaux vit „ toute la gloire des Bienheu- „ reux. D'un côté étoient les An- „ ges, les Patriarches & les Pro- „ phètes : de l'autre les Apôtres,

[ 2 ] *Cœsarius Dialogorum lib. 7 cap. 60.*

„ les Martyrs & les Confesseurs.  
„ Tous y étoient distinguez par  
„ des caracteres differens, & cha-  
„ cun occupoit la place qui étoit  
„ duë à son mérite. Il y vit aussi  
„ des Chanoines Réguliers, des  
„ Prémontrez & des Religieux de  
„ Cluny. Il vouloit sçavoir s'il ne  
„ se trouveroit point des Religieux  
„ de son Ordre. Le chagrin qu'il  
„ eût de n'en appercevoir aucun,  
„ l'obligea de s'adresser à la Sainte  
„ Vierge, pour lui demander  
„ par quel étrange malheur, il ne  
„ trouvoit point dans le Ciel au-  
„ cun de ses Confreres. La Sainte  
„ Vierge qui le vit dans le trou-  
„ ble & dans la frayeur, [ car le  
„ bon-homme appréhendoit fort  
„ de n'être pas sauvé ] ne voulut  
„ pas le tenir en suspens. Elle lui  
„ dit qu'elle avoit tant d'amitié  
„ pour les Religieux de Cisteaux,  
„ qu'elle vouloit toujours les pro-  
„ teger plus particulièrement que

„ les autres: & levant son manteau  
„ qui étoit d'une étendue prodigieuse, elle lui montra un nombre presqu'infini de Religieux, de Freres Convers, & de Religieuses de son Ordre. Il ne pût retenir sa joye, & alla sur le champ raconter cette merveille à l'Abbé, & aux Religieux de sa maison. Tous en eurent une extrême satisfaction. “ Ils sentoient par là que le bonheur dont ils jouïssent, les suivroit dans la bien-heureuse Eternité.

Personne n'auroit lieu de se formaliser de ce fait, dès qu'il seroit revêtu de témoignages suffisans: il n'y auroit tout au plus que les Religieux Mandians, & quelques autres Ordres, qui pourroient s'inscrire en faux, sur l'omission affectée de ce détail, qui ne laisse entrevoir dans la Gloire Céleste aucun de leurs

Religieux. Mais comme heureusement Messieurs de Cisteaux ne sont pas sévères , on trouveroit sans doute des tempéramens pour les accorder avec tous les autres.

D'autres faits rapportez par d'habiles Ecrivains , toujours cependant en matière Doctrinale , peuvent également servir d'exception aux maximes que j'ai établies sur la certitude de l'histoire. Par là elles assùrent la vérité de ce que nous en avons dit. Car on sçait que toute exception confirme la regle. C'est l'usage en matière de critique. Ce sont des faits que je tire d'un Auteur Espagnol qui a publié un livre assez considérable en faveur du Rosaire.

„ Du temps que Saint Domi-  
„ nique étoit en Italie , dit [ 1 ]

(1) Historia de los insignes Milagros del Santissimo Rosario de la Virgen ; por Padre *Alonso Fernandes* de la Orden de Santo Domingo in 4<sup>o</sup>. en Madrid 1613. pag. 32.

Au- ,, cet Ecrivain , il y avoit un ce-  
 tre ex- ,, lébre Voleur , qui dépouilloit  
 cepti- ,, & tuoit les voyageurs. Le Saint  
 on tou ,, ayant oüi parler de ce brigand,  
 jours ,, désira de le convertir , & fit  
 en ma- ,, même à ce sujet de fréquentes  
 tière ,, prières. Dieu permit que le  
 doctri- ,, Saint-homme le rencontra ; il  
 nale. ,, l'exhorta aussi-tôt à quitter un  
 ,, genre de vie si pernicieux ; mais  
 ,, quelque peine qu'il prit , il ne  
 ,, put y réussir , ni par ses promes-  
 ,, ses , ni par ses menaces , ni mê-  
 ,, me par la crainte des supplices.  
 ,, Saint Dominique voyant qu'il  
 ,, ne pouvoit vaincre son opiniâ-  
 ,, treté , voulut au moins en tirer  
 ,, quelque parti. Il le conjura  
 ,, donc très-tendrement de réci-  
 ,, ter le Rosaire de la Sainte Vier-  
 ,, ge , & lui représenta la facilité  
 ,, qu'il y avoit à donner chaque  
 ,, jour un moment à ce pieux  
 ,, exercice. Le voleur fit atten-  
 ,, tion à ce que le saint exigeoit de

» lui , & promit de le faire tous  
» les jours de sa vie. Il tint exacte-  
» ment sa promesse , sans discon-  
» tinuer cependant ses briganda-  
» ges , & ses assassinats. Au bout  
» de quelque temps il fut atta-  
» qué d'une maladie dont il mou-  
» rut : ses Camarades l'enterre-  
» rent près du grand chemin ,  
« dans un endroit de la monta-  
» gne où il étoit mort. Deux ans  
» s'écoulerent , & Saint Domini-  
» que passa par ce chemin ac-  
» compagné de quelques uns de  
» ses Religieux , & de quelques  
» Séculiers , qui le suivoient dans  
» ses voyages. Etant arrivez près  
» de la sépulture du voleur , on  
» entendit plusieurs voix , qui ré-  
» pétoient continuellement ces  
» paroles ; Pere Dominique , ser-  
» viteur de Dieu , ayez pitié de  
» moi : cependant on ne voyoit  
» personne qui les proferât. Elles  
» devenoient plus distinctes &



» plus intelligibles à mesure qu'on  
» approchoit du lieu de la sépul-  
» ture. Quand on n'en fut éloi-  
» gné que de quelques pas , on  
» apperçût bien d'où venoient ces  
» clameurs , quoi qu'on ne vit  
» personne. On ouvrit donc le  
» tombeau ; & le voleur qui en  
» sortit aussi-tôt , se prosterna  
» aux pieds de Saint Dominique ,  
» & le pria de le confesser. Tous  
» les assistans épouvantés d'une  
» apparition si surprenante , lui  
» demanderent qui l'avoit enter-  
» ré dans ce lieu. Il leur répondit  
» qu'il étoit ce fameux voleur qui  
» avoit fait autre-fois tant de  
» maux , & commis tant de cri-  
» mes : à quoi il ajoûta , qu'après  
» une maladie de quelques jours ,  
» il tomba dans une longue le-  
» targie : ses Compagnons qui  
» le croyoient mort , l'enterre-  
» rent en ce lieu. Mais étant  
» condamné aux peines de l'en-

» fer , la Sainte Vierge avoit in-  
» tercedé pour lui auprès de son  
» fils , de qui elle avoit obtenu ,  
» que quoi qu'il fut enterré , il  
» ne mourroit pas , que son ame  
» resteroit dans son corps , & qu'il  
» souffriroit des tourmens rigou-  
» reux qui lui tiendroient lieu de  
» la pénitence qu'il n'avoit pas  
» faite de ses péchez. En sorte ,  
» continua-t'il , que les deux an-  
» nées que j'ai été dans cette  
» fosse , ont été pour moi un  
» purgatoire très-pénible : & ce  
» bonheur m'est arrivé , pour  
» avoir récité le Rosaire de No-  
» tre-Dame , ainsi que me l'avoit  
» fait promettre le Pere Domi-  
» nique que voicy. Il pria aussi-  
» tôt le Saint d'entendre sa  
» Confession ; à peine fut-elle  
» achevée , à peine eût-il reçu  
» l'absolution de ses fautes , que  
» son ame se sépara de son corps ,  
» & fut jouir de la gloire Céleste

„ dans le séjour des Bienheureux.

Le fait qui suit , rapporté par le même ( 2 ) Auteur , n'est pas moins considérable

„ En 1251 , dit-il un jeune  
„ Gentil-homme de Brabant ,  
„ malgré la vie mondaine qu'il  
„ menoit , ne laissoit pas de réci-  
„ ter tous les jours le Rosaire de  
„ la Sainte Vierge. Il tomba ma-  
„ lade & mourut ; mais à l'instant  
„ il ressuscita , & dit à sa sœur  
„ qui étoit près de lui. Je suis à ce  
„ moment retourné en vie pour  
„ faire venir un Prêtre. Tous les  
„ assistans étonnez , manderent  
„ le Confesseur , auquel ce jeune  
„ homme déclara publiquement  
„ tous ses péchez , & dit qu'il  
„ avoit été conduit au Tribunal  
„ de Jesus-Christ , où les démons  
„ l'accusoient vivement de trois  
„ crimes , pour lesquels ils de-  
„ mandoient que l'on prononçât

(2) Ibidem. page 36.

„ la Sentence de condamnation :  
„ Mais que la Sainte Mere de  
„ Dieu , dont il avoit récité le  
„ Rosaire , pria Jesus-Christ son  
„ fils , de le renvoyer en cette  
„ vie , pour y faire pénitence de  
„ ses crimes. Le premier , dit-il ,  
„ est de n'avoir pas entièrement  
„ payé la Dixme , qui est due  
„ aux Curez ; le second d'avoir  
„ avec mes Compagnons dérobé  
„ le diner de quelques pauvres  
„ Religieux ; & le troisiéme d'a-  
„ voir avec mes chiens de chasse  
„ gâté les bleds de quelques pau-  
„ vres Payfans , Après quoi il as-  
„ signa ce qu'il falloit pour répa-  
„ rer entièrement ce tort , & ren-  
„ dit ensuite son ame à Dieu avec  
„ une grande tranquillité d'es-  
„ prit. “

Ce sont là de ces faits que le  
manque de témoins suffisans doit  
empêcher d'admettre. Il n'y a  
point d'homme sage , il n'y a

point de fidèle éclairé, qui ne s'écrie à leur lecture, que ce sont des fables plus dangereuses pour les mœurs, que tout ce qui a paru jusqu'ici sous le nom de contes. Ils marqueront même, que malgré les bonnes intentions de leurs Historiens, il y a de l'impiété à faire paroître la Sainte Vierge comme protectrice des désordres les plus criminels, & de l'impénitence finale; en quoy je ne puis me dispenser de les approuver.

Mais si l'on s'avise d'attaquer devant le Peuple ces faux miracles, & ces visions extravagantes; à l'instant se souleve contre vous une troupe d'ignorans, qui faute de discernement & de lumieres, vous regardent comme un homme sans religion; parce que vous attaquez une prétenduë merveille, qui n'a été inventée que pour appuyer une pratique de pieté, Le Peuple saisit presque toujours

le faux , & ne distingue pas la vérité du fait historique d'avec la vérité de la Doctrine ou de la pratique de piété, qui est reçûë indépendemment du prétendu Miracle. On a beau dire & protester , que l'on admet tout ce qui peut aider & soutenir la piété des Fidèles , l'ignorance n'est point satisfaite ; Elle prétend à la faveur d'une Doctrine Religieuse faire passer tout ce qui peut y tenir vrai ou faux. Tel est l'égarément d'un Peuple sans instructions, aussi-bien que de ces autres gens qui n'ont en partage qu'un zèle aveugle , appuyé sur une profonde ignorance de la Doctrine de l'Eglise. C'est ce qui n'arrive que trop souvent à la honte de la Religion , que l'on rendroit méprisable par ces fortes de faits apocriphes, si une main Toute-Puissante n'avoit soin en écartant ces traits fabuleux ,

de lui conserver le lustre qui lui est dû , & que l'on trouve marqué d'une manière si sensible dans tout ce que l'Histoire nous rapporte de plus certain sur la Religion.

Ainsi je rentre dans la maxime déjà établie , que l'Histoire & les faits historiques sont nécessaires pour appuyer & soutenir la Religion. Mais pour en tirer quelque avantage, il faut que leur vérité soit constante & bien établie: Elle ne peut-être regardée comme telle , que sur le témoignage clair & précis de plusieurs Historiens dignes de foi. Tout ce qui n'est point conforme à cette Règle , en est une exception ; & ne peut mériter tout au plus qu'un léger degré de vrai-semblance , & non la certitude seule nécessaire en matière, sur-tout dans ce qui interesse la Religion.

Il en sera de même de tous

ces faits miraculeux, & de ces prodiges qui ne sont point appuyez sur des témoignages suffisans. Dans la règle ordinaire, il faut pour ajoûter foy à une vérité historique qu'elle soit, certifiée par des Historiens accreditez, qui ayent assez de lumières pour ne se pas laisser tromper, & assez de bonne foi pour ne nous pas tromper eux-mêmes. Mais dès que ce fait excède le pouvoir de la nature, dès qu'il est merveilleux & miraculeux, il faut pour qu'il fasse toute son impression, que les témoignages en soient encore plus précis, parce qu'il a besoin d'une plus grande autorité, y ayant beaucoup à risquer si l'on y étoit trompé.

C'est ce qui se pratique à Rome dans la Canonisation des SS. Les témoignages uniques & singuliers, ne suffisent pas pour y faire reconnoître un Miracle. On



veut une foule de témoins irréprochables, & la vérité n'en est reconnüe qu'après une information exacte & Juridique, faite selon les règles du Droit, de la raison, & de la Religion. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si un examen miraculeux qui a souffert un fait rigoureux, est reçu & avoué dans toute l'Eglise. Les faits qui n'ont pas été mis à cette épreuve, seroient-ils même rapportez dans les Décrets des Souverains Pontifes, sans une asûrance positive de leur certitude ou de l'examen qu'on en auroit fait, restent toujours dans les degrés inférieurs de la vrai-semblance. ( 3 )

C'est le sentiment de *Melchior Ca-*

[3] In maximo illi errore versantur, qui rerum gestarum memorias, tanquam Ecclesiæ oracula accipiunt, si eas in Epistolis & decretis suis Pontifices aliquando usurparint: non idem est; mihi crede, Historiæ approbatio, & usurpatio. *Melchior Canus de Locis Theologicis. Lib. xi. cap. 3. vers. 14.*

no , Evêque des Canaries , l'un des plus célèbres Theologiens du Concile de Trente , & des plus grandes lumieres de l'Eglise d'Espagne.

L'Histoire n'est pas moins nécessaire pour la Morale , que pour le fond de la Religion : Il s'agit seulement de s'expliquer. Qu'on ne s'imagine pas que l'Historien qui veut inspirer des mœurs , soit obligé de faire un traité Dogmatique de morale , ou de donner comme *Strada* , des maximes assommantes & ennuyeuses , qui font un corps étranger à l'Histoire où elles sont cousuës. Donner des mœurs en matières historique , c'est peindre la vertu & le vice , l'honnête-homme & le scelerat , avec les couleurs qui leurs conviennent , c'est par un mot seul qui paroît ( 4 ) souvent essen-

L'His-  
toire  
néces-  
saire  
pour  
la mo-  
rale.

[ 4 ] Curandum est ne sententiæ eminent extra corpus orationis expressæ , sed in texto vestibus colore eniteant. *Petrus in satyrice*

riel au fait , donner lieu à son Lecteur , de faire sur soi des retours utiles & interressans : c'est l'engager en le conduisant dans les secrets sentiers de l'Histoire , à devenir homme de bien sans qu'il s'apperçoive qu'on a dessein de le faire. C'est le porter à vaincre ses désirs , en lui faisant connoître la haute estime qu'ont acquis ceux qui se sont surmontez eux-mêmes , & le mépris où sont tombées ces ames basses , aveuglement livrées à leurs folles passions.

Inspirer des mœurs dans l'Histoire, c'est représenter *Denis* , chassé de la Sicile qu'il avoit tyrannisée par ses débauches , ses rapines & ses meurtres , pour aller faire dans Athenes , dont il étoit le jouët , la vile fonction de Maître d'école; c'est montrer *Neron* , souillé de toutes sortes de crimes , qui se voit contraint de mettre le com-

ble à ses forfaits , en portant sur soi cette main meurtrière qu'il avoit fait sentir à tout ce qu'il connoissoit de gens d'honneur à Rome & dans l'Empire : c'est faire voir *Loüis XI.* Roy de France , rongé par les mêmes inquiétudes dont il vouloit traverser le Gouvernement de ses voisins : c'est le voir pris aux mêmes pièges qu'il tend pour surprendre les autres.

Enfin , si l'on me permet de continuer le Tableau par des traits opposés à ceux que je viens de rapporter , je dirai que donner des mœurs dans l'Histoire ; c'est représenter *Auguste* , qui malgré les embarras du gouvernement , au milieu du tumulte des affaires du plus grand Empire que l'on ait vû , sçait se procurer dans son Palais une sage retraite , où il s'occupe à lire les Histoires ( 5 ) de l'une & de l'autre Langue , pour

[5]. *Suetonius* in *Octavio*. cap. 89.

y puiser des maximes de douceur, de clemence & de générosité, aussi utiles pour sa propre instruction, que pour conduire sagement les autres: C'est montrer, *Loüis IX.* toujours vertueux, & cependant toujours Roy: c'est faire voir *Loüis XII.* époux attentif, ami fidèle, Pere d'un Peuple, qu'il regarde comme sa propre famille, toujours également grand, soit au dedans, soit au dehors: c'est représenter *Loüis XIV.* qui par des vertus qui paroissoient inspirées, sçait se faire tendrement aimer dans l'interieur de sa Famille, respecter par ses Peuples, craindre & redouter par tout l'Univers, & qui meurt, enfin, l'admiration de tous les ennemis, qu'il avoit fait trembler pendant le cours du regne le plus long & le plus glorieux que la France ait connu. C'est montrer ce Grand Roy ennemi des vices qui deshonnorent  
l'humanité,

le mensonge & l'ivrognerie : c'est le faire voir tranquile & résigné aux ordres de la Providence au milieu des afflictions les plus sensibles à l'humanité ; lorsque la mort lui enleva dans son fils & ses petits fils, ce qu'il y avoit de plus précieux & de plus consolant pour lui en ce monde. C'est enfin faire sentir cette équité naturelle qui lui fait rejeter avec indignation les offres qui lui furent faites d'aller bombarder Lisbonne, & rompre les Dignes de la Hollande, parce que les Etats Generaux pressoient vivement une guerre où la gloire de ce Prince n'étoit pas moins interessée que celle de Philippe V. son petit fils ; & parce que le feu Roi de Portugal, s'étoit vû contraint par des conjonctures inevitables, d'embrasser le parti des Ennemis de la France. Inspirer des mœurs dans l'Histoire, c'est

représenter une Providence particulière attachée à soutenir , à retirer même du péril , & du précipice le sage Empereur *Leopold* , pour récompenser l'éminence de ses vertus , dignes de l'éternité.

Il y a long tems que d'excellens hommes ont témoigné que tel étoit l'avantage de l'Histoire.

„ C'est par l'Histoire , dit le  
 „ Pere [ 1 ] Mabillon , qu'on ap-  
 „ prend non-seulement la mora-  
 „ le par les exemples , mais aussi  
 „ les dogmes de notre Religion :  
 „ C'est par ce moyen qu'on ap-  
 „ prend à former la prudence  
 „ par la considération des événe-  
 „ mens passez ; c'est-là qu'on voit,  
 „ comme dans un miroir , l'in-  
 „ constance des choses humai-  
 „ nes. Il y auroit néanmoins une  
 „ apparence raisonnable d'en  
 „ douter , continuë ce sçavant

( 1 ) Dom *Jean Mabillon*. *Traité des Etudes Monastiques*. Partie 2. chap. 8.

„ Religieux, parce que les diffé-  
„ rentes actions qui se trouvent  
„ dans l'Histoire, ne sont pas  
„ toujours conformes à la droite  
„ raison ; cependant on doit la  
„ regarder même en cela comme  
„ la règle de notre conduite, &  
„ c'est sur les défauts qu'il faut  
„ s'arrêter dans l'Histoire; autre-  
„ ment, comme le nombre des  
„ actions vertueuses est fort pe-  
„ tit, on feroit bien du chemin  
„ sans se reposer : en un mot étu-  
„ dier l'Histoire, c'est appren-  
„ dre à se connoître soi-même  
„ dans les autres, c'est trouver  
„ dans les Saints, & dans les per-  
„ sonnes vertueuses de quoi s'é-  
„ difier, & dans les méchants &  
„ les vicieux, ce que l'on doit  
„ éviter, & comme il faut se com-  
„ porter dans les événemens a-  
„ vantageux ; enfin il n'y a rien  
„ de plus utile aux hommes que  
„ de leur montrer dans l'Histoire



„ comme dans un miroir, l'image  
 „ de leurs fautes.

C'est en quoi le Pere Mabillon  
 avoit suivi le sçavant Evêque de  
 Meaux, cette incomparable lu-  
 mière de l'Eglise de France. „ Il  
 „ n'y a pas de meilleur moyen  
 „ que l'Histoire, dit ce grand ( 2 )  
 „ homme, pour découvrir ce que  
 „ peuvent les passions & les inter-  
 „ rêts, les tems & les conjonctu-  
 „ res, les bons & les mauvais con-  
 „ seils.

Le  
 Ro-  
 man  
 cor-  
 rompt  
 la mo-  
 rale.

C'est donc à tort que l'Auteur  
 de l'*Usage des Romans*, prétend que  
 l'Histoire donne de terribles af-  
 fairs aux bonnes mœurs. A-t'on  
 vû un Historien louer le tyran &  
 l'usurpateur, blâmer les Grands  
 Rois, approuver les désordres &  
 les déreglemens des Princes? Re-  
 marque-t'on que par des maxi-  
 mes pernicieuses ou par des re-

( 2 ) M. Bossuet. Discours sur l'Histoire  
 universelle, pag. 1.

tours affectés, ils cherchent à dénigrer la vertu & à faire triompher le vice?

C'est néanmoins ce que pratique le Roman, dont la morale est fautive, contraire à la Religion, & même à la Philosophie; je parle d'une Philosophie purement humaine. On n'est pas étonné de lire dans *la Fontaine*, tout ce qui peut favoriser la passion, & dégouter de la vertu, lorsqu'il dit:

Chez les amis, tout s'excuse, tout passe, [1]

Chez les Amans, tout p'aît, tout est parfait,

Chez les Epoux, tout ennuye, & tout lasse.

Mais peut-on voir, sans indignation, la sainteté de l'amour conjugale avilie par une personne du sexe, telle que Madame de *Ville-dieu*. (2) *Bonne raison*, dit-

[1] *La Fontaine* dans *Belphegor*.

(2) Madame de *Ville-dieu*. *Amours*

elle , *comme si les maris étoient faits pour être aimez ? Je lui demanderois volontiers , pourquoi donc font-ils faits ; est-ce pour être haïs ? Que les larmes & les [3] regrets durent peu , dit-elle encore , quand on n'a qu'un mary à pleurer , & qu'un amant console aisément d'une telle perte. Ne pousse-t'elle pas cette corruption beaucoup plus loin , lorsqu'elle marque que ce n'est pas un crime [4] à une Femme d'aimer un Roy ; on n'en est que plus estimée des hommes , & je crois même qu'on n'en est gueres plus coupable devant Dieu. Les Rois lui sont si chers , que je pense qu'il reçoit bien tout ce qui lui vient de leur part ; mais nous autres personnes du commun , nous ne devons pas esperer de jouir du privilege des Grands.*

Ainsi on ne doit pas s'étonner de voir qu'elle se glorifie elle-même de ses propres foiblesses par ces paroles.

des grands-hommes, tome 5. De ses œuvres , pag. 308.

[3] Au même Tome 5. pag. 371.

[4] Mad. de Ville-dieu. Annales ga-

Je ne me défens point d'avoir dans  
mes beaux jours ,

Pénétré le secret des plus tendres  
amours ,

De sçavoir qu'il n'est point de si  
sacré mystere ;

Dont je ne fois l'exemple ; ou l'é-  
claircissement :

Et si j'en croy plus d'un serment ;

Quand je sçus aimer , je sçus plai-  
re :

Et ne fus pas amante sans amant. [5]

C'est donc avec raison qu'un  
homme du monde , mais rempli  
de probité & d'honneur , a dit ;  
que ces sortes de Livres ne sont  
propres qu'à faire abuser des a-  
mours licites , & à pratiquer les  
illicites. [6]

Se trouve - t'il de semblables

lantes tom. 9. De ses œuvres , pag. 361.

[5] Mad me de *Ville-dieu* , tom. 2.  
pag. 122.

[6] Discours politiques & militaires  
du lieu de *la Nouë* Discours 6.

écarts dans les Historiens ? & ne pouvons-nous pas dire que le vraisemblable qui se rencontre dans les Romains , est uniquement destiné à la volupté ? La passion n'y est exposée que pour séduire le cœur , au lieu que la vérité historique est entièrement occupée de l'utilité publique & particulière : N'est-on pas confirmé dans la juste obéissance que l'on doit au Souverain , lorsqu'on voit après la mort fatale de Henry I V. les Ducs de Mayenne & de Guise autrefois si inquiets, qu'ils ne pouvoient se résoudre à reconnoître pour Maître le véritable successeur de la Couronne , devenir cependant sages , moderez & soumis à un Roi mineur , qui ne commence à régner que par le plus triste accident qui soit arrivé à ce Royaume , où les esprits mêmes n'étoient pas encore bien affermis dans la Paix , & la tranquillité.

J'explique donc en deux mots la différence de l'Histoire & du Roman par rapport aux mœurs. La passion se nourrit, s'entretient, & se satisfait dans le Roman, & la vertu se soutient, se fortifie, & se perfectionne par l'Histoire. C'est ce qu'il y a de plus grand, & de plus consolant pour le cœur.

L'Histoire n'est point une morale purement spéculative, sèche, & sans une juste application, telle qu'on l'enseigne dans les Ecoles : c'est une morale d'usage & de pratique ; au lieu que le Roman en est la corruption. Il est difficile d'apprendre la morale par les règles ; il est aisé de la connoître, & de s'y rendre habile par l'Histoire.

Carac.  
tere de  
la Mo-  
rale de  
l'His-  
toire.

*Longum iter est per precepta, breve & efficax per exempla. (7)*

Il y a plus, on peut avoir des

L'Hi-  
stoire  
donne

(7) Seneca Epist. 6.

lieu de mœurs sans élévation ; mais pour  
 prendre de peu qu'on ait de génie , on prend  
 grands outre les mœurs , des sentimens  
 senti- dans l'Histoire , qu'on ne sçauroit  
 mens. prendre dans l'étude d'aucune  
 autre science. Que l'on définisse  
 le courage & la générosité dans un  
 Traité de morale , ou dans un  
 Discours dogmatique , que l'on  
 prouve même combien ces vertus  
 sont nécessaires , on n'en devien-  
 dra ni plus courageux , ni plus  
 généreux. Au lieu que quand un  
 Prince de la Maison de Lorraine  
 lira les actions héroïque du Grand  
 Duc de Guise sous Henry II. ou  
 du Comte d'Harcourt sous nos  
 deux derniers Rois , il doit natu-  
 rellement se dire à lui-même ;  
 mais ne suis-je pas du sang de ces  
 grands hommes , l'honneur de  
 leur tems & de ma Maison ; pour-  
 quoi donc ne les imiterai-je pas  
 dans ce qu'ils ont fait de grand ?  
 Quand un Seigneur de la Maison

de Montmorency verra le Con-  
nétable qui meurt à la Bataille de  
Saint Denis avec une noble & gé-  
nereuse tranquillité , seule digne  
des grandes ames , pourra-t'il se  
dispenser de souhaiter une mort  
aussi glorieuse , pourvû qu'elle ait  
été précédée par des actions aussi  
héroïques ?

N'est-ce pas même ce qui fit  
prononcer à S. Augustin [ 1 ] cet-  
te belle parole , lorsqu'il eut écou-  
té la vie de S. Antoine ? *Sera-il dit  
que des ignorans & des imbecilles gagne-  
ront le Royaume des Cieux , & que nous  
autres avec nos lumieres & nos connoissan-  
ces , resterons dans la fange & dans la  
boue ?*

Je sçais néanmoins que l'His-  
toire ne fait ni les grands cœurs ,  
ni les grands hommes ; mais elle  
aide & fortifie les principes de la  
nature : elle apprend à ceux qui  
ont naturellement de la grandeur ,

[ 1 ] S. August. Lib. 8. Confess. c. 7.



ce qu'ils doivent faire , pour être véritablement grands. Elle détermine les tems , les actions & les circonstances ; car il n'y a pas moins de danger d'être grand & courageux hors de propos , que d'être lâche quand il faut témoigner de la valeur.

L'Histoire nous apprend à nous connoître.

L'Histoire renferme encore un avantage plus étendu par rapport au reste de l'humanité. Si l'on apprend par l'Histoire à connoître la grandeur de l'homme , on apprend encore mieux à se convaincre du peu que l'on vaut , & combien nous sommes peu de chose. Que l'on rappelle à sa mémoire tout ce qu'il y a eu de grands Rois, & ce qui a paru d'Hommes illustres dans les différentes Monarchies , dont ils ont été le soutien & l'ornement : trouve-t'on que le monde ait manqué , parce que ces Arcboutans de l'Univers ont été renversez. Josué, Samson &

David, ont-ils entraînez avec eux la chute du peuple d'Israël? L'Empire des Perses s'est-il anéanti à la mort de Cyrus son Fondateur? Philippe Auguste a-t'il emporté avec lui tout le bonheur de la France, & Philippe II. celui de l'Espagne? Et pour venir à des objets du second ordre: du Guesclin, Clifton, & Gaston de Foix ont disparu, sans que le Royaume dont ils étoient l'ornement, ait été perdu ou affoibli. Richelieu Grand Ministre, & Turenne Général incomparable, n'ont point entraînez avec eux la chute de cette Monarchie. Preuve certaine que cet Univers, & que ces Royaumes n'ont pas été faits pour eux; mais qu'eux-mêmes n'y ont été placez, que pour contribuer en leur manière à l'ordre de l'Univers.

Que devons nous donc penser de nous autres particuliers, qui

noustrouvons dans un ordre très-inferieur , & qui ne faisons aucune figure dans le monde , qui ne contribuons en rien à sa grandeur , qui souvent même ne sommes pas connus hors de notre famille , ou d'un petit cercle d'amis ? Si la mort de tout ce qu'il y a de grand & d'illustre n'apporte aucun préjudice à l'économie de l'Univers , il faut avoüer que tout ce qu'il y a de considérable est bien peu de chose , & que nous autres sommes encore beaucoup moins. Il n'y a qu'une main invisible qui règle , qui arrange & qui détermine tout ce qui se passe à nos yeux. Il n'y a que cette main par conséquent qui soit grande : parce qu'elle seule distribuë les véritables grandeurs. Ce sont là les sages & utiles réflexions , où la lecture de l'Histoire nous doit porter.

Mais trouve-t'on ces avantages dans le Roman ; loin d'y appren-

dre des véritez si sensibles , on se persuade qu'on est grand , qu'on est des objets bien importans , que tout ce qui se passe dans le monde n'est fait que pour nous , & que tout tend ou doit tendre à satisfaire notre passion.

---

## ARTICLE V.

*L'Histoire nécessaire pour la Politique , le Droit public , & le Droit des Gens.*

**J**E serai beaucoup moins diffus sur cet Article que sur le précédent ; parce que les maximes que j'y traite ont été suffisamment éclaircies par d'habiles Ecrivains. Il n'est personne qui ne sçache que la *prudence* se forme plus par l'expérience que par les préceptes. Tous les hommes , ceux mêmes qui sont le plus livrez aux affaires, ne peuvent par eux-mêmes avoir qu'une expérience commune ,

qui n'est pas capable de suffire à tout. Ils sont donc obligez de profiter de l'expérience des autres hommes : ce qu'ils ne sçauroient faire que par l'Histoire.

Par là ils découvrent la conduite qu'ils doivent tenir dans le monde. Ils appuyent par les exemples, les règles que la saine morale leur a prescrites : ils peuvent même y apporter les exceptions convenables. Ceci ne regarde à la vérité que la prudence particulière & personnelle.

Histoire  
né-  
cessai-  
re pour  
la Poli-  
tique.

Mais l'Histoire a bien d'autres avantages dès qu'il s'agit de se former dans cette prudence générale & publique que l'on appelle *Politique*. On sçait » qu'elle consiste » dans l'art de conduire les hommes & les affaires publiques » avec sagesse & dextérité dans » les différentes parties du gouvernement civil. » C'est l'idée que l'on doit avoir de la véritable

politique. L'Histoire la guide & la conduit comme par la main : elle lui montre non seulement les causes des grands événemens , elle fait même appercevoir ce qui retarde ou ce qui fait avancer leur succès. Et quoique les conjonctures des affaires ne soient pas toujours les mêmes : ou si elles sont les mêmes pour le fond (\*) elles se différentient par des accidens inopinez , ou si l'on veut par les différens caractères des hommes. Ainsi l'on peut prendre des moïens convenables pour ne pas tomber dans les inconvéniens qu'il faut éviter. Alors l'Histoire tient lieu de précepte : c'est une règle vivante pour la politique. Tel est le sentiment des personnes les plus habiles , qui prescrivent pour lec-

(\*) *In Historia res non mutantur , personæ mutantur. Manet eadem natura hominum , & si fit in dies deterior , redeunt singula negocia , similes causæ , & occasiones. similes hominum errores.*  
*Christophor. Pazelius oratione de Historia.*

ture principale en politique celle de l'Histoire , non pas à la vérité de ces Histoires léches & décharnées , où l'on trouve à peine la substance nécessaire pour nourrir l'esprit , mais de celles qui expliquent les motifs secrets des grands [ 1 ] événemens qui font voir avec quelles précautions il a fallu se conduire pour y réüssir , aussi bien que les fautes , & les imprudences qui les ont fait manquer. Il est vrai qu'il est peu d'histoires de ce caractère : mais c'est un bien pour les personnes qui ont besoin de ces lectures. Elles sont dispensées de lire beaucoup

[1] Interim verò Politicorum studiis non alias leges præscribam , nisi ut intervolvendum cujuscumque gentis ac regionis historicos, illis præfertim immorentur & adsuescant , qui non tantum rerum eventus aut acta principium , bellaque hic & alibi gesta ; sed omnium latentes causas subindicant , consilia explicant , judiciumque de singulis brevi , & argutâ sententiâ proferunt, quod velut anima censetur totius susceptæ narrationis. *Gabriel Naudæus in Bibliographiâ Politica cap. 24.*

moins, mais en même tems elles sont obligées de méditer avec plus de soin & d'attention.

Le *Droit public*, qui est une des plus nobles parties de la politique, ne se connoît parfaitement que par [ 2 ] l'Histoire. On sçait que » ce » Droit contient les Loix qui re- » gardent l'ordre, le gouverne- » ment & la sûreté de chaque Mo- » narchie, Etat ou République » en particulier. » Mais souvent ces Loix ne sont pas écrites, ou elles sont peu connues, ou enfin elles ne le sont que par l'usage.

Histoi-  
re né-  
cessai-  
re pour  
le droit  
public.

C'est par l'Histoire que l'on connoît que peu de tems après la chute de la Maison de Charlemagne, c'est-à-dire depuis le XI. siècle, la Couronne Imperiale est devenuë élective. [ 3 ] L'on sçait par la mê-

[ 2 ] Ergo etiam Politica & Historia sunt principia Juris publici communia. *Gabriel Schweder. Institut. Juris pub. partis generalis cap. 1. n. 14. Editâ Tubingæ 1707.*

[ 3 ] Hoc etiam ibi ( in Conventu For-



me voie, que sous Louïs de Bavière, l'un des plus grands Princes de son siècle, le Défenseur & le Restaurateur de la liberté Germanique, on fit un Decret (4) qui portè qu'à l'avenir on n'élèvera plus à la dignité Impériale aucun Prince de la Maison d'Autriche: Decret même renouvelé par l'Empereur Charles IV. l'an 1362. & qui fut exactement observé jusques en 1438. qu'Albert II. de la Maison d'Autriche fut élu Empereur. Que depuis ce tems-là, cette Auguste Maison a possédé l'Empire

cheimenfi anno 1077. ) consensu communi comprobatum ut regia potestas nulli per hæreditatem ( sicut antè fuit consuetudo ) cederet, sed filius Regis, etiam si valdè dignus, per electionem spontaneam, non per successionis lineam Rex proveniret: Si vero non esset dignus, vel si nollet eum populus, quem Regem facere vellet, habere in potestate. *Bruno de Bello Saxonico Tomo I. scriptorum Germ. Marq. Freheri & Goldast. Tom. I. constit. Imper. p. 238.*

(4) Manifeste de Bavière page 105.

sans interruption jusques à mettre tout en œuvre pour le rendre héréditaire. L'Histoire ne nous fait-elle pas connoître le changement que [5] l'Empereur Maximilien I. vouloit apporter au droit public de l'Empire, jusques à offrir même au Roi de France Charles VIII. de lui céder tous les droits qu'il avoit en Italie, pourvû que Charles lui donna de grandes sommes d'argent, & des forces suffisantes pour subjuguier les Princes d'Allemagne. Mais ce projet étant venu à leur connoissance, ils s'y opposèrent avec succès; & obligèrent l'Empereur à reconnoître, par un acte publié l'an 1495. que *les Etats del' Empire ne dépendant point de l'autorité absolüe des Empereurs, ils jöüissent également des Droits de Souveraineté, & partagent la Majesté avec lui.*

Et s'il faut parler du Droit pu-

(5) Manifeste de Bavière pag. 112.  
113.

placé du Royaume de France : n'est-ce point par le témoignage des Historiens , soit François , soit Etrangers , que nous remarquons la constance avec laquelle on a régulièrement observé cette Loi , de n'admettre à la Couronne que les seuls mâles , non par droit héréditaire , comme s'il étoit question d'un Domaine patrimonial , mais par un droit successif , établi par toute la nation. Droit même , pour parler avec un de nos Ecrivains , (1) qui est plutôt établi pour le

[1] Etre la Loy Gallique au bien du peuple , & non pas des Rois ; cela est pour tout certain , à qui considère combien elle est au Roi dommageable , quand elle détruit la moitié de leur postérité : car il est pour tout certain que si elle n'eût été de la seule partie du peuple , elle n'eût jamais contraint les Princes à se faire un tel tort , que de perdre , quant aux droits de la Couronne , la moitié de leur Sang . . . . Le peuple Gallique , quand il appella les Princes Francs pour régner sur la Terre Gallique , étoit beaucoup plus fort & puissant , sans comparaison

bien & la tranquillité des peuples, que pour l'avantage des Souverains : puisque par là ces derniers voyent détruire dans les femelles, qui sont excluës de la couronne, la moitié de leur sang & de leur postérité, en quoi ils sont traitez moins favorablement que leurs sujets : au lieu que le peuple en tire tout l'avantage, puisqu'au moyen de cette Loy, il n'est point exposé à se voir gouverné par des étrangers, comme il n'arrive que trop souvent à ceux qui ne suivent pas la même disposition.

Enfin les maximes du droit des Gens si nécessaires, si essentielles

Histoire  
nécessaire

que n'eût scû être ledit Pharamond avec toute la compagnie de Francs ou Allemands qui étoient avec lui : car étant naturellement un chacun pere obligé de rendre la condition de ses enfans la meilleure qu'il peut, s'il eût pû, il n'y a doute qu'il n'eût rompu une Loi à lui & à sa postérité si dommageable. *Guillaume Postel*, de la Loi Salique chap, 10. in 16. Paris 1552.

pour  
le  
droit  
des  
Gens.

en elles-mêmes, font-elles con-  
nuës par d'autres voies que par  
l'Histoire ? Ce droit dont les prin-  
cipes sont gravés dans le cœur de  
tous les Peuples, » renferme les  
» Loix expressees & tacites, dont  
» toutes les Nations policées sont  
» convenuës pour leur mutuelle  
» sûreté, ou leur réciproque liai-  
» son ou correspondance. » Ces  
Loix n'étant pas ordinairement  
établies par des actes publics, mais  
seulement certifiées par des faits  
notoires, il n'y a que l'Histoire qui  
puisse nous en instruire.

Que conclure, quand on voit  
David qui fait mourir le meurtrier  
de Saül, son ennemi ? Alexandre  
qui poursuit lui-même les Assas-  
sins de Darius ; Vitellius ceux de  
Galba : L'Empereur Sévère, ceux  
de Pertinax ? Et ce qui frappe en-  
core plus, de lire que Bajazet I I.  
Empereur [ 2 ] des Turcs, envoïe

( 2 ) *Paulus Jovius.*

au supplice Bernard Bandini , pour avoir massacré Julien de Medicis ; quoique le meurtrier , pour se soustraire à l'indignation publique , eût abandonné sa patrie & l'Europe même , cherchant une retraite assurée jusques dans le fond de l'Asie ?

N'est-ce pas nous faire entendre que le sang des Souverains & des Princes , même ennemis , dans quelques veines qu'il coule , est toujours respectable ? N'est-ce pas nous dire que de semblables forfaits intéressent toutes les Têtes Couronnées , dont il seroit également [ 3 ] honteux & pernicieux de ne pas tirer vengeance ; en quoi l'honnêteté publique s'accorde avec la justice immuable de toutes

( 3 ) Exempli, communemque omnium Regum esse causam, quum negligere illi indecorum esse & periculosum, quippe cum in altero justitiæ ejus, in altero etiam utilitatis causa versetur. *Darius apud Quintum Curtium.*

les Nations. Un exemple sensible de cette conduite, seule approuvée, seule équitable, s'est passé sous nos yeux, & d'autres que moi en font informés. Le brave & vertueux Maréchal de BOUFFLERS ayant appris pendant le Siège de l'Isle, en 1708, qu'un de ses Partisans avoit dit que le Prince Eugene de Savoye, passoit tous les jours à la portée de son fusil, & qu'il pouvoit aisément le tuer; il le fit paroître devant lui, pour lui marquer qu'il lui feroit sa fortune, s'il pouvoit lui amener ce Prince prisonnier: Mais que s'il s'avisoit d'attenter à sa vie, il lui déclaroit qu'il n'y auroit, pour un aussi grand crime, aucune grace à espérer pour lui, & que s'il soupçonnoit même qu'il en eût eu la pensée, il le feroit dès à présent enfermer dans une étroite prison, pour le reste de ses jours.

Si la personne d'un Prince en-

nemi est sacrée pour tous les hommes, que doit-on penser du Souverain qui est le Chef, l'ame, & le Protecteur de l'Etat, qui est le Défenseur de ses Sujets & de la Patrie? Est-il permis de le regarder avec d'autres yeux que nous regardons nos Peres? On devient criminel, je ne dis pas seulement quand on l'attaque en sa personne, mais même dès qu'on se livre contre lui à des médilances, à des reproches, [ 4 ] ou à des paroles outrageantes. C'est la Loi même que le S. Esprit a dictée: *Ne médites point du Roi; n'en pensez point mal.* Ce que je dis des Rois, se doit étendre à tous les Chefs des gouvernemens monarchiques, mixtes ou républicains.

[ 4 ] In cogitatione tua Regi ne detrahas. Eccl. 10. 20. *Ce qui a été suivi par Arnobe. Majestatis sunt apud vos Rei qui de vestris secus obmurmuraverint aliquid Regibus. Arnobius, adversus Gentes. lib. 4. circa finem. Ainsi c'étoit aussi la Loi des Nations.*



L'Histoire nous montre même que cette maxime du droit des Gens s'étend beaucoup plus loin ; puisqu'elle n'exempte pas du crime de Léze - Majesté, ceux qui sans y consentir, n'ont eu qu'une simple connoissance des attentats formés contre le Prince, ou la Patrie. N'est-ce pas ce qui fit condamner à une prison perpétuelle Julien Girolami, parce qu'il n'avoit pas révéélé en 1559 la conspiration de Pucci & de Cavalcanti contre le Duc de Florence, Cosme de Medicis, quoiqu'il l'eût toujours désaprouvée, *Julianus Hieronymianus quod conjurationem non revelasset (quamvis rem adversaretur) in arce (3) Volaterranâ vitæ quod supererat peragere jussus.* C'est ce que dit M. de Thou.

N'est-ce pas ce qui fait dire au même Historien, qu'un Officier

[ 5 ] *Thuanus*, lib. 23. hist. num. 99. ad annum 1559.

des Troupes de Henry IV. étoit coupable du crime de Leze-Majesté, pour n'avoir pas découvert la conspiration que le Chartreux Pierre de Laval avoit tramée (6) contre ce Prince? N'est-ce pas ce qui obligea encore le Pere Jean Garnet, Jesuite, à confesser lui-même au Roy Jacques d'Angleterre, qu'il étoit coupable pour n'avoir pas révélé la conspiration des poudres, qui lui avoit été communiquée : *In reticendo erga Regem peccasse, & dolere sibi, veniamque à Regia majestate suppliciter exposcere.* C'est encore M. de Thou qui parle. (7.)

C'est à dessein que je m'attache à rapporter tous ces traits tirés de Monsieur de Thou, l'un de nos

[ 6 ] *Thuanus*, lib. 118. hist. n. 90 ad annum 1597. Nihil ea de re Regi revelavit quod crimen perduellionis evitaturus necesse erat.

[ 7 ] *Thuanus*, lib. 135. hist. num. 53. ad annum 1606.

plus célèbres Ecrivains, & qui joignoit aux lumieres historiques une profonde connoissance de toute la Jurisprudence. L'on voit par ces témoignages également historiques & domestiques, que M. de Thou, son fils, étoit coupable de n'avoir pas découvert la conspiration que M. de Saint - Mars lui avoit confiée, pour laquelle il étoit punissable, non seulement par les maximes incontestables du droit des Gens, mais encore par l'Edit du Roi Louis XI. du 22 Décembre 1447, qui porte, » que » toutes personnes qui sçauront, » ou auront connoissance de quel- » ques traitez, conspirations, ma- » chinations, ou entreprises qui » se feront à l'encontre des Rois & » Reines de France, ou de leurs » Enfans, & leur Etat & sûreté, & » de la chose publique du Royau- » me, soient tenus & réputés cri- » mineux de Leze - Majesté, &

» punis de semblable peine &  
» pareille punition que doivent  
» être les principaux Auteurs,  
» Conspirateurs, Fauteurs & Con-  
» ducteurs desdits crimes, sans ex-  
» ceptions, ni réservations de per-  
» sonne quelconque, de quelque  
» état, qualité, condition, digni-  
» té, Noblesse, Seigneurie, préé-  
» minence, ou prérogative que ce  
» soit, ou puisse être, en quelque  
» maniere que ce soit, s'ils ne se  
» revelent au Roi ou aux princi-  
» paux Juges & Officiers des païs  
» où ils seront, le plutôt que pos-  
» sible leur fera, après qu'ils en  
» auront eu connoissance: Auquel  
» cas, & quand ainsi le réveleront,  
» ou enverront réveler, ils ne  
» seront en aucun danger de pu-  
» nition desdits crimes; mais se-  
» ront dignes de rémunération.»

Loi si certaine, que les plus célè-  
bres Jurisconsultes n'ont pû s'em-

pêcher d'en reconnoître ( 8 ) la justice. C'est donc à tort que M. DUPUY a prétendu justifier dans son Apologie manuscrite, la conduite de M. de Thou, & attaquer l'Édit de Louis XI. Il accorde trop à l'amitié, & point assez à la sûreté de l'Etat. C'est à tort que GUY PATIN, & quelques autres fron-

( 8 ) Qui nudam factionis notitiam habent, citra participatæ factionis crimen [ de quo alæ sunt leges ] certè in proprio perduellionis crimine capitali, & hunc consciùm pœna puniri frequentior schola rectè sciscit. *Jac. Gothofredus ad legem quisquis, Cod. ad legem Juliam, Majest. Et Prosper Farinacius, celebre Jurisconsulte, Italien, dit aussi: Quod ex sola scientia in crimine Læsæ - Majestatis quis tenetur, & punitur; & propterea sciens tractatum, conpirationem seu rebellionem contra suum Principem & Rempublicam & non revelans, illius criminis reus est . . . . ut sicut principalis delinquens & conspirans contra suum Principem, pœnâ mortis puniendus est, ita etiam eâdem pœnâ puniendus sit non revelans talem conpirationem. Farinacius, tom. 1. operum quest. § 1. n. 69. & 72.*

deurs ont voulu dire que M. de Thou n'avoit été condamné qu'en haine de Jacques - Auguste de Thou, son Pere, qui avoit marqué dans son Histoire, des choses peu avantageuses à la mémoire d'Antoine de Richelieu, Grand Pré-vôt de France, Pere du Cardinal.

On ne sçauroit disconvenir cependant qu'il ne soit triste à un homme d'honneur de se voir dépositaire d'un semblable secret. Alors il a lieu de se dire ouvent avec Philotas dans Quinte-Cur-se; „ Que devons nous faire dans „ ces tristes conjonctures, si nous „ devenons méprisables en reve- „ lant le secret de nôtre amy ou „ si nous devenons suspects en „ gardant le silence? *si & cum in- dicamus involsi, & cum tacemus [9] sus- pecti sumus, quid facere nos oportet?* Une seule réponse décide la ques- tion; on doit faire son devoir

(9.) Quintus Curtius. lib. 6.

puisque les Theologiens même les plus exacts, obligent le Confesseur à découvrir la nature du crime; mais non pas le Criminel - tant on est persuadé que le salut du Prince & la seureté de l'Etat, sont la première Loi du gouvernement; c'est ce que le Cardinal *Bellarmin* [ 1 ] a marqué à Rome, *Suarez* en Espagne, *Gobat* en Allemagne, & le Pere. *Alexandre* en France.

Ce que je dis des Princes & des Chefs du gouvernement, s'étend jusques aux Ministres, on sçait qu'ils font partie de la Souveraineté; c'est un même [ 2 ] corps

( 1 ) *Bellarminus* Apologia adversus Regem Angliæ. *Suarez* in defensione Fidei Catholicæ dub. 6. cap. 3. num. 11. *Gobat* Theologiæ moralis tom. 1. Tractatu 7. Casu 2, num. 895. *Natalis Alexander* Theologiæ, lib. 2 cap. 5. Regula 48. où l'on trouve cette décision. *Potest etiam & DEBET sacerdos monere Principem, vel eos qui Reipublicæ præfunt, de periculo imminente, speciemque criminis attenti revelare, modo*

avec le Souverain , dont ils font la langue , les yeux & l'oreille , & qu'attaquer le Ministre , c'est attaquer le Roy même.

L'Homme inquiet & turbulent ne connoît pas d'autre supercherie; il n'outrage Richelieu, Mazarin & Colbert, que parce qu'il n'ose outrager de front le Souverain legitime. Un ancien Apo-

reum ex cujus tantum confessione illud novit, nominatim & in individuo non indicet, non prodat, non revelet.

(2) Quæro, num aliquis offendens Conciliarium Principis incurrat crimen Lesæ Majestatis? Resp. indistinctè, teneo quod committatur crimen Lesæ Majestatis, nam Consilarii sunt pars corporis ipsius Principis, & ideo illos offendens, indistinctè censendus est Principem offendere: semper tamen intelligo de Consiliariis residentibus apud personam Principis in supremo consistorio, & non aliter. *Julius Clarus practica criminalis, lib. 5. Lesæ Majestatis. C'est aussi le sentiment de Farinacius celebre Criminologiste d'Italie, qui détaille beaucoup plus ce principe dans son traité de Crimine Lesæ Majestatis. Conformément à la Loy Julia Majest.*



logiste de la Religion Chrétienne a donc eu raison de placer immédiatement après le crime commis contre le Prince, l'insulte qui seroit faite à son Ministre ou aux Magistrats publics. *Majestatis sunt apud vos rei, qui de vestris secus obmurmuraverint aliquid Regibus: Magistratum in ordinem redigere, convitio prosequi, suis [ 3 ] esse decretis periculosissimum pœnis.* Alors le Prince doit avoir soin de la dignité & de la seureté de son Ministre puisque le Ministre est chargé par le Prince, du soin & de la direction de ses affaires & de celles du Gouvernement ; il y a un moyen seur de réduire les Ministres, & de les mettre à la raison ; c'est la voye des remontrances sages & respectueuses ; qui leur font connoître à quel point ils sont trompez par les Subalternes : ils ont

[ 3 ] *Arnobius, adversus Gentes, lib. 4. circa finem.*

trop d'équité pour s'opposer au bien general ; & trop de discernement pour rejeter des veritez connuës : ou même on peut les renvoyer à l'Histoire. Eux & les personnes qu'ils employent , trouveront dans la conduite des bons & des mauvais Ministres plus de secours qu'il ne faut pour imiter les actions louïables des uns , & & pour éviter les démarches odieuses des autres.

Que d'avantages essentiels ne tire-t-on pas de l'Histoire pour se former & s'affermir dans ces maximes si importantes , pour la vie civile & si nécessaires pour le bien de tous les gouvernemens. Peut-on dire qu'on remarque les mêmes principes dans la lecture des Romans ? Il est vrai que le nouvel Auteur nous dit , qu'on ne doit attaquer dans les Romans , ni la Religion , ni les Rois ni les Princes de leur Sang , ni même les

Ministres ou les personnes en place ; mais on ne trouve point dans ces Livres fabuleux l'établissement de la Loi , ni la punition de ceux qui ont la témérité d'y contrevenir ; on n'y voit même aucun de ces faits intéressans qu'on trouve dans *Wicquefort*, & dans presque tous nos bons Historiens, qui nous conservent la pratique constante des maximes inviolables du Droit des Gens , & quand on les y trouveroit , on auroit honte de les citer , comme tirez d'un ouvrage fabuleux ; il n'y a donc que l'Histoire qui étant revêtuë de la vérité des faits , puisse assûrer en même-tems la vérité des Loix.

---

## ARTICLE VI.

*Incertitudes de l'Histoire. D'où naissent ces incertitudes.*

**C**'Est ici que le nouvel Auteur de l'*Usage des Romans*

prétend élever un trophée en faveur de sa cause. Il objecte continuellement les incertitudes de l'Histoire; foible ressource pour faire valoir son amour pour ces sortes de livres fabuleux. Quoiqu'il y ait de l'incertitude dans l'Histoire, s'ensuit-il qu'il faut lui préférer les Romans, c'est à-dire, un genre de livres qui n'est inventé que pour d'étruire ou déguiser la vérité; au lieu que l'Histoire est uniquement destinée à l'enseigner, & à la faire triompher de l'injure du tems & de l'oubli des hommes.

L'Histoire contient un grand nombre de véritez; elle renferme beaucoup de faits certains & incontestables, tant pour le fond que pour les circonstances; c'est ce que j'ai suffisamment établi ci-dessus: mais il ne faut pas croire que tout soit également vrai dans les Historiens même les plus sinceres & les plus véridiques. Quel-

Il y a des incertitudes dans l'Histoire.

que bonne intention qu'ils ayent, ils ne sçauroient tout voir par eux-mêmes, obligez de s'en rapporter à des témoignages étrangers, sont-ils toujours à l'abri de la tromperie, ou de la foiblesse des autres hommes? Quoique les Historiens fabuleux fassent un grand tort à l'Histoire, cela ne doit pas empêcher d'ajouter foi aux vérités historiques, quand on a pris les mesures nécessaires pour n'être pas trompé; c'est-à-dire quand les faits sont suffisamment attestez par le témoignage d'Ecrivains sages & désintéressez. Ainsi quand je lis ce que *Camden* écrit de la Reine Elisabeth, j'ai lieu de croire que je lis une Histoire véritable; je dis la même chose de celle de *M. de Thou*; le parti même que ces habiles Ecrivains ont pris de ne pas donner eux-mêmes la suite de leur Histoire; mais de l'envoyer à quelque ami discret, pour la publier

(1) après leur mort, me fait croire que la prudence ne leur permettoit pas de divulguer de leur vivant toutes les vérités qu'ils y avoient mises, pour ne pas revolter les esprits qui n'aiment que des vérités éloignées, & qui redoutent des vérités trop voisines de leur tems, dans la crainte de s'y voir impliquez, eux, leurs proches, ou leurs amis : car c'est souvent l'intérêt propre qui décide dans la lecture aussi-bien que dans la composition de l'Histoire.

Ainsi quoique M. de Thou ait pris tant de soin pour ne nous pas tromper, il n'a pû néanmoins éviter d'être trompé lui-même: en

[1) Camden envoya la seconde partie de son Histoire d'Elisabeth à Pierre Dupuy, & M. de Thou envoya à Michel de Lingesheim la continuation de son Histoire; ils le firent pour éviter les corrections qu'on les avoit obligez de faire dans ce qu'ils en publièrent de leur vivant.

effet, ne lisons-nous pas à la fin des lettres de Camden, une liste des fautes que cet habile Ecrivain a faites sur les troubles d'Ecosse, sous le règne de Marie Stuart.

Il y a quelques incertitudes dans les meilleurs historiens.

Ne lisons-nous pas que le même Historien accuse Diane de Poitiers de s'être servi de maléfices pour séduire & retenir ( 2 ) si long-tems le cœur de Henry II. en quoi il a été suivi par *Mezerai*, qui dit bonnement, » qu'il y en » eût qui publièrent que Diane » avoit enforcélé Henry II. avec » des filtres; en effet, continuë- » t'il, c'étoit grand pitié de voir » un jeune Prince adorer un visa- » ge décoloré, plein de rides, une » tête qui grisonnoit, des yeux à » demi éteints, & quelquefois rou- » ges & pleins de chassie; bref, à » ce qu'on tient, les restes infâmes » de plusieurs autres. » Cet Histo- » rien, naturellement dur & au-

(2) *Thuanus* Lib. III. histor.

stéré, ne fait gueres d'honneur à la délicatesse de Henry II. Mais *Brantome*, Auteur contemporain, & beaucoup mieux instruit, en parle tout autrement. » J'ai vû, » dit-il, Madame (3) la Duchesse de Valentinois (c'est le titre » que portoit cette redoutable » personne) en l'âge de soixante- » dix ans, aussi belle de face, aussi » fraîche & aussi aimable comme » en l'âge de trente ans . . . . je vis » cette Dame, six mois avant qu'elle » le mourut, si belle encore que » je ne sçache cœur de rocher qui » ne s'en fût ému, encore qu'au- » paravant elle se fût rompu une » jambe sur le Parc d'Orléans. » Ces maléfices étoient donc une extrême beauté, jointe à beaucoup d'agrémens dans l'esprit & dans les manières : maléfices même qui auroient séduit tout autre que le Roi Henry II.

(3) *Brantome* en ses Dames Galantes.



M. de Thou n'a-t'il pas encore été trompé, lorsqu'il dit que le fameux Astrologue Luc Gauric avoit prédit (4) le tems & le genre de mort dont devoit finir le même Roi Henry II. Cependant le célèbre Gassendi, (5) rapporte lui-même la prédiction de Gauric, qui porte que si ce Prince pouvoit surmonter les périls dont il étoit menacé la 63. & 64. année de son âge il vivroit heureux jusqu'à 69. ans, dix mois. Cependant ce Prince est mort à quarante ans.

C'est ainsi que les plus habiles Historiens ne sont point à l'abri des foiblesses, qui leur sont communes avec tous les autres hom-

[4] *Thuanus* Lib. XXII. histor.

[5] *Gassendus* sect. 2. *Phisicæ* lib. VI. pag. 745. Tom. I. *Operum*. Constat enim ex ipso Gauri o Henricum II. victurum felicissimè annos LXX. deductis duobus mensibus, si nunc Divino superaverit annos insalubreis LXIII LXIV. & semper vivet in terris pientissimus.

mes. Mais malgré ces écarts , qui sont de peu de conséquence , & que le tems nous fait découvrir aisément , M. de Thou aura le sort de tous les grands Historiens; il sera toujours regardé comme un de nos plus judicieux Ecrivains, des mieux instruits, des plus exacts & des plus sincères : ainsi je trouve trop de sévérité dans la maxime établie par un de nos plus habiles Critiques : » Si j'en » étois crû , dit-il , toutes les Hi- » staires seroient des Contrats (6) » que l'on appelle en Droit *Stricti* » *Juris* , la première imposture qui » seroit connuë , feroit perdre & » brûler tout le corps du livre : car » les Histoires n'étant produites à » nos yeux que pour nous appren- » dre la vérité des choses passées , » n'est-ce pas abuser de notre tems » & du titre recommandable de

(6) M. Le Roi de Gomberville , des vertus & vices de l'Histoire pag. 59.

» l'Histoire , que de l'emplir des  
 » choses qui ne se sont jamais  
 » vûës ? » Il pousse la pensée beau-  
 » coup plus loin, lorsqu'il dit (7) *Plût*  
*à Dieu qu'il fut défendu à tout le reste du*  
*monde ( hormis aux Rois ) sur peine*  
*d'être écorché vif, d'entreprendre une Hi-*  
*stoire , & que les Rois fussent aussi jaloux*  
*de l'écrire , qu'ils sont jaloux de leur au-*  
*torité.*

Où en serions-nous , si l'on sui-  
 voit cette règle ; nous nous trou-  
 verions réduits uniquement aux  
 Romans. Il ne faut pas , pour des  
 fautes d'inadvertance , rejeter  
 un habile historien ; il suffit de  
 plaindre la fragilité humaine , qui  
 ne sauroit éviter tous les pièges  
 (8) où elle peut tomber ; on doit

(7) Idem pag 158.

(8) *Studii Historici ea est conditio , ut nunquam satis nos in eo versantes ab erroribus cavere , atque munire possimus , tot fabellæ , tot commenta historiarum specie prodeunt , ut fidem historicam insigniter vacillare , vel hoc argumento satis*

examiner & vérifier les faits par les piéces originales , & par d'autres historiens contemporains , & dire avec un ancien ; il est triste qu'il n'y ait pas d'habile homme qui ne soit exposé , comme malgré soi , à produire quelque fois des faussetez , & à jeter des incertitudes dans l'esprit des lecteurs.

*Nemo scriptorum , quantum ad historiam pertinet , non aliquid [9] est mentitus.*

Mais pour nous mettre en état de juger de ces incertitudes , examinons ce qui les a produites ou occasionnées. Elles ont des causes générales ou particulières ; les

D'où naissent les incertitudes de l'histoire.

constet. *Thomasius observationes selectæ ad rem litterariam spectantes Tom. X. p. 398.*

(9) *El. Vossicus in Aureliano ; c'est aussi ce que dit Hubert Foliet de Norma Polibiana circa finem. At nemo unquam historiæ scriptor ( historias in sacris libris scriptas semper excipio ) non aliqua in re lapsus ac falsus est , non modo in causis & consiliis exponendis , in quibus tanquam abditis , & obstrusis major est errori veniæ locus , sed in ipsarum rerum quæ palàm geruntur narratione.*

unes se trouvent dans le fond même de l'histoire, d'autres se tirent de la direction de la Providence; d'autres enfin naissent du caractère singulier des hommes, de ceux mêmes qui se sont adonnez à ce genre de littérature.

Pre- Les anciens peuples n'écri-  
mière voient pas; ils ne conservoient la  
cause suite de leurs Souverains, & mê-  
de cet- me les actions des grands hom-  
te in- me les actions des grands hom-  
certi- me les actions des grands hom-  
tude; mes, que (10) par une tradition  
les an- orale.  
ciens  
n'écri-  
voient  
pas.

[10] *Mihi satis probabile est ab initio majores, cum litterarum formam nondum ullam invenissent, ne rerum memoria extingueretur, simul etiam exemplis posteros erudirent, quæ gesta essent & signis notasse & filiis narrare consuevisse & quasi per manus deinceps & hæreditaria successione alios aliis narrando tradidisse. Itaque rerum gestarum memoria non librorum paginis sed hominum animis & signis conservata fuit, donec scribendi ratio reperta est. Antonius Viperanus de scribenda historia cap. 4. Cum nondum inventæ litteræ essent, historiam, velut sermonem quendam memoriæ proditum à majoribus filiis relinquebant,*

orale. Je ne parle point ici des livres Saints ; je repete de rechef la protestation que j'ai faite au commencement de l'article III.

Les premiers qui ont écrit l'histoire, sont les Poëtes ; ils l'ont fait pour donner lieu de retenir plus facilement (11) les faits héroïques des grands hommes : parce que la Poësie ayant une mesure plus ferrée , plus précise & plus harmonieuse que la prose , elle s'imprime aisément dans l'esprit & dans la mémoire. Elle se chantoit même très-souvent , soit pour amuser l'oïveté des peuples , soit pour dissiper les hommes & les

bant , ut auditio hæc quasi hæreditare in Posteris deduceretur. *Sebast. Foxius de Institutione historiae circa initium.*

(11) Germani Mannum celebrant canibus antiquis quod unum apud eos memoriae & armalium genus est. *Tacit. de morib. Germanorum.* Qui historiam à se signatum exire atque emanare ad vulgus primi jussurunt, Poëtæ fuerunt. *Vossius de Histor. Latin. L. 1. cap. 2.*

soulager dans leurs travaux. D'ailleurs les Poëtes, pour enfler leur poésie, se sont crus en droit d'enfiler souvent les actions des Héros & des premiers Rois, de déranger l'ordre des tems, de se jeter même quelquefois dans le merveilleux pour donner plus d'agrément à leurs discours; c'est ce qui a fait dire à quelques Ecrivains que l'Histoire étoit une poésie libre, & dégagée seulement de la mesure des vers (12) où l'on trouvoit les descriptions des lieux & des personnes, des figures hardies, des discours persuasifs, quelquefois même de l'enthousiasme; mais toujours de la force & une égale instruction dans l'histoire,

[12] *Historia etiam ex antiquorum sententia Poëlis est soluta. Francisc. Cativuis Dialogo 1. de hist. circa finem hoc sibi vult igitur solutæ poëticae similis est historia. Joan. Jovian. Pontanus, Dialogus de historia, circa initium.*

aussi bien que dans la poésie a fait tort à l'histoire.

» J'estime que les Tragiques dit  
» un Auteur ( 2 ) moderne , ont  
» été cause du grand désordre  
» qu'il y a dans l'Histoire & dans  
» la Chronologie des vieux tems  
» ( de l'Histoire Grecque , ) que  
» Varron appelle fabuleux , par-  
» ce qu'ayant ainsi changé les évé-  
» nemens & l'ordre des années ,  
» ils ont donné lieu aux Ecrivains  
» qui se sont arrêtez à leurs poëmes  
» comme à des histoires de se con-  
» tredire & de confondre la fa-  
» ble avec la vérité.

Mais que l'on fasse attention <sup>Secôde</sup>  
que tout ceci ne regarde que les <sup>Cause</sup>  
Peuples les plus anciens , ou mê- <sup>de l'in-</sup>  
me la première origine des Na- <sup>certi-</sup>  
tions connues. Que peut-on trou- <sup>tude</sup>  
ver de grand ou d'instructif dans <sup>de</sup>  
ces premiers tems ; tems obscurs <sup>l'Hif-</sup>  
<sup>toire.</sup>  
<sup>Il s'est</sup>  
<sup>fait</sup>

[ 2 ] L'Abbé D'Aubignac , Pratique du  
Théâtre , liv. 2 chap. 1.



peu de  
choses  
confi-  
dera-  
bles  
dans  
lespre-  
miers  
tems.

& embarassez, où les peuples oc-  
cupez des nécessitez de la vie, ou  
de la seureté de leurs personnes,  
ne s'appliquoient à rien de grand,  
ni qui méritât de passer à la pos-  
térité. C'est à peu près l'idée que  
*Thucydides* nous a donné du pre-  
mier état de la Grece; » On n'y  
» trouvoit anciennement, ( 3 ) dit  
» cet habile Historien, aucun éta-  
» blissement asûré, il n'y avoit  
» point de commerce entre les  
» peuples, ni par mer, ni par ter-  
» re, parce qu'ils ne se fioient pas  
» les uns aux autres. Le plus puis-  
» sant dépossédoit les plus foibles;  
» comme il n'y avoit point en ce  
» tems-là de Villes fortes ni d'E-  
» tat florissant, on ne se soucioit  
» pas d'amasser des richesses, on  
» ne cultivoit la terre qu'autant  
» qu'il en falloit pour vivre, &  
» dans l'opinion que l'on pouvoit  
» subsister par-tout, on passoit ai-

[ 3 ] *Thucydides*, lib. 1. Historiarum.

» sèment d'un lieu en un autre.  
» Le Territoire d'Athenes, a été  
» le moins sujet aux révolutions,  
» parce que la terre en étant lége-  
» re & de peu de rapport, elle ne  
» caufoit ni sédition, ni envie.  
» C'est pourquoi il s'est rendu  
» plus célèbre par ses colonies que  
» par ses richesses. Leur peu de  
» liaison faisoit, qu'ils se regar-  
» doient comme ennemis; c'étoit  
» à qui se voleroit; ainsi celui qui  
» craignoit le Brigandage, n'alloit  
» pas moins armé que le Brigand  
» lui-même. La coûtume étoit de  
» n'être jamais sans armes, par-  
» ce qu'il n'y avoit pas plus de  
» feureté dans les maisons que  
» dans les chemins.

Et dans les tems postérieurs;  
*Zozime* a eu soin de nous avertir  
que depuis l'expédition de Troyes,  
jusqu'à la journée de Marathon,  
les Grecs n'avoient rien fait de  
considérable; il en est à peu près

de même des autres Nations. S'il n'y avoit rien de grand , s'il n'y avoit rien qui méritât d'être connu , pourquoi vouloit-on que l'on écrivit ? Seroit-ce pour nous dire que les hommes étoient alors errans & vagabonds dans les campagnes, qu'ils cherchoient à soutenir une vie misérable contre les bêtes féroces. Il étoit inutile d'en faire un grand détail : on ne le sent que trop , par ce que l'antiquité nous en a fait connoître. C'est-là précisément ce qui montre qu'il y a dans l'Histoire beaucoup moins d'incertitudes que l'on ne s'imagine ; on n'a pas écrit , quand il n'y avoit rien qui fut digne de passer à la postérité , & l'on s'est mis à écrire dès que l'humanité tranquille sur les besoins de la vie , a commencé à s'élever à des objets nobles , qui méritent d'être imitez ou admirez.

La conduite de la providence

me fournit une troisième cause des incertitudes, qui se trouvent dans quelques parties de l'histoire ; Peut-on s'imaginer que cette Providence, toujours attentive au bien de l'humanité, n'auroit pas pû conserver tous les historiens anciens avec le même soin qu'elle a conservé les Livres Sacrez, si elle avoit crû qu'ils fussent également nécessaires ? mais elle a eu égard à la foiblesse de l'esprit humain, déjà chargé d'un nombre infini de connoissances utiles qu'il lui faut acquérir ; auroit-il pû retenir tout ce qui se trouveroit écrit, si tous les Monumens historiques étoient arrivez jusqu'à nous ? C'est une science assez étendue de connoître les seuls Titres des livres d'histoire, que nous avons aujourd'hui ; où en serions-nous si Dieu n'avoit laissé périr tous ceux qu'il a crû inutiles pour nôtre instruction ? il y en a plus qu'il ne faut

Troisième Cause de l'incertitude de l'histoire, tirée de la conduite de la Providence.

pour nous conduire sagement ; le reste seroit uniquement destiné à l'usage de nôtre vanité , & nous seroit peut-être nuisible en nous faisant perdre de vûë des connoissances absolument nécessaires. Aussi je croi que nous devons remercier la Providence d'avoir laissé périr cette nombreuse Bibliothèque d'Alexandrie , celle de Pergame, les Livres des Egyptiens, aussi bien que ceux des Orientaux, dont le nombre étoit encore plus grand que celui des Européens. D'autres livres ont pris leur place & même à quelque genre de science que nous soyons appellés, nous sommes obligez d'en mettre un très grand nombre en oubli pour ne point accabler nos études par des lectures fatigantes, ou inutiles.

La Providence permet encore ces incertitudes , pour nous apprendre que nous ne sommes pas

nez pour être Geographes, Historiens & Critiques : Elle nous a destinez à des plus grands & de plus nobles emplois. Nous posséder nous même, pour parvenir un jour à la possession de l'Estre suprême ; voilà quelle est nôtre destination. Nous devons le posséder par les deux facultez de nôtre ame, l'entendement & la volonté ; c'est-à-dire, par la connoissance & par l'amour. La foy & la charité, sont seules nécessaires pour y parvenir. Mais l'Histoire peut par ses lumières aider & soutenir nos connoissances ; c'est au moyen de l'Histoire que nous sommes en état de rendre au mécréant raison de nôtre foy & de nôtre doctrine. Elle peut nous apprendre par les divers événemens dont elle est remplie, que nous pouvons faire aujourd'huy dans la morale ce qu'une infinité d'autres ont fait avant nous, sans

avoir des secours aussi puissants que ceux qui nous sont destinez par la Divinité.

Enfin , la Providence ' permet encore ces incertitudes , pour accomplir cette parole , *mundum ( 1 ) tradidit disputationi eorum*. Tout est abandonné aux disputes des hommes : Une seule chose n'y est pas soumise ; c'est la connoissance de nous-même , & celle de l'Etre Souverain. C'est-là quel doit-être le centre & l'objet de toutes nos recherches. Pour quoi l'Histoire auroit-elle plus de prérogatives que toutes les autres Sciences , qui malgré les lumières qu'elles renferment , ne laissent pas de contenir beaucoup d'incertitudes : mais incertitudes utiles à qui les sçait bien considérer.

Quatrié- Une quatriéme source des incertitudes historiques vient du caractère des hommes qui étudient l'histoire ou qui la composent : c'est

me  
Cause  
tirée  
du ca-

[ 1 ] Eccles. 3. 11.

ou Pirrhonisme dans les uns, ou esprit de singularité dans les autres: quelque-fois trop, quelque-fois trop peu de réflexion, flaterie dans quelques uns, & souvent une manière différente de considérer le même objet: c'est ce qu'il est bon d'éclaircir en peu de mots.

Tous les caractères d'esprit ne sont pas les mêmes; la différence & la singularité y sont encore plus grande que dans les visages: chacun veut se distinguer des hommes de son tems. On croit avoir beaucoup fait, on s'imagine avoir tout gagné, quand on est parvenu à ne point penser comme les autres, & à force de contraindre le naturel de son esprit, pour le tourner du côté de la singularité, ou si vous voulez même de la bizarrerie, l'esprit à la fin devient bizarre & singulier; on s'en forme une habitude, dont il est rare qu'on revienne, C'est un foible auquel

racte-  
re sin-  
gulier  
des  
hom-  
mes.



d'abord on s'abandonne volontai-  
rement pour trop raisonner , ou  
peut-être pour n'être pas trompé.  
Mais à la fin on s'y livre comme  
malgré soi.

Preuve par  
Isaac Vos-  
sius. Isaac *Vossius* formé par un pere  
sage , éclairé , & d'un esprit droit  
& moderé, fût transplanté d'Hol-  
lande en Angleterre , où les gé-  
nies qui sont forts & vigoureux, ne  
sont pas quelquefois exempts de  
singularitez : il voulut se contrain-  
dre , pour imiter les nationnaux  
dans la manière de penser. Il avoit  
peine à croire en Dieu ; mais com-  
me le foible de l'humanité se dé-  
clare toujours par quelque endroit,  
il adoptoit aveuglément tout ce  
qu'on lui rapportoit de singulier ,  
d'extraordinaire , & même d'ex-  
travagant des Pais étrangers.

Autre  
preuve par  
la Motte le  
Vayer. La *Motte le Vayer* qui ne pou-  
voit rien croire de tout ce que les  
plus fidèles écrivains nous assû-  
rent en matière historique , n'a-

voit pas cependant la force de révoquer en doute les plus étranges relations des Voyageurs les moins certains. Il en a rempli ses ouvrages ; & l'on dit même que le fameux Bernier le venant voir au lit de la mort , il revint d'une espece d'assoupissement , ouvrit les yeux & lui dit : *Et bien, mon ami, quelles nouvelles du [\*] Mogol ?* C'étoit là justement le tems d'une pareille demande.

Et ne voyons-nous pas encore devant nos yeux ce que produit la bizarerie de l'esprit , lorsqu'un Pirrhonisme historique le fait sortir des bornes de la sage humanité ? On sçait que le R. P. *Hardouin* de la Compagnie de Jesus , étoit extrêmement doux dans le commerce de la vie civile ; il joignoit à un sçavoir immense une con-

Preuve par le Pere Hardouin.

[\*] Bernier avoit voyagé au Mogol , dont il nous a donné une relation très-curieuse.

versation liante , qui le faisoit aimer de tous ceux qui l'approchoient. Mais la crainte d'être trompé lui fit prendre des mesures excessives. Il parvint enfin à s'imaginer , qu'à l'exception de six Auteurs prophanes , & de la Bible Vulgate , tout ce que nous avons de monumens anciens étoient autant de supercheres inventées par des misérables & des fripons (1) des XIII. & XIV. siècles , qui vouloient détruire la Religion. Ces Auteurs étoient Homère, Hérodote , Plaute , Plin l'ancien , & quelques parties de Virgile & d'Horace.

A force de ruminer sur ce plan, il le crût si bien , que malgré la rétractation de ces chimériques idées , qui fût prudemment exigée de lui par les Supérieurs , il ne pût s'empêcher avant de mourir ,

[1] Journal de Trévoux , mois de Février 1734. pag. 307.

de remettre entre les mains d'un de ses amis les Traitez , où il s'abandonne aux déréglemens & à la séduction de son esprit.

Mais comme le P. Hardouin ne vouloit pas nous laisser sans histoire , qu'avoit-il donc la bonté de substituer aux Thucidides , aux Xénophons , aux Diodores de Sicile , aux Plutarques , aux Tite-Lives , aux Césars , aux Tacites , & à tant de grands Historiens qu'il avoit impitoyablement dégradés ? Il nous donnoit des Romans , qui avoient pris naissance dans son imagination : telle est l'Histoire Sainte qu'on lit dans sa Chronologie sacrée , contraire même à la Vulgate qu'il daignoit néanmoins conserver : telle est l'Histoire des Medes , des Perfes , d'Alexandre & des Rois de Syrie , qu'on lit dans cette même Chronologie sacrée , supprimée par ordre du feu Roi , dès qu'elle eut

commencé à paroître; réimprimée depuis dans ses *Opera Selecta*, & adoptée enfin par l'un de ses disciples, qui a bien voulu mettre en François ce que le P. Hardouin a mis en Latin dans ce Livre, aussi bien que dans ses *Opera varia*, où l'on voit une histoire Romaine, tirée toute de son propre fond, & dans laquelle il fait la grace au Roi Louis XIV. par une Généalogie très-singulière, de le faire descendre en droite ligne du grand Pompée.

Le P. *Berruyer*, qui est ce disciple si fidèle du P. Hardouin, ne s'est pas contenté de suivre dans son histoire du Peuple de Dieu les imaginations de son Confrère, il a même renouvelé, à la vûe de tous les fidèles allarmez, la méthode toute prophane de Grotius, d'interpréter les Prophéties de l'ancien Testament: celles principalement qui regardent le Messie.

Méthode contraire, je ne dis pas seulement aux sentimens si orthodoxes des plus célèbres Jésuites anciens & modernes, qui ont travaillé avec tant de succès sur les Saintes Ecritures, mais encore opposée à l'esprit de la Religion Catholique & de toutes les Communions vraiment chrétiennes.

Me permet-on de rapporter ici un fait singulier à ce sujet: d'autres que moi en sont également instruits. Le Pere *le Brun* de l'Oratoire, homme vertueux, connu par des ouvrages sçavans & instructifs, me fit un jour la relation d'un entretien qu'il avoit eu avec le P. Hardouin, qui lui expliquoit tout le sens de son système imaginaire. Outre les Auteurs dont nous venons de parler, il faisoit encore la grace à S. Justin, par une prédilection singulière de reconnoître que le Dialogue avec Tryphon étoit de cet ancien Pere.

Mais , lui dit le Pere le Brun , si vous admettez le Dialogue avec Tryphon , il faut admettre encore l'Apologie de S. Justin , qui est citée & rappelée dans ce Dialogue : le P. Hardouin qui craignoit d'accorder à l'antiquité un ouvrage de plus que ce qu'il avoit résolu , dit au P. le Brun (je m'en souviens :) hé bien puisque cela est , le Dialogue avec Thryphon est supposé comme les autres.

Après avoir expliqué tout le détail de ce systême , il dit au Pere le Brun , je suis si persuadé de tout ce que j'avance , que je suis résolu de laisser les Dissertations que j'ai faites à ce sujet , pour être imprimées après ma mort. Mais , dit le P. Hardouin , je n'y mettrai pas encore les raisons les plus décisives. Sans doute qu'elles le seroient beaucoup moins que les douze impossibilités de son systême que le R. P. Tournemine proposa dès

l'an 1702 au Pere Hardouin lui-même. Je ferai mon possible pour recouvrer & publier cet écrit curieux & sçavant.

Le Pere Hardouin travailloit à l'édition des Conciles, & le Pere le Brun ne put s'empêcher de lui dire, mais mon Pere, vous travaillez donc aujourd'hui bien infructueusement, puisque dans votre édition des Conciles, vous allez publier un recueil de faussetez, de fourberies & d'impostures, qui n'ont été fabriquées que pour détruire la Religion. Le Pere Hardouin garda quelque moment le silence, & par un espee d'anthoufiasme, il s'écria : Mon Pere ; il n'y a que Dieu & moi qui fache la force de l'objection que vous me faites ici. Enfin ce livre fatal a paru par les soins de quelque demi-sçavant, malgré les précautions que la sage Compagnie dont étoit le Pere Hardouin, avoit



prises pour supprimer des paradoxes si extravagants; & c'est avec raison qu'elle déclame avec force & contre le livre & contre l'éditeur. Mais on voit par-là que souvent les incertitudes viennent moins du fond de l'histoire, que du caractère de ceux qui la lisent.

Autre incertitude Historique venant de l'esprit de singularité. Il est surprenant de voir le nombre d'Ecrivains qui se sont abandonnez à cet esprit de singularité. Je n'en rapporterai plus qu'un exemple tiré d'un auteur célèbre du XVI. siècle. C'est M. Du Bellay Langey, qui prétend jeter quelques incertitudes sur un des plus grands événemens de notre histoire au XV. siècle.

Il s'avise donc de révoquer en doute ce fait extraordinaire & merveilleux de la Pucelle d'Orléans : cette héroïne incomparable, qui a relevé, si l'on peut ainsi parler, cette Monarchie

Chancelante, & qui lui a rendu le lustre dont elle étoit déchûë par la mollesse du Roi Charles VII. Je le rapporte d'autant plus volontiers qu'il me donne lieu de faire connoître la belle & solide réflexion d'un Auteur qui n'a pas toujours pensé aussi juste. *Guillaume Postel* dit donc que le livre de *l'Art Militaire* (attribué à M. de Langey) » ré-  
» citant les origines (1) de quel-  
» ques Principautez, qui par astu-  
» ce, ont feint que quelque chose  
» divine ou plus qu'humaine, leur  
» donnoit conseil & aide à leurs en-  
» treprises, met entre icelles le fait  
» de Jeanne la Pucelle, comme  
» ayant été une fiction ou trompe-  
» rie de l'Ennemi, ou stratagème  
» sans aucune vérité : qui est la  
» plus pernicieuse opinion & la  
» plus dangereuse, quant à la foi

(1) Guillaume Postel, Apologie contre les détracteurs de la Gaule in 16. Paris 1552.

» de l'Histoire Gallique, qui onc-  
» ques fut écrite : car outre que  
» telle contradiction met en doute  
» les histoires passées . . . . c'est nier  
» que du tems de la Pucelle il y  
» eût jugement suffisant pour con-  
» noître si c'eût été une imposture:  
» ce qui est rendre le siècle de nos  
» peres, ou pires, ou moins que  
» bêtes. Où sont tant d'Ecrivains  
» de ce tems-là, qui tous ont ré-  
» cité les miracles & faits merveil-  
» leux & Prophéties de ladite Pu-  
» celle ? Où est la grandeur de la  
» Noblesse Françoisse, qui s'est ain-  
» si laissée brider, que d'obéir à  
» une jeune fille, ayant autre-  
» ment grande difficulté & de tout  
» tems à très-valeureux Capitai-  
» nes obéir ? Posons que toutes les  
» histoires soient fausses en Fran-  
» ce : posons que Dieu n'a nulle  
» cure du monde, & que c'est l'af-  
» tice des Princes qui fait tout, &  
» qu'en Jeanne la Pucelle n'y eût

» aucun motif divin ? Comment  
» ont été les Anglois au procès  
» qui lui ont fait, si mal caults & si  
» peu avisez que l'ayant accusée  
» de sorcerie ou d'enchantemens,  
» & d'avoir contre les Loix mué  
» & changé d'habit, comme il se  
» voit par le procès & acte judiciai-  
» re, étant beaucoup plus crimi-  
» nelle d'avoir au commencement  
» abusé & trompé un Prince (car  
» c'est ce que disent les Athéistes,  
» que ce fût une feinte de quel-  
» ques-uns de la Noblesse, pour  
» tromper & inciter le Roi, dit  
» alors de Bourges, à faire quel-  
» que résistance aux Anglois) que  
» d'avoir ou changé d'habit, ou eu  
» des supernaturelles visions &  
» prophéties, qu'ils vouloient bap-  
» tiser sorcerie: comment, dis-je,  
» ne lui objectèrent-ils le plus  
» grand & principal crime ? A la  
» vérité telle contradiction en la  
» république, là où est tel miracle.

» reçu, & de nul en son tems pu-  
» bliquement contredit, mérite-  
» t'elle extermination, comme  
» qui détruit la Patrie ? »

Cette réflexion sage & sensée doit nous faire connoître que ce n'est point à l'histoire qu'il faut s'en prendre, si elle renferme quelques incertitudes ; mais à la bizarerie de ceux qui auroient honte de penser & de parler comme le reste des hommes. Ils veulent du singulier & de l'extraordinaire, devroit-il en coûter quelque chose à leur réputation : ils ne sont touchés que de ces sortes de distinctions, s'ils ne faisoient tort qu'à eux-mêmes, on leur passeroit aisément cet esprit de singularité ; mais par malheur ils font tort à l'histoire, dont ils tâchent d'altérer la vérité.

Qu'on ne s'imagine pas cependant qu'en approuvant Postel dans ce raisonnement, je le veuille suivre

le suivre dans ceux qu'il a faits sur le même sujet, ( 1 ) lorsqu'il dit ;  
 » Comme ainsi soit que le fait de  
 » Jeanne la Pucelle ne puisse être  
 » révoqué en doute, ne contredit  
 » aucunement, sauf de qui, ( s'il vi-  
 » voit sous la Loi de la Gaule, )  
 » mériteroit être occis & de tout  
 » subside historial & légal privé,  
 » je le mets & tiens dans la Gaule  
 » pour une chose vraie, & autant  
 » certaine & nécessaire au Roi à  
 » défendre comme à l'Evangile. «

On voit par-là que l'amour des véritez historiques fait quelque-fois tomber dans l'excès.

Et pour continuer le même sujet, je dirai que le trop de réflexions ne jette pas moins dans l'incertitude, que le manque de réflexions. La chose est égale de part & d'autre. *Varillas* nous en fournit encore

Trop de réflexions jette dans l'incertitude.

( 1 ) *Guillaume Postel* ; Les trois merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde. in-16. Paris, chez Jean Ruelle, 1553. chap. 8.

un exemple célèbre à la page 90 & 91 de la pratique de l'éducation des Princes, exemple brillant & admiré de tous ceux qui n'en ont pas connu la fausseté. C'est à l'occasion de la mort du Prince de Castille.

Il dit donc qu'on en apprit la nouvelle à la Princesse son Epouse, avec si peu de précaution, que la douleur excessive, dont elle fut pénétrée, la fit accoucher avant terme d'une fille morte. Il suppose ensuite que Ferdinand le Catholique, Roi d'Arragon, Pere du jeune Prince, en supporta la perte avec une constance, qui aprochoit de l'insensibilité. Mais quoique persuadé de la fermeté de la Reine Isabelle de Castille, sa femme, il crut cependant qu'elle n'apprendroit pas sans mourir ce triste événement. Ainsi quoique Ferdinand n'eût pas d'autre Philosophie que celle qu'on puise dans la nature,

quoique la douleur violente, dont il étoit saisi, fût la première de cette sorte qu'il eût éprouvée, il ne laissa pas de concevoir que quand même on annoncerait par degré à la Reine Isabelle, la mort de l'Infant, la tendresse d'une mère blessée par un accident si subit & si funeste, pourroit produire en elle une révolution générale, qui mettroit l'ame hors d'état d'exercer ses fonctions principales, & la contraindroit peut-être d'abandonner le corps. Au lieu que si cette ame étoit susceptible de deux passions excessives, elle ne le seroit pas d'une troisième. Enfin que si les fonctions de l'ame s'affoiblissoient dans trois exercices violens & de même force, elles s'affoibliroient bien moins [ 2. ] lorsque ces exercices seroient dif-

(2.) Dans le Texte de Varillas, il y a, *s'affoibliroient bien davantage*, mais c'est une faute; il faut mettre, *s'affoiblirait bien moins*.

G ij





férents & contraires : parce que la distance seroit plus grande, & que les obstacles seroient moins difficiles ( 3. ) à surmonter. De cestrois principes le Roi d'Arragon conclut, qu'il falloit causer à sa femme une extrême douleur sur un sujet faux & controuvé, pour la faire passer en suite de l'extrémité de la tristesse à celle de la joie ; & enfin que la personne qui lui étoit plus chere après ce fils, viendrait lui dire que Dieu en avoit disposé.

Le Roi Catholique ayant pris, selon Varillas, de si justes mesures, que la Reine sa femme ne pût être informée que par lui de la mort de l'Infant : il lui fit dire que le Roi son mari étoit mort subitement, il la laissa environ une heure dans sa tristesse : les pre-

( 3. ) *Moins difficiles à surmonter, il y a dans Varillas, plus difficiles à surmonter ; mais c'est encore une faute.*

miers transports en étant (4) à peine passez. il lui causa une grande joye en se montrant tout d'un coup à elle: & environ une heure après, il lui apprit, par des adoucissements fort étudiez, qu'ils n'avoient plus de fils.

Je laisse à juger aux plus habiles Philosophes si des raisonnemens aussi subits & des réflexions aussi raffinées sont l'effet d'une Philosophie purement naturelle. Mais Varillas auroit pû s'épargner la peine de ce récit, puisqu'il n'y a aucune vérité dans les faits sur lesquels il est fondé.

On n'apprit pas durement à la Princesse de Castille que son mari étoit mort, au contraire, ce Prince étant à Salamanque y tomba

(4) Voilà un Auteur qui fait bien de l'honneur au cœur de la Reine Isabelle, de supposer qu'elle commence au bout d'une heure à se consoler de la mort subite de Ferdinand le Catholique son mari.

malade, & pendant tout le tems de sa maladie, qui dura treize jours, la Princesse sa femme ne l'abandonna pas; & ce Prince étant mort le 6. Octobre 1497. la Princesse sa veuve n'en avorta pas de douleur, puisqu'elle n'accoucha qu'au mois de Juin 1498. c'est-à-dire huit mois après la mort de son mari.

Le Roi d'Arragon Ferdinand ne se servit aussi d'aucune des précautions que Varillas lui fait prendre ici. Il étoit allé avec la Reine Isabelle de Castille sa femme, conduire leur fille aînée Elizabeth, qu'ils avoient mariée au Roi de Portugal. Le Roi d'Aragon ayant appris à Valence d'Alcantara le danger où étoit son fils, en partit seul pour le venir visiter; & ce jeune Prince étant mort, le Roi Ferdinand en apprit la nouvelle à la Reine de Castille, non pas comme Varillas le raconte; mais par les

lettres qu'il lui écrivit pour l'en consoler.

Il étoit facile à Varillas, de nous en apprendre les circonstances véritables, qu'il auroit trouvées dans les 176, 182, & 192 Lettres de Pierre Martir, témoin oculaire, & connu de Varillas lui-même, puisqu'il en parle dans son Histoire de Louis XII. Et il auroit mieux fait de rapporter ce qu'en dit cet Auteur, que d'amuser le public par des réflexions remplies de subtilité, & par des raisonnemens formés sur des faits imaginaires, qui pourroient faire douter de la certitude de l'Histoire, si Varillas lui-même n'avoit pas donné lieu plus d'une fois de douter de sa sincérité. Mais le dirai-je, la beauté de la réflexion a séduit Varillas, & l'a porté à manquer à ce qu'il devoit à la vérité. D'un autre côté, le manque de réflexions jette également dans

Trop peu de réflexions jette dans l'incertitude.

l'incertitude historique , lorsque nos Auteurs donnent inconsidérément dans les bruits populaires, ou dans les traditions incertaines. C'est ce qui a occasionné ces merveilles de la sainte Empoule , & des Fleurs de Lis , l'une & l'autre appotées du Ciel : Merveilles inconnues à nos premiers Ecrivains : mais très-célèbres dans les médiocres Auteurs des derniers tems. Jusques là même que *Postel* , que nous venons d'entendre raisonner si sagement , ne peut s'empêcher de déclamer avec plus de pétulance que de force contre Paul Emile : parce que cet Ecrivain n'avoit point parlé de ce double miracle dans son Histoire de France. » Le saint Huile , dit (5)  
 » *Postel* , & Onction divine des  
 » dits Rois [ Francs ] avec celle

(5) *Guillaume Postel* , Apologie contre les détracteurs de la Gaule , au commencement.

» des divines Armoiries du Lis ce-  
» leste , très malicieusement l'a ,  
» par son silence , supprimé ( Paul  
» Emile ) & d'autant qu'il l'a peu  
» abolie , digne véritablement par  
» un tel crime d'être exterminé  
» & supprimé , sauf qu'en son li-  
» vre soit ladite Histoire inférée ,  
» & qu'il l'aye fait par malice &  
» par impiété aux hautains esprits  
» des Transmontains (6) plus que  
» trop commune , ne voulant ou  
» ne pensant que Dieu tant se sou-  
» ciât d'une telle Nation , que de  
» lui user de miracles, cela est plus  
» que trop certain. Car autre-  
» ment n'étant Historiographe ,  
» ne Scripteur qui avec très-gran-  
» de reverence n'ait reçu , cru ,  
» & pour le moins ( ainsi qu'elle  
» est crue & reçue ) l'aye écrite ,

[6) Il l'appelle *Transmontain* ; ou d'au-  
delà des Monts , par ce que Louis XII.  
le fit venir de Verone , pour écrire l'His-  
toire de France.

„ il falloit que l'impiété dudit Pau-  
„ le Emile , au moins récitant les  
„ opinions fit autant pour le vrai  
„ origine du céleste règne des  
„ Gaulois ( disant que la vérité &  
„ foi en fût laissée vers vers lesdits  
„ Auteurs ) comme ont fait les  
„ Historiographes Romains des  
„ choses que le peuple seulement  
„ a cru être avenuës divinement  
„ vers Romulus & Numa. Ainsi  
„ autre ne se peut dire de Paul  
„ Emile & de tous autres qui au-  
„ jourd'hui en l'en suivant écri-  
„ vent des choses de ce tems-là , &  
„ de la totale Histoire Gallique ,  
„ ou Françoisse, s'ils n'écrivent à la  
„ vérité & remettent en un ce  
„ qui en a par autres dignes de  
„ foi été écrit , qu'ils ne soyent ju-  
„ gez ou très ignorans ou très ma-  
„ licieux, ou très athéïstes & nians  
„ la divine Providence.

Qui ne croiroit que tout est  
perdu , parce que Paul Emile ne

parle point de ces merveilles, qu'il n'osoit marquer, de peur de faire tort, sans doute, à l'idée que l'on pourroit avoir de son jugement. Il avoit pû remarquer dans les chroniques de saint Denis tout ce qui s'est dit à ce sujet ; mais il ne l'avoit pas lû dans les anciens, & sa réflexion l'a porté à passer sous le silence des merveilles inconnuës aux premiers Ecrivains de la nation.

Autre cause des incertitudes où nous jettent les Historiens, c'est leur basse flatterie pour les Princes. Quelques Auteurs du tems n'ont pas seulement accusez les Templiers des crimes les plus énormes, ils ont dit encore que ces crimes, l'horreur de l'humanité, étoient communs à tout l'ordre & faisoient même partie de leurs vœux & de leurs constitutions. Ils n'ont pas consideré que ces Chevaliers étoient devenus

Flat-  
terie  
des  
Histo-  
riens  
est auf-  
si une  
des  
causes  
de l'in-  
certi-  
tude  
histori-  
que.



odieux aux Princes par des hauteurs qui ne leur convenoient pas & qu'ils n'étoient suspects que par d'immenses richesses dont on les vouloit dépouiller : par là tous étoient criminels dans l'esprit des Princes avides, qui vouloient profiter de leurs dépouilles, & s'ils sont condamnez par Volaterran (7) Platine, & M. Dupuy, ils sont justifiez par saint Antonin, Naveler, Sabellicus, Jean Hérolde, Henry, Pentaleo, Papire Masson, & le Pere Jacques Du Breuil. (8)

(7.) Volaterran. *Ib.* 22. *Antropologiae*. Platina in *vitis Papatum*, & M. Dupuy dans son *histoire des Templiers*.

[8] S. Antoninus, *parte 3. historiae titulo 23. chap. 3. . . . Navelerus part. 2. Chronographiae generatione 44. ad annum 1307. . . . Sabellicus lib 7. Enneade 9. . . . Papirius Masso lib. 3. Annalium Franciae. . . . Joannes Heroldus lib. 5. cap. 13. Continuationis belli Sancti à Guillelmo Tiry. . . . Henricus Pentaleo lib. 3. historiae Joannitarum circa finem. . . . Jacques Du Breuil *Antiquités de Paris*.*

Cela n'empêche pas néanmoins qu'il n'y ait eû des désordres dans quelques Particuliers, comme il arrive souvent aux personnes religieuses trop liées dans le monde, dont elles prenuent bien plus facilement les vices, que le peuple n'imite leurs vertus; c'est encore le même excès de flatterie qui a porté quelques Auteurs contemporains à justifier Charles VII. sur ses amours avec Agnez Sorel. Tous les Généalogistes nous assurent que deux filles, fruit de l'amitié criminelle que ce Prince avoit pour cette belle personne, furent mariées, l'une nommée Charlotte, avec Jacques de Brezé, & Marie, qui étoit la seconde, avec Olivier de Coitivi, Senechal de Guienne, & frere de l'Amiral de ce nom.

Cependant avec quelle confiance la Chronique de saint Denis, ouvrage du tems même, ne

marque-t'elle pas combien cette liaison fut chaste & hors de tout soupçon.

» Moi Chroniqueur ( ce sont ses  
» paroles ) desirant écrire le vrai ,  
» me suis dûëment informé & sans  
» fiction de la vérité , & ai trouvé  
» tant par Chevaliers, Conseillers,  
» ( c'est-à-dire Médecins ) Chirur-  
» giens & autres Serviteurs dome-  
» stiques , examinez par serment,  
» comme à mon office appartient,  
» afin d'ôter l'abus du peuple que  
» durant cinq ans que la belle  
» Agnez demeura avec la Reine,  
» le Roi ne la fréquentoit aucu-  
» nement qu'en grande compa-  
» gnie , & jamais en l'absence de  
» la Reine , n'ayant jamais usé  
» envers elle d'aucune contenan-  
» ce libre , non pas même lui tou-  
» cher au dessous du menton :  
» & après les ébats , Charles se re-  
» tiroit en son logis , & la belle  
» Agnez au sien , Mais il l'aimoit

à cause qu'elle étoit joyeuse , & «  
entre les plus belles la plus jeune «  
& qu'il cherchoit toutes sortes «  
d'ébats , pour tromper ses pense- «  
mens & ennuis. «

Et Monstrelet dit à peu près la  
même chose , mais en beaucoup  
moins de paroles « d'autant , dit «  
cet Ecrivain , que le Roi voyoit «  
volontiers la belle Agnez , la «  
commune renommée fut que le «  
Roi la maintenoit en concubi- «  
nage ; car le peuple est enclin «  
plûtôt à mal dire que bien ; mais «  
l'amour que le Roi lui montrait «  
étoit pour les folies , ébatemens , «  
joyeuseté , langage bien poli qui «  
étoient en elle , & aussi qu'entre «  
les plus belles elle étoit la plus «  
belle. «

Croira-t'on que Charles VII.  
Prince voluptueux s'en soit tenu  
avec la belle Agnez Sorel dans  
les bornes d'une amitié sage &  
modeste , dès que nous voyons les

fruits de son amour se répandre dans le monde & décorer des familles illustres, qui ont toujours fait gloire de descendre par là de ce grand Monarque.

Cinquième cause des incertitudes de l'histoire ; l'esprit de parti.

Enfin je mets pour cinquième cause de l'incertitude de l'Histoire l'animosité & l'esprit de parti qui régnent quelquefois dans la plupart des Ecrivains. On a beau dire qu'un Historien ne doit avoir ni Religion, ni Patrie, ni Parenté ; où est, dira-t'on, cet homme si désintéressé ? selon le parti que l'on a pris, on se croit autorisé à parler mal de son ennemi ; on le fait souvent sans y penser, parce que la prévention nous représente les objets tout autres qu'ils ne sont.

Un homme de parti ne sçau-  
roit se cacher, il ne trouve de  
grandeur que parmi les siens ; il  
ne connoît de lumières & de ver-  
tus que dans sa communion. Tous

les autres sont, selon lui, dans un étrange aveuglement d'esprit & de cœur. » L'Histoire de *De Serres* est partielle en faveur de la prétendue Religion, dit un (\*) Auteur illustre : il invective, il outrage par tout les Chefs de l'autre parti ; exhalte flateusement ceux du sien. » Ce qu'on dit de *De Serres* se peut appliquer aussi à *Sleydan*, à la *Popelinière* & à *Beze* pour les Protestans : & l'on pourroit peut-être former la même accusation contre *Surius*, le *Frere*, & *Florimond de Remond* parmi nous. Mais des exemples éclairciront beaucoup mieux cette maxime.

Je demande à Tacite le caractère de Sejanus : c'étoit, dit-il, <sup>Preuve</sup> un ambitieux, qui en vouloit (1) <sup>ve</sup> au Trône de son Maître; c'étoit un <sup>dans</sup> <sup>Sejanus.</sup>

(\*) M. Le Roy, des Vertus & Vices de l'Histoire.

(1) Tacitus lib. IV. Annalium.

Tyran, un empoisonneur, un adultère public; un homme enfin que l'ingratitude, ce vice si détesté, mais si commun, avoit porté jusqu'à le rendre ennemi de Tibère, qui l'avoit élevé à un point de grandeur, qu'à peine le Prince étoit quelquefois au-dessus de son Favori.

Je consulte Paterculus, il me dit (2) au contraire que Sejanus joignoit à un talent extraordinaire pour les affaires une vie douce & liante, une conversation agréable, s'estimant beaucoup

(2) Velleius Paterculus in Historia. Tiberius Cæsar Sejanum Ælium... laboris ac fidei capacissimum, singularem principium onerum adiutorem in omnia habuit, atque habet, virum severitatis lætissimæ, hilaritatis prisçæ, actu otiosis simillimum, nihil sibi vindicantem, eoque assequentem omnia, semper infra aliorum æstimationes se metientem, vultu vitæque tranquillum, animo exornem; in hujus virtutum æstimatione jam pridem Judicia Civitatis cum Judiciis certant.

moins lui-même , que les Courtisans ne l'estimoient , venant à bout de tout , avec d'autant plus de facilité, qu'il ne cherchoit point à primer , ni à l'emporter sur les autres : & malgré son activité & sa scrupuleuse exactitude sur ses devoirs, il conservoit un air tranquille & serain , qui ne déceloit jamais le fond de ses actions : qu'il étoit devenu odieux par une fatalité inévitable , attachée à la faveur & à l'accroissement de fortune , dont les favoris même les plus sages n'ont pû se défendre.

D'où partent des jugemens si opposez ? C'est que la prévention de Tacite , qui lui peignoit les hommes beaucoup plus méchant qu'ils ne sont , ne lui faisoit voir Sejanus que du mauvais côté. Paterculus prévenu tout autrement, parce qu'il écrivoit sous le règne de ce Favori , ne le regardoit que du bon côté. Tacite en a peut-être



jugé par l'événement, parce que Tibere fit pognarder son Favori : mais il est assez ordinaire que l'homme de bien soit accablé par un Prince soupçonneux & jaloux.

Autre  
preuve  
dans  
Jeann.  
d'Al-  
bret.

Jeanne d'Albret est-elle morte empoisonnée par des gands que lui avoit vendu une scélérate de Parfumeur de Milanois, nommé René, comme le prétend M. De Lestvoile, dans ses (3) *Mémoires pour l'Histoire de France*. M. de Thou laisse la chose en doute. Mais Claude Regin, Evêque d'Oleron, (4) dans un Journal manuscrit de cette illustre Reine, loin d'en parler, ne donne même aucun lieu d'en former le moindre soupçon : il dit seulement qu'elle mourut le 9. de

(3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, par M. De Lestvoile Tom. I. à l'an 1572.

(4) Claude Regin, Journal manuscrit de la Vie de Jeanne d'Albret, allégué par Sauval en ses *Antiquitez de Paris* Tom. II. pag. 199.

Juin 1572. d'une pleurésie qu'elle avoit gagnée le 3. du même mois, par les mouvemens extraordinaires qu'elle s'étoit donné dans l'achat des habits de nôces pour le mariage de son fils Henri avec Marguerite de Valois. Charles IX. Roi de France voulut que son corps fut ouvert. On n'y trouva aucun indice du poison; mais on y remarqua la cause certaine de sa mort dans un abscess au côté que la pleurésie avoit formé: ce qui dispensa de faire l'ouverture de la tête. (5)

Pourquoi un crime si horrible est-il attribué à une Nation qui n'a jamais été accusée de sembla-

(5) *M. de Thou Livre 51. de son Histoire, en convient lui-même. Corpore dissecto, non etiam cerebro aperto, quod Rex ut fieret enixè mandaverat, abscessus in latere sinistro repertus ex nimia contentione & fatigatione contractus, quo eam periisse retulerunt medici, scripto de ea re publicato.*

bles forfaits ? La Reine Jeanne mourut dans un tems extraordinairement critique : tems agité par des factions de Religion , toujours odieuses , & aussi dangereuses pour la tranquillité de l'Etat , que pour le bien de l'Eglise. Elle étoit à la tête d'un parti considérable ; & ce Parti chagrin de perdre son Chef , a publié moins sur la vérité du fait , que sur les conjonctures du tems , qu'elle n'étoit pas morte sans un secours étranger.

Troisième preuve dans la mort de Marie Stuart. Est-il vrai que *notre Roi Henri III. a dépêché Bellievre vers Elisabeth Reine d'Angleterre , pour empêcher en apparence l'exécution de l'Arrêt contre la Reine d'Ecosse , l'infortunée Marie Stuart , quoique ceux de la Ligue eussent opinion que ce voyage étoit pour hâter ou presser la mort de cette Princesse ? C'est ce que dit (6) M. de*

[6] Mémoires pour servir à l'Histoire de France par M. de Lestoile, Tom. I. à l'année 1586.

Lestoule. M. de Thou, qui étoit (7) ami de Bellievre, a crû sérieusement que Henri n'avoit pas d'autre dessein que de sauver la Reine d'Ecosse sa belle-sœur. Il y étoit intéressé pour l'honneur de la Couronne qu'il portoit.

Mais il survient un troisième Auteur qui se mêle de la partie, & qui marque (8) » J'ai oui-dire » à mon pere, qu'amis & ennemis » concurrent par divers intérêts » pour faire périr cette malheureuse Reine. Il avoit appris de » la bouche de M. de Bellievre, » qu'on envoya extraordinairement en Angleterre en apparence, pour solliciter la vie de cette » pauvre Reine, & qui avoit une » très-ample instruction à cette » fin : qu'il en avoit une toute con-

[7] Thuanus in Historia libro 86.

[8] Auberi Du Maurier, Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande in 12. Paris 1682. & 1688. dans la Préface.

» traire de la main du Roi Henri  
 » III. pour exhorter la Reine Eli-  
 » sabeth à faire décapiter cette en-  
 » nemie commune de leurs per-  
 » sonnes & de leurs Royaumes :  
 » ce que le Roi fut forcé de faire ,  
 » de crainte que Marie Stuart hé-  
 » ritière d'Elisabeth , & plus jeune  
 » ne qu'elle, venant à lui succéder,  
 » Messieurs de Guise ses parens ,  
 » qui la gouvernoient absolument,  
 » & qui par le grand nombre de  
 » créatures qu'ils avoient dans le  
 » Royaume , faisoient branler sa  
 » couronne , fortifiez de la Puif-  
 » sance d'Angleterre , d'Ecosse &  
 » d'Irlande , n'en fissent un se-  
 » cond Chilperic.

Cette conduite artificieuse ne  
 tenoit rien du caractère de Henri  
 III. il n'étoit pas sans vices , ni  
 sans beaucoup de foiblesses ; mais  
 il avoit de la droiture : il lui étoit  
 difficile de se déguiser à ce point.  
 Disons mieux , il étoit devenu  
 odieux

odieux à la Ligue, qui lui attribuoit tous les crimes auxquels il n'avoit jamais pensé. Moins il y avoit de vraisemblance, plus on s'attachoit à les lui imputer : & dans cette occasion le témoignage de M. du Maurier, qui sent un peu trop les bruits populaires des Ligueurs, doit le céder au silence décisif de M. de Thou, qui étoit bien informé, & qui n'auroit pas manqué de laisser entrevoir quelque doute, si la conduite du Roi Henri III. y avoit donné lieu. Elisabeth étoit vindicative : la beauté de Marie Stuart l'avoit beaucoup plus outragée que ses intrigues politiques. Ainsi dès qu'on vouloit qu'elle se défit de la Reine d'Ecosse, il n'y avoit qu'à laisser agir sa jalousie. D'ailleurs comme cette Reine étoit captive depuis 18. ans, elle n'avoit aucune occasion de se déclarer ennemie de la personne & du Royaume de

Henri : elle n'étoit pas dans une situation à être gouvernée par Messieurs de Guise , & ne pouvoit leur donner aucun secours actuel contre le Roi Henri III. D'ailleurs ce Prince n'étoit pas capable de prévoir les malheurs de si loin. Enfin M. de Bellievre auroit-il eu l'imprudence de découvrir à M. du Maurier un secret aussi important , qu'il auroit caché à M. de Thou son Ami.

Un fait beaucoup plus moderne m'a toujours extrêmement frappé. Il est de la nature de ceux que l'ennemi croit pouvoir hazarder quelquefois pour rendre odieux le parti contraire. Je lis dans un Auteur ces paroles remarquables. *L'Etoile fatale à tous ceux qui font obstacle à la [\*] grandeur de la Maison d' Au-*

(\*) Manifeste de l'Electeur de Bavière ; cette pièce publiée en 1704. est de M. l'Abbé Du Bos , aujourd'hui de l'Académie Française.

*triche, emporta ce jeune Prince (c'étoit le Prince Electoral de Bavière, fils aîné du Sérénissime Electeur Maximilien Emmanuel) Il mourut donc à Bruxelles d'une indisposition très-légère, & qui l'avoit attaqué plusieurs fois, sans danger, avant qu'il fût destiné à porter la Couronne d'Espagne.*

Quelle triste & funeste idée ces paroles ne font-elles pas naître ? Ceux néanmoins qui ont connu le vertueux Empereur Leopold, savent qu'il étoit incapable, & par Religion, & par probité, de se servir d'aucun moyen odieux. Jamais Prince n'a eu de plus grands principe d'honneur & de vertu : je ne parle point de sa piété, elle ne s'est jamais démentie.

Mais pour le justifier, je rapporterai deux faits décisifs : l'un & l'autre connus à la Cour de Bavière, où je les ai appris. Le Prince Electoral mourut effectivement de faim. Une légère indisposition



l'ayant attaqué, les Médecins crurent le pouvoir guérir par la diete : elle fut poussée trop loin ; & quoiqu'il demandât continuellement que l'on soulageât sa faim, la Médecine fût inexorable à ce sujet, & il lui fallut périr d'inanition dans le sein de l'abondance : ce fut au mois de Février 1699. L'ouverture même de son corps fit voir qu'il n'y avoit en lui que cette cause de mort.

L'autre fait justificatif est que le Sérénissime Electeur de Bavière, sur ce que l'Empereur Léopold lui en fit parler, désavoüa lui-même cet écrit, qui contenoit beaucoup de choses essentielles. Le manuscrit qu'on en avoit envoyé à l'Electeur pour l'examiner, fut pris dans ses équipages après la fatale journée d'Hochstet en 1704. C'est ce que j'ai scû du feu *Baron de Karg*, Abbé du Mont Saint Michel, Grand Chancelier, & Pre-

mier Ministre du Sérénissime Electeur de Cologne. On ne l'a jamais accusé de basse flaterie pour la Maison d'Autriche, qui l'avoit mis au ban de l'Empire; mais il avoit trop d'équité pour ne la pas justifier sur un crime aussi atroce.

Enfin, je mets dans la même classe ceux qui ont des mécontentemens vrais ou imaginaires des Souverains, ou de quelqu'autre personne que ce soit. L'homme mécontent devient irréconciliable: il se croit attaqué dans son mérite, son amour propre est offensé: ainsi il s'embarasse moins de rendre témoignage à la vérité que de satisfaire son ressentiment: c'est de ce nombre qu'étoit Guillaume Postel, même par rapport à un fait qui le regarde personnellement. » Le quart (9) propos,

[9] Guillaume Postel parlant de sa sortie des Jésuites en son Livre des Merveilles du Monde, ou Histoire des Indes, chapitre 23. in 16. Paris 1553.

» dit-il , pour lequel les Jésuites  
 » m'ont hors de leur Compagnie  
 » expulsé , est que je ne sçaurois en  
 » nulle sorte consentir que le Pa-  
 » pe soit au-dessus du Concile : ce  
 » que toute la Compagnie s'effor-  
 » ce à persuader en tout le monde  
 » contre l'Eglise , Faculté , Na-  
 » tion & consentement Gallique.  
 » Car s'il venoit que les Conciles  
 » de Basle & de Constance fuf-  
 » sent conciliables ; il faudroit né-  
 » cessairement que les Hérésies &  
 » Hérétiques condamnez en iceux  
 » fussent indûëment condamnez.

Mais dès qu'on veut approfondir ce qui regarde la sortie de cet homme célèbre hors de la Compagnie de Jésus , on en trouve les véritables raisons. Ce fût en 1545. qu'il fût obligé de se retirer. Saint Ignace ne pût souffrir dans sa Société naissante , un homme qui avoit à la vérité de grands talens pour les Mathématiques , & pour

Les langues sçavantes ; mais qui cachoit des erreurs [ 10 ] intolérables sous le spécieux prétexte du don de prophétie , dont il se prétendoit favorisé. Le Saint Patriarche vouloit des hommes sages, utiles à l'Eglise , capables d'édifier : & non de ces hommes extraordinaires , qui cherchent à se faire valoir eux-mêmes par des caractères singuliers , plus éclatans que profitables.

Ainsi je n'ai jamais pû croire l'accusation de Postel, sur tout depuis que j'ai vû les Jésuites s'expliquer eux-mêmes en ces termes.  
» Que les plus signalez de leur  
» compagnie ( 11 ) souscrivent à  
» la doctrine du Concile de Con-  
» stance , tenuë & observée en

[ 10 ] Orlandinus Histor. Societ. Jes.  
Lib 5. num. 3.

[ 11 ] Apologie pour les Religieux de  
la Compagnie de Jesus par le Pere Ni-  
colas Caussin , deuxième édition in 12  
Lyon, 1644. p. 192.

» France. Qu'ils n'ont point d'o-  
 » pinion particuliere sur cet arti-  
 » cle , qu'ils n'ont rien dit ni écrit  
 » là-dessus qui n'ait été écrit mê-  
 » me par les plus Sçavans & les  
 » plus graves Docteurs de Sor-  
 » bonne , de quoi ils mettroient les  
 » preuves bien au long , sans la  
 » défense qui en a été faite. Que  
 » s'il se trouve quelque Etranger  
 » d'autre sentiment , ils le défa-  
 » vouënt & le condamnent. Qu'il  
 » faut étouffer toutes les opinions  
 » contraire à celle du Concile ,  
 » sans les débattre ni divulguer ,  
 » parce qu'elles sont scandaleuses,  
 » hérétiques & préjudiciables à  
 » l'Etat : que si quelque Particu-  
 » lier en est atteint , il doit être  
 » dénoncé aux Puissances par les  
 » formes ordinaires de la Justice.»  
 Ces vérités sont d'autant plus cer-  
 taines , que les membres que je  
 connois de cette illustre Compa-  
 gnie , sont à ce sujet dans le sen-

timent de l'Eglise de France.

Tout ce qu'on vient de lire dans cet article doit nous apprendre à respecter l'Histoire, sans nous attacher à la détruire par de fausses accusations. Les hommes sont plus coupables que l'histoire même, ou de ne la pas écrire conformément aux règles, ou de la lire sans l'esprit d'équité qu'ils apportent dans la plûpart des autres lectures, ou de n'y employer pas le discernement qu'ils ont pour les affaires les plus ordinaires, ou enfin de ne pas chercher à profiter des doutes & des incertitudes qui sont inévitables à tout ce qui part de la main des hommes. C'est à l'explication de cette dernière reflexion que je destine l'article suivant.

---

 ARTICLE VII.

*Utilitez & usage des incertitudes de  
l'Histoire.*

Maxi-  
mes  
gene-  
rales.

**C**ommençons par des maximes generales. Dès que je vois des contradictions dans les meilleurs Historiens, également amateur de la vérité; dès que je sens qu'il y a, ou qu'il doit y avoir des doutes ou de l'incertitude dans l'Histoire, c'en est assez pour me convaincre de la foiblesse & de la fragilité de mon esprit. Je me persuade par là du peu d'étendue de mes connoissances, puisqu'un trait d'histoire, puisque la moindre circonstance m'arrête, jusqu'au point de me trouver quelquefois dans l'impossibilité d'asseoir un jugement ferme & décisif sur un fait, ou sur ses dépendances principales.

Mais malgré ces sujets d'humiliation, je trouve quelque chose de consolant, & je me dis à moi-même ; cet endroit est obscur, ainsi il n'est instructif que pour m'apprendre que je sçai peu de chose. Attachons-nous uniquement à ce qui est clair, ou à ce qui est incontestable, & je trouverai plus de vérité qu'il ne faut pour mon instruction. Si la Providence avoit daigné m'instruire par le fond certain de cette Histoire, elle n'auroit pas permis qu'elle fut couverte d'obscurité. C'est là l'usage le plus raisonnable que je fais de ces incertitudes.

Mais allons plus avant, & ne craignons pas d'entrer dans le détail, pour nous convaincre que les incertitudes historiques, prises en particulier, ne sont pas moins utiles, que quand on les regarde en général.

Ces incertitudes se réduisent à cinq chefs.

Hvj



1. Ou elles regnent sur des corps généraux d'histoire.
2. Ou sur des faits particuliers.
3. Ou sur les circonstances des faits.
4. Ou sur les causes & les motifs d'une entreprise.
5. Ou enfin sur les caractères des Princes & des grands hommes qui sont marquez dans l'histoire.

## I.

Utilité & usage des incertitudes qui regnent sur des corps généraux d'histoire. Je trouve une incertitude presque insurmontable dans les premiers tems de l'Histoire de Babylone, d'Assyrie & d'Egypte, & même dans tout ce qui concerne le Royaume de Sycion. Les anciens ne me fixent pas plus que les modernes ; ils ne font que me confirmer dans mes doutes. Cependant je vois Babylone établie peu de siècle après le déluge ; je vois Ninive, ville capitale, mais très grande &

très-célèbre, qui brille avant Moïse. Néanmoins jusques à un certain tems ; tems à la vérité postérieur & fort éloigné de l'origine de ces Empires , je n'y remarque pas de succession bien établie. Je trouve encore bien plus de doutes dans ce qui regarde l'histoire d'Égypte , soit par rapport à son ancienneté , quoique très grande , soit par rapport à la division collatérale de ses Royaumes & des Princes qui les ont gouvernez. Ainsi je dois me dire à moi-même , ces histoires ne me sont pas nécessaires , autrement Dieu en auroit perpétué la clarté jusques à nos jours.

Mais je ne laisserai pas de les considérer par les instructions qu'elles peuvent me fournir. Ces histoires sont obscures , elles s'annéantissent pour ainsi dire , & ne laissent paroître que le seul peuple qui est dépositaire du vrai

culte de la Religion & de la véritable doctrine des mœurs : je ne dois donc pas m'obstiner à percer cette obscurité, si ce n'est pour me convaincre du peu de considération où étoient ces premiers hommes auprès de Dieu, en comparaison de cette race choisie qu'il me présente continuellement, pour montrer que sa lumière & que sa vérité s'est fait connoître dans tous les tems, & qu'elle s'est perpétuée de siècle en siècle pour notre édification.

Je vois néanmoins ces peuples, je veux dire les Egyptiens & les Babyloniens, qui paroissent & qui se font jour enfin dans des tems moins reculez ; mais je les vois paroître comme persécuteurs de ce peuple choisi, parce que ces derniers n'ayant pas dignement répondu aux faveurs dont la Providence les avoit accablez, elle se sert pour châtier l'ingrati-

tude de son peuple de ces mêmes hommes qui devoient être regardez comme des nations obscures & peu considerables par rapport à la vérité. Ce sont les fleaux, ce sont les verges dont la Divinité se sert pour punir les crimes de son peuple; par là ils sont redoutables; quoique méprisables d'ailleurs, si on les considere par des vûës plus sublimes & plus relevées. Ils ne servent que pour faire éclater davantage la vérité de la Religion. Le peuple de Dieu se soumet-il? revient-il à des sentimens de pénitence? Sur le champ le Persecuteur est humilié, au lieu qu'il reprend le dessus, dès que le peuple de Dieu retourne à ses premiers égaremens. Si je trouve néanmoins des instructions morales & politiques chez les Egyptiens & les Babyloniens, Dieu nous en a conservé la mémoire pour nous apprendre ce que nous

devons faire avec son secours ; puisque des hommes , abandonnez pour ainsi dire à eux-mêmes , ont porté si loin le caractère des mœurs & la sagesse du gouvernement civil .

Sycion ne m'embarrasse point : ses Rois vrais ou imaginaires ne figurent pas dans l'histoire ancienne de la Grèce , ainsi ils deviennent inutiles ; & si l'on a conservé la mémoire de leurs noms , il faut dire que ce sont de ces inutilitez sçavantes , propres à satisfaire uniquement l'amour propre & qui sont quelquefois une pierre d'achoppement dans l'étude de l'histoire , quand on veut aller plus loin qu'il ne faut pour une sage instruction .

## I I.

Utili- Les incertitudes des faits hi-  
& ufa- storiques ne sont pas moins utiles,  
ge des si l'on sçait les tourner du bon côté  
incer-

té. Les faits quoique douteux, titu-  
des qui  
regar-  
dent  
des  
faits  
parti-  
culiers  
de l'hi-  
stoire.  
quoique faux, sont susceptibles  
d'une grande diversité de réflexions, toutes également sages & instructives. J'en ai déjà donné quelques exemples dans le chapitre LXI. *de la Méthode pour étudier l'histoire*; mais un plus grand détail ne sera pas inutile, & fera naître de nouvelles observations.

Quand je lis dans Tite-Live ce nombre considérable de prodiges qu'il s'est crû obligé de rapporter, je ne puis m'empêcher de le plaindre. Une Vestale, à ce qu'il dit, faussement accusée d'avoir manqué à son devoir, tire seul pour se justifier un grand Navire contre le courant de l'eau. Des bœufs, des ânes, des moutons & des veaux ont parlé, si on l'en croit : est-ce à dire qu'il fut persuadé lui-même de tous ces faits extraordinaires? J'en doute; mais il étoit obligé de les écrire, puisque la su-

perstition des Romains les rendoit respectables. En ce cas , je plains le malheur de son siècle , & peut-être de beaucoup d'autres , de n'oser découvrir la vérité , parce qu'elle déplaçoit aux peuples aveuglez & séduits. Auroit-on pû dans certains siècles du Christianisme revoquer en doute les épreuves du fer chaud , sans se faire regarder comme un impie ? Cependant avec qu'elle indifférence ne traite-t'on pas aujourd'hui ces prétendus prodiges ? Auroit-on pû même chez les Protestans des Sevennes & d'Angleterre , rejeter il y a quelques années , leurs enthousiasmes , leurs prophéties , & leurs mouvemens extraordinaires , sans s'exposer visiblement à la fureur d'un peuple abusé par l'esprit de séduction ? Les plus sages Protestans ne se sont hazardez à se déclarer contre ces enchantemens qu'après

que les imaginations moins échauffées ont laissé reparoître cette tranquillité naturelle , qui fait regarder les objets selon leur état véritable.

Je ne veux pas nier cependant qu'il ne soit arrivé des choses merveilleuses chez les Payens , soit que la Providence l'ait ainsi voulu , pour maintenir la considération que l'on doit avoir pour les vertus morales , soit pour récompenser les hommes des bonnes œuvres qu'ils auroient pû faire par des vûës loüables. Saint Augustin ( 1 ) nous avertit au moins que Dieu a favorisé les Romains de prospéritez temporelles pour les vertus qu'ils avoient pratiqués. Les vertus sont toujôurs divines dans leur origine : c'est pourquoi Dieu les récompense : elles ne deviennent vicieuses que

[ 1 ] S. August. de Civitate Dei lib. 5. cap. 15.



par le défaut de l'humanité. Et la Providence ne se croit pas obligée de reconnoître des actions louables en elles-mêmes ; mais qui partent d'un mauvais principe.

Je n'ose par exemple révoquer la vérité de ce fait, rapporté par Plutarque. J'y trouve une preuve du soin que la Providence veut bien prendre de l'humanité. » Pendant une nuit obscure, dit ( 2 ) » Plutarque, Brutus entendit tout » à coup quelqu'un qui entroit » dans sa tente. Il vit une figure » horrible : ce corps étrange & » monstrueux s'approcha de lui & » se tint debout près de son lit, » sans lui dire une seule parole. » Il eût l'assurance de lui demander : *Qui es-tu donc ? Es-tu homme ? es-tu quelque Dieu ? Que viens-tu faire dans ma tente ? & que veux-tu ?* Le » fantôme lui répondit : *Brutus, je*

( 2 ) Plutarch. in Bruto.

» suis ton mauvais Génie, & tu me ver-  
» ras bien-tôt dans les Plaines de Philip-  
» pes. Hé bien, répondit Brutus,  
» nous t'y verrons. Après quoi le fan-  
» tôme disparut. . . . On assure que  
» cette nuit même (c'est-à-dire,  
» la nuit de la journée de Philip-  
» pes) le même fantôme que Bru-  
» tus avoit déjà vû se présenta de-  
» vant lui sous la même forme :  
» & après y avoir été quelques mo-  
» mens sans rien dire, il disparût.

Combien trouve-t'on dans  
l'Histoire profane d'autres faits,  
que d'un côté la prudence empê-  
che d'exposer derechef aux yeux  
des hommes, & que de l'autre la  
critique n'ose rejeter avec fonde-  
ment. Il suffiroit pour les admet-  
tre d'y remarquer des preuves sen-  
sibles des secours extraordinaires,  
dont la Divinité veut bien favori-  
ser les hommes en particulier,  
comme elle favorise les Etats & les  
Royaumes, pour opérer en eux

ses desseins sur l'ordre & l'économie de l'Univers.

On s'est élevé néanmoins dans la Religion même contre des faits, qu'une dévotion mal entendue avoit présentez à l'esprit des Fidèles. Si la vérité de la Légende (3) des *Onze mille Vierges* a été fortement soutenuë dans le dernier siècle; elle a été regardée long tems auparavant, c'est-à-dire dans le quatorzième, comme une fable & une imagination (4) qui n'avoit aucune réalité. Il a toujours été permis d'attaquer des faits aussi peu vraisemblables, pour nous apprendre que dans la Rel

[ 3 ] Herm. Crombach Societ. *Jesu Vita & Martirium S. Ursulæ & sociarum, undecim mill. Virginum*, in fol. Coloniae Agrippinæ 1647. Livre rempli de beaucoup de fables, en quoi il est très recherché de bien des gens.

(4) Gobellinus *Persona Cosmodromæ ætate vi. cap. 14.* ouvrage que ce sçavant Allemand commença vers l'an 1490 & l'a peut-être fini vers l'an 1520.

gion il n'y a point de prescription contre la vérité.

Dans quelles incertitudes l'Histoire ne nous tient-elle pas sur la naissance de *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de Charles-Quint : & quel étrange sujet de réflexions, soit pour les Princes, soit pour des lecteurs ordinaires. On a dit que cet illustre Prince, digne de l'Empereur son Pere, étoit né de Barbe Blomberg, Demoiselle d'Augsbourg. Cependant le même Auteur, qui nous en assure, c'est le célèbre Strada, l'un des plus grands Ecrivains de la Compagnie de Jesus, ne cherche-t'il pas lui-même à nous jeter dans le doute & dans l'incertitude sur la Mere de ce Prince. » Il ne faut pas néanmoins, dit [5] cet Historien, » que je cache au Lecteur ce qui » m'a été découvert par une per-

(5) Famianus Strada de Bello Belgico, Decade I. lib. 10. ad finem.

» sonne de grande condition (c'est  
» le Cardinal de la Cueva ) que  
» Don Juan d'Autriche n'étoit  
» pas né, comme on l'a crû, de Bar  
» be Blomberg, mais d'une Dame  
» plus illustre, & qui tenoit rang  
» de Princesse. Que pour épar-  
» gner sa réputation, l'Empe-  
» reur Charles-Quint en supposa  
» une autre : que Blomberg se ré-  
» solut aisément à jouer ce person-  
» nage, s'imaginant que le nom  
» d'Empereur étoit une excu-  
» se honorable pour une faute  
» de cette nature. Que Philippe  
» II. avoit révélé ce mystère à l'In-  
» fante-Isabelle sa fille, pour qui  
» il n'avoit rien de secret ; & Isa-  
» belle le découvrit à la personne  
» de qui je l'ai appris... Ainsi  
» Don Juan d'Autriche qui sça-  
» voit pénétrer jusques dans le se-  
» cret de ses ennemis, a vécu, &  
» est mort avec si peu de connois-  
» sance de sa Maison & de ses Pa-  
» » rens,

» rens , qu'il a été trompé deux  
» fois à sa Mere ; qu'il a en divers  
» tems honoré sous ce titre celles  
» qui ne l'étoient pas , & n'a ja-  
» mais connu celle qui l'étoit véri-  
» tablement.

Que d'attention les Princes les plus sages ne doivent-ils pas avoir pour vivre avec tant de retenue , qu'ils n'ayent rien à craindre de la part de leurs Confidens ; ou s'ils ont des secrets à déposer , de le faire au moins en des mains sûres , incapables de les divulguer. S'il ne s'agissoit que d'eux seuls , ils seroient les maîtres de faire connoître à leurs amis leurs pensées les plus secrètes. Mais dès qu'une personne tierce s'y trouve intéressée , alors il n'y a point d'amis , il n'y a point de confidens , qui doit être informé de leurs démarches cachées. Et d'ailleurs , ne faut-il pas avouer que les hommes sont bien malheureux de ne pou-

voir pas renfermer en eux-mêmes ce qui regarde leur propre personne, ou d'avoir besoin de pareils dépositaires, qui loin de les consoler, ou de les soutenir, sont prêts à chaque instant à dévoiler les sentimens de leur cœur, & à les perdre de réputation? N'en a-t'on pas la preuve dans cette occasion essentielle, où l'on a voulu percer dans cette obscurité & lever le doute en tournant les vûs du côté d'un des plus grands crimes qui se puisse commettre?

» Voilà, dit un Auteur (6) moderne, une conscience bien délicate, pour un homme (comme Charles-Quint) qui a tant fourbé toute sa vie, & qui, si l'on en croit l'Histoire secrète, ne faisoit pas difficulté de coucher avec sa propre sœur, pendant que Barbe Blomberg ser-

[6] Menagiana tom. 2. pag. 313. in 12. Paris 1715.

» voit de couverture à ce com-  
» merce infâme , & se disoit la  
» Mere de Dom Juan d'Autri-  
» che. « C'est ce que je ne croirai  
jamais d'un Prince aussi religieux  
que Charles-Quint : j'aurois bien  
de la peine à le croire d'aucun  
autre.

Et pour faire cette remarque  
par des faits qui regardent notre  
Histoire , je ne ferai que rappor-  
ter les paroles d'un de nos Ecri-  
vains. » Je ne vois jamais du Hail-  
» lan & De Serres ( ignorans &  
» ridicules ennemis des Papes )  
» dit cet (7) Auteur , que je n'aye  
» une extraordinaire envie de ri-  
» re , lisant les belles harangues  
» que l'un ( c'est Du Hallain ) fait  
» faire à cinq ou six Allemands  
» pour combattre & pour défen-  
» dre la Royauté en l'élection de  
» Pharamond , & les loix que l'au-

[ 7 ] M. le Roi , des vertus & vices de  
l'Histoire pag. 75. & 76.



» tre ( De Serres ) nous propose  
 » comme fondamentales de cette  
 » Monarchie.

Rien ne nous doit donc tenir dans une si grande réserve que des incertitudes de ce genre. Preuve certaine que pour bien examiner ce qui regarde la vérité historique, il faut toujours recourir aux Auteurs originaux, sans s'arrêter aux réflexions brillantes & spécieuses que les modernes ont voulu substituer de leur propre fond aux anciens monumens de l'Histoire.

### I I I.

Uti-  
 lité &  
 usage  
 des in-  
 certi-  
 tudes  
 dans  
 les cir-  
 conf-  
 tances  
 des  
 faits.

Je continuë mes observations sur l'utilité qu'on peut tirer des incertitudes historiques, par l'examen des circonstances qui accompagnent les faits principaux, ou par les motifs qui les ont fait entreprendre. Souvent le fait est vrai, & la plûpart des circonstan-

ces sont fausses ou douteuses. Il est certain, par exemple, que Sémiramis a été une grande Reine, qu'elle a fait beaucoup de conquêtes, & a rendu son nom célèbre dans tout l'Orient. On sçait par l'Histoire, que Xerxés est venu dans la Grèce avec une armée considérable; que peu s'en est fallu qu'il n'en ait fait la conquête, ou même qu'il ne l'ait entièrement détruite. Cependant il est constant qu'il en fût honteusement chassé, moins par les forces que par la prudence & la sage conduite des Grecs. Mais les circonstances de leur Histoire ne la rendent-elles pas douteuse? Auroit-on pû, comme l'on prétend, trouver dans leurs armées plus de deux millions de Soldats? Y voit-on dix-sept cens mille Chevaux, cent mille Chariots armez & attelés, trois cens mille chameaux & trois mille Vaisseaux? Ce qui n'auroit

pas fait moins de huit millions de bouches , en y comprenant néanmoins celles qui n'étoient pas destinées au combat. Voilà les circonstances dont on a douté en des tems moins critiques & moins difficiles que le nôtre.

Louis XII. l'un de nos plus illustres Rois , se faisant , il y a plus de deux cens ans , expliquer ce qui regarde l'Histoire ancienne, y trouvoit-il de l'impossibilité. Il sçavoit mieux (8) qu'un autre com-

(8) Alexandro Xerxis numerum terrestrium copiarum referente [ coram Ludovico XII. ] quas fuisse CLXX. Myriades ; & Semiramidis Assiriorum Reginæ , cui fuerat peditatum centum millia equitatus centum Myriades, falciferorum & plaustrorum decies decem millia , virorum in Camelis pugnantium idem numerus ; aliorum Camelorum ( ubi opus erat ) vicies dena millia, Naves in Bactris ter mille : elegantiam , venustateque verborum abundantes exteros historiæ veritatem aiebat [ Ludovicus ] transgressos tantumque abesse ut aut quæ de Xerxe, aut Semiramide scriptissent vera sibi esse

ment on pouvoit conduire & faire subsister des Armées; & il avoit raison de rejeter cette immense assemblée d'Hommes, de Chariots, de Chevaux & de Chameaux qui font peu d'honneur au génie de l'Historien, qui du moins devroit sçavoir que ce qui est praticable sur le papier devient impossible sur le terrain.

Les batailles de Marignan & de Pavie, toutes deux si glorieuses pour la valeur de François I. quoiqu'avec des succès bien différens pour la Nation Françoisise, sont-elles aujourd'hui plus éclaircies par l'Histoire qu'elles ne l'étoient du tems de nos Peres? En apperçoit-on mieux le dénouement après bien des recherches & des discussions sur les contrariétés des

persuaderet, ut & in sacris historiis & divinis corruptos interdum numeros bel-latorum vereretur. Arnold, Ferronus lib. III. de gestis Gallorum in Ludovico XII.

Historiens ? Non sans doute. Il faut s'en tenir à des faits généraux & abandonner le reste aux Historiens qui rapportent des circonstances qu'on ne sçauroit concilier , ou bien il faut recourir aux témoignages du tems quand on en peut avoir.

François I. lui-même qui parût comme un Héros à ces deux grandes journées , en a fait la relation , dont l'une imprimée ou absorbée pour ainsi dire dans l'épaisseur d'un livre obscur & peu recherché , reparoit à la fin de cette dissertation : l'autre tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi , se verra ici pour la première fois : ce sont des pieces essentielles qui font connoître exactement l'Histoire de ces deux grandes journées.

C'est ainsi qu'il faut se conduire quand on le peut dans l'examen des doutes historiques , qui font

vaciller un fait par des circonstances différentes. On doit alors recourir aux témoignages certains, que le tems même peut avoir conservé: & si l'on ne peut arriver à une entière certitude, il faut se retrancher sur les circonstances dont on convient, & donner pour douteuses celles dont la vérité ne pourroit être éclaircie. C'est peut-être là ce qui m'engageroit à suivre cette maxime d'un Auteur que j'ai déjà cité plus d'une fois.

» Il seroit désirable, dit-il, & très-  
» utile, que ceux qui veulent ( 1 )  
» écrire l'Histoire, n'entreprissent  
» que l'Histoire de leur tems, &  
» ne parlassent que de celle de leur  
» País, & encore que de ce qu'ils  
» auroient vû eux-mêmes, non  
» pas avec des yeux pleins de pas-  
» sion: mais avec ceux de l'indiffé-  
» rence. Ce seroit le moyen d'être

( 1 ) M. le Roi. des vertus & vices de l'Histoire.

» certain du fait & de ses principa-  
 » les circonstances.

## I V.

Utilité & usage des incertitudes qui se trouvent dans les causes & motifs des événements.

L'incertitude qui se trouve presque toujours dans les motifs d'un fait, ou d'une entreprise nous doit porter à une extrême défiance des Historiens, qui ne doutent jamais des causes secrètes d'une guerre ou d'un événement; c'est par là que Davila & Varillas se sont rendus suspects; on diroit à les entendre qu'ils ont été du Conseil de tous les Princes dont ils font l'Histoire; tout est dévoilé à leurs yeux: il n'y a rien d'obscur dans leurs Histoires. Qui ne croiroit que le cœur des Rois n'a pas été déposé entre leurs mains? Cependant pour parler avec un Ecrivain du dernier siècle: » Quelle pénétration faudroit-il pour voir

» distinctement (2) à la distance  
» de trois & quatre cens ans , pour  
» voir des choses qu'une antiqui-  
» té encore plus éloignée a renfer-  
» mées dans l'obscurité d'un tems  
» immémorial ? Si l'on ne sçait  
» pas aujourd'hui dans la Cham-  
» bre du Roi ce qui se passe dans  
» son Cabinet , comment sçaura-  
» t'on sous le Règne de Louis  
» XIV. ce qui a passé par la tête  
» de tous les Louis , de tous les  
» Henris & de tous les Charles qui  
» ont été depuis Clovis jusques à  
» lui.

» Sans remonter jusques aux es-  
» paces perdus de l'antiquité ; tou-  
» tes les affaires qui sont du tems  
» de l'Historien , sont-elles de sa  
» connoissance ? Voit-il autre  
» chose que l'écorce & la couver-  
» ture de celles qui se font devant  
» ses yeux ? De quoi lui sert la vûë

[ 1 ] Le Moine , Jesuite , Traité de  
l'Histoire, in 12. Paris 1670.



» de la montre , s'il n'a pas celle  
» du mouvement & des ressorts ?  
» Et qui peut la lui donner aussi  
» nette & aussi sincère que la foi  
» publique & la vérité de l'Histoire  
» re la lui demandent ?

» Les Lettres des Princes , les  
» Mémoires de leurs Ministres , &  
» les Instructions des Ambassa-  
» deurs leur font d'un grand se-  
» cours. Mais les Princes & leurs  
» Ministres ne mentent-ils jamais  
» par écrit ? Leurs plumes sont-  
» elles de meilleure foi que leurs  
» lèvres ? Et ne met-on pas les Am-  
» bassadeurs en droit de tromper  
» dès qu'on les trompe les pre-  
» miers ? Les guerres , les révoltes ,  
» les batailles , les sièges , sont  
» comme des spectacles publics ;  
» chacun voit le jeu des Machines  
» & les révolutions de la scène ;  
» mais les ressorts qui font jouer  
» ces révolutions sont-ils exposez  
» à qui les veut voir ? Les Princes

font-ils confidence de leurs pen-  
sées aux Gazettiers? Leur ren-  
dent-ils compte des motifs qui  
les portent à prendre les armes?  
Et quel compte en rendent-ils,  
s'ils n'en font pas eux-mêmes  
bien informez? S'ils ne voyent  
leurs affaires que dans les jours  
& sous les couleurs dont on les  
déguisse? S'ils ne font quelque-  
fois que les acteurs des pièces  
composées par leurs valets? Sans  
aller jusqu'en Macédoine, ni re-  
monter à ce Philippe, qui s'atti-  
ra une grosse guerre par le mé-  
pris qu'il fit d'une femme vaine  
& licentieuse. En la descente de  
l'Isle de Rhé, le Roi d'Angle-  
terre croyoit entreprendre une  
guerre de Religion d'un aussi  
grand mérite que les Croisades;  
&c'étoit une guerre de pure ga-  
lanterie, entreprise sur les ima-  
ginations amoureuses de son Fa-  
vori. Il en arrive presque tou-

» jours de même dans les mouve-  
 » mens des Etats : on s'y figure de  
 » grandes machines & de grandes  
 » rouës , & il n'y a qu'une plan-  
 » che & un bout de corde ; c'est  
 » un dépit, un caprice, une amou-  
 » rette qui ébranle ces grands  
 » corps , & qui les met hors de  
 » leur assiette.

C'est donc envain que l'on re-  
 cherche curieusement si Charles-  
 Magne a fait la guerre aux Sa-  
 xons, ou pour étendre ses conquê-  
 tes , ou par principe de Religion.  
 Henry VIII. a-t'il eû quelque  
 raison de faire couper la tête à  
 Anne de Bouleyn ; ou l'a-t'il fait  
 par une aveugle fureur , dont il  
 a été si souvent accusé ? Les des-  
 feins de Charles-Quint tendoient-  
 ils à chasser le Turc hors de l'Eu-  
 rope , & rendre l'Empire hérédi-  
 taire dans sa maison , comme on  
 l'en a soupçonné ; ou vouloit-il  
 seulement soutenir la Religion ,

comme il paroît n'avoir pas eû d'autre vûë , soit par le don qu'il fit de l'Isle de Malthe aux Chevaliers de Rhodes , soit par la fin si louable de ses jours , remplie , non d'une superstition extraordinaire & bizarre , qui ne s'attache qu'à la minutie ; mais de cette piété noble & solide , qui seule convient aux grands ( 3 ) Princes. Il sçavoit concilier une saine politique , avec une vertu austere ; mais qui n'étoit importune ni à ses sujets , ni aux Princes ses allies , ou à ses voisins. Y avoit-il quelque juste fondement dans la

[ 3 ] A Principe igitur ipso removemus: imò ausim dicere , nimiam pietatem... qui in unâ Dei contemplatione mentem de fixam habet , ei montes & speluncas habitare convenit; atqui unâ, cum virtute etiam mores civiles exercuit & junxit ; quique notitiam paravit rerum variarum, ille verò populum regere & ducere ad optima optimus est. Justus Lipsius *Monita Politica* cap. 3. & Nicephoras *Gregoras* lib. 3. *Historiæ*.

conduite rigoureuse que Philippe II. a tenuë à l'égard de son fils Don Carlos.

Ce sont là de ces incertitudes de motifs , très-difficiles à dévoiler. Mais dans ces cas douteux , il faut toujours juger en faveur des Princes , & croire qu'ils agissent par des vûës louables. Par là on fait honneur , non seulement aux Souverains dont on juge favorablement ; mais on se fait encore beaucoup plus d'honneur à soi-même. L'homme de bien tourne toujours les vûës des Supérieurs du côté de la probité & de la vertu ; au lieu que le scelerat porte tout au mal , il n'y a chez lui que des vûës criminelles , il ne connoît point d'actions vertueuses dans la conduite des Princes & des Ministres.

V.

Si les Mais continuë l'Auteur de l'usage des Romans, *les caracteres sont*

*équivoques dans l'histoire* ; c'est encore un des vices qu'il a soin de lui reprocher. A-t'il raison ? C'est ce que nous allons examiner.

Les caractères ou les portraits des Princes ou des grands hommes font partie de l'Histoire & doivent être formez sur une suite d'actions bonnes ou mauvaises ; un seul trait ne sçauroit peindre un Prince , un Ministre ou un Général. L'esprit & le cœur font quelquefois trop cachez pour être dévoilez au premier coup d'œil ; il ne faut pas même négliger l'extérieur, l'air, le port, la taille & sur tout le visage, qui est presque toujours un portrait fidèle de l'ame, On veut connoître à fond ceux que l'on voit figurer dignement dans l'histoire. On doit prendre garde néanmoins d'entrer dans le détail de minuties où est tombé Strada ( 4 ) qui parlant de

téres  
font  
incer-  
tains  
dans  
l'His-  
toire.

Usage  
de ces  
incer-  
titudes

[ 4 ] Nec deerat aliqua mento , supe-

Marguerite d'Autriche , fille naturelle de Charles-Quint, & Gouvernante de Pays-bas , va jusques à dire dans le portrait long & ennuyeux qu'il en fait , que cette Princesse avoit un peu de barbe au menton & à la lèvre supérieure; ce qui marquoit , dit-il , qu'à une beauté mâle , elle joignoit l'autorité nécessaire dans le gouvernement.

Il y a long-tems qu'on se plaint que les Historiens modernes n'ont pas le talent de peindre les hommes. Ils ne sçauroient les distinguer par ces traits expressifs & vigoureux que l'on trouve dans les Anciens , qui sçavent si bien caractériser les Héros qu'ils semblent être présens à nos yeux ; dans la plûpart des modernes , tous les portraits se ressemblent.

*riorique labello barbula ; ex quâ virilis ei [ Margaretæ ] non magis species quàm autoritas conciliabatur. Famianus Strada. De Bello Belgico. Decad. 1. lib. 1.*

Le caractère du Héroïsme n'y est point assez distingué ; au lieu que chez les Anciens, « chaque vice , » ou chaque vertu ( 5 ) est marquée par l'impression particulière qu'elle prend dans les esprits où elle se trouve. Par exemple le courage d'Alcibiade a quelque chose de singulier qui le distingue de celui d'Epaminondas , quoique l'un & l'autre ait scû également exposer sa vie. La probité de Caton est autre que celle de Cato ; l'audace de Catilina n'est pas la même que celle d'Antoine ; l'ambition de Sylla & celle de César n'ont pas une parfaite ressemblance ; & de là vient que les Anciens en formant le caractère de leurs grands hommes , forment pour ainsi dire en même tems le caractère des qualitez qu'ils leur

( 5 ) S. Evremont , Discours sur les Historiens François.



» donnent , afin qu'il ne paroissent  
» pas seulement ambitieux & har-  
» dis , ou modérez & prudens :  
» mais qu'on sache encore plus  
» particulièrement , qu'elle étoit  
» l'espece d'ambition & de cou-  
» rage ou de modération & de  
» prudence qu'ils ont eu.

Mais ce n'est point à dire que nos Auteurs n'atteignent pas la ressemblance des hommes : elle n'est point parfaite ; mais on sçait du moins les y reconnoître. Ne croyez pas que l'Histoire représente Louis le Débonnaire , comme un Roy plein de courage & de fermeté. Louis IX. quoique Saint , toujours prosterné dans un Oratoire : Louis XI. comme un Prince tranquille , insinuant & sincere : c'est ce que les Historiens ne feront jamais.

Ainsi on ne trouvera point d'incertitudes à ce sujet : la ressemblance sera toujours gardée ,

quoique les coups de pinceaux ne soient pas touchés avec la délicatesse qu'exigent les plus grands maîtres. Ce sera donc toujours un portrait marqué par des grands traits, quoiqu'ils ne soient ni assez recherchés, ni assez finis.

Peut-être aussi que les modernes se sont un peu trop étendus sur des détails qui ne disent rien : c'est ce que marque un de nos plus habiles Critiques. » Les portraits embellissent bien une histoire quand ils sont bien faits, » dit le Pere Rapin ; (6) mais les Romans nous ont gâté l'esprit sur cela : car nous en faisons trop qui ne ressemblent à rien & qui ne conviennent à personne, parce qu'ils conviennent à tout le monde. Nous nous amusons à peindre à discrétion l'extérieur de la personne dont

(6) Le P. Rapin. Instructions pour l'Histoire. Article XX.

» il ne s'agit pas. Que m'importe  
 » de sçavoir si Annibal a les dents  
 » belles, pourvû que son Historien  
 » me fasse connoître la grandeur  
 » de son génie , qu'il me montre  
 » un esprit hardi , inquiet , des  
 » pensées vastes , un cœur intré-  
 » pide , & tout cela animé d'une  
 » ambition défordonnée ; mais  
 » soutenuë d'une constitution ro-  
 » buste , comme l'a dépeint Tite-  
 » Live.

Strada m'ennuye par un dé-  
 tail languissant , ce sont plutôt  
 des Oraisons funébres que des  
 caractères ; je consens néanmoins  
 qu'après m'avoir fait connoître  
 l'esprit fourbe , cauteleux , altier  
 & vindicatif de Granvelle , il me  
 dise qu'il se comporte dans sa Vi-  
 ceroyauté de Naples avec beau-  
 coup moins de chasteté qu'il ne  
 convient à un vieillard ( 7 ) & mêm-

[ 7 ] Cardinalis Granvellanus porro-  
 provinciano Regni Neapolitani qua-

me à un vieillard décoré de la pourpre Romaine. Cela me suffit, parce qu'il entre dans les mœurs & caractérise le cœur fier & voluptueux de ce Cardinal. Mainbourg a fait des portraits d'imagination. Ce sont, ou ces amis, ou ses ennemis qu'il a représenté, soit en bien, soit en mal dans toutes ses histoires. C'est ce qu'on lui a reproché il y a long-tems. Nous ne manquons pas cependant de grands maîtres, qui ont sçû peindre les hommes. M. de Thou le fait ordinairement avec des traits vifs & ferrez. Nos mémoires particuliers sont remplis de ces caractères, écrits avec assez de force; mais de quelque part qu'ils viennent, ils sont tous sujets à un sévère examen. Je

driennio cum rexisset, magnâ quidem prudentiæ laude, minore tamen pudicitæ curâ, quam senem, sacrâque ornatum purpurâ condecebat. Fam. Strada. de Bello Belgico. Decade 1. lib. 4.

veux & je dois pour me déterminer , connoître le caractère de celui qui me peint un grand homme : avant que de le croire , je me demande à moi-même s'il étoit en état de le bien connoître ; s'il avoit assez de génie pour le bien développer ; s'il n'y a point en lui de passion , de haine , ou d'intérêt particulier , qui l'ait fait pencher d'un côté plutôt que de l'autre. Alors j'y ajoute foi , si je trouve en lui tous les talens nécessaires pour peindre d'après nature.

C'est ce qui fait que je ne crois pas toujours Clarendon , quoiqu'habile , quand il me parle des deux Rois d'Angleterre Charles I. & II. Il étoit Ministre favori de ce dernier ; & je ne fais pas néanmoins difficulté de souscrire à la justice qu'il sçait rendre à Cromvvel avec tant de modération. » Il est , dit-il , du nombre

» bre (8) de ceux que leurs enne-  
» mis même ne peuvent condam-  
» ner sans les louer en même tems.  
» Il n'auroit pas pû faire la moitié  
» des maux qu'il a faits sans beau-  
» coup de courage, d'adresse, &  
» & de jugement. Il falloit qu'il  
» eût une merveilleuse connois-  
» sance du cœur humain, & une  
» grande habileté pour en faire  
» usage ; puisque d'une naissance  
» obscure, quoique de bonne fa-  
» mille, sans crédit, sans bien,  
» sans alliance, sans parenté, il  
» avoit pû s'élever à un si haut  
» degré de grandeur & faire un  
» composé de tempéramens, d'hu-  
» meurs & d'intérêts si contraires,  
» capables de contribuer à ses des-  
» seins & à la destruction de ceux  
» dont il se servoit pendant qu'il  
» devenoit assez puissant pour fai-  
» re périr ceux qui l'avoient éle-

( 8 ) Clarendon Histoire de la rebel-  
lion d'Angleterre. tom. 6. pag. 517.

» vé dans le temps qu'il projet-  
» toient de détruire leur propre  
» ouvrage. Ce qu'on a dit de Cin-  
» na lui peut être justement ap-  
» pliqué , qu'il a entrepris des  
» choses que nul homme de bien  
» n'oseroit avoir hazardées ; & a-  
» chevé celles qui ne le pouvoient  
» être que par un homme très-  
» puissant. Il est hors de doute  
» que personne n'a jamais rien  
» entrepris avec plus de méchan-  
» ceté, & n'y a réüssi plus mécham-  
» ment & avec plus de mépris de  
» la Religion & de l'honnêteté  
» morale. Cependant une aussi  
» grande méchanceté que la sien-  
» ne , n'auroit jamais fait réüssir  
» ses desseins sans le secours d'un  
» esprit sublime , d'une pruden-  
» ce & d'une adresse admirable &  
» sans la résolution d'un cœur ma-  
» gnanime.

» Quand il parût d'abord dans  
» le Parlement , il ne sembloit pas

» qu'il y eût aucun agrément dans  
» les manieres & dans les discours,  
» ni aucun des talens propres à  
» gagner l'affection des Auditeurs.  
» Cependant on eût pensé qu'il  
» avoit tenu ses talens cachez jus-  
» qu'à ce qu'il eût occasion de  
» s'en servir ; & quand il fut que-  
» stion de paroître un grand hom-  
» me, il le fit avec autant de bien-  
» séance, que s'il y avoit été ac-  
» coutumé,

» Après qu'il eût été revêtu de  
» la qualité de Protecteur, il con-  
» sultoit avec très-peu de person-  
» nes sur les affaires importantes,  
» & ne communiquoit aucune en-  
» treprise qu'il avoit résoluë, qu'à  
» ceux qui avoient la principale  
» part dans l'exécution, & jamais  
» plutôt qu'il n'étoit nécessaire.  
» Quand il avoit une fois pris une  
» résolution, ce qu'il ne faisoit  
» pas imprudemment, on ne pou-  
» voit l'en dissuader : il ne souf-



» froit point de contradiction  
» quand il s'agissoit de son auto-  
» rité, & il extorquoit l'obéissan-  
» ce de ceux qui ne la lui accor-  
» doient pas volontairement, en  
» tout ce qui ne concernoit point  
» sa vie ou son autorité, il faisoit  
» paroître un grand respect pour  
» les loix, s'entremettant rare-  
» ment entre les differens partis.  
» Comme il agissoit avec indigna-  
» tion & avec fierté contre ceux  
» qui lui résistoient & qui osoient  
» contredire sa Grandeur; aussi  
» marquoit-il beaucoup de dou-  
» ceur, de bonté & de générosi-  
» té à ceux qui avoient de la con-  
» descendance pour ses volontez,  
» & qui recherchoient sa prote-  
» ction.

» Réduire à une entiere obéis-  
» sance, à ses commandemens,  
» trois Nations qui le haïssoient  
» mortellement; gouverner & te-  
» nir en crainte ces mêmes Na-

» tions par une armée qui ne sou-  
» haittoit que sa ruine , c'est sans  
» doute une adresse merveilleuse.  
» Mais sa grandeur au dedans n'é-  
» toit qu'une ombre de la gloire  
» qu'il avoit au dehors. Il étoit  
» difficile de découvrir qui le crai-  
» gnoit le plus , de la France , de  
» l'Espagne , ou de la Hollande ,  
» où son amitié avoit cours au  
» prix qu'il y vouloit mettre.

» Pour finir son caractère, Crom-  
» vvel n'aimoit point assez le sang.  
» pour suivre la méthode de Ma-  
» chiavel , qui veut que dans un  
» changement entier de Gouver-  
» nement , il faut nécessairement  
» abatre les têtes de ceux qui ai-  
» ment l'ancien Gouvernement ,  
» & détruire leurs familles. On  
» a sçû de bonne part qu'il avoit  
» été agité une fois dans le Conseil  
» des Officiers , de faire un mas-  
» sacre général de tout le parti  
» du Roy, comme l'unique moyen

» d'affermir le Gouvernement ;  
» Mais Cromvvel n'y voulût ja-  
» mais consentir , peut-être par un  
» trop grand mépris pour les en-  
» nemis. En un mot , comme il  
» étoit coupable de plusieurs cri-  
» mes , aussi avoit-il de bonnes  
» qualitez qui ont rendu célèbre  
» la mémoire de quelques - uns  
» dans tous les siècles , & il sera  
» regardé par la postérité , com-  
» un brave & un méchant hom-  
» me.

Ainsi , quoiqu'en dise l'Auteur de l'Usage des Romans , ce portrait si sage , si modéré , aussi bien que beaucoup d'autres rapportez dans nos plus grands Ecrivains , montre bien qu'il y a dans l'Histoire des caractères vrais & certains , qui vont de pair avec les faits héroïques. Je les crois même moins équivoques , parce qu'ils sont fondez sur des actions réelles ; il ne s'agit que du plus

ou du moins d'habileté dans le Peintre. Mais dans le doute nous pouvons dire hardiment que les actions caractérisent le Souverain & son Ministère. Les Portraits sont gracieux quand les actions sont louables ; au lieu qu'ils sont désagréables quand elles sont injustes. Il est seulement question de saisir précisément le degré de vertu ou de vices qui règne en eux ; mais toujours cependant avoir l'attention de ne jamais rendre les Chefs plus coupables qu'ils ne sont, ou qu'ils ne paroissent : le contraire est la marque d'un mauvais cœur & d'un esprit dangereux.

Les Princes n'ignorent pas qu'ils ne doivent compte de leurs actions qu'à Dieu seul ; mais que la postérité ne laissera pas néanmoins de juger de leur caractère d'une manière désintéressée : c'est un Tribunal qu'ils ne sçauroient é-

viter ; quelques habiles qu'ils soient. Mais n'est-il pas juste au moins de les traiter aussi favorablement que les criminels sont traités en Justice , quand il n'y a pas de preuve contre eux , les loix & les hommes sont trop équitables pour les condamner. Et pourquoi sur de simples préjugés un Historien voudroit-il ôter l'honneur aux Souverains , dès qu'il n'y a pas lieu de les déclarer coupables.

Mais quand les portraits sont vrais , quand ils sont traités avec lumière & discrétion , ils nous montrent ce qu'on doit fuir , ou ce qu'on doit imiter. C'est l'usage que nous en devons faire pour notre instruction ; & c'est la vûë qu'ont eüe les Historiens en nous les présentant. *Inde tibi quod imitare capias , inde fœdum inceptu , fœdum exitu quod vites* , dit un Ancien ( 9 )

[ 9 ] Titus Livius lib. 1. Histor. initio.

autrement ils feroient languir la narration , & ne serviroient qu'à nous retarder dans la lecture de l'Histoire. L'on ne doit pas pour cette raison en être prodigue , il ne faut peindre que les principaux Acteurs de la scène historique , de peur d'accabler par des portraits ceux qui veulent être instruits par le récit des faits.

Mais le Roman , dit-on , ne contient pas toutes ces incertitudes. Non , sans doute , comme en le lisant on sçait , ou du moins l'on doit sçavoir , que tout en est faux , il ne doit y avoir aucune incertitude. L'incertitude est un vice qui attaque seulement la vérité : la fausseté n'est point exposée à ce défaut tout , est incertain chez elle. Le vrai sçait néanmoins s'en préserver quand il tombe en des mains sages & discrettes.

## ARTICLE VIII.

*Réponse aux principales difficultez du  
Livre de l'usage des Romans.*

**D**Eux difficultez essentielles feront l'objet de cet article: on verra par les réponses que nous y ferons, les sophismes & les erreurs palpables du Livre de l'Usage des Romans.

## PREMIERE DIFFICULTE:

*Les femmes paroissent à peine dans  
l'Histoire.*

Je suis étonné que l'Auteur ayant à parler des femmes, n'ait pas dit ce qu'elles ont fait de grand dans tous les Gouvernemens, & que par des faillies & des échappées peu convenables, il ait donné seulement quelques remarques générales, qui ne lui font pas plus d'honneur, qu'il en

fait lui même au sexe qu'il prétend louer. S' imagine-t'il qu'on l'en croira sur sa parole , lorsqu'il dit , que l'Histoire est en défaut sur leurs grandes actions , & qu'on le voit cependant marquer lui-même ce qu'elles ont fait anciennement dans la Grèce , ou ce qu'elles ont operé dans les révolutions des Etats ? Si l'Histoire n'en parle pas , d'où a-t'il sçu ce qu'il en rapporte ? N'est-ce pas une contradiction manifeste , d'avancer que l'Histoire ne dit rien des femmes , & rapporter néanmoins le témoignage des Historiens , qui marquent avec quelle prudence & qu'elle discrétion elles se sont comportées dans les plus grandes affaires ? N'est-ce pas un pur sophisme d'attaquer l'histoire en général , au lieu d'attaquer les mauvais Historiens ; & par une erreur beaucoup moins supportable , de ne parler que de quelques



femmes , ou notoirement mauvaises , ou du moins très-équivoques? Est-ce faire honneur au sexe que de le louer par les méchantes actions des plus méchantes femmes?

Je n'ai pas le talent de faire de semblables éloges : c'est ce qui me porte à prendre la chose dans le sens le plus honorable & le plus respectueux. Il est bon de montrer à l'Auteur par des faits certains que l'histoire a toujours parlé dignement des Femmes Illustres , quand elles ont fait des actions louables & vertueuses ; & qu'elle n'a point entièrement caché les égaremens de celles qui en ont eûs pour apprendre aux personnes qui peuvent figurer dans le monde la conduite qu'elles doivent tenir pour se conserver une réputation , à laquelle elles ont toujours été beaucoup plus attachées que les hommes.

## I.

Pour aller d'ordre , je parlerai d'abord des Princesses qui ont régné de leur chef. *Semiramis* est trop illustres dans l'ancienne histoire , pour ne la pas mettre à la tête de toutes les Reines dont le nom doit passer avec honneur à la postérité. Je sçai qu'il se trouve plusieurs Princesses de ce nom; mais je ne parle ici que de celle qui a été sage & vertueuse , qui a porté les armes jusqu'aux extrémités des Indes , qui a fait de si grandes choses à Babylone , qu'elle a mérité d'en être regardée comme la fondatrice. » Il faut que le règne de cette Princesse , dit un ancien [ 1 ] Historien, ait été bien glorieux , puisque les peuples d'Asie , sans doute par respect pour sa mémoire & pour

I.  
Reines  
dont  
l'his-  
toire  
parle  
avec  
éloge.  
Semi-  
ramis.

[ 1 ] .rianus de expeditione Alexandri Magni lib. 1.

» les grandes actions , permet-  
 » toient aux Reines d'Assyrie, mê-  
 » me après la mort de leur époux ,  
 » de les régir & de les gouverner.  
 Peut-on faire un plus grand élo-  
 ge ?

Zéno-  
 bie.

*Zénobie* , Reine de Palmire en  
 Asie , fut un autre prodige de va-  
 leur. Sortie du sang illustre des  
 Ptolomées , elle fut mariée avec  
 Odenat , qui se fit déclarer Em-  
 pereur , dans le tems que les tren-  
 te Tyrans véxoient & parta-  
 geoient l'Empire au troisiéme sié-  
 cle. Elle n'étoit pas seulement l'é-  
 pouse fidele de ce Prince ; elle  
 avoit encore le plaisir de l'accom-  
 pagner dans les exercices péni-  
 bles de la Chasse & de la Guerre.  
 Egalement formée dans les let-  
 tres & dans les armes , elle faisoit  
 ses délices de l'histoire , qu'elle li-  
 soit dans les originaux des diffé-  
 rentes langues. La mort d'Ode-  
 nat son mari , ne l'empêcha point

de prendre & de soutenir après lui la dignité d'Impératrice ; de déclarer la guerre aux Romains, & de se rendre maîtresse de plusieurs Provinces qu'elle leur enleva : Mais le sort des armes ne lui fût pas toujours favorable , elle se rendit enfin prisonnière à l'Empereur Aurelien & fut conduite en triomphe. Cependant, quoique vaincue , elle ne laissa point d'être respectée , & l'on prétend que l'Empereur épousa sa fille ; l'on assure même que sa postérité s'est fort distinguée à Rome ; sa beauté peu commune , selon les Historiens , ( 2 ) ne fut flétrie par aucun vice , & sa vertu la soutint toujours avec une égale dignité. On ne sçauroit fai-

( 2 ) *Oculis supramodum vigentibus & nigris, tanto candore in dentibus, ut Margaritas eam plerique habere putarent, non dentes. Vox præterea clara & virilis. Trebellius Pollio, de triginta Tyrannis.*

re un plus digne éloge de cette Reine , que de rapporter ce que l'Empereur Aurelien écrivit lui-même au Sénat pour répondre à ceux qui le blâmoient d'avoir tourné ses armes contre Zénobie. Je sçai , dit-il , que l'on me reproche ( 3 ) » d'avoir fait un action » peu digne d'un homme , d'avoir » triomphé de Zénobie : mais ils » me louëroient , s'ils sçavoient » qu'elle est cette femme , & s'ils » connoissoient sa prudence dans » les conseils , sa constance dans » ses résolutions , sa promptitude » dans l'exécution , sa fermeté » dans toutes les choses justes & » raisonnables , enfin sa libéralité » jusques dans ses plus pressans » besoins. Je ne lui aurois pas » laissé la vie , si je n'avois senti » combien il importoit à l'Empire » de la laisser vivre , lui permet-

[ 3 ] Trebellius Pollio *ibidem*.

» tant , aussi bien qu'à ses enfans ;  
» de commander dans tout l'O-  
» rient.

*Pulcherie* eût en partage la pié- Pul-  
cherie.  
té, la prudence & la valeur. Elle  
avoit eû soin de l'éducation du  
jeune Théodose son frere , qui  
fût l'amour & les délices de l'Em-  
pire , tant qu'il se gouverna par  
les conseils de cette vertueuse  
Princesse. La disgrâce de Pulche-  
rie & sa retraite de la Cour la ren-  
dit à elle-même ; mais les sujets  
s'apper ûrent bientôt du tort que  
leur faisoit son absence : enfin ,  
justifiée des calomnies qui avoient  
attaqué sa réputation , elle revint  
à la Cour après sept ans de retrai-  
te , & rétablit les affaires de l'Em-  
pire , qui étoient presque désespé-  
rées. Elle fut déclarée Auguste ,  
c'est-à-dire , Impératrice ; & pour  
engager Théodose , Prince indo-  
lent & paresseux , à ne se pas li-  
vrer aussi aveuglément qu'il fai-

loit à ses Ministres, mais à se porter lui-même au travail, si nécessaire dans le Gouvernement, elle usa d'une innocente tromperie. Parmi les Requêtes qu'elle eût soin de lui faire présenter, il y en avoit une qui permettoit à Pulcherie de retenir comme esclave Eudocie, femme de Théodose même. Il la signa ainsi que bien d'autres, sans sçavoir de quoi il s'agissoit. Eudocie resta donc auprès de Pulcherie. L'Empereur demanda inutilement l'Impératrice son Epouse. Pulcherie répondit que de droit elle étoit son esclave, & qu'elle devoit la garder; & en même tems elle fit voir à Théodose sa propre signature. Mais ce fût en vain qu'elle voulut porter au travail, un Prince qui croupissoit dans une molle oisiveté; le poids des affaires retomba sur Pulcherie, & sur les Ministres. Enfin, Théodose mourut sans laisser de

postérité. Pulcherie tint la mort de l'Empereur son frere la plus secrette qu'elle pût ; & fit venir Marcien, homme de fortune, mais brave Officier, qui joignoit une grande prudence aux talens qu'il avoit pour la guerre. Il n'étoit cependant que Tribun, c'est-à-dire, Colonel d'un Régiment. Alors l'Impératrice Pulcherie lui dit, je vous ai choisi sur tous les autres pour vous mettre en main la souveraine Puissance ; mais à condition que vous consentirez que je garde à Dieu la virginité que j'ai vouée. Marcien y consentit & à l'heure même la Princesse lui remit le Diadême Impérial, en présence du Patriarche & du Sénat. Elle porta toutes ses vûës au bonheur des peuples & à l'avancement de la Religion. Pulcherie mourut l'an 453. pleine de gloire, & d'une maniere digne de sa piété, ordonnant qu'après sa mort



on distribueroit tout son bien aux  
pauvres.

**Venda** *Venda*, Reine de Pologne, au huitième siècle fut un exemple du plus sage Gouvernement, au milieu même du Paganisme, qui régnoit encore dans ces vastes contrées. Elle dût au mérite de son pere Cracus, & à ses propres ( 3 ) talens l'honneur que lui firent les Polonois de la choisir pour Reine. Il ne tint qu'à elle de trouver dans les Princes étrangers un mari digne d'elle & capable de commander à cette Nation guerriere. Un Prince des plus puissans de l'Allemagne la fit demander en mariage par ses Ambassadeurs. Mais pleine de ce noble courage, qui fait les grandes ames, elle répondit qu'elle aimoit mieux être Souveraine, que femme d'un Souverain. Ce fut inutilement que le

( 3 ) Herbut de Fulstin, *Historia Polonica*. Lib. 1. cap. 6.

Prince Allemand joignît les menaces aux prières, & par une bizarrerie qui ne peut monter que dans la tête d'un homme aveuglé par l'amour, il marcha sur les frontières de Pologne avec une puissante armée. Venda ne l'attendit point, & fut au-devant de lui à la tête de ses troupes, prête de tout sacrifier pour défendre sa liberté. Les Ambassadeurs du Prince Allemand ne firent qu'irriter ses desirs, en lui faisant le portrait de Venda, comme de la plus belle Princesse qu'il y eut au monde; mais que comme elle étoit plus disposée à se battre qu'à se marier, ils lui conseillèrent de ne pas risquer son honneur & son armée pour une folle passion, & lui déclarèrent que s'il n'abandonnoit le projet extravagant d'obliger cette Princesse à se donner à lui, ils étoient résolus de le quitter, & de se retirer chez eux, en se licen-

tiant eux-mêmes. L'amour de Riger (c'est le nom du Prince Allemand) étoit si violent, que de rage de se voir vaincu par la sagesse & la résolution d'une femme, il se donna la mort. Les Allemands, par estime pour une Princesse d'un aussi grand courage, firent alliance avec elle, & quittèrent les frontières de la Pologne. Ce triomphe tout glorieux qu'il étoit pour Venda, lui fit penser aux périls où sa Couronne l'exposoit; elle se voua donc aux Dieux, & pour éviter de nouvelles poursuites, elle se précipita dans la Vistule; & fut enterrée avec honneur à un mille de la Ville.

Mar-  
guerite de  
Danne-  
marck

Le Nord produit encore dans *Marguerite*, Reine de Dannemark, de Norvvege & de Suède, un autre modèle d'un gouvernement aussi prudent que courageux. Elevée par sa naissance au Royaume

de Dannemarck , ( 4 ) qu'elle tenoit de Waldemar, son Pere, à celui de Norvvege par son alliance avec Haquinus, son mari; elle obtint par les armes celui de Suède sur Albert de Mekelbourg, son compétiteur, qu'elle vainquit & fit prisonnier, & qu'elle obligea même de renoncer à la couronne. Elle mourût comblée de gloire & de prospérité l'an 1412. après un règne de 37. ans.

Isabelle, Reine de Castille, scût Isabelle de Castille.  
en son tems renouveler l'idée des plus grandes & des plus illustres Reines. La piété dont elle fut un parfait modèle, ne l'empêcha point de gouverner avec dignité le Royaume de Castille, qu'elle avoit scû se procurer après la mort de Henri son frere, surnommé l'Impuissant. Sa Cour fût l'école de la sagesse & de la vertu; mais de cet-

[4] Voyez Meursius & Pontanus, in *Historiâ Danicâ.*

te vertu mâle , qui ne convient qu'aux grandes ames. C'est de là que sont sorties tant de Dames Illustres , qui ont fait l'ornement de l'Espagne. Fernand Gonzalve , surnommé le grand Capitaine , puisa le héroïsme auprès de cette Princesse : on lui doit toute la grandeur du Cardinal Ximenés. Elle fit bien voir que si les grands Ministres caractérisent le regne des plus grands Princes c'est qu'ordinairement il n'appartient qu'aux grands Princes de former eux-mêmes les grands Ministres. Cette Princesse , qui par son mariage avec Ferdinand Roi d'Arragon , s'étoit réservée la conduite du Royaume de Castille , n'avoit pas moins de courage que de religion. Elle alloit à la tête des armées quelquefois seule ; mais plus souvent avec le Roi son Epoux , & on l'y appelloit la Mere des Armées. Elle termina seule la guerre de Portugal,

Portugal, travailla à la conquête de Grenade, & joignit à l'Espagne les Isles des Canaries. C'est à ses soins & à sa pénétration que l'on doit la découverte du Nouveau Monde, par l'accueil favorable qu'elle fit à Christophe Colomb, dont elle scût goûter les raisons; & par le secours qu'elle lui donna pour cette importante expédition. Ferdinand étoit un Prince attentif & soigneux, capable de conserver le patrimoine de ses Peres: mais incapable de l'augmenter sans le secours de la Reine son Epouse. Isabelle, tout autre que Ferdinand, avoit de la grandeur d'ame, des vûës étendues, & une constance que rien n'étoit capable d'ébranler. On peut la proposer comme le plus parfait modèle du plus sage gouvernement. Sa mort arrivée le 26 Novembre 1504. après un règne de trente ans, a été regardée com-

me le plus grand malheur qui soit arrivé à l'Espagne.

Eliza-  
beth  
Reine  
d'An-  
gleter-  
re.

*Elizabeth d'Angleterre*, ne lui céde que dans la pureté de la foi & la pratique de la vraie Religion. Elle eût tous les talens des plus grands Princes, & n'eût que très-peu de défauts. Sa vie, qui est entre les mains de tout le monde, fait voir une prudence consommée, & montre que l'Angleterre a été heureuse & tranquille sous une si grande Reine. Elle a étendu la gloire de la nation Britannique, non seulement dans l'Europe; mais encore jusqu'aux extrémités de l'Univers. Et comme on appelloit Ferdinand & Isabelle les Rois, ou même les Rois Catholiques; on a fait aussi la Justice à Elizabeth de lui donner le titre de Roi, & à son Successeur celui de Reine Jacques.

Ce n'est ici qu'un léger crayon de tout ce qu'on pourroit rappor-

ter d'Illustres Reines qui ont gouverné dans les différens Royaumes : mais pour ne pas pousser trop loin le détail de cet article ; je me renferme dans une maxime incontestable, qui est que dans le peu de Reines qui ont régné de leur chef, il y en a eu à proportion un plus grand nombre d'Illustres, qu'il n'y a eu de grands Rois. C'est une maxime qu'il seroit aisé de prouver, s'il étoit nécessaire.

## I I.

Mais si nous venons aux Ré-  
gences, nous en verrons un grand Ré-  
gentes  
Illu-  
stres.  
nombre entre les mains des fem-  
mes ; quand nous ne parlerions  
même que de nôtre France, elle  
en fourniroit plusieurs qui ont été  
la gloire de leur sexe, & le salut de  
cette Couronne. Telles sont Ba-  
thilde, sous Clotaire III. l'an 665.  
Blanche de Castille, Mere de



Saint Louis, l'an 1225. Jeanne épouse de Philippe-le-Bel en 1294. Catherine de Médicis, qui l'a été quatre fois dans le seizième siècle, & Anne d'Autriche en 1643.

On sçait avec quelle sage dextérité la Reine *Blanche* a dissipé les intrigues des Princes & des Seigneurs liguez contre l'autorité naissante & chancelante du Roi Louis IX. Il a fallu à *Catherine de Médicis* plus de force & de vigueur, parce qu'elle avoit à terrasser un Parti formé, d'autant plus dangereux, qu'il tachoit de sapper en même tems les fondemens de la Religion, de l'Etat & de la Royauté. Elle a cherché, ne pouvant détruire entièrement les Chefs, à les tenir dans l'équilibre. Elle les a divisés, & les a combattus les uns par les autres : mais pouvoit-elle faire autre chose dans les facheuses extrémités où elle s'est vüe

réduite ? Je sçai ce qu'on dit contre elle : on l'accuse de tous les forfaits qui furent employez par les différens partis qui se formèrent alors. Peut-être sont-ils moins grands que les Protestans, animez contre la Catholicité, ne l'ont publié. Mais toutes les personnes sensées qui ont examiné le caractère des différens gouvernemens, conviendront que souvent ce sont les méchancetez des peuples qui rendent les Princes durs & méchans. Avec quelle fermeté la Reine *Anne d'Autriche*, malgré les troubles du Royaume, n'a-t'elle pas sçû maintenir l'autorité Royale, & mettre les Etats du Roi son fils à couvert des insultes de l'Etranger ? N'a-t'elle pas même étendu ses limites du côté de l'Allemagne. Enfin que de dignité n'a-t'elle pas inspiré à ce Prince, l'un des plus grands que la Nation ait porté, & seul digne d'être mis en pa-

246 *L'Histoire justifiée*  
ralelle avec Clovis , & avec Char-  
lemagne.

C'est là sans doute ce qui a por-  
té le célèbre M. Dupuy à marquer  
(1) comme un axiome du Droit  
public du Royaume que le mau-  
» vais ménage & les dangereux dé-  
» portemens d'aucuns ont souvent  
» donné occasion à l'intervention  
» des Régences légitimes des Prin-  
» ces du Sang , & les femmes y ont  
» été appellées , desquels il a sem-  
» blé qu'il y avoit moins sujet de  
» craindre. « Et au Chapitre IX.  
» du même Livre ; ce judicieux  
» Auteur a soin de remarquer  
» que les Dames par la qualité de  
» leur sexe sont moins capables  
» d'envahir l'Etat de leurs enfans  
» que toute autres personnes.

Rei-  
nes ou  
Prin-  
cesses  
dont  
lescon.

I I I.

Si nous voulions marquer ici

(1) Dupuy , *Traité de la Majorité &*  
*des Régences* chap. 10. in quarto Paris

1655.

toutes les Reines ou les Princesses, dont les sages conseils ont été utiles à toutes les Monarchies, ce seroient des listes & des livres immenses. Que n'a point fait *Ester*, pour sauver un peuple captif, que la malignité d'un Ministre furieux alloit entièrement détruire ? Que l'Empire ne doit-elle point à *Helene* pour avoir formé aux vertus le grand Constantin, qui est devenu le protecteur de la Religion & de l'Episcopat ? *Amalafunte* & *Theodolinde* ont soutenu la dignité de l'Italie renaissante. La Russie doit une partie de son lustre à la Princesse *Olga*. Le Royaume de Kent en Angleterre à la Reine *Adilberge*, du sang des Marovingiens. Que d'actions de grâces la Pologne & la Lithuanie ne doivent-elles pas rendre à leur Reine *Hedwige*, du sang Royal de Hugues Capet.

Mais pour nous renfermer dans notre Histoire, ou dans les événe-

mens qui se sont passez du tems de nos Peres : n'est-ce point aux pieuses sollicitations de Clotilde , que nos Rois doivent ce titre glorieux de Rois Très-Chrétiens , & la Nation entière , cette constante & perpétuelle tranquillité dans la Religion véritable où elle a vécu depuis le règne de Clovis.

Charles V. ce Roi sage & vertueux ne se faisoit-il pas honneur de recevoir les conseils salutaires de la Reine *Jeanne* de Bourbon son Epouse , jusques à la mener même au Parlement , où elle siégeoit à côté du Roi ? Pour montrer sans doute à ses Peuples l'estime qu'ils devoient faire à son exemple d'une épouse éclairée & prudente. *Anne* de Bretagne si ferme & si courageuse , n'étoit-elle pas consultée par les Rois Charles VIII. & Louis XII. Ne doit-on pas même à son zele la fin de la guerre que Louis XII. s'étoit vû contraint de

déclarer au Pape Jule II. & je ne puis m'empêcher de rapporter ici l'éloge qu'un Ecrivain du XVI. siècle fait de cette grande Reine. » La Reine Anne Duchesse de » Bretagne, dit-il, ( 1 ) & Madame Anne de France, Duchesse de Bourbonnois avoient si vertueusement extirpé l'impudicité, & planté l'honneur au cœur des Dames, Damoiselles, femmes des Villes & toutes autres sortes de femmes Françoises, que celles qu'on pouvoit sçavoir avoir offensé leur honneur étoient si ahonties & mises hors des rangs, que les femmes de bien eussent pensé faire tort à leur réputation, si elles les eussent souffertes en leur compagnie. » Enfin si je voulois continuer il faudroit mettre toutes nos histoires en lambeaux, pour

( 1 ) Pierre de saint Julien, Doyen de Chaalons, en ses antiquitez de Mafcon.

raporter ici ce que les Princesses ont fait d'utile & de salutaire dans toutes les Monarchies. Et ceux qui voudroient s'en instruire pourroient lire l'ouvrage du *Pe- re Hilarion de Coste* , où l'on trouve l'éloge de la plûpart des Dames illustres qui ont paru pendant le cours d'environ deux siècles.

## I V.

Dames  
illu-  
stres  
par  
leur  
coura-  
ge.

Mais comme la plûpart des hommes prétendent que le courage & la valeur sont leur patri- trimoine & la mollesse celui du sexe , il est bon pour les détromper de ces flateuses imaginations de les promener dans les differens siècles & dans les divers pays , pour leur montrer qu'il n'y a peut-être que la seule éducation qui mette de la difference entre le courage des femmes & celui des hommes.

L'Histoire sainte nous marque les grandes actions de *Debora*, de *Jabel*, de *Judith*, de *la mere des Maccabées*, & de beaucoup d'autres. Pourquoi faut-il que la conduite des armées soit confiée à la première ( 2 ) pour tirer le peuple Juif de la dure captivité d'Aod ? Pourquoi les deux autres par des actions hardies & entreprenantes délivrent-elles Israël de leurs plus redoutables ennemis ? & que la mere des Maccabées témoigne cette noble constance, qu'il est rare de trouver dans une mere pleine de tendresse & de sentimens, exposée néanmoins aux plus rudes épreuves, en voyant massacrer devant elle ce qu'elle avoit de plus précieux & de plus cher au monde ? N'est-ce pas pour nous apprendre que les femmes ne sont pas moins capables que les hommes de se trouver à

( 2 ) Judicum cap. 4.



la tête du Gouvernement ou des armées, ou même qu'elles peuvent dans le besoin faire de ces coups d'éclat où la résolution n'est pas moins nécessaire que la prudence; enfin n'est-ce pas nous montrer que la constance & la générosité est également le partage des deux sexes? on dira sans doute que ces saintes femmes étoient inspirées. Je le sçai; mais c'est là précisément ce qui assure la vérité de la maxime. Dieu pouvoit pour ces grandes actions inspirer des hommes, comme il a inspiré ces saintes & courageuses femmes.

**Ama-** Les *Amazones*, ces prodiges de  
**zones.** valeur, n'ont-elles pas fait trembler l'Asie & la Grèce même, route militaire qu'elle étoit? & jecrois que l'on ne s'imaginera pas que leur histoire soit une fable, après ce que j'en dis dans *le Supplément ou cinquième Volume de la Mé-*

rhode pour étudier l'histoire , où je montre ce que l'histoire nous a conservé de leurs grandes actions.

Les Dames Lacédémoniennes avoient-elles moins de courage que leurs maris ? Plutarque nous rappelle plusieurs de ces actions , & de ces discours énergiques qu'elles ténoient pour les engager à ne point déroger de cette noblesse martiale , qui faisoit la bâte de leur Gouvernement ; & l'éducation des filles ni étoit pas moins militaire que celle des garçons comme le témoignent Plutarque , Xénophon & Cicéron. ( 1 )

( 1 ) Illi qui gratiæ formam rerum publicarum dederunt ; corpora Juvenum firmari labore voluerunt ; quod Spartiate etiam in foeminas transfulerunt , quæ cæteris in urbibus mollissimo cultu parietum umbris occufuntur ; illi autem voluerunt nihil horum simile esse apud Lacænas virgines , quibus magis palæstra , Eurotas , sol , pulvis , labor , militia studio est quam fertilitas barbara.



Plutarque lui-même a donné un traité des actions héroïques de plusieurs femmes de l'antiquité qu'il faudroit ici rapporter tout entier. Mais il n'a fait lui-même qu'effleurer cette matiere si abondante. L'amour de la Patrie m'engage néanmoins à ne pas omettre ce qu'il dit à la gloire des Dames Gauloises. Avant que les Gaulois, dit-il, (2) passassent les Alpes pour occuper cette partie de l'Italie qu'ils habitent présentement, il s'éleva entre eux une grande & violente sédition, qui passa même jusques à une guerre civile; mais dans le tems que les armées étoient prêtes à en venir aux mains,

*Ergo his laboriosis exercitationibus & dolor, incurrit non nunquam; feriuntur, impelluntur, abjiciuntur, cadunt; & ipse labor quasi callum obducit dolori.*  
*Cicero Tusculanarum quest. lib. 2.*

[ 2 ] Plutarchus, de generosis mulierum actibus.

» les femmes se jetterent au mi-  
» lieu des combattans , prirent  
» connoissance de leurs différens ,  
» les examinerent & les jugerent  
» avec tant d'équité que les deux  
» partis contens de la décision ,  
» renouvelerent entre eux cette  
» ancienne amitié, non seulement  
» de Ville à Ville , mais encore  
» de famille à famille, de maniere,  
» que depuis ce tems-là les Gau-  
» lois n'ont pas discontinué de  
» consulter leurs femmes tant sur  
» les affaires de la Guerre que sur  
» celle de la Paix : & souvent par  
» leur moyen ils ont pacifié les  
» querelles & les différens qu'ils  
» avoient avec leurs voisins...  
» Dans l'accord même qu'ils firent  
» avec Annibal à son passage dans  
» les Gaules , il fut marqué entre  
» plusieurs articles, que si les Gau-  
» lois prétendoient avoir reçu  
» quelque dommage de la part  
» des Carthaginois, ils s'en rappor-

» teroient à l'équité & au juge-  
 » ment des Chefs & Gouverneurs  
 » Carthaginois qui étoient en Es-  
 » pagne, au lieu que si les Cartha-  
 » ginois se croyoient lézéz par  
 » les Gaulois, ils prendroient  
 » pour Juges les femmes des Gau-  
 » lois.

Rome si courageuse & si guer-  
 rière, ne nous présente-t'elle pas  
 la valeur de *Clelie* & de *Valeria* dans  
 le premier tems de la République  
 & *Cornelia* mere des Gracches ne  
 joignoit-elle pas ce courage ex-  
 trême qu'elle avoit inspiré à ses  
 deux fils, avec une éloquence su-  
 périeure à tout ce qu'on en avoit  
 vû jusques à cette illustre Dame,  
 éloquence même qui engagea Ro-  
 me à lui élever une statuë. L'hi-  
 stoire de l'Empire Romain ne  
 tournit pas moins de femmes cou-  
 rageuses, que celle de la Répu-  
 blique.

Mais descendons à des faits plus

intéressans pour nous. Quel prodige de conduite & de courage (1) n'admire-t'on pas dans *la Comtesse de Montfort* ; ( c'étoit Jeanne de Flandres.) Jean de Montfort Duc de Bretagne son mari ayant été fait prisonnier au siège de Nantes en 1341. La Comtesse de Montfort se mit elle-même à la tête de son parti , & le soutint avec autant d'honneur qu'auroit pû faire le Comte de Montfort lui-même. Outre le courage qui est une vertu de réflexion , cette Princesse avoit encore la valeur & toutes les autres vertus militaires , qui ne s'acquièrent qu'avec une grande expérience. Il y avoit peu d'hommes qui se tinssent mieux à cheval , & dans les occasions elle sçavoit asséoir des coups aussi pesans que les Guerriers les plus vigoureux & les plus endurcis. Les

Jeanne  
Comtesse  
de  
Montfort.

[ 1 ] Le P. Lobineau Histoire de Bretagne , tom, I. sur l'an 1341.

adversitez qui accabloient tous les autres , n'étoient point capables de l'ébranler , & jamais elle ne perdoit l'esperance. Son esprit vif & pénétrant ne lui permettoit pas de prendre le change dans les négociations , non plus que dans la guerre.

Cette illustre Princesse étoit à Rennes avec son fils , encore enfant , lorsque le Comte son mari fut fait prisonnier à Nantes : à cette triste nouvelle elle reprit des forces pour soutenir son parti chancelant. Elle prit son fils & le montrant aux Seigneurs qui s'étoient armez pour le Comte de Montfort; ah ! Seigneur , s'écria-t'elle , ne vous étonnez pas de Monseigneur que nous avons perdu. Ce n'étoit qu'un homme & voici mon fils , qui fera , s'il plaît à Dieu , son Restaurateur , & qui vous fera du bien suffisamment;

d'ailleurs j'ai beaucoup de richesses, que je vous distribuerais, & je vous chercherai un Capitaine capable de vous soutenir. Après quoi elle se transporta dans toutes les Places qui tenoient pour elle, & y montra ce même fils, pour exciter la tendresse de ses Sujets; mais elle ne négligeoit pas de renforcer les garnisons, & de récompenser largement tous les Officiers qui étoient dans les intérêts. Elle vint à Hennebont où elle passa l'hyver: delà elle envoyoit sans cesse visiter les Places pour exhorter ceux de son parti à lui être toujours fideles. Et pour montrer que la prison de son mari n'avoit diminué, ni les forces, ni l'affection de ses Partisans, elle assembla des troupes qu'elle envoya sous des Capitaines expérimentez pour faire des conquêtes sur Charles de Blois, Compétiteur de Jean de Mont-



fort son mari. Le Roi de France Philippe de Valois, qui voyoit que la captivité du Comte de Montfort ne terminoit pas la guerre, voulut l'an 1342. employer la négociation pour engager la Comtesse à remettre toute la Bretagne en sequestre entre les mains de Sa Majesté, pour en disposer en faveur de celui dont le droit paroîtroit le meilleur.

La Comtesse qui sentit le piège qu'on lui tendoit, se servit de cette conjoncture pour obtenir une trêve, qui étoit nécessaire à l'affermissement de ses affaires. Elle dépêcha donc en Angleterre Amauri de Clisson pour demander un secours, qu'elle obtint du Roi Edouard : mais avant l'arrivée du secours la Comtesse fut assiégée dans Hennebont, où elle s'enferma avec son fils. Charles de Blois croyoit qu'il termineroit la Guerre, s'il prenoit la mere &

le fils. Mais la Princesse qui sentit ranimer son courage, étoit continuellement à cheval pour exciter tout le monde à la défense; elle obligea même autant par son exemple, que par ses discours, toutes les Dames qualifiées & autres, à démolir les bâtimens inutiles, & à porter des pierres aux ramparts pour accabler les ennemis; & pour tout voir par elle-même, elle monta sur une Tour fort élevée, d'où elle apperçût que le Camp ennemi étoit sans défense du côté opposé à l'attaque. Sur le champ elle descendit de la Tour & remonta sur son cheval, se fit suivre par trois cens hommes, & alla mettre le feu aux Tentes du quartier qui n'étoit gardé que par des valets. Les Seigneurs qui virent leurs Tentes en feu accoururent de ce côté là. La Comtesse qui les vit venir, rallia les trou-

pes, & n'espérant pas de pouvoir rentrer à Hennebont, elle prit le parti de se retirer du côté d'Auray, qui en est à quatre lieues. Ce fut inutilement qu'on la suivit, elle eût le tems de mettre son monde à couvert & de rassembler même une nouvelle troupe de cinq ou six cens hommes, avec lesquels quelques jours après elle força un quartier du Camp, & rentra victorieuse dans Hennebont au bruit des trompettes & des Timbales. Heureusement le secours arriva d'Angleterre, & la Comtesse obligea Charles de Blois à lever le Siège d'Hennebont, pour s'attacher à quelqu'autre place. Cette femme courageuse s'inquiéta peu de la prise de Guerande, d'Auray, de Vannes & de Carhais, elle eût encore le courage de faire lever une seconde fois le Siège d'Hennebont que Charles y étoit venu mettre vers le mi-

lieu de l'année 1342. La Comtesse passa elle-même en Angleterre, pour presser un nouveau secours. Mais à son retour elle fût attaquée par l'armée navale des Genoïis, très-puissans alors sur la mer. Par sa valeur & par ses discours elle animoit elle-même les Angloïis au combat, dont elle sortit avec honneur & conduisit le secours avec lequel on reprit Vannes & quelques autres Places. Le Comte de Montfort trouva moyen de s'évader de sa prison en 1345. mais il mourût la même année, & Jean IV. son fils lui succéda au Duché de Bretagne. Instruit par une mere aussi courageuse, il a mérité le surnom de Conquérant, & se vit affermi dans le Duché de Bretagne par la mort de Charles de Blois, arrivée en 1364.

La *Pucelle d'Orléans*, ce prodige de conduite & de valeur, fera

voir à jamais dans l'histoire ce que peut le courage d'une fille pour la conservation de l'Etat humilié. Je n'entre point ici dans la question , si elle étoit inspirée ou non. Pour ne point rebuter les incrédules ; je m'accommoderai même à leur maniere de penser , & je parlerai quelques momens comme eux. » Il y eût une » jeune fille , dit l'un d'entre ( 1 ) eux , » native de Vaucouleur , ( ou plutôt du village de Domp-remy , Paroisse de Greux sur la riviere de Meuse , frontiere de Champagne & de Lorraine , au ressort de la Prévôté d'Andelot , Bailliage de Chaumont en Bassigni , Election de Langres & Diocèse de Toul ) » Elle se nommoit » Jeanne d'Arc ( fille de Jacques » d'Arc & d'Isabelle Romée ) » nourrie aux champs entre les

( 1 ) Du Haillan de l'Etat & succès des affaires de France. Liv. 2. in oct. Paris 1619.  
brebis

» brebis & les moutons , laquelle  
» étant amenée au Roi , lui dit  
» qu'elle venoit vers lui inspirée  
» de Dieu , pour lui promettre  
» qu'elle chasseroit les Anglois de  
» la France. Le Roi fut bien éton-  
» né de cette fille ; & lui aussi bien  
» que les Seigneurs l'interrogeans  
» de diverses choses , jamais elle  
» ne varia , ne disant aucune pa-  
» role qui ne fut sainte , modeste  
» & chaste. Les Seigneurs furent  
» d'avis de ne mépriser ce mira-  
» cle : Adonc le Roi lui fit don-  
» ner chevaux & armes , & une  
» armée avec bon nombre des  
» plus grands Capitaines , en la  
» compagnie desquels elle porta  
» secours à ceux d'Orleans.

» Le miracle de cette fille , soit  
» que ce fut un miracle aposté ,  
» ou véritable , éleva les cœurs  
» des Seigneurs , du peuple & du  
» Roi qui les avoient abbatus :  
» telle est la force de la religion ,

» & bien souvent de la supersti-  
» tion ; car les uns disent , que  
» cette Jeanne étoit la maîtresse  
» de Jean Bâtard d'Orleans , les  
» autres du sieur de Baudricourt,  
» les autres de Pothon , lesquels  
» étans fins & advisez , & voyans  
» le Roi si étonné qu'il ne sçavoit  
» plus que faire , ni que dire , &  
» le peuple pour les continuelles  
» guerres tant abbatu qu'il ne pou-  
» voit relever son cœur ni son  
» esperance , s'aviserent de se ser-  
» vir d'un miracle composé d'une  
» fausse Religion , qui est la chose  
» du monde qui plus élève & ani-  
» me les cœurs , & qui plus fait  
» croire aux hommes même-  
» ment aux simples , ce qui n'est pas ,  
» & le peuple étoit fort propre à  
» recevoir telles superstitions. Ceux  
» qui croient que c'étoit une pu-  
» celle envoyée de Dieu ne sont  
» pas damnez ; ne sont pas ceux  
» qui ne le croient point. Plusieurs

» estiment cet article dernier être  
» une hérésie ; mais nous ne vou-  
» lons pas trébucher en l'une , ni  
» trop en l'autre créance. Adonc  
» ces Seigneurs par l'espace de  
» quelques jours l'instruisirent de  
» tout ce qu'elle devoit répondre  
» aux demandes qui par le Roi  
» & eux lui feroient faites en  
» en la présence du Roi ( car ils  
» devoient eux-mêmes faire les  
» interrogatoires ) , & afin qu'elle  
» pût reconnoître le Roi lorsqu'el-  
» le seroit menée vers lui ( lequel  
» elle n'avoit jamais vû ) ils lui fai-  
» soient tous les jours voir par plu-  
» sieurs fois son portrait. Le jour  
» désigné auquel elle devoit venir  
» vers lui en sa Chambre , & eux  
» ayant dressé cette partie, ils ne  
» faillirent de s'y trouver. Etant  
» entrée , les premiers qui lui de-  
» manderent ce qu'elle vouloit ,  
» furent le Bâtard d'Orleans , &  
» Baudricourt , lesquels lui de-



» mandans ce qu'elle fouhaitoit ,  
» elle répondit qu'elle vouloit par-  
» ler au Roi ; ils lui présenterent  
» un des autres Seigneurs qui  
» étoient là , lui difant que c'étoit  
» le Roi : mais elle instruite de  
» tout ce que lui feroit fait & dit  
» & de ce qu'elle devoit faire & di-  
» re , répondit que ce n'étoit pas  
» le Roi , & qu'il étoit caché en la  
» ruelle du lit ( là où de vrai il  
» étoit ) & allant l'y trouver , lui  
» dit ce qui est marqué ci-deffus.  
» Cette invention de Religion  
» feinte & simulée profita tant à  
» ce Royaume , qu'elle releva les  
» courages perdus & abbattus de  
» défefpoir . . . Quelques-uns ont  
» trouvé & trouveront mauvais  
» que je dis cela & que j'ôte à nos  
» François une oponion qu'ils ont  
» fi longuement eüe d'une chose  
» faine & d'un miracle , pour la  
» vouloir maintenant convertir en  
» fable. Mais je l'ai voulu dire ,

» parce qu'il a été ainsi décou-  
» vert par les tems ; & puis ce  
» n'est chose si importante , qu'on  
» doive croire comme article de  
» foy. Après que la ville d'Orleans  
» eût été délivrée du Siège des  
» Anglois , ils furent poursuivis en  
» Beauce , où trois mille furent  
» défaits. Lors la mauvaise fortu-  
» ne de la France changea , & le  
» Roi reprenant cœur , il alla avec  
» une armée à Reims pour se fai-  
» re sacrer , & après réduisit la  
» Champagne en son obéissance.  
» Comme il vouloit aller à Paris  
» détenuë par les ennemis , le Duc  
» de Berfort Regenten France pour  
» l'Anglois , lui voulût donner ba-  
» taille devant la ville ; mais ils ne  
» firent qu'escarmoucher , & Jeanne  
» fût blessée à la porte saint Ho-  
» noré. Cependant les Anglois te-  
» noient la ville de Compiègne af-  
» siégée : Jeanne y alla ; mais el-  
» le ne fut pas si heureuse qu'elle

» avoit été à Orleans: car elle fut  
 » prise puis menée à Roüen, où  
 » son procès lui étant fait, elle fût  
 » brûlée. Compiègne fut néan-  
 » moins délivrée du Siège, & Me-  
 » lun, Corbeil, & la plus grande  
 » partie de la Brie reprise.

S'il est vrai que ce ne soit pas un miracle, mais une imposture utile, & une politique misterieuse, peut-on s'empêcher de louer le courage & la resolution si prudente & si bien concertée d'une fille (2) de vingt ans, élevée & nourrie dans la campagne, uniquement occupée à la garde des moutons: fille simple, mais tou-

(2) Les Auteurs varient sur l'âge de la Pucelle; les uns lui donnent 18 ans, d'autres 20, & quelques autres 22. Mais on ne persuadera jamais que quelque esprit qu'eût une fille de cet âge, elle fût capable de tout l'artifice qu'il auroit fallu qu'elle employât pour venir à bout d'une aussi heureuse supercherie. Il n'est pas marqué cependant qu'elle se distingua par l'esprit. Elle n'avoit pour elle que la simplicité, la grandeur d'ame & le courage.

jours sage dans sa conduite & dans ses réponses, sans se démentir en rien, tant qu'elle fût à la tête de nos Armées? Elle avoit paru devant le Roy en 1429. avec une fermeté & une résolution extraordinaire; mais toujours cependant, avec une modestie convenable à son sexe & à son âge. Elle lui promit de délivrer la ville d'Orleans, & de le conduire à Reims pour y être sacré: ce qu'elle executa avec autant de prudence que de vigueur. Et c'est avec raison que la ville d'Orleans lui a élevée une Statue, qui perpetue à jamais la memoire de son courage & de sa conduite. Il suffit de dire à sa gloire, qu'elle a soutenu le trône chancelant de nos Rois contre l'injustice & l'usurpation des Anglois, dont les affaires allerent en décadence depuis qu'elle eut paru dans nos Armées. Ce fût en vain que les Anglois la firent brûler à

Rouen le 30 Mai 1431. un an & cinq jours après qu'elle fût prise devant Compiègne.

Cette procédure injuste, digne de la passion de ceux qui la jugerent & qui l'exécuterent, ne rétablit pas leurs affaires. Inutilement Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, fugitif & traître à la Patrie, la nomma *pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, présomptueuse de Dieu, invocatrice du diable, apostate, heretique, &c.* Ce sont les termes de la sentence. Il ne montre que trop, lui & ses adhérens, par tant de termes passionnez & furieux, que les actions de cette fille étoient extraordinaires & surnaturelles. S'il n'y avoit eût rien que de commun, tous ces titres auroient porté à faux. Mais n'est-ce pas un miracle de voir que les idées d'une pauvre fille, sans talens & sans expérience, renversent les desseins les mieux concer-

tez de ces hommes prudens & même si bien établis dans le Royaume : & que par une conduite simple , mais généreuse , elle énerve les forces les plus redoutables que l'on connût alors.

Difons mieux , une méchante femme puniffante dans tous les artifices du gouvernement , & qui s'étoit exercée dans toute la malignité de la politique, (c'est Ifabeau de Bavière , Reine de France , ennemie de cette (1) Monarchie) avoit embarqué cette cruelle guerre ; & une fille simple également éloignée des armes & des rufes de la Cour , fans nom , fans alliance , & fans protection apparente , entreprend de faire cesser les trou-

[1] Cette Princeffe mourût au mois de Septembre 1435. auffi méprifée après fa mort qu'elle s'étoit renduë méprifible de fon vivant ; non feulement pour fes mauvais déportemens ; mais encore pour avoir voulu renverfer les Loix fondamentales de l'Etat.

bles, de rendre la France à ses maîtres légitimes, & en vient heureusement à bout. N'est-ce point là ce qu'on doit appeller un miracle de valeur & de conduite? Ce sont des réflexions qui naturellement doivent naître jusques dans l'esprit de l'incrédule, à la vûe des effets qui en ont été la suite, & qui autrefois ont été plus connus dans tout le Royaume, qu'ils ne sont aujourd'hui éclatans dans nôtre histoire.

Cependant qu'il me soit permis de parler également avec ceux qui ont crû cette jeune fille divinement inspirée. Je rapporterai un témoignage contemporain, digne de toute créance : c'est celui de Guillaume de Gouffier, Seigneur de Boissy, homme de vertu & de mérite, premier Chambelan de Charles VII. Voici ce qu'en rapporte un Ecrivain du ( 2 ) tems.

[2] Extrait d'un manuscrit de la Biblio-

» Celui ( Guillaume de Gouffier )  
» me conta , dit-il , entre autres  
» choses le secret qui avoit été en-  
» tre le Roi & la Pucelle , & bien  
» le pouvoit sçavoir ; car il avoit  
» été dans sa jeunesse très-aimé de  
» ce Roi , tant qu'il ne voulut onc-  
» ques souffrir coucher nul Gen-  
» tilhomme en son lit , fors lui  
» ( c'étoit une privauté assez usitée  
» dans ces tems-là ; & c'est ce  
» qu'on a depuis appelé Mignon  
» de couchette ) en cette grande  
» privauté que je vous dis , lui con-  
» ta le Roi les paroles que la Pu-  
» celle lui avoit dictes , telles que  
» vous orrez cy-aprés. Il fut vrai  
» que du tems de la grande adver-  
» sité de ce bon Roi Charles VII.  
» il se trouva si bas qu'il ne sçavoit

théque du Roi , cotté 180. intitulé Exem-  
ples de hardiesse de plusieurs Rois par  
N... Sala , rapporté dans le Tome I. pag.  
1714. de l'Abbrégé de l'Alliance chono-  
logique du P. Labbe Jésuite in quarto  
Paris 1664.



» plus que faire , & ne faisoit que  
» penser au remède de sa vie ; car  
» il estoit entre ses ennemis enclos  
» de tous côtez. Le Roi en ceste  
» extrême pensée entra un matin  
» en son Oratoire tout seul , & là  
» fit une prière à Notre-Seigneur  
» dedans son cœur , sans pronon-  
» ciation de parole , où il lui re-  
» querroit dévotement , que si  
» ainsi étoit , qu'il fut vrai hoir des-  
» cendu de la noble Maison de  
» France , & que justement le  
» Royaume lui d'eust appartenir ,  
» qu'il lui pleust de lui garder &  
» deffendre , ou au pis lui donner  
» grace d'eschaper sans mort ou  
» prison , & qu'il se peust sauver en  
» Espagne ou en Ecosse , qui étoient  
» de toute ancienneté freres d'ar-  
» mes , Amis & Alliez des Rois de  
» France ; & pour ce avoit-il là  
» choisi son dernier refuge. Peu  
» de tems après ce , advint que le  
» Roi étant en tous ces pensemens ,

» la Pucelle lui fut amenée , la-  
» quelle avoit eu , en gardant ses  
» brebis aux champs , inspiration  
» divine pour venir reconforter le  
» Roi . . . Et pour ce que par avan-  
» ture il seroit malaisé à entendre  
» à aucunes gens que ce Roi ad-  
» joutât foi aux paroles d'icelle ,  
» sçachez qu'elle leur fit un tel  
» message de par Dieu , où elle lui  
» déclara un secret enclos dedans  
» le cœur du Roi , de telle forte  
» qu'il ne l'avoit de sa vie à nulle  
» créature révélé , fors à Dieu en  
» son oraison . Et pour ce que  
» quand il ouït les nouvelles qu'i-  
» celle Pucelle lui dit à part , qui  
» ne pouvoit être par elle sceuë ,  
» sinon par inspiration divine ;  
» alors il mit toute sa conduite &  
» sa ressource entre ses mains . Et  
» combien que le Roi eust encore  
» de bons & de suffisans Capitaines  
» pour délibérer du fait de la guer-  
» re , si commendoit-il qu'ou ne

» fit rien sans appeller la Pucelle ,  
 » & d'aucune fois advenoit que  
 » l'opinion d'elle étoit tout au con-  
 » traire des Capitaines ; mais quoi-  
 » qu'il en fut , s'ils la croyoient ,  
 » toujourns en prenoit bien , & le  
 » contraire quand ils vouloient  
 » executer leur opinion sans elle  
 » mal leur venoit. J'ai appris ce  
 » que je dis par ce moyen. » C'est  
 l'Auteur qui parle.

Et Gui XIV. de Laval, rend  
 à la Pucelle un témoignage très-  
 avantageux dans sa lettre (3) du  
 Mercredi huit de Juin 1429. un  
 mois après la levée du siège d'Or-  
 léans.

Ne trouve-t'on pas dans ce té-  
 moignage authentique la preuve  
 évidente de la protection que Dieu

(3) Cette Lettre se trouve dans l'Ab-  
 brégé de l'Alliance Chronologique du  
 P. Labbe, Jésuite page 671. du Tome  
 premier, in quarto Paris 1664. & dans  
 les preuves de l'Histoire de Charles VII.  
 donnée par M. Godefroy.

voultût bien accorder à ce Royaume par le moyen le moins attendu , c'est-à-dire , par une simple Païsanne , remplie de mœurs , mais sans éducation & sans aucune autorité que celle qu'elle tiroit d'une Puissance invisible , supérieure à celle de tous les Rois.

Qu'on ne dise pas que c'est une supercherie , comme le prétend du Haillan , qui , vivant 150 ans après ce grand événement , n'a pû en avoir une connoissance aussi certaine que celle du Seigneur de Gouffier & des autres personnes de la Cour de Charles VII.

Seroit-il possible que ceux qui auroient conduit cette intrigue ne s'en fussent pas fait honneur sur tout après la réüffite. L'homme a trop d'amour propre pour abandonner à d'autres la gloire d'un aussi grand événement , qui a rétabli entierement les affaires de cette Monarchie. On cherche

souvent à tirer avantage de choses beaucoup moins considérables. Mais se pourroit-il faire même que la fourberie n'avoit pas été découverte , lorsqu'en 1456. & par conséquent 25 ans après la mort de la Pucelle , on revit exactement tout le Procès ; & l'on cassa & annulla les procédures injustes & odieuses du misérable Pierre le Cauchon , dont l'iniquité se prouve par la Sentence de l'Archevêque de Rouen & des Evêques Comprovinciaux. Il se découvrit alors tant de fourberis en ce genre , pourquoi celle-ci qui interessoit toute la Nation , auroit-elle échappé aux lumieres des Courtisans & à la Jalousie des Généraux , qui souvent ne voyent pas d'un œil tranquille les ordres que cette fille donnoit , entierement opposez à leurs projets & à leurs résolutions ?

On sçait qu'en 1440 , il se pré-

fenta une prétenduë Pucelle, qui se donnoit pour la véritable Jeanne d'Arc; ne reconnût-on pas sur le champ la fourberie, & n'eût-on pas soin de la punir? » En l'an 1440. le Parlement & l'Université (4) firent venir à Paris une femme suivant les gens de guerre, que plusieurs croyoient être Jeanne la Pucelle, & pour cette cause à Orléans avoit été très-honorablement reçûë; laquelle femme fût montrée au Palais sur la Pierre de marbre, en la Grande Cour, & là fût prêchée, & toute sa vie, & tout son état, & reconnut qu'elle n'étoit pas pucelle, & qu'elle avoit été mariée.

C'est la même, fans doute, dont parle un autre Journal historique du même tems, dont

[4] Le P. Labbe. *Abbrégé de l'Alliance, chronologique*, tom. 1. pag. 676. en l'Extrait d'un ancien Journal.

voici les paroles.

» En Septembre 1440. fût très  
» grandes nouvelles de la Pucelle  
» d'Orléans , & maintes gens  
» croyoient fermement que par sa  
» sainteté elle se fût échappée du  
» feu à Rouen , & que l'on eût  
» arse une autre , croyant que ce  
» fût elle , & au commencement  
» d'Octobre en amenerent une ,  
» laquelle fût à Orléans très-ho-  
» norablement reçüe ; & quand  
» elle fut près de Paris , l'on com-  
» mença de croire fermement  
» que c'étoit la Pucelle d'Orléans,  
» & pour cette cause l'Université  
» & le Parlement la firent venir à  
» Paris bon gré , malgré , & fût  
» montrée au peuple au Palais sur  
» la pierre de marbre en la gran-  
» de Cour , & là fût prêchée &  
» traitée sa vie & tout son état ,  
» & dit qu'elle n'étoit pas pucelle  
» & qu'elle avoit été mariée à un

» ( 5 ) Chevalier , dont elle avoit  
 » eü deux fils : & *Romam ivisse ex-*  
*piandi criminis fortuiti causâ in percussâ*  
*matre . . . C. ibi in veste militari pro Euge-*  
*nio Papa decertasse & in prælio duos viros*  
*occidisse , similiter & in Francia , & sub*  
*convictu Hybernali abcessit.*

Cette prétendue Pucelle fut  
 donc présentée au Roi ; & mal-  
 gré la ressemblance & les instru-  
 ctions que les complices de la four-  
 berie lui avoient données , elle fut  
 bientôt découverte , par la mar-

[ 5 ] Guillaume Marcel , histoire de la  
 Monarchie Françoisse , tom. 3. pag 423.  
 en un extrait d'un ancien Journal. in 12 Pa-  
 ris 1686. Marcel a soin de remarquer  
 qu'Etienne Pasquier parle de cette avan-  
 ture en ses recherches liv. 6. quest. 5. & je  
 crois que cette fausse pucelle , qui avoit é-  
 pousé un Chevalier , est la même qui sous  
 le nom de Jeanne d'Arc s'étoit mariée  
 vers l'an 1436. dans la maison des Armoi-  
 ses , très-illustre en Lorraine , & dont le  
 P. Vignier de l'Oratoire avoit vû le Con-  
 tract de mariage ; il en est parlé dans le  
 Mercure galant du mois de Novembre  
 1683. & dans l'Histoire de France de Mar-  
 cel , tom. 3. pag. 421.



que décisive qu'avoit Charles VII. qui étoit le secret caché de ce Prince, que Dieu avoit revelé à Jeanne d'Arc, & qu'elle donna au Roi pour preuve de sa mission. En outre me conta ledit Seigneur de Gouffier, c'est ce que dit l'Auteur que j'ai déjà cité ( 6 ) » que » dix ans après fut ramenée au Roi » une autre pucelle affectée, c'est- » à-dire fausse, qui moult ressem- » bloit à la première, qui étoit res- » suscitée. Le Roi oyant cette » nouvelle commanda qu'elle fût » amenée devant lui. Or à ce » tems étoit le Roi blessé à un pied » & portoit une botte faulve [ fen- » duë ] par laquelle enseigne ceux » qui cette trahison menoient, en » avoient avertis la fausse Pucelle, » pour ne faillir à le reconnoître » entre les Gentilhommes. Ad- » vint qu'à l'heure que le Roi la

( 6 ) Le P. Labbe, *Abbrégé de l'Alliance chronologique*. Tom. 1. pag. 716.

» manda pour venir devant lui  
» il étoit en un Jardin sous une  
» grande treille, si commanda à  
» un de ses Gentilhommes, que dès  
» qu'il verroit la Pucelle entrer,  
» qu'il s'avançast pour la recueil-  
» lir, comme s'il fût le Roi; ce  
» qu'il fit: mais elle venuë con-  
» noissant aux enseignes susdites,  
» que ce n'étoit il pas, le refusa;  
» si vint droit au Roi dont il fût  
» ébahi & ne scût que dire, sinon  
» en la saluant doucement, lui  
» dit: Pucelle ma mie, soyez la  
» très-bien revenuë, au nom de  
» Dieu, qui scait le secret qui est  
» entre vous & moi. Alors mira-  
» culeusement après avoir ouï ce  
» seul mot, se mit à genoux de-  
» vant le Roi cette fausse Pucelle,  
» en lui criant mercy, & sur le  
» champ confessa toute la trahison  
» dont aucuns furent justiciez très  
» asprement, ainsi comme en tel  
» cas appartenoit.

La découverte des diverses tromperies qui se firent alors, est une preuve sensible de la mission véritable de Jeanne d'Arc. On ne fût pas moins attentif sur sa conduite, qu'on le fut sur celle des autres, qui se présenterent depuis sous le même nom. L'on avoit lieu de la soupçonner bien davantage, parce que ses promesses prises nuëment paroissant extravagantes, ou du moins extraordinaires, on les devoit rejeter, si elle ne les avoit appuyées sur des signes certains & incontestables, dont le Roi lui-même fut alors très persuadé : Aussi faut-il avouër que l'histoire a consacré de bien des manieres les actions héroïques de cet illustre Amazone, tant on a remarqué de grandeur dans ce qu'elle a fait. On devoit à la vérité s'y attendre dès qu'elle agissoit par une vertu surnaturelle. Et il faut avouër qu'il ne s'est

trouvé personne , même parmi ses ennemis , qui se soit hazardé d'attaquer sa pureté. Les Anglois ne formerent contre elle que des accusations vagues qui étoient sans fondement , parce qu'elles étoient sans aucun détail. Plus de vingt Auteurs se font appliquez à particulariser toutes ses actions. Les Jésuites mêmes ( 7 ) si réservés sur les louanges des femmes , ont proposé cette fille comme un modèle à suivre dans ce qu'on en pouvoit imiter , & comme un objet d'admiration dans ce qu'elle avoit d'inspiré. Je conte faire plaisir au Public d'augmenter le nombre de ses Panegiristes , en publiant à la fin de cet ouvrage un extrait fort curieux de *Guillaume Postel* , sur cette illustre fille , & qui étoit resté inconnu dans la Bibliothèque du Roi , d'où je l'ai tiré.

( 7 ) Le P. Nicolas Caussin Jésuite , dans sa Cour sainte, tome 2. en la section II. au Traité de la Dame.

Si, comme on ne peut en douter, la Pucelle fut inspirée pour les deux sujets de sa mission qu'elle avoit promis d'exécuter, sçavoir la délivrance d'Orleans & le sacre du Roi, n'est-ce pas une preuve sensible que la Divinité a voulu montrer qu'elle se servoit quelquefois des femmes, comme elle a fait autrefois, pour opérer des événemens extraordinaires, dont elle ne vouloit pas confier l'exécution à des hommes, de peur sans doute qu'ils ne s'en attribuaient tout le mérite, au lieu que cette illustre fille rapportoit tout à Dieu-même.

On voit par tout ce que nous venons de marquer, que l'Histoire n'a point passé sous silence les actions de ces femmes illustres, non plus que les suivantes, qui feront toujours honneur à notre Nation, qui n'a jamais manqué de Héroïnes, moins célèbres cependant

pendant que la Pucelle.

La Picardie en fournit deux principales , *Jeanne l'Aîné* , dite *Fourquet* à Beauvais , & *Catherine de Lire* à Amiens. La première (8) se distingua sous Louis XI. dans le siège que les Bourguignons mirent devant cette Ville en 1472. Les femmes & les filles témoignèrent tant de courage dans la défense, qu'il leur est permis par Lettres Patentes du mois de Juin 1473. de précéder les hommes à l'Offrande & à la Procession solennelle qui se fait le jour de la fête de sainte Angadresme, Patrone de la Ville ; & *Jeanne l'Aîné* fut en particulier affranchie de toute imposition par Lettres Patentes du 22. Février 1473. pour avoir arraché un drapeau ennemi des mains de l'Officier même ; en re-

(8) Antoine Loisel en ses Mémoires de Beauvais & du Beauvaisis , in quarto Paris 1617. pag. 174. & 233.

connoissance de quoi, le Roi la maria à Collin Pillon. Les paroles de Louis XI, sont trop remarquables, & font trop d'honneur au sexe pour ne les pas rapporter ici. » Avons en outre voulu & ordonné, dit ce (9) Prince, qu'icelles femmes aillent dorénavant en la Procession, ainsi qu'il est ordonné, incontinent après le Clergé, & précèdent les hommes icelui jour; & qu'ainsi le fassent à l'Offrande, qui se fera à la Messe par Nous ordonnée. Et en outre, que toutes les femmes & filles qui sont à présent & seront ci-après en ladite ville se puissent & chascune d'icelles à toujours le jour & solemnité de leurs nopces & toutes autres fois que bon leur semblera après, ves-

[9] Lettres Patentes de Louis XI. données à Amboise au mois de Juin 1473. rapportées par Antoine Loisel en ses Mémoires de Beauvais page 351.

» tir & orner de tels vestemens ,  
» atours , paremens , joyaux , aor-  
» nemens que bon leur semblera ,  
» & dont elles pourront recouvrer ,  
» sans que pour raison de ce elles ,  
» ni aucunes d'icelles , puissent être  
» aucunement notées , reprises ou  
» blamées , pour raison de quelque  
» état ou condition qu'elles soient ,  
» ni autrement. » Et quant à Jean-  
ne l'Aîné , les paroles n'en sont  
pas moins remarquables.

» Pour considération , dit enco-  
» re ce même ( 10 ) Prince , de la  
» bonne & vertueuse résistance  
» qui fut faite l'année dernière par  
» nôtre chere & bien amée Jean-  
» ne Laisné , fille de Matthieu  
» Laisné , demeurant en nôtre  
» ville de Beauvais , à l'encontre  
» des Bourguignons , nos rebelles

(10) Lettres Patentes de Louis XI.  
données à Senlis le 22. Février 1473 rap-  
portées par le même Antoine Loisel ,  
Mémoires de Beauvais pag. 352. & 353.



» & désobéissans Sujets , qui la dite  
» année s'efforcèrent surprendre  
» & gagner sur nous & nôtre obéif-  
» sance , par puissance de siège  
» & d'assauts nôtre dite Ville de  
» Beauvais ; tellement que en don-  
» nant lesdits assauts , elle gagna  
» & retira devers elle ung Estan-  
» dard desdits Bourguignons , ainsi  
» que Nous , estant dernièrement  
» en nôtre dite Ville , avons été  
» de ce dûëment informez : Nous  
» avons pour ces causes & en fa-  
» veur du mariage de Collin Pillon  
» & elle , lequel par nôtre moyen  
» a été nagueres traité , conclud &  
» accordé , & pour autres considé-  
» rations à ce Nous mouvans , oc-  
» troyé & octroyons , voulons &  
» Nous plaist , de grace spéciale , par  
» ces présentes , que ledit Collin  
» Pillon & Jeanne sa femme , &  
» chascun d'eux soient & demeu-  
» rent toute leur vie durant francs,  
» quittes & exempts de toutes les

» tailles qui sont & seront doreſna-  
 » vant miſes ſus & impoſées de par  
 » Nous en nôtre Royaume : quel-  
 » que part qu'ils faſſent leur de-  
 » meurance en nôtre dit Royaume.  
 » Et de ce les avons exemptez &  
 » affranchis, exemptons & affran-  
 » chiſſons, de nôtre dite grace, par  
 » ces mêmes Présentes.

*Catherins de Lyre* parut ſous le ré-  
 gne de Charles VIII. Les Trou-  
 pes de Maximilien I. Roi des Ro-  
 mains avoient (11) ſurpris naita-  
 tament la Ville d'Amiens l'an  
 1494. mais cette courageuſe fille

[11] Eodem tempore Ambianorum  
 Civitas ab iſdem (copiis Maximiliani)  
 tentata Catharina Licia (*c'eſt une faute ;  
 il faut Liria*) virili mulier animo, dum  
 vigiles parùm ſuo munere funguntur dor-  
 mitantes, ſtertentesque excitat. Ambia-  
 ni ad ſtrepitum advenientium hoſtium ac-  
 currunt ; pars ad Urbis coſtodiam relicta  
 eſt ; pars alia Urbe egreſſa Maximiliani  
 fugat milites, ingenuè falſos unius mu-  
 lierculæ vigiliis & induſtria ademptam  
 victoriam. *Arnoldus Ferronus de rebus  
 geſtis Gallorum lib. I. initio.*

s'étant éveillée , loin d'être étourdie, ou étonnée par un accident aussi imprévu , elle anima elle-même toute la Bourgeoisie, & l'encouragea à repousser & chasser l'ennemi ; ce que les Bourgeois firent avec tant de valeur , qu'après s'être rendus maîtres de la Ville , ils poursuivirent encore très-loin les troupes de Maximilien.

Le seizième siècle fait voir une de nos plus illustres Héroïnes dans Madame *Claude de la Tour de Turenne Comtesse de Tournon*. Cette généreuse Dame étoit fille de François de la Tour , premier du nom, Vicomte de Turenne, Baron d'Ohergue , & d'Anne de la Tour ou de Boulogne , sa seconde femme. Elle épousa en 1535. Just de Tournon. Son courage se sentit augmenté par sa piété , qui lui faisoit voir avec peine les mouvemens pernicious que les Novateurs excitèrent dans le Royaume,

sous le règne de Charles IX. Elle soutint courageusement deux sièges dans la Ville de Tournon , attaquée par les Huguenots. La première fois l'an 1567. & la seconde en 1570. Elle ne se contenta pas de leur faire lever honteusement le siège , elle fit encore jeter dans le Rosne tout ce qu'elle put prendre de ces Rebelles , juste châtiement de leur revolte. Elle a trouvé en son tems un Historien dans Jean Villemin, dont la Poësie Latine (1) ne préjudicie point à la vérité des faits. Cette illustre Dame , après avoir rétabli les Eglises & les autres lieux saints détruits par l'hérésie , mourut chétieusement le 6. Février 1591.

Le courage extraordinaire de

(1) *Historia Belli quod cum hæreticis Rebellibus gessit anno 1567. Claudia de Turenne, Domina Turnonia, &c. Auctore Joanne Villemino in quarto Parisiis 1569. Cette piece est en vers.*

Madame de Balagny , n'est pas moins connu dans nôtre histoire ; on sçait que M. de Balagny son mari étoit fils naturel de M. de Monluc , Evêque de Valence. Balagny s'avança extrêmement dans le service , & enfin est devenu Maréchal de France. Il avoit épousé Renée de Buffi d'Amboise, qui joignit à sa naissance, l'une des plus illustres du Royaume , tout le courage qu'on peut souhaiter dans une véritable Héroïne. Balagny avoit obtenu le Gouvernement de Cambrai : il y commandoit en maître , & avoit si bien fait , moins par lui que par les talens admirables de son épouse , qu'il n'étoit pas loin d'en être déclaré Souverain. Les Espagnols assiégerent cette Ville en 1595. Madame de Balagny commandoit à la deffense de la place avec plus de vigilance que M. de Balagny même, dont elle répara toutes les fautes pen-

dant le siège. Mais voyant que son mari mollissoit , elle ne pût soutenir cette foiblesse , & pleine de cette noble fureur , dont elle étoit animée , elle reprocha à M. de Balagny (2) son peu de courage , & mourut elle-même avant que de sortir de la Citadelle de Cambray.

On pourroit citer encore Marie de Barbançon , d'une des premières Maisons de Picardie. Elle étoit fille de Michel de Barbançon, Seigneur de Cani , Lieutenant pour le Roi en Picardie, qui mourut à la bataille de Saint Denis en 1567. Cette Dame veuve de Jean Desbarres , Seigneur de Neuvi sur l'Allier en Bourbonnois , défendit courageusement son Château de Benegon contre Montaré , Lieutenant de Charles IX. dans cette Province ; après que toutes les défenses de sa place

[2] Thuanus lib. 113. ad an. 1595.

eurent été ruinées & mises en poudre, elle se présenta elle-même sur la brèche, & obtint pour elle & pour les siens une capitulation honorable, à charge de rançon. Mais le Roi fit défendre à Montaré & aux autres Officiers de recevoir la rançon de cette illustre Dame, & la renvoya chez elle avec honneur, la déchargeant même de toutes ses promesses. (3)

Que n'ont point fait Isabelle de France, & Marguerite d'Anjou; toutes deux Princesses du Sang de nos Rois, toutes deux Reines d'Angleterre? Mais je m'écarterois trop si j'entrois dans un détail plus circonstancié. Ce n'est pas uniquement dans le grand qu'il se trouve du héroïsme, il n'en manque pas même dans des sujets moins élevez, qui cependant ré-

[3] Thuanus lib 46. Historiar. ad annum 1569 & l. P. Hilarion de Coste tom. 1. pag. 212.

moignent personnellement une égale bravoure , quoiqu'en des occasions moins importantes. On sçait qu'il ne se passe point de guerre sans trouver dans nos armées des filles déguisées , qui toujours se comportent avec plus de régularité , d'exactitude & de valeur, que la plûpart de nos soldats. On en a vû depuis quelques années , & j'en connois encore qui n'ont été découvertes que par des accidens particuliers ; & il n'y a guéres de Provinces du Royaume qui ne puisse produire de semblables Héroïnes.

Nôtre Nation n'est pas la seule où l'on remarque ces métamorphoses : J'en ai vû moi-même dans les troupes Hollandoises , & l'histoire du siège d'Ostende en 1603. en rappelle une qui fit des prodiges dans une sortie , & dont la mort courageuse fut déplorée par l'Infante Isabelle , Archiduchesse



& Souveraine des Pais-Bas, qui commandoit à ce siège avec l'Archiduc Albert son mari.

Les Italiens & les Grecs modernes ont eu de ces merveilles aussi bien que nous, sur tout dans les guerres contre les Infidèles : Alors la Religion ne faisoit qu'animer leur courage. Catherine Sforce, femme de Jean de Médicis, est remarquable par son courage au commencement du seizième siècle, aussi bien que Constance d'Avalos, illustre Napolitaine, qui défendit l'Isle d'Ischia contre l'armée Françoisse. L'Allemagne s'est distinguée dans les anciens tems aussi bien que dans celui-ci. Ignore-t'on la prudence & la valeur de la Comtesse Tekeli, Mere du Prince Ragotsky, qui soutint si vigoureusement le siège de Montkats contre toutes les forces de l'Empereur Leopold, qu'il fut même obligé de lever, & de tenir en

suite la Place bloquée pendant quelques années, & ne se rendit qu'en 1688. Et s'il faut rappeler un événement plus ancien, on remarquera le courage héroïque d'Isabelle Jagellon, Reine de Hongrie, & Princesse de Transylvanie au seizième siècle; & remontant plus haut, l'on verra la tendresse conjugale jointe au courage le plus industrieux. L'on ne disconvient pas même que notre sexe, tout glorieux qu'il est de sa dignité, ne sçauroit aller plus loin. On sçait que l'Empereur Conrad III. irrité contre (1) Gulse Duc de Bavière, le tenoit assiégé fort étroitement l'an 1140. dans Winsberge; Conrad avoit refusé toute sorte de capitulation, il ne vouloit faire aucune grace: les conditions les plus humiliantes

(1) Trithemius in Chronico Hirsaug.  
ad ann. 1140. Naucerus & alii.

ne satisfaisoient pas l'Empereur. Il condescendit seulement à laisser sortir de la Ville les enfans & les femmes seules à pied, l'honneur sauve, avec ce qu'elles pourroient emporter sur elles : C'est l'unique faveur qui leur fut accordée. Le reste alloit être passé au fil de l'épée. Ces Dames, sans en excepter même la Duchesse de Bavière, s'avisèrent de charger sur leurs épaules leurs maris. En cet état elles se présentèrent à la porte de la Ville. Cette action héroïque d'amour & de courage toucha l'Empereur au point, qu'il se reconcilia avec le Duc de Bavière, & véquit depuis avec lui en parfaite intelligence.

Ce n'est là cependant qu'un essai de tout ce qu'on pourroit dire à la louange du sexe. L'histoire en fournit tant d'exemples, que des Ecrivains habiles ont crû se faire honneur en publiant les éloges des

Dames illustres. Ainsi je renvoye à leurs ouvrages ceux qui voudront entrer dans un plus grand détail, ils auront de quoi se satisfaire ( 2 ) dans Boccace, dans Jac-

[ 2 ] Giovanni Boccaccio Delle Donne illustri tradotto da Giuseppe Bettussi, con la Giunta di Francesco Serdonati, in octav. in Firenze 1596. Le même en Latin in fol. Berna 1539.

Jacobus Philippus Bergomensis opus de Claris mulieribus. In fol. Ferraria 1497. idem in folio Parisiis 1521.

Giuseppe Betussi delle Donne illustri avec le Boccace.

Francesco Serdonati delle Donne illustri avec le Boccace.

Francesco Agostino della Chiesa, Teatro delle Donne dotte in octavo Montereale 1620.

Le Jugement poétique de l'honneur féminin, & séjour des illustres, claires & honnêtes Dames, par le Traverser [ c'est-à-dire, Jean Bouchet Procureur à Poitier ] in quarto Poitiers 1538.

Pedro Pablo Ribera.

Joan. Perezus Moya de claris Hispaniæ mulieribus, in quarto Matriti 1583.

Bernardinus Scardeonius de claris mulieribus Patavinis.

Julius Cæsar Capacius, Elogia Illustrium mulierum. in quarto Neapoli 1608.

Carlos Pinto.

ques Philippe de Bergame , Jean Bouchet , Joseph Belusti , François Serdonati , Pierre Paul Ribera , Jean Perez de Moya , François Augustin de la Chiesa , Evêque de Salusses , Bernardin Scardeoni , Jules César Capacio , Charles Pinto , Brantome , Le P. Hilarion de Coste , Minime , le P. Simon Martin , du même Ordre , Le P. Cauffin , & le P. le Moine ( 3 ) tous deux Jésuites , M. de

Brantofme des Dames illustres, avec ses autres Ouvrages.

Theatrum mulierum , in quarto *Francofurti*. 1686.

Le P. Hilarion de Coste , les Eloges & les vies des Reines , Princesses & Dames illustres , in quarto *Paris* 1647. 2. vol.

Le P. Simon Martin, histoire des Dames illustres de l'ancien Testament.

Le P. Nicolas Cauffin , la Cour sainte , tom. 2. en son Traité de la Dame.

( 3 ) Le Moine , Galerie des femmes fortes , in fol. *Paris* 1647.

M. de Scuderi des Dames illustres.

Ægidius Menagius , de mulieribus Philosophicis , in 12. *Lugduni* 1690.

Et à la fin du Diogenes Laertius, in quarto *Amstelodami* 1692. 2 vol.

Seuderi & M. Ménage.

Cependant on sçait que ces Auteurs n'ont pas tout dit , ce feroit un travail immense de rechercher tout ce qui s'en trouve dans les histoires particulieres des Provinces, des Villes, & mêmes dans celles des hommes illustres , où elles n'ont jamais été oubliées.

C'est par de semblables exemples , où la vertu éclate de toutes parts , qu'il faut louer le sexe, & non par des faits odieux de conspirations , de révoltes , d'intrigues, & de manége artificieux dans les affaires , comme le prétend faire l'Auteur de *l'Usage des Romans*. Dirait-il à présent que l'histoire est en défaut sur les femmes : il n'avoit qu'à la lire , & il auroit vû beaucoup plus que je n'en marque ici ; il pourroit même se trouver encore un plus grand nombre de femmes illustres , si leur modestie ne les empêchoit souvent de

se produire au dehors , ou si par respect pour leurs maris , elles ne leur attribuoient pas souvent ce qu'elles font de grand. Il n'y a que des conjonctures indispensables , qui les obligent à paroître dans l'histoire : alors elles n'y figurent qu'autant que leur sagesse le leur permet.

## V.

Ce que les femmes ont fait dans la Religion. Je n'ai rien dit de tout ce que les femmes ont fait de grand dans la Religion , dans la Philosophie , & dans les Lettres. Si elles n'ont pas égalé les hommes dans les deux dernieres parties, on peut dire que par des vûës plus sublimes & plus justes , elles nous ont surpassé dans la pratique du Christianisme. L'histoire de l'Eglise est remplie de ce qu'elles ont fait de surprenant & d'extraordinaire. Que de saintes Vierges dont le martyre est beau.

coup plus éclatant que celui de beaucoup de Saints ! Quelle ardeur dans la piété ! quelle mortification dans la pénitence ! quelle industrie même pour témoigner toute l'étendue de leur amour à celui qui seul mérite d'être aimé ! Et dès qu'il s'agit de héroïsme chrétien, j'ose dire qu'elles ont plus de fermeté, & peut-être même plus d'occasion de le pratiquer que nous autres. C'est ce qui leur a mérité dans la Religion un attribut particulier qu'on n'accorde point aux hommes. (4) Et ne doit on pas admirer tous les jours le courage avec lequel elles s'enferment pour le reste de leurs jours, dans une étroite solitude, pour se livrer tout entier à Jésus-Christ, ce que les hommes ne feroient pas si aisément ?

Elles ont pour les Lettres plus

( 4 ) On sçait que l'Eglise parlant des femmes, les appelle le dévot sexe féminin.



de délicatesse ; & si dans la Philosophie elles ont moins de force & de raisonnement , on peut dire néanmoins qu'elles ont plus d'assiduité dans le travail , & plus de maturité dans la maniere de penser. Plus les sectes ont été austères, plus les femmes s'y sont livrées ; celles qui ne peuvent aspirer à ce qu'il y a de grand , veulent au moins donner dans le singulier & l'extraordinaire.

Et si le Dannemarck où les femmes sont moins studieuses & moins lettrées qu'en beaucoup d'autres Royaumes , n'a pas laissé d'en produire plus d'une centaine (\*) très illustres dans la littérature ; que ne doit-on pas penser des autres Nations , où l'amour de l'étude fait les chastes délices de pres-

(\*) *Voyez le Livre de Alberti Thura, Gynæceum Daniæ Litteratum, feminis Danorum eruditione vel scriptis claris conspicuum, in octavo Attone 1732. contient environ 235 pages.*

que tous les honnêtes gens?

Je ne parle point de celles qui font honneur à notre Nation , quoique l'amour de la patrie puisse m'y porter. Il s'en trouve à Paris & dans les Provinces qui ne manquent pas de s'appliquer à l'étude , dès que les devoirs ou les soins de leur famille le leur permettent. On sçait qu'il y en a même qui vont jusques aux Langues saintes & aux sciences les plus abstraites. Telle est cette Dame illustre qui malgré sa naissance & les devoirs indispensables de la Société, n'a pas laissé dès sa jeunesse de se porter du côté des études les plus solides & les plus curieuses , sans qu'on sache au dehors si elle est sçavante. Goût qu'elle a même inspiré dans sa famille.

## VI.

Je sçai qu'il y a eû de méchan-

Obser-  
vation  
sur les  
mé-  
chan-  
tes fem-  
mes.

tes femmes : Athalie , Cléopâtre ,  
Fredegonde , les Reines Jeannes  
de Naples font horreur dans l'hi-  
stoire ; mais il en est peu de ce ca-  
ractere. Et nous mêmes trouvons-  
nous que tous les Princes ont été  
des Titus , des Théodoses & des  
Marciens ? N'y voyons-nous pas  
beaucoup plus de Tiberes , de Né-  
rons , de Claudes , de Caligula ,  
& de Wenceslas : Mais si les fem-  
mes ont quelquefois des vices , ce  
sont de ces vices qui ne font aucun  
tort à la société. Aussi voyons-  
nous , pour ne parler que des per-  
sonnes mêmes du commun , bien  
moins moriginées que les autres ,  
que pour une femme criminelle ,  
ou condamnée dans les Tribu-  
naux , il se trouve regulierement  
plus de cent hommes ; c'est à quoi  
l'on doit faire attention pour juger  
de la méchanceré du sexe ; ainsi  
l'on peut dire en général que les  
femmes sont cent fois moins mé-

chantes que les hommes. Mais alors rien n'est médiocre dans leur méchanceté, comme rien n'est ordinaire dans leur bonré.

## VII.

Tout ce qu'on vient de lire dans cet article, ne contient que des exemples & des faits. Jettons-nous un moment dans le droit, & nous verrons ce que l'histoire marque à l'avantage des femmes.

Re-  
mar-  
ques  
sur les  
fem-  
mes.

Quoique ce soient les hommes qui dans tous les Royaumes ont fait les loix, ils n'ont pû dans la plûpart des Etats leur refuser le droit de succession au Gouvernement. Elles succèdent donc en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Ecoffe, à Naples, en Sicile, en Bohême, en Hongrie, en Moscovie, aussi bien qu'en Flandres & dans beaucoup d'autres Principautez. Elles ont succédé en

Pologne, en Dannemarck, en Suede, en Norvvegue & en Lorraine; & jusques dans l'Empire Romain, ou dans celui de Constantinople, la femme ou la fille de l'Empereur donnoit droit au mari de succeder à l'Empire.

Il est vrai que les François, les Allemands & les Turcs n'ont jamais été dans cet usage, parce que leur Gouvernement a toujours été plus militaire que politique. Mais dans la plûpart des Etats où elles sont excluës de la Couronne, elles ne le sont pas de la Régence.

L'angleterre même dans les anciens ( 1 ) tems leur déferoit le commandement des armées. Les Allemands recevoient leurs conseils avec respect, & souvent ( 2 )

( 1 ) Solitum Britannis, foeminarum ductu bellare : Tacitus in agricola.

( 2 ) Germani nec consilia earum [ foeminarum ] aspernabantur, nec responsa negligebant Tacitus de morib. Germanorum. Germani inesse iis ( foeminis ) sanctum alii croyoient

croyoient qu'il y avoit en elles quelque chose de surnaturel & de divin : Enfin dit un sage politique ( 3 ) du dernier siècle , elles sont capables de porter le sceptre & la Couronne , à moins que les loix de l'Etat ne s'y opposent. Hé que nous importe , s'écrie un autre ( 4 ) Ecrivain , que les femmes commandent souverainement aux peuples , ou que les Souverains qui nous gouvernent , obéissent aux femmes : n'est-ce pas la même chose à notre égard ? & la Fable n'a-t'elle pas dépeint sous le nom de Minerve, c'est-à-dire, sous le symbole d'une femme, la pru-

quid ac providum putarunt. *Taci. ibidem*  
... Germani plerique earum ( foeminarum ) fatidicas & augescente superstitione, arbitrabantur Deas. *Tacitus lib 4. Historiarum*

[ 3 ] *Foeminae capaces igitur Sceptri, nisi lex aut mos patrius aliter jubeat* *Justus Lipsius lib. 2. Politicorum cap. 3.*

( 4 ) Bodin en sa République, Liv. VI chap. 5. sur la fin.

dence , vertu essentielle pour le Gouvernement.

Je ne disconviens pas néanmoins que les Reines & les Princesses ne prennent beaucoup de part aux Gouvernemens , à ceux mêmes qui sont entre les mains des hommes : mais leur autorité y est à peu près sur le même pied , que dans les familles sagement réglées. Le mari est le chef & le maître , il conduit & gouverne absolument ; mais comme les femmes pensent murement , elles donnent souvent aux hommes les plus sages , des conseils très-utiles pour l'heureux succès des plus importantes affaires ; & ceux d'entre les hommes qui ont de la sincérité , ne sçauroient en disconvenir. Ils avouëront même que si les bonnes maisons se font par les femmes , de même la tranquillité se maintient dans les Etats , quand les Reines secondent les sages in-

tentions des Rois; au lieu que le désordre s'y met aisément quand elles ont des vuës différentes de celles des Souverains. Isabeau de Bavière ne l'a fait que trop sentir à ce Royaume.

Remarquons-nous que le Roman représente les femmes dans ces nobles occupations, ou avec ce caractère héroïque que leur accorde l'histoire, quand elles ont droit d'y paroître. On ne les y voit au contraire occupées que d'elles-mêmes, & jamais du bien général. Ce sont des respects & d'extrêmes attentions qu'elles ont soin d'exiger de leurs prétendus Héros; & ne croient pas devoir elles-mêmes rien accorder au bien de la Patrie. Elles s'imaginent pouvoir faire des esclaves de tout ce qui les approche, & ne scauroient se persuader qu'elles sont nées comme les autres créatures, pour contribuer à l'écono-



mie de l'Univers. Il n'y a que l'histoire qui rappelle les femmes aussi bien que les hommes , à ces grands principes , si nécessaires dans l'ordre de la vie civile. Il n'y a que l'histoire, qui marque ce qu'elles doivent faire, en leur représentant ce qu'elles ont fait de grand & d'extraordinaire en faveur du Gouvernement ou de la Religion. Le Roman les montre uniquement livrées à des bagatelles , ou éprises même d'un fol amour , dans lequel par des manières affectées , elles tâchent d'attirer les hommes. C'est l'amour propre , c'est leur satisfaction particulière, qui dans le Roman est leur unique bouffole ; au lieu que dans l'histoire on ne les voit respirer que la vertu & l'amour de l'ordre ou du bien public ; telle est la différence de la fable, & de la vérité ; de l'Histoire ou du Roman.

Dans quel mépris tomberoient

tous les Historiens , s'ils représentoient les femmes, à peu près comme fait le Roman ? Ne regarderoit-on pas avec justice leurs écrits comme des livres très-pernicieux ou du moins fort inutiles ; parce que manquant de réalité, ils manqueraient d'instructions véritables ? N'iroit-on pas même jusques à l'indignation , comme on s'y est porté à l'égard de Procope , de Brantome & de Dupleix : & j'y joindrai , puisqu'il le faut , l'Auteur de l'Usage des Romans lui-même.

Qu'elle horrible peinture Procope ne fait-il pas de Théodora dans ses Anecdotes , après cependant l'avoir louée avec excès dans son histoire ? Le contraste n'est pas vraisemblable. Théodora & Justinien n'ont pû être , ni paroître en même tems si vertueux & si méchans ? Ils n'ont pû avoir cette méchanceté méprisable , qui

feroit honte aux personnes les plus déréglées. Les affreuses idées qu'il nous en présente devoient-elles jamais percer l'obscurité où elles étoient ensevelies, & qu'il a osé dévoiler ? C'est donc avec raison qu'on a regardé cet Historien ou comme un lâche adulateur, ou comme un calomniateur outré, on ne sauroit lui donner un autre nom.

Sous quel image Dupleix nous représente-t'il la Reine Marguerite de Valois, dans le Conseil de laquelle il avoit l'honneur d'entrer ? Au lieu de découvrir des turpitudes qui le déshonorent lui-même, ne devoit-il pas respecter en elle la fille, l'épouse & la sœur de tant de Rois & de Reine ? n'étoit-il pas de son devoir de cacher tous les désordres qu'il en rapporte, s'ils avoient quelque fondement réel. Bassompierre a donc eu raison de lui reprocher son in-

gratitude & une intemperance de discours qui devoit être châtié autrement que par des écrits.

Brantôme, dont les écrits instructifs feroient les délices des honnêtes gens, s'il ne les avoit pas souillé par tous les débordemens de la Cour, a soin de les circonstancier en homme un peu trop pratic. Mais il ne devoit jamais manquer à cette pudeur, qu'on se doit à soi-même aussi bien qu'aux autres.

Enfin l'Auteur de l'Usage des Romans ne sçauroit ignorer tout ce que son Livre a fait dire & penser. Nous n'ignorons pas ici avec quelle colere l'on vit dans les Pais-bas Catholiques où il demeure, le peu d'exemplaires qu'on y envoya d'Hollande : & l'Auteur, quoiqu'éloigné de ce Pais-cy, a sçû avec quelle indignation ce Livre a été reçu à Paris par bien des gens, qui se sont formalisez de

l'air de liberté avec lequel il s'exprime sur une infinité de sujets extrêmement délicats. On voit par là le danger que l'on court à se livrer à des matières purement romanesques, au lieu qu'on ne trouve que de l'instruction & de l'avantage à se jeter du côté de l'Histoire, quand l'Historien sçait joindre la vérité avec la sagesse & la discrétion.

## SECONDE DIFFICULTE'.

*L'Amour n'est pas sagement traité dans l'Histoire.*

**L'**Histoire a raison de ne pas traiter l'Amour : C'est un sujet sur lequel il est difficile de parler avec assez de retenue. La Morale seule a droit de faire voir en quoi il consiste, & de lui prescrire des limites à titre de vertu, comme elle a droit de le réprimer

dès qu'il est passion. Cette passion même est de la nature de celle où le détail est toujours dangereux : la matière en est trop délicate pour être exposée au grand jour. On s'alarme dès qu'il veut paroître. Le plus sûr est donc de n'en rien dire : par là on satisfait aux devoirs de la modestie, & l'on contente les ames timorées & religieuses. Ainsi ce n'est point de ce côté-là que je porte ma critique. L'Auteur de l'Usage des Romans est sans doute reprehensible d'avoir trop insisté sur cet article. Et j'attirerois sur moi la même censure, si je voulois le suivre dans tous les sentiers où le conduit le détail de cette passion.

Mais pour parler le stile de l'Auteur, si l'Amour est vertu, cette vertu se trouve dans l'Amour conjugal : c'est le seul qui mérite cet éloge ; & comme le Roman fi-

nit au mariage, (1) selon l'Auteur même, il est certain qu'il n'y est parlé que de l'Amour de passion, & qu'on n'y traite pas, ni même qu'on n'y doit pas traiter l'amour vertueux. L'Histoire seule en donne des modèles. Artémise & Penthée sont connues; la première dans la plûpart de nos Anciens Historiens, & Penthée dans la Cyropédie de Xénophon, où elle s'attire par sa vertu les respects & la compassion de Cyrus.

L'Histoire est remplie de tant d'exemples de ce genre, qu'on auroit de la peine à les rapporter tous; & le Roman est si stérile à ce sujet, que difficilement en peut-il fournir un modèle ou deux: modèles même sur lesquels il est impossible de conter, dès qu'on les trouve dans ces sortes de livres. Valere

(1) Usage des Romans pag. 48. 189.  
253.

Maximé (2) en marque un petit nombre ; mais quelle sécheresse en une matière aussi vaste & aussi étenduë. Je ne puis cependant me dispenser d'en raconter un , qui est à la vérité dans le médiocre , par rapport à la qualité des personnes ; mais admirable par le caractère du fait & de ses circonstances.

Durant le fameux siège d'Ostende (3) en 1603. soutenu avec tant de vigueur par les Hollandois, les Espagnols firent un grand nombre de Matelots prisonniers ; mais sur tout quelques Pilotes de considération. Les uns étoient destinez à la mort , & d'autres à la chaine. La femme de l'un de ces prisonniers , nommée Catherine Herman , Païfanne Catholique de la

(2) Valerius Maximus Lib. 4 cap. 6.

(3) Le P. Hilarion de Coste , *Eloges & Vies des Reines, &c.* Tome premier pag. 355.



Nort-Hollande, ayant scû l'extrême danger où se trouvoit son mari, prend la généreuse résolution ou de le délivrer, ou de le suivre dans les galères, ou même s'il le faut, de mourir avec lui : Elle étoit jeune & parfaitement belle ; elle vend tout ce qu'elle a, prend un habit d'homme, & se rend au Camp de l'Archiduc. Toute l'Armée fût frappée d'y voir entrer un jeune Cavalier, beau, bienfait & de bonne mine. On fut curieux de lui parler ; mais son accent le décèle ; on le prend pour un Espion du Prince Maurice de Nassau. On le mène à l'instant chez le Prévôt de l'Armée, où on lui met les fers aux pieds & aux mains.

Deux choses l'alarmèrent dans cette triste conjoncture, l'une que le lendemain on devoit faire mourir sept des prisonniers. A cette nouvelle elle ne pût s'empêcher de faire éclater sa douleur, dans la

crainte que son mari ne fût de ce nombre. D'un autre côté elle appréhendoit la perte de son honneur, si elle se déceloit elle-même au soldat, toujours prêt à insulter le malheureux.

Dans le tems qu'elle finissoit une ardente prière qu'elle faisoit à Dieu, elle reçoit une preuve sensible du secours de la Providence : Elle voit entrer un Pere Jésuite, qui, selon sa coutume, alloit visiter les prisonniers. Au milieu de ses malheurs elle sent par cette grace inespérée augmenter son zèle pour la Religion Catholique. Elle demande aussitôt à se confesser, & ne peut s'empêcher de découvrir son secret à ce Religieux, qui obtint prudemment de Charles de Longueval, Comte de Bucquoy, qu'on transféreroit cette infortunée en une autre prison. Elle fut mise dans celle où se trouvoit son mari. Mais la surprise

égale à sa sensibilité , fut si grande , qu'elle tomba presque morte entre les bras de son époux : on la fit néanmoins revenir.

Le Comte de Bucquoy ne tarda guères à être informé de l'action de cette généreuse femme, résoluë même d'accompagner son mari aux supplices , ou à la rame , pour le secourir & souffrir avec lui. Ce Général , homme de valeur & de mérite , voulut de son côté témoigner sa générosité , & malgré les intérêts opposez que lui inspiroit son devoir , il ne combla pas seulement de louanges cette femme fidelle , il fit voir encore combien il étoit sensible à la vertu ; il lui accorda sa liberté & celle de son mari , les nourrit & les assista lui-même. Le mari jusqu'alors opiniâtre dans son erreur , ne pût s'empêcher de reconnoître à ce caractère de fidélité & d'amour dans sa femme , de libéralité dans

le Comte de Bucquoy , & de charité dans les Peres Jésuites, à quel point la Providence le chériffoit ; il fit donc abjuration de l'hérésie entre les mains de ces Peres.

De semblables exemples sont inconnus aux Romans , & font honneur à l'Histoire , qui prend soin de les faire passer à la postérité. C'est ainsi que les Historiens parlent de l'amour vertueux , qui est le seul effectif & réel , qui soit connu dans la Morale. Ils le font encore en louant la chasteté de Sufanne , la retenue d'Alexandre & la continence de Scipion. Car le véritable amour ne sauroit être dépouillé de ces trois caractères. L'Histoire ne se contente pas de louer l'amour vertueux , elle sait encore peindre l'amour de passion avec les couleurs qui lui conviennent. Elle le fait de deux manières , ou en représentant les malheurs qu'il a causez dans le mon-

de , ou en faisant voir la sage résistance que les personnes vertueuses ont scû quelquefois y apporter.

La passion desordonnée du fils de Tarquin pour Lucrece , oblige les Romains à chasser les Rois qui avoient été leurs fondateurs. Les François , Nation guerrière , mais équitable , furent si indignez de se voir soumis à Childeric , Prince livré aux plus sales voluptez , qu'ils se crurent autorisez à le chasser de ses Etats pour se donner un autre Roi. Et ce ne fut qu'après un exil de huit ans , qu'un ami sage & discret scût adoucir l'esprit irrité des François , & procurer le retour du Roi l'an 464. de l'Ere Chrétienne.

C'est par l'horreur que cause cette passion impétueuse dans Roderic que l'on voit éclore cette fatale révolution , qui met l'Espagne sous le joug des Infidèles , ou

elle a gémi si long-tems. Le Comte Julien qui ne peut souffrir impunément que le Roi son maître deshonne sa fille, les appelle l'an 710. & leur donne un moyen de se rendre maîtres de ce vaste continent.

Christien Roi de Dannemarck, est chassé du trône en 1523. par ses Sujets, pour s'être livré à une jeune fille de basse extraction qu'il avoit prise pour concubine, & par la mere de laquelle, femme d'un esprit dangereux, il se laissoit entièrement gouverner. Tout le crédit de l'Empereur Charles Quint, dont il avoit épousé la sœur, ne pût le rétablir sur le trône; il lui fallut périr également abandonné & méprisé de ses Sujets & des Princes ses voisins. Et je l'ai déjà dit au chapitre 37. de la *Méthode d'Histoire.* » Ce n'est pas » une petite consolation pour des » peuples sages & vertueux de pu-

» nir un Prince vicieux, sur tout  
 » dans un Royaume Electif, com-  
 » me étoit alors celui de Danne-  
 » marck.

Plutarque a donné quelques (4) exemples des désordres de l'amour moins célèbres à la vérité ; mais qui font toujours voir les ravages que cette passion fait dans le monde. Les curieux les pourroient joindre à ceux-ci, & à une infinité d'autres que fournissent les Historiens.

Mais l'Histoire fait encore beaucoup mieux lorsqu'elle nous donne à ce sujet des instructions salutaires jusques dans la conduite des grands hommes que la fragilité humaine a porté vers ceste passion.

Charles VIII. à ce que marque

[ 4 ] Plutarque dans ses Opuscules, où il y en a un, des étrangers événemens venus par l'amour.

(5) l'Histoire, ayant pris dans son expédition de Naples en 1494. la petite Ville de Toscanella, qui prétendoit lui disputer le passage : on lui présenta parmi les prisonniers une jeune Demoiselle d'une beauté accomplie. Cette vûë le frapa d'un sentiment trop humain & son peu de réflexion l'y laissa insensiblement aller. Ce Prince étoit dans la chambre de cette jeune personne, & touché de la plus vive passion, il crût avoir amené cette beauté à se prêter à ses desirs : Elle avoit à côté de son lit une Image de la Sainte Vierge, sur laquelle elle tourna ses regards & par un saint mouvement elle se jeta aux pieds du Roi, & lui dit, le visage baigné de larmes, en lui montrant ce tableau. Je vous jure, Sire, par la pureté de cette Vierge

(5) Le P. Hilarion de Coste, Vies ou Eloges des Dames Illustres Tome II. pag. 700.



Mere de Dieu , de vouloir conser-  
ver l'honneur d'une pauvre Vier-  
ge , & de le laisser tout entier à  
mon future époux. On assure  
qu'elle étoit fiancée. A peine ce  
jeune Prince qui étoit rempli de  
générosité , eût attaché lui-même  
les yeux sur cet image , qu'il se fit  
en lui une révolution subite ; non  
seulement il ne toucha point cette  
vertueuse fille ; mais il lui donna  
une grande somme pour la marier ;  
& par considération pour elle , il ac-  
corda la liberté à son futur époux  
& à tous ses parens.

Un exemple aussi brillant éclate  
dans l'histoire du Chevalier Bayart  
dont la probité n'a pas été moins  
connuë que le courage. Il étoit  
tranquille chez son Oncle l'Evê-  
que de Grenoble , où il fut attaqué  
d'une maladie dangereuse , dans  
laquelle il témoigna les sentimens  
les plus chrétiens ; il en revint peut-  
être pour se convaincre lui-même

de sa propre fragilité. » En quinze  
» jours ou trois semaines , dit son  
» ( 5 ) Historien , il fut du tout gué-  
» ri & aussi gaillard qu'il avoit ja-  
» mais été. Et se print à aller un  
» peu à l'ébat près de la Ville , vi-  
» sitant ses amis & les Dames de  
» maison en maison , à qui il faisoit  
» force banquets pour se réjouir.  
» Et tellement que comme assez  
» pouvez entendre qu'il n'étoit pas  
» saint , un jour lui print volonté  
» d'avoir compagne Françoise ,  
» se dit à un ancien varlet de  
» chambre , qu'on nommoit le Bâ-  
» tard Cordon ; Bastard , je te prie  
» que aujourd'hui à coucher avec  
» moi j'aye quelque belle fille , je  
» crois que je ne m'en trouverai  
» que mieux. Le Bastard qui étoit  
» diligent & qui vouloit bien com-  
» plaire à son maître , s'alla ad-

[ 5 ] Histoire du Chevalier Bayart , pu-  
bliée par Théodore Godefroy, in quarto,  
Paris 1619. pag. 320. &c.

» dresser à une pauvre gentille  
» femme, qui avoit une belle fille  
» de l'âge de 15 ans, laquelle pour  
» la grande pauvreté en quoi elle  
» étoit, consentit sa fille être bail-  
» lée quelque temps au bon Che-  
» valier, esperant aussi que après il  
» la marieroit. Si fût la fille langa-  
» gée [ ou instruite ] par la mere,  
» qui lui feist tant de remontran-  
» ces, que nonobstant le vouloir  
» qu'elle avoit, condescendit au  
» marché, moitié par amour, moi-  
» tié par force. Si feust emmenée  
» secretement par le Bastard au lo-  
» gis du bon Chevalier, & mise en  
» une sienne garde-robbe. Le tems  
» venu de se retirer pour dormir,  
» s'en retourna à son logis ledit  
» bon Chevalier, lequel avoit sou-  
» pé en un banquet en la Ville.  
» Arrivé qu'il feust, le Bastard lui  
» dit qu'il avoit une des belles fil-  
» les du monde, & si estoit gentile  
» femme; il le mena en la garde-

» robe , & la lui montra. Belle  
» estoit comme un Ange; mais tant  
» avoit ploré, que tous les yeux lui  
» en estoient enflez. Quand le  
» bon Chevalier la veist en ceste  
» sorte, lui dit : Comment, ma  
» mie , qu'avez-vous ? Ne sçavez-  
» vous pas bien pourquoi vous es-  
» tes venuë ici ? La pauvre fille se  
» meist à genouils , & dit : hélas !  
» oüy , Monseigneur ; ma Mere  
» m'a dit que je feisse ce que vous  
» voudriez. Toutesfois je suis vier-  
» ge , & ne feis jamais mal de mon  
» corps , ne n'avois pas volonté  
» d'en faire , si je n'y feusse con-  
» traïnte : mais nous sommes si  
» pauvres , ma mere & moy , que  
» nous mourons de faim : & pleust  
» à Dieu que je feusse bien morte,  
» au moins ne seroie point au nom-  
» bre des malheureuses filles, & en  
» deshonneur toute ma vie : Et en  
» disant ces parolles pleuroit si  
» très-fort qu'on ne la pouvoit ap-

» païser. Quand le bon Cheva-  
» lier apperceut son noble coura-  
» ge , quasi larmoyant lui dit :  
» vrayement , ma mie , je ne serai  
» pas si meschant que je vous ôte  
» de vostre bon vouloir. Et chan-  
» geant vice à vertu , la preint par  
» la main , & luy feist affeubler un  
» manteau , & au Bastard prendre  
» une torche , & la mena lui-mê-  
» me coucher chez une gentile  
» femme sa parente , qui se tenoit  
» près de son logis. Et le lendemain  
» matin envoya querir la mere , à  
» laquelle il dit : Venez ça , ma  
» mie , ne me mentez point , vô-  
» tre fille est-elle pucelle ? qui ré-  
» pondit , sur ma foy , Monsei-  
» gneur , quand le Bastard la vint  
» hier querir jamais n'avoit eu con-  
» noissance d'homme. Et n'estes-  
» vous doncques bien malheureu-  
» se , dit le bon Chevalier , de la  
» vouloir faire meschante ? La  
» pauvre femme eust honte &  
» peur ,

» peur , & ne ſçeut que répondre  
» ſinon que elles eſtoient ſi pau-  
» vres que rien plus. Or , dit le  
» bon Chevalier , ne faites jamais  
» un ſi lâche tour que de vendre  
» voſtre fille , qui eſtes gentille  
» femme , on vous en devroit plus  
» grièvement punir. Venez-ça ,  
» avez-vous perſonne qui là vous  
» ait jamais demandée en maria-  
» ge ? Oüy bien , dit-elle , un mien  
» voiſin , honnête homme : mais  
» il demande ſix cens florins , &  
» je n'en ai pas vaillant la moitié.  
» Et ſ'il avoit cela l'épouſeroit-il ?  
» dit le bon Chevalier. Oüy ſeu-  
» rement , dit-elle. Alors il preint  
» une bourse qu'il avoit fait pren-  
» dre au Baſtard , & lui bailla trois  
» cens écus , diſant : tenez , ma  
» mie , voilà deux cens écus , qui  
» valent ſix cens florins de ce País,  
» & mieux , pour marier voſtre  
» fille , & cent écus pour l'habiller.  
» Et puis feit encore compter cent

» autres qu'il donna à la mere : &  
» commanda au Bastard qu'il ne  
» les perdit jamais de veüe , qu'il  
» n'eust veu la fille épousée. Ce  
» qu'elle feust trois jours après ; &  
» a fait depuis un très honorable  
» mesnaige. Elle retira sa mere en  
» sa maison. Et ainsi par la gran-  
» de courtoisie & libéralité du bon  
» Chevalier , la chose feut menée  
» comme il est ci-dessus récité.

On voit par ces traits si sensi-  
bles , rapportez par l'Histoire ,  
que l'amour n'est pas toujourns ce  
Tiran inperieux , qui veut seul  
dominer dans le lieu qu'il occupe.  
Les ames genereuses le sçavent  
surmonter , & trouvent même  
dans cette louable resistance une  
satisfaction que ne goûte jamais  
l'homme voluptueux , qui ne di-  
stingue la vertu d'avec le vice que  
quand il est rendu à lui-même par  
des sentimens de modération. Et  
l'Histoire toujourns attentive à

nous instruire , a soin de nous faire connoître que ce sont ou les compagnies dangereuses , ou presque toujours de lâches flatteurs , qui n'ayant pas le talent de se rendre utiles aux Princes par des actions vertueuses , cherchent du moins à se rendre agréables par ces emplois vils & méprisables.

On en voit un exemple dans l'Empereur Charles-Quint. Ce Prince (6) passant à Oudenarde , fut à un Bal , où il trouva Vaugeste , jeune personne , extrêmement belle , & très-agréable. Sur les louanges excessives que l'Empereur fit de la beauté de cette Demoiselle , un Officier de Charles , du genre de ceux qui n'ont entrée chez les Grands que par des voyes criminelles , enleva cette fille à la faveur de la nuit , & la conduisit dans la Chambre de l'Empereur ;

(6) Strada de Bello Belgico, Decad. I. Lib. 1.



& ce fut d'elle que nâquit Marguerite d'Autriche. Mais l'Empereur ayant appris qu'on avoit eu beaucoup de peine à faire venir Marguerite Vaugeste, & qu'il falloit même y employer la force & les menaces, se facha de cette action. Il reprit sévèrement le ministre de ses plaisirs, & jura que s'il eût sçû cette violence, il n'eût jamais vû cette fille. Il fit nourrir secrètement l'enfant, afin de sauver en même tems l'honneur de la mere & sa propre réputation. Car, Charles, continuë l'Historien, ne l'a jamais prostituée dans ces fortes de plaisirs, & n'a jamais exposé ses fautes à la vûë de tout le monde. Mais il auroit mieux fait, avec les grands sentimens de Religion dont il étoit rempli, de ne pas même s'y livrer en secret.

C'est ainsi que l'Histoire parle de l'amour, comme passion, toujours pour en détourner, & ja-

mais pour le faire goûter , ou pour séduire les ames , ainsi que fait le Roman. L'Amour qui se trouve dans l'Histoire est grand , noble & majestueux , parce qu'il n'y est représenté que comme une vertu des grandes ames. C'est par des actions vertueuses & par des sentimens héroïques qu'on l'y voit briller ; au lieu que dans le Roman on l'y voit paroître avec un fade & ennuyeux détail qui ne fait qu'avilir l'humanité , qui la dégrade de cette noblesse & de cette générosité qui caractérise les grands hommes. C'est ce que Despreaux ( 1 ) a très-ingénieusement fait connoître dans le Dialogue qu'il a donné contre les Romans.

Ce mal s'est glissé jusques dans les pièces tragiques , où la dignité des Héros devoit être soutenuë par des sentimens & des paroles ,

( 1 ) Boileau Despreaux , Dialogue sur les Héros des Romans.

qui répondissent à leurs grandes actions. Quelle idée Racine nous donne-t'il d'Alexandre , lorsqu'il le représente avec un tout autre caractère que celui qu'il a dans l'histoire ? Les Anciens l'ont revêtu d'une espèce de rusticité généreuse , qui souvent accompagne la vertu des grands hommes. Ils le font avec raison , ferme dans ses résolutions , actif dans l'exécution , intrépide dans le péril , plein de vastes idées & de ressources admirables dans les accidens imprévus , cherchant ce qu'il y avoit de plus grand & de plus extraordinaire , risquant tout pour la gloire & presque rien pour l'amour. Il ne fut pas cependant tout-à-fait exempt de foiblesses ; mais l'amour ne le vit jamais servilement attaché à sa suite. C'est ainsi que Corneille l'auroit dépeint d'après l'antiquité.

Mais j'ai honte d'entendre E-

phestion qui parlant de ce Prince  
à la sœur de Taxile, dit, ( 2 )

*Ah ! si vous l'aviez vû brûlant d'impac-  
tience ,  
Contre les tristes jours d'une si longue  
absence ,  
Vous sçauriez que l'amour précipitant  
ses pas ,  
Il ne cherchoit que vous en courant aux  
combats ;  
C'est pour vous qu'on l'a vû vainqueur  
de tant de Princes  
D'un cours impétueux traverser vos  
Provinces ,  
Et briser en passant sous l'effort de ses  
coups  
Tout ce qui l'empêchoit de s'approcher  
de vous.*

Et pour qu'on ne s'imagine pas  
que ce soit là le compliment d'un  
côurtifan , qui veut flatter la maî-  
tresse de son Souverain , Racine a  
soin de faire confirmer par Alexan-

( 2 ) Racine dans la Tragédie d'Alé-  
xandre.

dre même ces sentimens, plus passionnez qu'héroïques, lors qu'il dit,

*Je suis venu ; l'Amour a combattu pour moi,*

*La victoire elle-même a dégagé ma foi :  
Tout cède autour de vous, c'est à vous  
de vous rendre,*

*Votre cœur l'a promis, voudra-t'il s'en  
défendre ;*

*Et lui seul pourroit-il échapper aujourd'hui.*

*Al'ardeur d'un vainqueur, qui ne cherche que lui.*

N'admire-t'on pas le fade personnage que l'on fait faire au Prince le moins capable de soumettre l'honneur à l'amour ? Cette conduite, si opposée à la vérité historique ne peut avoir été copiée que sur les puériles imaginations du Roman, incapables d'élever l'homme à des sentimens raisonnables, mais très capables d'abaisser l'esprit, de détruire les principes de

la morale , & d'énervier le courage des ames les plus généreuses , en leur faisant passer les plus beaux jours de leur vie dans une molle oisiveté ou dans les occupations les plus frivoles.

Que devons-nous conclure de tout ce qu'on vient de dire dans cet article ? Que l'Auteur de l'Usage des Romans auroit bien fait de parcourir les Mémoires historiques des différentes Nations , avant que d'assurer que les femmes paroissent à peine dans l'histoire , & que l'amour n'y est pas sagement traité , je doute à présent que l'Auteur s'avise de répéter ces deux propositions , qui font la base de son ouvrage.

Voici donc deux maximes que j'ai établies dans cet article ; l'une que les femmes illustres en tout genre paroissent avec distinction dans l'histoire , & d'une manière qui leur fait honneur ; l'autre que

l'histoire représente l'excellence de l'amour vertueux, & qu'il écarte l'amour de passion, en le montrant comme le destructeur de l'économie des plus sages Gouvernemens. C'est là ce qu'il faudroit solidement refuter pour faire entrer dans les sentimens que l'Auteur de l'Usage des Romans s'est hazardé de produire.

---

## ARTICLE IX.

*Examen général du Livre de l'Usage des Romans.*

**Q**Uand je lûs la première fois le Traité de l'Usage des Romans, je le regardai à peu près comme ces fortes de Paradoxes, qui réjouissent les uns, qui irritent les autres, & qui cependant ne laissent pas d'affliger les âmes timorées. Heureusement ce sont là de ces Phenomènes, qui ne du-

rent qu'un instant; Car je ne crois pas que l'Auteur ait assez d'amour propre, pour s'imaginer que son ouvrage pénètre jamais jusques à la postérité. Les ouvrages d'amusement ne subsistent que pendant la saison qui les a vû naître. Il n'y a d'ouvrages permanens que ceux qui réunissent ensemble la solidité, l'utilité & l'agrément.

Pour entrer donc dans l'examen de cet ouvrage, je réduis à trois chefs les remarques générales que l'on peut faire.

1. L'Auteur attaque les mœurs.
2. Il fait des satires peu convenables, soit générales, soit particulières.
3. Il s'écarte continuellement de son objet principal.

I.

Peut-on plus vivement attaquer les mœurs, que d'établir



pour principe dans cette nouvelle morale , mais morale très prophane , que l'amour est si nécessaire , que seul il régle tout le monde ( 1 ) & qu'il est seul maître de nos actions ? Que c'est l'Aimant de l'humanité , la vie de l'ame & même la clef de tout l'Univers. ( 2 )

Peut-être s'imagineroit-on que l'Auteur , éloignant l'amour difforme ( 3 ) & lui donnant le titre séduisant d'amour ( 4 ) vertueux , il prétend parler dans son Livre d'un amour sage & affectueux , tel qu'il est entre le pere & le fils , entre les freres , les parens & les amis , ou même qu'il traite de cet amour de précepte , qui doit être entre tous les Chrétiens ? Rien moins que cela. Tout se réduit d'abord à ne se pas servir de paroles indé-

( 1 ) Usage des Romans , pag. 230.

[ 2 ] Ibidem , page 288.

( 3 ) Ibidem , page 221.

[ 4 ] Ibidem , pag. 232.

centes , quitte à se dédommager d'ailleurs , les occasions ne manquant pas ( 5 ) quand on est répandu dans le monde.

Quel est donc cet amour selon lui ? c'est une passion à laquelle il n'y a pas de honte d'être quelquefois soumis , tant elle est générale , & dont on peut faire quelquefois un libre aveu , ( 6 ) il le reconnoît même pour une tendre passion , qui fait les délices des cœurs les plus nobles & les mieux placez. ( 7 )

Peut-être m'alarmai-je mal-à-propos , dira quelqu'un , & l'Auteur ne parleroit-il pas de l'amour conjugal ; car c'est-là cet amour vertueux , puisqu'il est dit que l'homme marié doit tout quitter pour s'attacher à son épouse ? Mais ce n'est pas ce que pense l'Auteur , il s'explique lui-même

[5] Ibidem pag. 169 & 171.

(6) Ibid. pag. 232.

(7) Ibid. pag. 83.

trop clairement pour en laisser douter. Il assure donc qu'il parle de l'amour de Roman. (8) Et comme le Roman exclut l'amour conjugal, puisqu'il finit au mariage. (9) Il exclut par conséquent l'amour vertueux, pour ne s'attacher qu'à un amour vif & délicat, qui disparoit insensiblement dès qu'on se résout de passer (10) au mariage.

L'amour dont il est parlé dans ce nouvel ouvrage, est de la nature de ces Episodes romanesques, qui se terminent en une heure ou deux. (11) Le Décalogue nous ordonne la continence (*Non machaberis*) mais l'Auteur plein d'un tout autre principe approuve & louë cet amour, qui empêche Oriane de déferer trop long-tems à

[8] Ibid. pag. 253.

[9] Ibidem pag. 253.

(10) Ibidem pag. 251.

[11] Ibid. pag. 259.

la vertu , pour ne paroître pas ridicule aux yeux d'Amadis son Amant.. (12)

Et dans la crainte qu'on ne prenne pas assez bien cet amour de passion , & que l'on ne conçoive pas toute l'opposition qu'il veut faire trouver entre le précepte du Décalogue & les maximes de son Livre , il a soin de le pousser aussi loin qu'il peut aller en qualité de passion. Car , selon lui , c'est un amour propre à faire de grandes peuplades , (13) ou même c'est un héroïsme extraordinaire , (14) qui tient plus du caractère lascif & voluptueux des Mahométans , que de la sage retenue des Chrétiens.

Il est dit dans le Decalogue que le fidèle ne doit pas désirer la femme de son prochain. L'Auteur

[12] Ibidem pag. 75.

(13) Ibid. pag. 44.

(14) Ibidem pag. 42.

qui sans doute a étudié d'autres loix, fait entendre qu'il ne voudroit pas condamner un homme qui feroit le contraire. (15).

Mais une chose qui a revolté les ames pieuses, est le paralelle qu'il fait avec beaucoup de complaisance de l'amour divin & de l'amour profane. (16) On diroit à l'entendre que l'amour de Dieu n'est pas moins une passion que l'amour du monde; & que ce dernier pourroit être une vertu aussi estimable que l'amour de Dieu.

Où l'Auteur a-t'il pris tous ces principes de morale ? C'est ainsi qu'en voulant faire paroître quelques faillies d'esprit, ou quelques traits d'imagination, on abandonne ce qu'il y a de plus certain dans la Morale. Un peu moins de brillant, & un peu plus de réflexions auroit fait honneur à l'Au-

(15) Ibidem pag. 260 & 262.

(16) Ibidem pag. 237.

teur : son Livre n'auroit pas été à la vérité si recherché par les gens du monde ; Mais en récompense il auroit peut-être été goûté des Sages. C'est tout ce que doit ambitionner un Ecrivain qui veut devenir utile.

## I. I.

Dès que l'Auteur attaque ainsi la Morale , doit-on s'étonner de le voir livré aux plus vives satires , tant générales que particulières ?

Je commence par tous les gouvernemens qu'il foumet , non pas aux femmes sages & vertueuses , mais à celles qui ne font aucune difficulté d'abandonner publiquement les devoirs indispensables de leur sexe. (1) Et comme s'il étoit devenu tout à coup un nouveau Lycurgue , ou un autre Solon , il écarte les hommes de son système

(1) Ibidem pag. 101.

imaginaire de gouvernement. (2)  
Croyez-vous que pour y placer les femmes il en cherche les raisons dans cette austère vertu du sexe, dans ces sages attentions qu'elles font paroître dans tout ce qu'elles conduisent, ou dans cette douceur de mœurs, qui fait leur véritable caractère ? Point du tout : il en va chercher la source jusques dans la foiblesse, ou même dans le désordre de l'humanité : alors, dit-il, on éviteroit un grand inconvénient, qui arrive en certains cas douteux : le ventre seul annoblirait, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il ne compte pas sur l'exacte fidélité des Reines. Il les regarde toutes, quoiqu'indirectement, comme suspectes ; puisqu'il admettroit à la succession, non ce qui viendroit des Princes leur Epoux, mais les filles qu'elles auroient, de quelque part qu'el-

[2] Ibidem pag. 95.

les vinssent. Mais l'Auteur croit-il que ce soit là un moyen recevable pour faire l'éloge d'un sexe auquel il paroît si fort attaché ?

*Autre fatyre générale de l'Auteur.*

Il est inquiet de voir les plus sages Théologiens s'opposer à la lecture des Romans ; mais que faut-il pour énerver leur témoignage ? Ne vous imaginez pas qu'il s'avise de comparer la manière sérieuse & dogmatique des Théologiens avec l'agrément de ses ouvrages frivoles , pour montrer que les Ecoles de Théologie ne connoissant point les usages du monde profane, ou qu'étant peu versées dans ce qui s'appelle enjouement d'imagination & badinage d'esprit , ce n'est point à elles à juger de ce qui n'est fait que pour amuser l'âge , ou pour soulager l'homme dans les plus sérieuses occupations.

Il ne va pas chercher soigneu-



fement ces fortes de raisons: il décide la chose en deux mots: il taxe les Théologiens d'ignorance & d'ineptie. » Il n'y a d'homme, selon lui, qui condamne les Romains qu'un Théologien beat de (3) l'étroite Observance de quelque ignare Communauté, qui aura lû dans un vieux Théologien la condamnation de ces pauvres Romains: il décide selon ce qu'il voit. Ainsi les voilà condamnez encore une fois, sans que ni l'un ni l'autre les ait lûs, ni que ce beat & ignare Directeur daigne faire attention que ce qu'il condamne aujourd'hui ne ressemble point à ce qui a donné lieu aux Anciens de former leurs décisions contre les Romains.

Ainsi dès qu'on approuve, dès qu'on tolere les Romains, on de-

(3) Ibidem pag. 33,

vient tout à coup un Théologien exact & profond : mais s'avise-t'on de les condamner ou de les proscrire : on ne passe plus dans l'esprit de l'Auteur que pour un Théologien beat de l'étroite observance de quelque ignare Communauté.

Voilà donc le nouveau Journaliste de Trévoux dégradé de cette illustre qualité , parce qu'il désapprouve les Romans. Qui le croiroit ? Est-ce là ce qu'on doit penser d'un pareil Ecrivain , & d'un tel Critique ? C'est ainsi que l'amour propre des Auteurs les plus superficiels les porte à distribuer à leur gré les talens , & à se faire Juges souverains du mérite dans les professions qui leur sont les moins connues.

L'Auteur continuant toujours ses satyres , attaque les Prêtres , les Moines & les Religieuses comme les suppôts essentiels de l'a-

mour. (4) Il attaque même les autres Ecclésiastiques, & n'épargne ni (5) les Evêques, ni les Papes : tout lui est bon, pourvû qu'il exerce sa critique, ou qu'il applique quelque trait picquant de raillerie. C'est ce qu'il fait encore dans les Notes qu'il a jointes à sa Bibliothèque des Romains, qui fait le second Volume de son ouvrage.

Non content de ces satyres générales, l'Auteur descend à des critiques particulières contre de bonnes ames : tels sont le P. Surin Jésuite, [6] & M. Boudon, très-pieux Ecclésiastique du dernier siècle.

Le premier fut un homme extraordinairement zélé, que le Cardinal de Richelieu sceut employer utilement dans la possession des Religieuses de Loudun. Et com-

(4) Ibidem pag. 319.

(5) Ibidem pag. 132. & 91.

[6] Ibidem, pag. 246.

me il étoit un des plus ardens exorcistes , qui ait paru dans cette affaire , on ne doit pas s'étonner qu'elle ait eû un succès si éclatant. Mais soit par la permission de Dieu , soit par infirmité , ce Jésuite se crût obsédé par les démons le reste de ses jours. Il y a cependant un moyen d'expliquer le fait de ce Religieux ; c'est de regarder les accidens où il se trouvoit , non pas comme une obsession effective , mais comme des visions dont il étoit affligé ou favorisé : car l'un & l'autre est égal dans cette occasion ; cela dépend des diverses manieres de considérer la chose.

C'est ce qu'on peut dire aussi de M. Boudon , qui étoit un grand homme de bien , qui à la vérité voyoit Dieu & les Saints Anges de tous côtez ; c'est au moins ce qu'il disoit. Son caractère étoit doux & bien faisant , & toutes

ses idées se tournoient au bien. Mais on ne sçauroit regarder tous les accidens comme un mal, ni comme un sujet de Satyre. Quoï que ces bonnes ames fussent opposées dans les effets de leur piété; elles avoient cependant à leur égard une utilité particulière. Les symptômes du P. Surin le retenoient dans la crainte des Jugemens de Dieu : & ceux de M. Boudon l'entretenoient continuellement dans une ardente charité.

Je connois moi-même des personnes de ces différens caractères, qui m'honorent de leurs visites. Les uns m'assurent qu'ils ont tous les jours la vûë réelle & sensible de leurs Anges Gardiens, dont ils reçoivent des conseils admirables & en apprennent des choses très-secretes. D'autres me certifient qu'ils voyent quand ils veulent de mauvais Anges, de la conversation desquels ils ne sont pas néanmoins

moins effrayez , parce qu'ayant des principes de Religion , le Démon ne ſçauroit avoir aucune action ſur leur ame , ni ſur leur corps qu'autant qu'ils voudroient bien lui donner priſe ſur eux-mêmes.

Je crois que ces différens effets partent de la même ſource ; & je les mets au rang des viſions & de ces pieuſes & dévotes imaginations dont notre hiſtoire ancienne eſt remplie. Le Pere Don Thiery Ruynart , vertueux & ſçavant Religieux , n'a pas fait difficulté de dire , qu'il y a très-peu d'Actes des premiers Martyrs , où il ne s'en trouve. ( 7 ) D'habiles Proteſtans ont été juſques à reconnoître qu'on en doit admettre quelques-unes. C'eſt ce que marquent Uſ-

( 7 ) Certè pauca ſunt ex antiquioribus & ſincerioribus martyrum actis , in quibus ejuſmodi viſiones non habeantur. *Theodoricus Ruynart in actis Martyrum pag. 211. nota 2. Editionis in quarto , Parisiis 1689.*

262 *L'Histoire justifiée*  
ferius, Isaac Vossius, & Pearson  
à l'égard de S. Ignace & Dodvvel  
au sujet de S. Cyprien. ( 8 )

Mais pour ne point allarmer les  
ames pieuses, car elles s'allarment  
aisément, je ne veux pas rejeter  
la plûpart des visions, dont elles  
se croient favorisées. Je me gar-  
derai bien cependant de leur don-  
ner une trop grande autorité. En  
quoi je suis du sentiment d'un  
célèbre Jésuite. *L'Eglise enseigne,*  
dit le ( 9 ) Pere Binet, *que les visions*  
*des Particuliers n'obligent jamais person-*  
*ne à les croire . . . . & laisse à la [ 10 ] dévo-*  
*tion d'un chacun d'en croire ce qu'il juge à*  
*propos.*

Enfin l'Auteur manque lui-mê-  
me à l'un des principes qu'il a éta-  
blis, qui est de n'attaquer jamais

[ 8 ] Ufferius, Vossius, & Pearsonas  
ad Epistolas S. Ignatii & Henricus Dod-  
vvellus Differtatione 4. Cyprianica. num 1.

[ 9 ] Le P. Binet Jésuite du Salut d'O-  
rigène. chap. 5. pag. 129.

( 10 ) Ibidem chap. 13. pag. 432.

des personnes ( 11 ) disgraciées. Ne se donne-t'il pas le plaisir malin à la page 37. de son Livre d'en insulter une qui a été autrefois dans un poste assez brillant? ce devoit être un titre pour le mettre à couvert de la critique. Il en est tombé, que ce soit par sa faute ou non, que nous importe? n'est-il pas à plaindre de se voir aujourd'hui fort au-dessous de bien des gens qui auparavant lui étoient inférieurs, & d'être méprisé de ses anciens amis, & même de ses Concitoyens? Rien n'est plus humiliant; mais ce n'est point matière à la satire, sans quoi il faudroit satyriser tous ceux qui manquent de grands établissemens, qu'ils recherchent par des moyens aussi injustes.

Mais je ne puis lire tranquillement cette étrange censure qu'il fait pages 224 & 337. &c. d'un

( 11 ) De l'Usage des Romans, pag. 163.



homme qui a brillé autrefois dans notre Poësie Françoisë. Ce sont-là des sorties trop vives : l'Auteur pouvoit les modérer ou les tourner autrement.

## I I I.

Je mets pour troisiéme observation générale contre le Livre de l'Usage des Romans, ces écarts continuels que l'Auteur fait en traitant son sujet. Ces digressions qui éloignent un Ecrivain de son objet principal, marquent ordinairement une extrême sécheresse. L'homme profond suit toujours son plan & ne le quitte jamais de vûë : l'homme superficiel qui connoît à peine la matiere qu'il traite, se jette de côté & d'autre, pour dire tout ce qu'il sçait, quoi qu'étranger à son sujet : il cherche par des curiositez hors de propos à éblouir l'esprit du Lec-

teur , qu'un bon mot , qu'un fait singulier , ou même qu'une citation bizarre frappe beaucoup plus que la preuve raisonnée & suivie d'une même proposition. C'est de quoi l'on trouve une infinité d'exemples dans cet ouvrage ; par là l'Auteur ne plaît qu'à des Lecteurs peu attentifs sur l'examen d'une maxime de Doctrine ou d'un point de Littérature. Mais les autres ont raison de le regarder comme un Ecrivain qui n'a que de légères idées du sujet qu'il entreprend de traiter : c'est au moins ce que je pense.

## I V.

Je ne parle point ici des Poëmes épiques que l'Auteur attaque autant que l'histoire. Cette matière est moins de mon ressort que de celui du premier Ecrivain de notre siècle ; qui a parû avec un

égal succès dans tous les genres de Littérature qu'il a traité. Cet homme célèbre & peut être unique dans notre siècle, est seul capable d'en faire une exacte apologie. Les Differtations littéraires qu'il a jointes à son Poëme de la Henriade, & à ses autres ouvrages, montrent la justesse de ses réflexions & la précision de son savoir, toujours brillant & toujours lumineux. Et s'il daignoit attaquer le Livre de l'Usage des Romans, nous en aurions une critique achevée, moins longue à la vérité que celle-ci ( car je sens que je suis trop diffus ) mais elle feroit & plus instructive & plus énergique. Ce sont les vœux de tous les honnêtes gens, qui souhaiteroient de le voir engagé dans ce travail, aussi utile pour la Littérature, que pour la morale : & si je me pouvois flatter de l'obtenir de sa complaisance, je serois au comble de mes vœux.

## ARTICLE X.

*Examen particulier du Livre de l'Usage  
des Romans.*

**L**Es Observations générales que l'on vient de voir dans l'article précédent, servent d'introduction aux remarques particulières, que j'ai faites dans la lecture réitérée de cet ouvrage.

Je ne parle point de la préface du Livre, qui paroît folle & insensée à la plûpart des Lecteurs. Si l'Auteur veut qu'on la comprenne, il faut qu'il ait la bonté d'en expliquer le mystere : il approuve & désapprouve les Romans: il est du sentiment de ceux qui le critiqueront, & il se range en même tems du côté de ceux qui diront du bien de son ouvrage. C'est se jouer de ses Lecteurs. Peut-on se livrer à de pareilles contradi-

Q iij

étions ? O que les illustres Journalistes de Trévoux ont excellemment écrit contre cette Préface , aussi bien que contre le reste du Livre !

Leur extrait original est une de ces pièces où l'on voit le période de l'éloquence & d'une critique extrêmement sage & modérée. Il n'y a que ces grands & puissans genies , capables d'écrire avec autant de force & d'énergie.

Mais comme je suis ennemi du désordre & de la confusion , je réduirai à cinq chefs les remarques particulieres qu'on peut faire sur le Livre de l'Usage des Romains.

1. L'Auteur attaque la Religion.
2. Il prend le faux.
3. Il est plein de contradictions.
4. On y trouve des omissions essentielles.
5. Il est rempli de fautes d'inattention , qui marquent son peu de

connoissance dans la matiere des  
Romans.

## I.

L'Auteur a beau dire en général qu'il faut toujours mettre la Religion ( 1 ) à couvert. Qui en doute ? Mais il n'en faut rien excepter : cette maxime se doit étendre à tous les points de la Doctrine orthodoxe. N'est-ce point l'attaquer dans le principe de la morale Chrétienne , que de dire que l'amour de Dieu ne devient pas moins une passion que l'amour ( 2 ) profane , dès que l'un & l'autre sortent des bornes de la vertu ? Ignore-t'on cette belle maxime de saint Bernard , ( 3 ) que l'amour de Dieu n'est sujet à aucun excès , & qu'on ne sçauroit lui prescrire de bornes ? Ainsi il ne sçauroit être

(1) De l'usage des Romans , pag. 135.

(2) Ibidem , pag. 245.

(3) De l'usage des Romans , pag. 234.

passion , au lieu que l'amour profane a des bornes très-étroites & très-limitées , & devient aisément le plus honteux de tous les vices.

N'est-ce pas donner encore dans un plus grand égarement , que de dire que l'amour de Dieu & l'amour profane partent du même principe ; & marquer en conséquence , que l'un & l'autre est un feu divin qui saisit l'ame , l'enflamme toute , & l'éleve au dessus de ce qu'elle est ? Il est indubitable que l'amour de Dieu & l'amour du prochain ont une même source : c'est une des maximes les plus certaines de la morale Chrétienne. Mais c'est la renverser que de confondre l'amour du prochain avec l'amour profane , c'est-à-dire , l'amour des différens sexes , qui est le seul dont il soit parlé dans le *Traité de l'usage des Romains*.

Affoiblir la sainteté du Mariage, comme fait notre Auteur, est un autre égarement, contraire à la doctrine de l'Eglise. On sçait les préceptes de fidélité réciproque & de continence que l'Eglise prescrit aux nouveaux mariez : cependant l'Auteur n'ose blâmer un homme, qui joindroit une maîtresse (5) à une femme sage & raisonnable. C'est à quoi il avoit déjà préparé par des Vers de Quinault, trop profanes pour être ici rapportez. (6)

Le mépris de la morale Chrétienne conduit infailliblement à celui des Livres où elle se trouve expliquée. C'est ce qui engage l'Auteur à parler assez (7) vivement contre des ouvrages, qui à la vérité ne contiennent pas une dévotion de pratique ordinaire ;

5 Ibidem, pag. 260. 262. 264.

6 Ibidem, pag. 252.

7 Ibidem, pag. 295.



mais il semble par là vouloir attaquer tous les Livres de piété, comme il en glisse quelque chose (8) au sujet de l'Introduction à la Vie dévote de saint François de Sales. C'est ce qui le porte encore à blâmer nos anciennes (9) Légendes, c'est-à-dire, nos plus anciennes Vies des Saints. Mais que veut-il substituer à tous ces Livres instructifs, tant pour la piété que pour l'Histoire Ecclésiastique ? Ce sont les Contes des Fées (10) & les Livres même les plus vifs, qu'il fait servir les uns pour former la jeunesse dans l'art d'aimer, & les autres pour empêcher (11) les vieillards de perdre entièrement le goût des plaisirs.

Enfin, pour suivre la Religion dans tous les états, tantôt il atta-

8 Ibidem, pag. 267.

9 Ibidem, pag. 30.

10 Ibidem, pag. 274.

11 Ibid. pag. 330.

que , quoiqu'indirectement , le Saint Concile de Trente comme si le Cordelier Médina y avoit puisé la tolérance ( 12 ) qu'il fait paroître pour les Romans : tantôt il en veut à la Rome ( 13 ) Chrétienne , comme au centre de la fausseté & de la fable. Enfin , les divers Papes ( 14 ) sont également exposez à la critique licentieuse de l'Auteur. C'est ainsi qu'établissant cette maxime si sage , qu'on ne doit ( 15 ) jamais rien dire contre la Religion ; il a le talent de l'attaquer dans presque tous les points.

## I I.

Le second Chef de mes remarques particulières , est que l'Auteur prend aisément le faux , soit

( 12 ) Ibidem pag. 132.

[ 13 ] Ibidem , pag. 325.

( 14 ) Ibidem pag. 90. & 91.

( 15 ) Ibidem pag. 135.

374 *L'Histoire justifiée*  
en ne s'arrêtant pas précisément  
au point fixe de la matière, soit en  
voulant détourner les Romains de  
leur véritable destination.

L'Auteur veut donc qu'on évite certains défauts dans (16) la composition des Romans ; mais ces défauts ne sont point particuliers aux Romans : ils conviennent encore à tout autre genre de composition. Ce sont des défauts généraux qu'on doit éviter en histoire, en littérature, en poésie, aussi-bien qu'en toute autre science. Ainsi les observations de l'Auteur portent à faux, & ne sont point particulières aux Romans.

Le Roman est fait pour divertir, pour dissiper & pour amuser : mais l'Auteur qui veut en intervertir l'usage, le destine à l'instruction, tantôt en le [17] faisant servir à l'éducation de la jeunesse,

[16] Ibid. pag. 135.

[17] Ibidem pag. 273.

tantôt en les prenant pour guides, soit pour inspirer des (18) mœurs, soit pour réprimer les [19] passions. Mais à quoi donc aboutissent ces instructions & ces maximes si essentielles dans la vie ; elles tendent toutes à nous [20] apprendre à aimer, comme si la Morale chrétienne ne nous prescrivait pas les règles nécessaires pour ne nous point écarter en aimant.

## I I I.

L'Auteur a eu raison de nous avertir dans sa Préface qu'il est tombé en quelques contradictions. Si elles n'étoient pas essentielles, on n'auroit pas lieu de s'en inquiéter : il n'y auroit que sa réputation qui pourroit en souffrir. Mais par malheur elles regardent

(18) Ibidem, pag. 282.

(19) Ibidem, pag. 288.

[20] Ibidem, pag. 289.

les mœurs & peuvent interresser tous les lecteurs. On diroit qu'il va bannir tous [21] les Livres obscenes; & même qu'il ne pardonnera aucune indécence aux personnes qui se présentent sur le Théâtre (22) des Romans. Cependant il propose un héroïsme lascif, qui n'iroit pas moins pour chaque Héros, qu'à produire quarante mille hommes en cinquante ans. (23)

Il prétend avec raison que l'on ne doit jamais (24) offenser les mœurs en éloignant tout amour (25) difforme. Et lui-même n'admet d'amour véritable que celui qui tend à la possession, [26] & scandalise les gens sages, soit par

21 Ibidem pag. 7.

22 Ibidem, pag. 42.

23 Ibidem, pag. 42. 44.

24 Ibidem, pag. 166.

25 Ibidem, pag. 221. 222.

26 Ibidem, pag. 236.

une épigramme (27) licentieuse de Rousseau, le plus débauché de nos Poètes, soit par un fragment très-impur de Procope [28] sur l'Impératrice Théodora.

Il veut que la vertu soit honorée, & qu'elle reste toujours victorieuse (29) dans le Roman; & néanmoins il permet la passion & le dérèglement. (30)

#### IV.

L'Article des omissions n'est pas un des moindres défauts de l'Auteur : & j'ose l'assurer sur les connoissances qui m'ont été communiquées, qu'il manque à sa Bibliothèque plus de six cens Romans en toutes sortes de langues. Si l'ouvrage en valloit la peine,

27 Ibidem, pag. 225.

28 Ibidem, pag. 226.

29 Ibidem, pag. 211.

30 Ibidem, pag. 260. 262. 264.

ce seroit là un supplément considérable.

Mais je m'arrête à des omissions (31) plus essentielles & plus intéressantes. L'Auteur devoit-il manquer ce qui regarde M. le Prince Eugene de Savoye : je l'en avois suffisamment instruit lorsqu'il me demanda le caractère de ce grand Prince. Je ne puis m'empêcher de le rapporter ici comme un de ces faits singuliers qui font toujours honneuraux Héros, & quelquefois même à l'Auteur qui les rapporte, quand il sçait le faire à propos. J'en ai moi-même été témoin, & rien ne me pourroit engager à déguiser la vérité connue.

Ce Prince vraiment amateur de Livres, me témoigna en 1709. qu'il désiroit d'avoir l'Histoire du feu Roi Louis XIV. par médailles. Je la fis chercher à Paris (j'é.

tois pour lors en Flandres) & dès que le Prince l'eut reçûë, avant même que d'avoir pû la parcourir, il me fit l'honneur de me demander jusqu'où alloit cette Histoire. Depuis la naissance du Roi, lui dis-je, Monseigneur, jusques à l'élevation de Philippe V. sur le Trône d'Espagne. Ce Prince vraiment connoisseur en mérite, ne pût s'empêcher de dire avec une espèce de transport : jusques-là tout est beau. Le Général des troupes Palatines qui étoit avec M. le Prince Eugene, voulut s'abandonner à quelques discours un peu trop libres contre le Roi : mais le Prince ne lui donna pas le tems d'achever, & lui dit en l'interrompant : apprenez, Monsieur, à respecter le Roi Très-Chrétien par tout où je suis. Ce sont là de ces circonstances qu'on ne doit jamais omettre dans le portrait d'un Prince : elles font voir que dans



quelque parti que l'on soit, les Héros se respectent toujours dans leur semblable ; & qu'eux seuls peuvent dignement louer un Héros ; ils le font toujours à propos & en peu de mots. Je rapporte ce trait d'autant plus volontiers que bien des personnes ne croyoient pas que M. le Prince Eugene de Savoye pensât aussi noblement sur le feu Roi Louis XIV.

Une autre omission regarde (32) la Sœur Rose : cette prétendue illuminée qui trompa, dit l'Auteur, si vilainement M. Nicole. Ce sont de ces traits qu'on ne doit pas ignorer quand on se mêle de rapporter des faits aussi particuliers.

Cette fausse Dévote pleine d'imaginations extraordinaires, ne s'en tenoit pas aux prières de l'Eglise, si simples, si touchantes &

si instructives. Elle ne se contenoit pas de la vie commune & si sage que Jesus-Christ nous a prescrite dans son Evangile. Au lieu de suivre les chemins frayez de la Religion, elle vouloit de la spirualité la plus métaphysique ; elle se jettoit dans des routes singulières & peu connuës, comme qui voudroit touÿours marcher sur la pointe des rochers & sur la cîme des montagnes. Elle prophétisoit, elle étoit dans des extases continues, ne parloit que de voyes illuminatives, de vie d'union, d'anéantissement de cœur, de métamorphose de l'ame, & telles autres chimères spirituelles, inconnuës aux Apôtres & aux premiers Fidèles : Elle passoit même, disoit-on, des semaines & des mois sans prendre aucun aliment, tant son corps étoit spirualisé ; mais cependant elle avoit trouvé secrètement un moyen tout nouveau

de se soutenir par quelque substance nourricière : Elle s'appliquoit sur le sein des pains chauds trempés dans du lait.

Elle scût que M. Nicole avoit l'esprit tourné vers ces sortes de voyes extraordinaires : elle voulut le connoître & le tromper : elle n'ignoroit pas les ressources infinies que l'on trouve , quand on scait se faire considérer dans un parti puissant. Rien ne pouvoit illustrer davantage cette prétendue Dévote, que de mettre dans ses intérêts un homme aussi accrédité dans les voyes mystiques, qui pouvoit préconiser dans son parti cette nouvelle Priscille. Elle en vint donc à bout ; car que ne fait-on pas dans le monde à l'abri d'une fausse piété ? Ses talens furent donc fêtes & publiés de tous côtés par les zélateurs Augustiniens. On ne prêchoit par tout que les dons miraculeux de la Sœur Ro-

se; le parti y concourut unanimement : il n'étoit pas comme aujourd'hui divisé sur de semblables tromperies, que l'on porte à des excès deshonorant pour la Religion & même pour l'humanité.

Mais arriva le point critique & décisif. Voici quel fut le succès de tant de merveilles & de toutes ces voyes extraordinaires. Je l'ai lû il y a long-tems dans les *Divertissemens de Sceaux*. » Il y avoit, dit [33] » l'Auteur, une Dévote appelée » Sœur Roze, à qui beaucoup de » personne attribuoient le don des » miracles. On disoit qu'elle ra- » jeunissoit les vieillards, & qu'el- » le guérissoit plusieurs maladies. » Le bruit courut quelque tems » après qu'elle étoit allée à Gene- » ve se faire Huguenote. « C'est ce qui produisit une pièce de poë-

[33] *Divertissemens de Sceaux* page 73. in 12. Trévoux & Paris, Ganeau 1712.

384      *L'Histoire justifiée*  
sie assez jolie , attribuée à M. de  
Malezieu , où l'on trouve ces  
Vers. (34)

*Mais voici bien une autre chose ;  
Vous avez connu la Sœur Roze ,  
Son zele , son austerité .  
Ses miracles , sa sainteté ,  
Cette pauvre fille ingénüe ,  
Cette beate reconnüe ,  
Qui guerissoit clouds & charbons ,  
Qui rajennissoit les barbons .  
Qui sçavoit conjurer la peste ,  
Et le scorbut & tout le reste :  
Sœur Roze , dont les vœux brûlans ,  
Et de qui les pieux élans  
Penetroient le Ciel sans obstacle ,  
A bien fait un autre miracle :  
Elle a d'un zele tout divin ,  
Quitté le Pape pour Calvin ,  
Et preferé Geneve à Rome .  
Là bien-tôt quelque galant homme ,  
Secondant ses pieux desseins ,  
Peuplera le monde de Saints .*

Dès que l'Auteur de l'Usage  
des Romans vouloit amuser les  
lecteurs ,

[34] Ibidem , pag. 75.

lecteurs, c'étoit la matière à le faire utilement. Par là il auroit montré que c'est toujours à Geneve qu'aboutissent toutes les nouveautez & les singularitez en matière de Religion, de Doctrine & de conduite. Le dix-septième siècle en fournit encore des exemples célèbres dans le sieur Jean l'Abbadie, & dans le Pere Jarrige, qui transportèrent chez les Protestans les antoufiasmes, par lesquels ils vouloient se distinguer parmi les Catholiques.

La vie simple & commune que Jesus-Christ nous a enseignée par son exemple & par ses préceptes, est la seule voye dans laquelle il n'y a rien à craindre. Il en a confié le dépôt à l'Eglise & à ses Pasteurs: il faut les écouter & les suivre, c'est le seul moyen de ne se point égarer.

## V.

Enfin le dernier objet de mes remarques particulières sont les inattentions de l'Auteur : il s'en trouve en tout genre & de toute espèce.

Il cite M. Huet comme Evêque d'Avranches (1) sur son livre de *L'Origine des Romans*. Il devoit sçavoir que M. Huet étoit encore dans l'ordre des Laïcs quand il fit cet ouvrage en 1669. Ainsi on ne doit pas le citer comme Evêque à cette occasion, ni appuyer sur son témoignage à ce titre.

Il met *la France Turbanisée* (2) au nombre des Romans, au lieu que c'est une Satyre politique contre le prétendu despotisme de la France.

L'Auteur ne veut que des Hé-

(1) Usage des Romans, pag. 119.

[2] Ibidem, page 178.

ros ou des Princes pour personnages (3) des Romans ; & lui-même cite & approuve des historiettes , & des nouvelles , où l'on ne voit que des personnes ordinaires pour la naissance ; mais distinguées par le héroïsme du cœur , & par la grandeur des sentimens.

Et pour venir à sa *Bibliothèque des Romans* , qui fait la seconde partie de son ouvrage , que de mécomptes & de fautes n'y remarque-t'on pas ? En voici quelques-unes qu'une première lecture fait sauter aux yeux. Combien d'autres me sont échappées !

Il marque le *Pharsamon* (4) & l'Histoire de *Florès & de Blanchefleur* (5) comme deux Romans existans , l'un en 1732. & l'autre en 1733. quoique jamais ils n'ayent

(3) Ibidem , page 188. 194.

[4] Bibliothèque des Romans page 61.

[5] Ibidem pag. 346.



parus, & soient encore sous la plume de leurs Auteurs.

Il attribué les *Effets de la sympathie* (6) à M. de Marivaux, de l'Académie Française. Deux fautes en une ligne. M. de Marivaux n'est pas de l'Académie, & ce livre est de l'Abbé Bordelon.

La *Carytée* de Cafeneuve, & celle de Gomberville (7) ne sont pas le même ouvrage, comme le prétend l'Auteur.

La *Morale galante* du Sieur Boullanger (8) n'est pas un Roman; mais un recueil de sentimens de tendresse, & de maximes d'amour que l'Auteur présenta fortement à feu M. le Dauphin fils de Louis XIV. pour lui apprendre à aimer.

Il partage l'histoire de la Comtesse de Château-briant, en deux

(6) Ibid. pag. 60.

(7) Ibid. pag. 45.

(8) Ibidem, pag. 52.

ouvrages différens. [ 9 ]

La Catanoise de Pierre Matthieu ( 10 ) est une histoire tragique , & non pas un Roman.

Les Désesperez ( 11 ) ne sont pas de M. de la Serre , quoique d'ailleurs très capable de produire de bons ouvrages en vers & en prose : ce Roman est de M. de Seré , de qui nous avons de beaux poëmes sur la Musique & la Chasse.

L'Auteur fait souvent des répétitions des mêmes Livres , & place parmi les Romans , des ouvrages qui ne contiennent que des bons mots.

Je donnerois encore beaucoup d'autres remarques ; mais en vérité il faut finir ; la matiere n'est pas assez intéressante pour mériter les soins scrupuleux que je pourrois prendre à ce sujet.

(9) Ibidem pag. 78.

(10) Ibidem pag. 112.

(11) Ibidem pag. 260 & 34.

Il ne me reste plus qu'à exhorter l'Auteur à publier lui-même un désaveu de tout ce qu'il a mis dans cet ouvrage de peu conforme aux maximes de la Morale Chrétienne & aux Régles de la prudence. Il seroit aussi honteux d'y manquer, qu'il sera louable de le faire. S'il n'a pû résister à la tentation d'être Auteur pour la seconde fois, il pourra du moins réparer le mal qu'il a fait en donnant son Livre au préjudice de la discrétion & de la retenue.

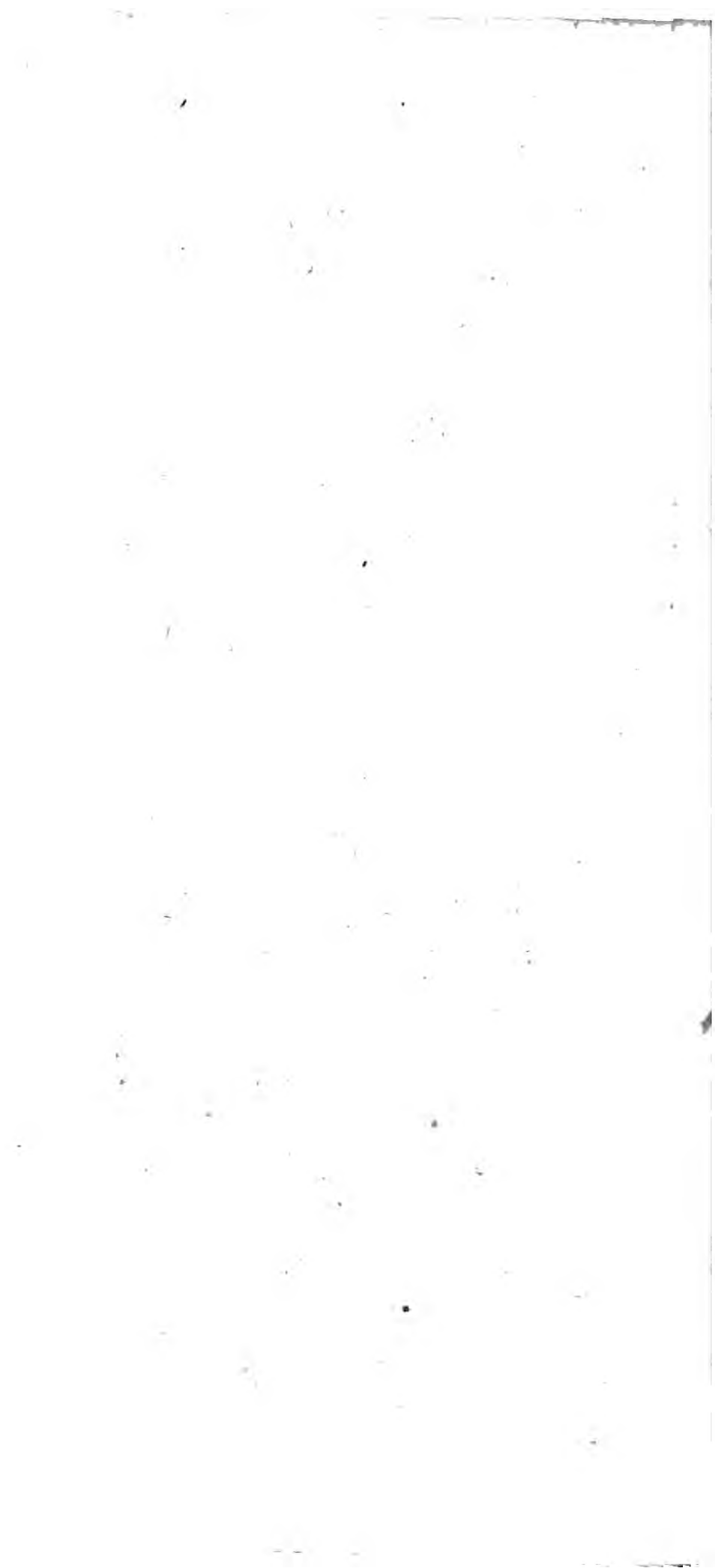
M. le C. de Percel ayant dessein d'écrire, pouvoit choisir quelque sujet agréable, mais beaucoup plus intéressant & moins dangereux que la matiere des Romans; l'histoire, la Philosophie, les Arts & toutes les parties des belles Lettres fournissent un champ si vaste & si abondant, que c'est mauvaise volonté, ou même dérèglement d'é-

pris de tourner d'un autre côté.

Mais dans quel abîme s'est précipité l'Auteur, de suivre un objet où tout est dangereux. La vérité se trouve offensée dans les Romans qu'il préconise; l'Amour est un sujet extrêmement difficile, où il est presque impossible de ne pas faire quelques faux pas; & l'Auteur même l'a traité avec une liberté si peu Chrétienne, que les profanes n'auroient pas porté plus loin la licence. Enfin les traits pétulans de sa critique sont contraires à cette tolérance civile que l'on doit avoir les uns pour les autres, & qui fait même le plus doux lien de la Société.

Je me flatte que ces remontrances, quoique vives, mais conformes à celles que je lui ai faites si cordialement en particulier, l'engageront à donner une pleine satisfaction au public offensé.

*Fin de l'Histoire justifiée, &c.*

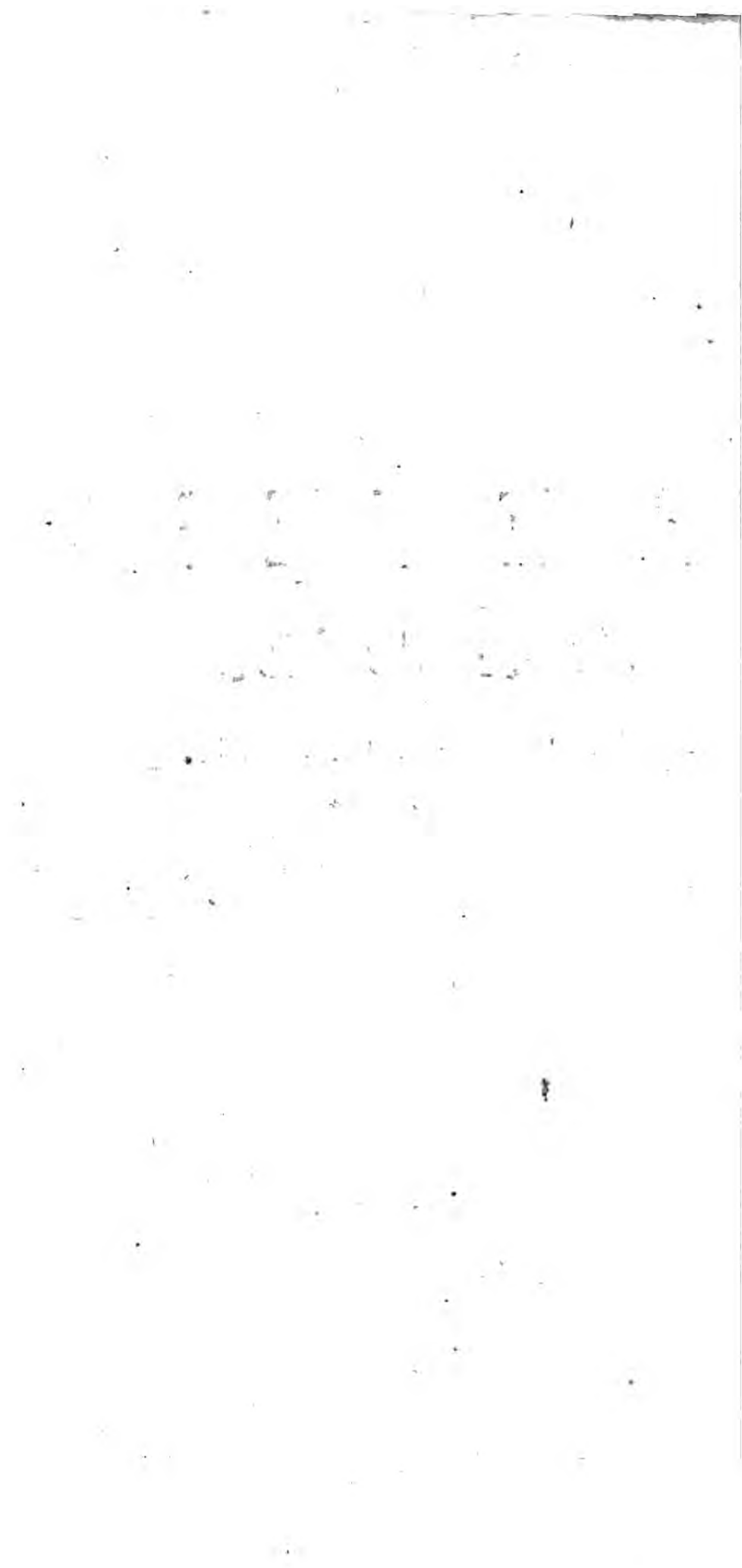


---

**PIECES**

**CURIEUSES**

**CITEES DANS CET OUVRAGE.**



---

# LETTRE

DU ROI FRANÇOIS I.  
à Madame Louise de Savoye  
sa Mere, Regente en France,  
sur la défaite des Suisses à Ma-  
rignan. *a*

14 Septembre 1515.

**M**ADAME,

AFIN que foyez bien infor-  
mée du fait de nostre bataille, je  
vous avise que hier à heure d'une  
heure après midi, nostre guet qui

*a* Cette Lettre est tirée du livre inti-  
tulé; Desseins de Professions nobles & pu-  
bliques, par Antoine de Laval. Capitai-  
ne du Château de Moulins en Bourbon-  
nois, in quarto Paris 1613. page 267.  
Antoine de Laval assure qu'il en avoit l'o-  
riginal en sa possession.

S ij





estoit sur les portes de Milan nous advertit comme les Suiffes se jetoient hors de la Ville pour nous venir combattre. Laquelle chose entenduë , jettasmes nos Landsquenets *b* en ordre ; c'est à sçavoir en trois troupes , les deux de neuf mille hommes , que l'on appelle les Enfans perdus de *c* Pedre de Navarre , sur le costé des advenuës avec les gens de pieds de

*b* *Landsquenets* ou *Landsknecht* , c'est ce que nous appellons Fantassins , Infanterie , Gens de pied. Ce mot est tiré de l'Allemand. Il paroît par la suite que c'étoit de l'Infanterie Allemande ou étrangere.

*c* *Pedre de Navarre* , Soldat de fortune , attaché à la Maison d'Autriche , fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne l'an 1512. & se vit contraint pour sortir de prison d'embrasser le parti de la France. Il servit très-fidelement François I. depuis l'an 1515. jusqu'en 1528. qu'il fut fait prisonnier dans le Royaume de Naples. Il est mort en prison , soit de chagrin , soit pour avoir été étranglé par la faveur de l'Empereur Charles-Quint. On prétend qu'il fut l'inventeur des mines.

v

France & aventuriers. Et pour ce que l'advenue par où venoient lesdits Suisses estoit un peu serrée, & ne fut si bien possible mettre nos gens d'armes <sup>a</sup> de l'avant-garde, comme ce estoit en plein pays, qui nous cuyda mettre en grand désordre. Et de ma bataille j'estois à ung traict d'arc en deux troupes de ma gensd'armie : & à mon dos mon Frere <sup>e</sup> d'Alençon avec le demeurant de son arrière-garde, & nostre artillerie sur les advenues, Et au regard des Suisses, ils estoient en trois troupes : la première de dix mille hommes, la seconde de huit mille hommes, & la tierce de dix mille hommes ;

<sup>d</sup> Gens d'armes étoient la Cavalerie armée de toutes pieces, ou pesamment armées, tant d'armes offensives que défensives.

<sup>e</sup> Charles, Duc d'Alençon, né le 2, Septembre 1489. avoit épousé le 9. Octobre 1509. Marguerite de Valois, Sœur de François I. Roi de France.

vj

vous assurant qu'ils venoient pour chastier ung Prince, s'il n'eust esté bien accompagné. Car d'entrée de table qu'ils sentirent nostre artillerie tirer, ils prindrent le pays couvert ainsi que le soleil se commençoit à coucher, de sorte que nous ne leur fîmes pas grant mal pour l'heure de nostre artillerie: & vous assure qu'il n'est pas possible de venir en plus grand'fureur, ni plus ardamment. Ils trouvèrent les gens de l'avant-garde par le costé, & combien que lesdits hommes d'armes chargeassent bien & gaillardement, le Connestable, f le Marechal Chabannes, g Imbercourt, Teligni, Pont de Re-

f Charles de Bourbon, Connestable de France, né le 27. Février 1489. crée Connestable le 11. Janvier 1515. sortit de France au mois de Septembre 1523. fut tué devant Rome le 6. Mai 1527.

g Jacques de Chabannes, sieur de la Palisse, Marechal de France en 1515. tué à la bataille de Pavie le 24. Février 1525.

vij  
my & autres qui estoient là, si furent-ils reboutez sur leurs gens de pieds, de sorte avec grand' poussière que l'on ne se pouvoit veoir, aussi que la nuit venoit, il y eust quelque peu de désordre : mais Dieu me feist la grace d'arriver sur le costé de ceulx qui les chassoient un peu chaudement : me sembla bon de les charger, & le furent de sorte, & vous promets, Madame, si bien accompagné, & quelque gentils gallans qu'ils soient, deux cents hommes *b* d'armes que nous estions, en de-

*b* Les Hommes d'armes ont varié en différens tems. Ils furent jadis composez d'un Gentilhomme, d'un varlet, d'un page, de deux archers, tous 5 à cheval : ce qui faisoit 5 combattans par chaque Homme d'armes. Mais dans les derniers tems, chaque Compagnie d'ordonnance avoit par cent hommes quarante Archers & plusieurs varlets ou valets; mais tous également armez d'armes offensives & deffensives. Ainsi tous combattoient. Voyez Marcel, Hist. de France Tome 3. pag. 472. dans es preuves.

filmes bien quatre mille Suisses, & les repoussames assez rudement, leurs faisans jeter leurs piques & crier France. Laquelle chose donna haleine à nos gens de la plupart de nostre bande. Et ceulx qui me peurent suivre allasmes trouver une autre bande de huit mille hommes; laquelle à l'approcher cuidions que fussent Landsquenets; car la nuit estoit déjà bien noire: toutesfois quand ce vint à crier France, je vous assure qu'ils nous jetterent cinq ou six cents piques au nez, nous montrans qu'ils n'étoient point nos amis. Nonobstant cela, si furent ils chargez & remis en dedans leurs tentes, en telle sorte qu'ils laissèrent de suivre les Landsquenets. Es nous, voyans la nuit noire, & n'eust esté la lune qui aidoit, nous eussions esté bien empeschez à congnoistre l'un l'autre: & m'en allai jeter dans l'artillerie, & là

rallier cinq ou six mille Landfquenets & quelques trois cents hommes d'armes, de telle sorte que je tins ferme à la grosse bande des Suisses. Et cependant mon Frere le Conestable *i* rallia tous les pietons François *k* & quelque nombre de gens d'armes, & leur fit une charge si rude, qu'il en tailla cinq ou six mille en pieces & jetta cette bande dehors. Et nous par l'autre costé leur fismes tirer une vollée d'artillerie à l'autre bande, & quant & quant les char-

*i* J'ignore à quel titre François I. donne au Conestable la qualité de Frere: ce n'est point à titre de Conestable. Nos Rois ne leur donnoient que la qualité de Cousin; je doute que ce soit à titre de Prince du Sang. Je crois que ce pourroit être à cause de quelque confraternité d'armes. Les Freres d'armes se juroient une foi réciproque, tant pour l'offensive que pour la deffensive. Sur les Freres d'armes voyez Du Cange sur Joinville, Dissertation XXI.

*k* François I. distingue par là les pietons François d'avec les Lanfquenets, qui étoit nôtre Infanterie étrangere.

x  
geafmes , de forte que les empor-  
tafmes , & leurs fimes passer un  
gué qu'ils avoient passez sur nous,  
Cela fait, ralliafmes tous nos gens,  
& retournafmes à l'artillerie : &  
mon Frere le Connestable sur l'au-  
tre coin du camp; car les Suiffes  
se logerent bien près de nous , si  
près , que j'eusse bien tiré ung *l*  
etœuf , & n'y avoit qu'un fossé  
entre deux , toute la nuit demeu-  
rafmes le cul sur la selle , la lance  
au poing & l'armet à la tête ; & nos  
Landfquenets en ordre pour com-  
battre. Et pour ce que j'estois le  
plus près de nos ennemis , m'a fal-  
lu faire le guet , de sorte qu'ils ne  
nous ont point surpris au matin.  
Et faut que vous entendiez que le  
combat du soir dura depuis les 3

*l* Etœuf; ce terme n'est guères connu  
aujourd'hui que dans quelques Provinces.  
C'est une balle de cuir , un peu plus gros-  
se qu'un œuf remplie de son ; mais dont  
on se sert uniquement à la main.

heures après midy , jusques entre onze & douze heures , que la lune nous faillit. Et y eust fait une trentaine de belles charges. La nuit nous départit , & mismes la paille *m* pour recommencer au matin. Et croyez , Madame que nous avons esté 28 heures à cheval , l'armet à la teste sans boire ny sans manger. Au matin une heure avant jour , prins place autre que la nostre , laquelle sembla bonne au Capitaine des Landsquenets , & l'ay mandé à mon Frere le Connestable , pour soy tenir par l'autre advenuë ? & pareillement l'ay mandé à mon Frere d'Alençon , qui au soir n'estoit peu venir , & dès le point du jour que peusmes veoir , me jettai hors du fort avec les deux cents Gentilshommes qui

*m* Ce qui se fait pour distinguer les partis. Les François mettent de la paille ou du papier , & l'Ennemi de l'herbe verte , ou de la verdure.



m'estoient demeurez du reste du combat, & ay envoyé querir le Grand Maistre <sup>n</sup> qui se vint joindre avec moy, avec trois cents hommes d'armes. Et cela fait, Messæurs les Suisses se sont jettez en leurs ordres, & deliberé d'essayer encore la fortune du combat; & comme ils marchoient hors de leurs logis, leur fis dresser une douzaine de coups de canons, qui prindrent en pied; de sorte que le grand trot retournerent en leur logis, se mirent en deux bandes: & pour ce que leur logis estoit fort, & que ne les pouvions chasser, ils me laisserent à mon nez huit mille hommes & toute leur artillerie. Et les autres deux bandes, les envoyerent aux deux coins du camp: l'une à mon Frere le Connestable, & l'autre à

<sup>n</sup> C'étoit Artus de Gouffier; Comte d'Estampes, créé Grand Maître l'an 1515. & qui mourut l'an 1519.

mon Frere d'Alençon. La premiere fut au Conneſtable, o qui fut vertueuſement recullée par les Avanturiers François p de Pedre de Navarre. Ils furent repouſſez & taillez, outre grand nombre des leurs, & ſe rallierent cinq ou ſix mille; leſquels cinq ou ſix mille Avanturiers deſirent, avec l'aide du Conneſtable, qui ſe meſla parmi, avec quelque nombre de ſa Gendarmerie. L'autre bande qui vint à mon Frere fut très-bien recueillie; & à celle

o Quoique François I. ait fait des merveilles de bravoures à la bataille de Marignan, les Hiſtorienſ neanmoins conviennent que l'heureux succès de cette journée eſt dû à la ſage conduite du Conneſtable de Bourbon.

p Les Adventuriers étoient des Soldats volontaires, non engagez; il n'y en a plus dans nos troupes depuis long-tems, ſi ce n'eſt peut-être dans quelques Compagnies Franches de quelques Partifans. Ces Adventuriers ſont les mêmes que ceux qui ci-deſſus ſont appellez Enfans perdus de Pedre de Navarre.

heure là arriva Barthelemi d'Alvian, q avec la bande de Vénitiens, gens de cheval, qui tous ensemble les taillèrent en piece; & moy estois vis-à-vis les Landsquenets de la grosse troupe, qui bombardions l'un l'autre, & estoit à qui se desflogeroit; & avons tenu bute huit heures à toute l'artillerie des Suisses, que je vous assure qu'elle a fait baisser beaucoup de testes. A la fin de ceste grosse bande qui estoit vis-à-vis de moy, envoyèrent cinq mille hommes, lesquels renversèrent quelque peu de nos Gens d'armes, qui chassèrent ceulx que mon frere d'Alençon avoit rompus, lesquels

q Barthelemi d'Alviane Général des Troupes Venitiennes, vint à la fin de cette bataille le 14. Septembre vers les dix heures du matin, selon M. du Bellay en ses Mémoires, avec cinq cens chevaux & plus, & déterminâ la victoire du côté de la France, quoique jusqu'alors elle eut été assez indécise.

vinrent jusques aux Landsquenets, qui furent si bien recueillis de coups de *r* Haquebutes, de Lances & de Canons, qu'il n'en réchappa la queuë d'un. Car tout le camp vint à la huée sur ceulx-là, & se rallierent sur eux. Et cela fait, fismes semblant de marcher aux autres, lesquels se mirent en desordre, & laisserent leur artillerie, & s'enfuirent à Milan. Et de vingt-huit mille hommes qui là estoient venus, n'en rechapa que trois mille qu'ils ne fussent tous morts ou pris. Et des nostres, j'ai fait faire revuë, & n'en trouve à dire qu'environ quatre mille. Et le tout, je prens tant d'un costé que d'autre à trente mille homme; la bataille a esté longue, & dura depuis hier sur les trois heures après midy, jusques aujourd'hui deux heures, sans sçavoir qui l'avoit

*r* *Haquebutes*; ce sont arquebuses ou mousquets.

perduë ou gagnée , sans cesser de combattre , ou de tirer l'artillerie jour & nuit. Et vous assure, Madame , que j'ay veu les Landsquenets mesurer la pique aux Suisses , la lance aux Gens d'armes : & ne dira-t'on plus que les Gens d'armes sont lievres armez ; car sans point de fautes , ce sont eux qui ont fait l'execution , & ne penserois point mentir que par cinq cents & par cinq cents , il n'ait esté fait trente belles charges avant que la bataille fust gagnée. Et tout bien débattu depuis deux mille ans en çà n'a point esté veuë une si fiere ni si cruelle bataille , ainsi que dient ceux de Ravennes , que ce ne fust au prix qu'un tiercelet. Madame , le Senechal d'Armaignac

La Bataille de Ravenne gagnée par les François l'an 1512 sur le Pape Jules II. Gaston Phebus de Foix qui y commandoit , y fut tué.

d'Armaignac † avec son artillerie  
 ose bien dire en partie, qu'il a  
 esté cause du gain de la bataille ;  
 car jamais homme n'en servit  
 mieux. Et Dieu mercy, tout faict  
 bonne chere. Je commencerai  
 par moy & mon Frere le Conne-  
 stable, par Monsieur de Vandos-  
 me, par M. de Saint Pol, M. de  
 Guise, le Marechal de Chaban-  
 nes, le Grand Maistre, M. de  
 Longueville. Il n'est mort de gens  
 de renom que Ymbercourt, &  
 Bussy qui est à l'extremité, & est  
 grand dommage de ces deux Per-  
 sonnages. Il est mort quelques  
 Gentilshommes de ma Maison,  
 que vous sçauvez bien, sans que  
 le vous rescrive. Le Prince de  
 Tallemont est fort blessé, & vous

† Il s'appelloit Jacques Galliot de  
 Genouillac, Sénéchal d'Armaignac, qui  
 fut Grand Maître de l'artillerie depuis  
 l'an 1512. jusqu'en 1546. Il se trouva  
 aussi à la bataille de Pavie en 1525. où il  
 servit très-bien.

T

xviii

veux encore assureur que mon Frere le Connestable & M. de Saint Pol ont aussi rompû bois que Gentilshommes de la compagnie, quels qu'ils soient, & de ce j'en parle comme celui qui l'a veu; car ils ne s'espargnoient point plus que sangliers échauffez. Au demeurant, Madame, faites bien remercier Dieu par tout le Royaume de la victoire qu'il luy a pleu nous donner; car je lui suis plus tenu qu'à Gentilhomme du Royaume. Madame, vous vous mocquerez de M. de Lautrec, & de M. de Lescu, & de Michau, qui ne se sont point trouvez à la bataille, & se sont amusez à l'appointement des Suisses, qui se sont mocquez d'eulx. Nous faisons ici grand doubte du Comte de Sanxerre, pour ce que ne le trouvons point.

Madame, je supplie le Créa-

**xix**  
teur, vous donner très-bonne  
vie & longue. Escrit au Camp de  
Sainte-Brigide, le Vendredy 14.  
jour de Septembre l'an 1515.

*Et en-dessous*

Vostre très-humble & obeïf-  
sant Fils, FRANÇOIS.



**E P I T R E**  
**DU ROY (FRANCOIS I.)**

*Traitant de son parlement de France en  
Italie, & de sa prise devant Pavie. a*

E P I T R E [ 1525 ]

**T**U te pourrois ores émerveiller  
Pourquoi je veulx maintenant tra-  
vailler,  
T'escrire, Vers pour te faire savoir  
Chose en effect où tu ne peulx pour-  
veoir,  
En te faisant juger en ton esprit  
Que bien foible est l'effet de mon écrit,  
Cuyder coucher en fini Vers, & mectre

*a* Cette piece est tirée d'un manuscrit du temps même de François I. qui est aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi parmi les manuscrits de Baluze, numero 370. On y trouve encore d'autres Poësies de ce Prince, faites pendant sa prison, avec quelques Vers de la Reine de Navarre sa Sœur.

Ung infini vouloir sous mauvais Maistre.

Ne trouve étrange, amie, si le veoir *b*  
 Qui tant me pleust a perdu le pouveoir,  
 Par quoy je viens par ma triste écriture  
 Te déclarer ma fortune tant dure ;  
 Te requerant par notre affection  
 Invisible & sans division,  
 Point ne vouloir prendre mérencolye  
 De mon écrit, aussi ne de fascherie ;  
 Car tu sçais bien qu'en grande adversité  
 Le recorder *c* donner commodité  
 D'aucun repos comptant à ses amys  
 Le déplaisir en quoy l'on est soubmys.

Sçachez doncques qu'en icelle propre  
 heure,

Qu'avec toy plus je ne fais demeure ;  
 Quant je sentis, comme s'elle eust été  
 Par desplaisir mon infelicité.

*b Amye*, ces Vers sont adressez par François I. à sa Maîtresse ; mais j'ignore si c'est Madame de Château-briant qui fut cependant la Maîtresse favorite de ce Prince avant sa prison. Je donnerai ci-dessous la raison que j'ai d'en douter. *Le veoir*, pour la veüe.

*c Recorder*, pour le souvenir.

**Sxij**

Mais Renommée envers moi si s'ad-  
vance,

Me commandant que feisse diligence ;  
Disant par fer & feu tres ennemys, d  
Ont grande part de tes pays soubmyz.  
Digne ne serois qu'on t'aymast pour  
tout veoir, e

Si maintenant oublois ton devoir ;  
Mais avec toy sans simulation,  
Desir, honneur, amour, affection ;  
Ces quatre là compagnie te feront  
En nul peril ne t'abandonneront.

Quand j'entendis que la necessité  
Que je marchasse estoit pour verité ;  
Je m'advançay deffendant mon pays ;  
Des ennemys à bon droit trop hays.

Que dirai plus trop fut prete l'armée  
D'honneur conquerre, & de gloire af-  
famée.

d Ceci regarde les violences que les  
troupes de Charles-Quint, commandées  
par le Connétable de Bourbon & par le  
Marquis de Pesquaire, firent en Provence  
l'an 1524.

e Pour tout veoir, pour vraiment, vé-  
ritablement.

Si feismes tant que nosdits ennemys  
 Veirent nos tentes & pavillons près mys:  
 De passer l'eau qu'on nomme la Du-  
 rance, *f*

Feismes debvoir & grande diligence ;  
 Mais l'Espagnol tourna la sienne envie  
 De combattre pour tost faulver sa vie.

En reculant de son salut fougneux ,  
 Prendre Marseille alors n'est envyeux. *g*  
 Dont s'en alla perdant toute esperance  
 De plus mal faire ne nuire à la Provence  
 En mauldissant Bourbon & ses pratiques,  
 Congnoissans bien ses trahisons iaiques.

Avoit un Chef avecques eulx louable,

*f* *Durance* , riviere qui coule dans le  
 Dauphiné & dans la Provence,

*g* Les Troupes de Charles-Quint com-  
 mandées par le Duc de Bourbon & le Mar-  
 quis de Pesquaire entrerent l'an 1524. en  
 Provence par le Comté de Nice , & vin-  
 rent mettre le Siège devant Marzeilles ;  
 mais l'approche des Troupes de François  
 I. fit faire aux Impériaux une retraite si  
 précipitée , qu'à peine eurent-ils le temps  
 de charger leur artillerie sur des Mulets ,  
 après l'avoir brisée, dont cependant ils a-  
 bandonnerent une partie aussi bien que de  
 leurs bagages.

xxiv

Et de vertu trop fort recommandable ;  
Celluy estoit pour guerre & paix exquis  
De Pesquiere se disoit le Marquis. *b*

Dont par bon sens tous les siens si  
ralie ,

Et droit chemin preignent de l'Italie :

Car à bon droit il estoit l'esperance

De tout leur Camp par vertu & pru-  
dence.

Par quoy Souldarts lui laissent faix &  
soing

De leur salut en ce tres grand besoing :

Mais pour conseil si ne leur peult donner

Pour eulx saulver , vouloir habandonner  
Artillerie & Bagaige en effet ;

Car sans cela tout eust esté deffet.

Trop estions près & puissans sans dou-  
btance ,

Pour combattre sans douteuse espe-  
rance ,

Si la fortune sur moy tant envyeuse

D'un trop grand feur n'eust été malheu-  
reuse.

*b* Le Marquis de Pesquaire.

Et moy voyant la grant difficulté  
 Et de le joindre impossibilité ;  
 Je concluds lors suivre mes ennemys ;  
 Qui ja étoient tous dans les hauts Monts  
 mys , <sup>i</sup>  
 Pour aultre voye & chemin avancer ,  
 Dont point déçeus ne fus de mon pancer  
 A tous mes gens je fais grand fête &  
 joye  
 Pour esprouver cette nouvelle voye ;  
 En leurs difant , ô fouldarts & amys ;  
 Puisque fortune en ce lieu nous a mys ,  
 Favorifons la sienne volenté ,  
 Par la vertu de nostre honnesteté ;  
 Et ne craignant des grands Monts la  
 haultesse ,  
 Vous assurant sur ma foy & promesse ;  
 Que si premiers sommes en Italie <sup>k</sup>  
 Que sans combat guerre fera finie.  
 Par vertu doncq vainquons nos pas-  
 sions ,

<sup>i</sup> Les Hauts Monts , ce sont les Alpes.  
<sup>k</sup> Les Troupes de François I. firent tant  
 de diligence , qu'elles arriverent dans le  
 Milanois le même jour que les Troupes  
 de Charles-Quint.

xxvj

Plaisirs, maisons, faut que nous oublions,  
Donnons repos par ung peu de souffrance,

Que porterons à ceste nostre France:

Cela leurs dits pour tousjours esmouvoir

La nostre Armée à faire son debvoir :

Mais pour certain je congneus bien alors  
En la pluspart estre vertu dehors.

La Montaigne de neige revestuë

Leur cueur attriste & leur vouloir se y  
tuë,

Prenant couleur pour mieulx dissimuler,

Que bien failloit premierement aller

Sur le fleuve qu'on nomme la Durance,

Et faire ung pont mectant leur esperance

Que la longueur romproit leur entre-  
prise,

Couvrant leur peur du manteau de fain-  
ctise;

Mais l'eau ne veult nullement com-

On voit par ces paroles & les suivantes, que les Troupes n'entreprenoient qu'à regret le voyage d'Italie.

porter

Le faix que veoit sur elle à tort porter.

Bien nous monstra qu'en elle a plus  
d'honneur

Qu'en nos fouldarts de cueur & de bon  
heur ;

Car tout foubdain se rendit si petite ;  
Baissant son cours par trop legiere fuite  
Que nous laissa passer tout le bagaige  
Et Camp à gué tant nous fait d'aveutaige.

Mais qui pourroit se garder bien d'ay-  
mer.

Fleurs tant digne & nos fouldarts blas-  
mer ,

Ayans faillis que l'eau sans congnoissance  
Ait triumphe d'honneur sur leur offense.

Doncq passames suivant notre entre-  
prise.

Estant à nous nouvelle force prise ;  
Et tant feismes qu'en unze jours pour  
veoir

Les champs Lombards peusmes apperce-  
voir :

Et s'il eust pleu dès lors à Dieu permet-  
tre



xxviij

Que de tous cueurs j'eusse été le vrai

Maistre

Pour m'obéir en telle diligence

Que faict de guerre mérite qu'on l'ad-  
vance ,

Et qu'en la mer l'armée de ma part

De nos Ports eust faict diligent départ

Pour assaillir la terre de Sicile *m*

A nous par droit Reaume très-fertile ;

Point je ne fusse aux Espaignols soubmis

Soubs prison triste éssloignant mes amys.

Sans Roy ne fust nostre noble France ,

Ne si longue n'eust esté mon absence

Mais non pourtant ne laissay l'entreprise ,

Tant que rendis Milan subiette & prise ;

Mes ennemys fuyans de toute parts

Dans les Villes , çà & là tous éparts.

Bien je cuidois la victoire certaine

Et le triumphe emporter pour estraine ;

*m* Le dessein de François I. étoit, comme on voit, de pousser jusques à Naples & en Sicile, & non pas de s'arrêter en Lombardie. Mais le Roy fut détourné de ce dessein par ses Généraux, comme on le voit dès ce moment.

Mais quoi le sort de ma félicité  
 Fust converty en infélicité.  
 Par le vouloir de mes Chefs en effet  
 Fût empesché le fruit de tout mon faict.  
 Ung seul d'entr'eux conduit par pas-  
 sion *»*

Faire au rebours de nostre opinion.  
 O comme heureux se peult dire le Prince  
 En gouvernant sur toute sa province,  
 Quand ses Sujets de vertu ne font vice,  
 Ne congnoissant prouffict que son ser-  
 vice :

Par quoy je puis à bon droict me douloir  
 De ceulx de qui j'ai congneu le vouloir  
 Pour abréger en lieu d'exécuter ;  
 Devant Pavie allasmes nous bouter ;  
 Longtemps y fumes faisant tout le pos-  
 sible

Mais de la prendre à nous fut impossible.  
 Finablement les nostres ennemys  
 Congneurent bien qu'en tel terme estoit

*»* On doit estimer ici la prudence de  
 François I. de ne pas nommer ce Général,  
 qui s'opposoit à ses desseins.

mys

Le leur Cité si n'estoit secourüe ;  
 Qu'en peu de temps pourroit être per-  
 duë ;

Dont conclurent de tost la secourir,  
 Tous résolus de vaincre ou de mourir.  
 Longtemps j'avois remedié au faict  
 Si mon vouloir eust esté bien parfait ;  
 Car de mes gens soudain je feis partir  
 Pour seulement servir de divertir. o

A Naples droict j'envoyay une bande  
 La diligence alors leurs recommande ;  
 Mais au rebours ils furent négligens  
 De tost aller trop paresseux & lents.  
 Mais quant fortune au rebours veult  
 venir ,

De tous desseins l'on voit mal advenir.  
 Peu me vallut le soin du commander ,  
 Gens en guerre souventes foys mander ,  
 Ne mais aussi les fleuves arrester

o On prétend que ce détachement que  
 François I. fit pour le Royaume de Na-  
 ples affoiblit son Armée, & lui fit plus de  
 tort qu'il ne prétendoit en faire à Charles-  
 Quint.

Quant victoire je n'ai pû emporter.  
 Doncques le tems passant jours froids &  
 courts

Chemina tant qu'amena le secours *p*  
 Des ennemys, cherchant lors le combat  
 Et nous aussi voulions bien le débat.  
 Trois semaines nous fumes si près mys,  
 Que plus voyfins estions que bons amys.  
 Que diray-je la nostre fiereté  
 En peu de jours perdit l'auctorité;  
 Sans raison nulle alors la nostre gent  
 Se refroidit, s'excusant sur argent.  
 Mais l'ennemy qui eust nécessité  
 Trop plus que nous feist toute extremité  
 De nous combattre ayant grande doub-  
 tance  
 D'estre rompus sans donner coup de  
 lance.

Dont au matin ils feirent leur entrée *q*

*p* Ce secours consistoit en dix mille Alle-  
 mans que le Connétable de Bourbon a-  
 voit levé, avec lesquels il se joignit à  
 l'Armée du Comte de Launay, Général  
 des Troupes de Charles-Quint.

*q* Du Bellay marque dans ses Mémoires  
 que deux heures avant le jour le 24 Fé-

xxxij

Dedans le Parc , place bien esgalée  
Et nous aussi jà estions en bataille ;  
Artillerie bonne avions nous sans faille :  
Mais par tout vray la leur tout au pre-  
mier ,

Nous gagnâmes , ce ne peult on nyer ;  
Par quoi la troupe à cheval sans doub-  
tance

Des ennemis tourna en diligence ,  
Pour secourir , car à la verité  
Leurs gens avoient grande necessité.  
Lors je marchay avecques esperance  
De gain certain sans nulle deffiance  
Treize Enseignes de gens d'armes de faict  
Fais demourer fermes pour bon effect  
Nos Allemands avec eulx je laisse ;  
Leurs commandant qu'ils marchassent  
sans cesse

Au petit pas afin que leur désir  
Fust bien conduit à temps & à loysir ;

vrier , fête de S. Matthias , les ennemis fi-  
rent abatre 40 ou 50 toises de murailles  
du parc de la Chartreuse de Pavie. Ce fut  
par cette brèche qu'ils firent entrer d'a-  
bord une partie de leurs Troupes.

Et cela fait je retint pour ma bande

Trois enseigne ; à ceulx-là je commande

Vouloir marcher , leur priant qu'à l'ou-  
vraige

Congnoistre on peut l'effect de leur cou-  
raige ,

Dont cheminant nous mismes certes  
alors

Toute la crainte & peur de nos cœurs  
hors.

Bien montrasmes & chascun le peult  
veoir

Que peu prissions la vie , pour debvoir.

Leurs Gens d'armes qui venoient sur leur  
garde

En deux batailles marchoient & avant-  
garde

Quatre fois plus estoient que nous en-  
semble

A nous charger , ainsi comme il me  
semble ;

Mais toutes fois si bien nous comba-  
tismes ;

Que leur grant gloire alors nous abatif-  
mes

xxxiv

Si feismes tant que tous furent remys  
Fuyans rompus les nostres ennemis ;  
Dont de chasser tout joyeux s'advançoit  
Nostre gent feure , qui victoire pensoit.  
Ainsi chassant une troupe trouvasmes  
De Lanquenets , qu'alors aussi char-  
geasmes

Mais pour certain bien peu ils combat-  
tirent,

Et le chemin des fuyans droit ils tirent.  
Picques , Lances & leurs chevaux legiers  
Je veis fouyr meslez d'Arquebuziers ,  
Tant que je peus leur peur alors con-  
voye

Etant rempli de trop heureuse joye ;  
Mais comme fust trop soudain con-  
vertie

Celle esperance en pensée admortie ,  
Trop tost je veis ceux-là qu'avois laissez  
De tout honneur & vertu delaissez.

Les trop meschans s'enfuyoient sans  
combat,

Et entre eux tous n'avoient pour débat ;

Si n'est fouyr , laissant toute victoire ,  
 Pour faire d'eulx honteuse la mémoire.  
 Malheureux las ! Et qui vous conduisoit  
 A telle erreur , ne qui vous advisoit  
 Abandonner fuyans en desfarroy  
 Honneur , Pays , Amys & vostre Roy.  
 Nos Allemans couvrent leur fuyte en-  
 tiere,

Disant la vostre avoir esté premiere ;  
 Par quoy perdez d'Estangers la France  
 Et des vostres la trop grande assurance  
 Certes je crois pour vrai que les mes-  
 chans

Par tout pays , en villes & en champs ;  
 Comptent à tous leurs mérites & faits  
 Tout de façon que s'ils estoient parfaits  
 Se deschargeant de leur infameté  
 Dessus les morts qui par honnêteté  
 Ont mieulx aimé fin honorable prendre  
 Qu'aimer leur vie & les autres reprendre  
 Mais pour venir à mon premier propos ,

r. On voit par cet endroit que la journée  
 de Pavie fut moins une bataille qu'une dé-  
 route,



xxxvj

Quand indignes de vertus & repos  
Je veis mes gens par fuyte trop honteuse  
A leur honneur & à moy dommaigeuse,  
Triste regret & peine tout ensemble  
Dueil & d'esprit en mon cueur si s'af-  
semble

Autour de moy, en regardant ne veys  
Que peu de gens des miens à mon advys;  
Et à ceux là confortay sans doubtañce  
De demourer plustost en esperance  
D'honneste mort ou de prise en effect  
Qu'envers honneur de nous fust rien  
meffait.

Dont combattans furent tous morts ou  
pris

Ce peu de gens, qui méritent grands  
pris,

Et je fus longuement combattu  
Et mon cheval mort soubs moy abatu  
Dehors du Parc pensant saulver leur  
vie /

Des nostres lors fuyans contre Pavie

*/* Ce Parc est celui de la Chartreuse de  
Pavie où étoit l'armée de François I.

Furent rompus prisonniers & deffaits  
 Ceulx-là je nomme en vertu imparfaits.  
 Assez souvent si me fust demandée  
 La mienne foy qu'à toy seul ay donnée  
 Mais nul ne peut se vanter de l'avoir  
 En te gardant d'amitié le debvoir,  
 Encores que nul salut esperasse  
 Et de ma vie en tout desesperasse,  
 Je te promets que j'eus bien la puissance  
 D'esvertuer ma debile deffense,  
 Pour empescher que la verge donnée  
 Que bien congnois point ne me fust  
 ostée.  
 Mais que vault force là où est violence  
 Emporter fault l'erreur par patience.  
 De toutes parts lors depouillé je fus,  
 Mais deffendre n'y servit ne refus;

¶ Voici ce que nous marque M. du Bel-  
 lay dans les Mémoires. Le Roy étant par  
 terre fut de tous côtez assailli & pressé de plu-  
 sieurs de bailler la jôy; ce qu'il ne vouloit faire  
 & toujours tant qu'haleine lui dura se defen-  
 dit. jusqu'à ce que le Viceroy de Naples  
 (le Comte de Lannoy) arriva, auquel le  
 Roy Valla sa foy.

xxxviii

Et la manche de moy tant estimée *u*

Par lourde main fut toute despecée.

Las! quel regret en mon cueur fut bouté

Quant sans deffense ainsi me fust osté

L'heureux present, par lequel te promys

Point ne fouyr devant mes ennemys.

Mais quoi j'estois sous mon cheval en  
terre, *x*

Par ennemis alors porté par terre,

Dont ma deffense à l'heure ne valut

Contre mon gré ainsi Dieu le voulut.

Bien me trouva en ce piteux arroy

Executant leur Chief le Viceroy, *u*

Que quand me veit il descendit sans faille

Afin qu'aide à ce besoin ne faille.

Las! que dirai, cela ne veulx nyer,

Vaincu je fus & rendu prisonnier.

Parmy le Camp en tous lieux fus mené;

Pour me montrer ça & là pourmené.

*u* Cette *manche* étoit apparemment une galanterie que la Maîtresse de François I. avoit fait au Prince.

*x* Le cheval de François I. fut tué sous lui.

*y* Le Comte de Lannoy, Viceroy de Naples.

O quel regret je soubstins à celle heure !  
 Quant je congneus plus ne faire demeure  
 Avec moi la tant douce esperance  
 De mes amys retourner veoir en France ;  
 Trop fort doubtant que l'amour de ma

mere

Ne peult souffrir cette nouvelle amere,  
 Par desplaisir cause de ma prison ,  
 Sans regarder qu'en tant triste saison  
 Ce seule confort de toute France est mys  
 Sur sa vertu le gardant d'ennemys,  
 Et qu'en ma sœur ne demourast pou-

voir z

Pour telle Dame & à son mal pour-  
 veoir ,

Et si me feist la pitié lors entendre  
 De mes enfans la jeunesse tant tendre  
 Pour se savoir garder , ni defaire  
 Contre nulluy qui leur voulust mal faire.  
 Mais certe amyie , alors le souvenir  
 De notre amour ne faillist à venir

z Cette sœur étoit Madame Marguerite  
 de Valois , Epouse du Duc d'Alençon , &  
 depuis Epouse de Henry Roy de Navarre.

Congnoissant trop qu'en la nécessité

Sur tout penser avoit l'autorité.

Ains pourquoy veulx à ceste heure pré-  
tendre

Te declairer, n'aussi te faire entendre

Chose qui est de toy trop miculx con-  
gneüe

Par foing d'amour que si l'avois veüe.

Bien je pensay très dolent à celle heure

Avecques toy plus ne faire demeure ,

Dont tout d'un coup je perdis l'espe-  
rance

De mere , sœur , enfans , amye & France;

Par quoy je fus & suis sans nul plaisir ,

Autour de moy ne souffrant nul desir ,

Que supplier la Puissance infinie

Que tant grand peine à heure soit con-  
vertie ,

Et qu'il te doint à jamais le pouvoir

D'avoir le bien qui t'est deu pour deb-  
voir

Et qu'en la fin tu sois bien mariée *aa*

Vivante

*aa* Il paroît par cet endroit , que la  
Maitresse à qui François I. adresse cette  
pièce

Vivante en paix , contente de lignée.  
 Quant est à moi j'ay resolution  
 Nourrir ma vie en ton affection :  
 Ainsi passant le surplus de ma vie ;  
 Sans qu'au monde j'ay regret ny envie ;  
 Avec honneur ayant fait mon debvoir.  
 Prisonnier suis chascun le peult favoir ,  
 Cela contente assez l'adversité  
 De ma prison & infelicité :  
 Mais si le temps quelque jour veult per-  
 mettre  
 Qu'en liberté puisse veoir remettre  
 Pour retourner par fortune changée ;  
 En ma prison qui ne peult estre aymée  
 Que pour te veoir chose trop fort voluë  
 A moy captif desirée & congneuë :  
 Car lors sera convertie la douleur  
 Et notre mal en plaisir pour douleur

pièce de Vers, n'étoit pas Madame de  
 Château-briant ; elle s'appelloit Françoisse  
 de Foix, sœur des Maréchaux de l'Autrec  
 & de Foix , & avoit épousé Jean de Châ-  
 teau-briant ; ainsi elle étoit mariée , & la  
 personne à qui François I. écrit ne l'étoit  
 pas encore.

xlij

Tant acheté par tourmenté desir  
De notre foy esprouvée en absence ;  
Lors recevra le fruiet de recompense.  
Pour tel effet ne se pe d pas une heure  
En abregeant ceste longue demeure ,  
Qui aux amys donra contentement  
Si loy d'amours en tous ne fault ou ment  
De ceulx ne dys qui n'ont eus esperance  
En leur honneur , ni en ma délivrance.  
Ores je suis en seur port arrivé ,  
Où pour certain j'ay par faiet éprouvé  
Plus de pitié dedans les eaux profondes  
En mer cruelles adoucissant les undes ,  
Favorisant la mienne liberté  
Qu'en tout le temps qu'en prison j'ai esté.  
Je n'ay trouvé assez d'affection  
En ceux qui m'ont tant d'obligation ;  
Et croy pour vray qu'en bien peu de cou-  
raige  
Est demouré résolution saige.  
Quoiqu'il en soit , amys , je mourray  
En vostre loy & là je demourray.  
Alors verront triomphant le plaisir

La liberté en prison sans doubtañce  
 En mon vouloir point ne feront d'ofense.  
 Si libre fuyz nos jours ensemble userons  
 Tous deux contents, ainsi le temps passerons.

Et si prison il faudra que j'endure  
 Y finissant mes jours sous peine dure,  
 Si demourrai-je en tel travail semblable,  
 Comme ay esté point ne serai muable,  
 Mort ne périra esloignement d'amys,  
 Ny les travaux à quoy je suis soubmys,  
 Indignes sont de leur auctorité  
 Pour rentier la mienne volonté  
 Estant bien seur de toy que ton deivoir  
 Donne credit à ton ramentevoir *bb*  
 Et que le temps & la fascheuse absence  
 Avec oubly sur toy n'auront puissance.  
 Car ton amour qui tant est asseurée  
 En grand travail sera fortifiée,  
 Dont dire puis qu'esgale peine avons  
 Esgale offrande à amour nous debvons  
 Pour ce faire fin c'est mon dernier vou-  
 loir,

*bb Ramentevoir, pour souvenir,*



**xliv**

En ton endroit de faire mon debvoir,  
En suppliant le vouloir tant possible,  
De te rendre ton plaisir impossible,  
Vivant contente ayant la souvenance  
De mon amour sans nul deffiance  
Car au monde mon corps te laisse &  
    donne;  
Après la mort mon esprit te ordonne ;  
Los immortel, ton entier nom demy  
Telsmoing en est la main de ton amy.

**EXTRAIT** d'un **Traité** (1)  
 Manuscrit fait en 1563. par  
**GUILLAUME POSTEL**,  
 Intitulé, *Démonstration très-claire*  
*que Dieu a plus de Providence ... de*  
*la France ... qu'il n'a de tous les Estatz*  
*temporels ... & la declaration quelle*  
*chose feust la Pucelle Barroise ou Lor-*  
*raine, Jehanne d'Arc, dite de Van-*  
*couleurs, &c. du Chapitre V.*

**P**OUR autant que Nostre-  
 Seigneur **JESUS-CHRIST** se  
 monstre infiniment plus puissant  
 qu'aultrement, en faisant dedans  
 la moindre force ou personne hu-  
 maine les effetz telz comme il les  
 peult faire, par le Souverain &  
 plus grand Roy de ce monde. A  
 ceste cause dedans le Gomerite

[1] N<sup>o</sup> 434. des Manuscrits de la Bi-  
 bliothèque de Baluze, aujourd'hui dans la  
 Bibliothèque du Roi. Ce Traité est originaal  
 dans la Bibliothèque de Sa Majesté.

xlvj

(2) peuple Gaulois, il a voulu de-  
monstrer, il y a desja ce 1563.  
an de salut 143. ans (3) dedans  
le Pastoral ou rustique corps de la  
Pucelle de Barrois, dicte Jehanne  
de Vaucouleurs, comment il ha-  
bite & vit & regne autant dedans  
la plus povre & petite bergerote,  
sauf sa Divinité, comme dedans  
luy-même, ou dedans le plus  
grand Roy du monde. Car ce que  
n'eust sceu, ne osé en 50. ans  
avec 100000. hommes entre-  
prendre, pour s'aller couronner  
contre les Souverains ennemis de  
la France, le Roy Charles, qui  
alors estoit, qui est de dechasser,  
en se coronnant, les Anglois de  
la Gaule, Jesus-Christ réellement

(2) Postel donne aux Gaulois le nom  
de Gomerite, parce qu'il les prétendoit  
descendu de Gomer.

(3) Postel se trompe dans sa suppu-  
tation; car depuis 1428. jusques en  
1563. qu'il écrivoit ce petit ouvrage il y  
a 135 ans, & non pas 143.

habitant dedans une simple Bergere, le feist avec 10000. & moins; en moins de deux ans....

Sans avoir esté déterminé quel-  
 le chose fut ladicte Pucelle; les <sup>Du</sup> <sup>chap.</sup>  
 Juges Anglois à Rouen, tout ain-  
 si comme si il leur eust esté très-  
 clairement prouvé, qu'elle fust  
 une enchanteresse, ou qu'elle eust  
 fait mal, en estant femme de se  
 vestir en homme, la feirent très-  
 cruellement mourrir, la bruslant  
 vive. Car il est pour tout certain  
 que l'ayant fait mourrir principa-  
 lement, parce que elle estant  
 femme avoit usé d'habit d'homme,  
 ayant aultrement toute sa vie ves-  
 cû vertueusement & sainctement;  
 si elle eust esté ung homme juste,  
 qui eust eu vestement de femme,  
 aussi-bien l'eussent-ils fait mou-  
 rir....

Dieu ne voulut alors que l'on <sup>Du</sup>  
 connut autre de lui en elle, sauf <sup>chap.</sup>  
 que c'étoit une simple Bergere in-  
<sup>vii.</sup>

struite à toute la hardiesse & ruses de la guerre ; car si on eut connu la divine ou miraculeuse presence du Maistre de tous les Regnes (4) pour nous ayder alors, on y eust meilé la Divine & l'humaine puissance ; & le tout confondu ensemble, on eust finalement le tout attribué à la prudence humaine, & finalement dit ce que ne faillent à dire aujourd'hui les atheistes, libertins, ignars, & autres telles sortes de gens, que ce n'eust esté qu'une simple ruse de guerre, comme pour estonner les ennemis. Or Dieu ne voulut pas que le Royal & second Estat (5) de

(4) *Regnes*, c'est-à-dire Royaumes.

(5) Le second Estat de son fils : c'étoit l'état de triomphe & de gloire ; comme le premier avoit été un Etat d'humiliation. Postel qui avoit un gout décidé pour les femmes extraordinaires s'imaginait que la gloire de Jesus-Christ devoit paroître dans les personnes du sexe. C'est ainsi que dans ce petit Traité il parle de Jeanne la Pucelle, & de sa Dé-

son Fils, fust aultrement connu  
qu'en la simple personne, là où  
estant forme il se cachoit; car in-  
continent avec les Anglois tout  
l'Univers fust contrevenu non-

note favorite, nommée aussi Jeanne Ve-  
nitienne, nommée communément la Me-  
re Jeanne, sur laquelle Postel a écrit ce  
Livre si rare & si extravagant, intitulé :  
*Le Prince nove dell' altro mondo, sive l'ad-  
mirabile Historia & non meno necessaria & uti-  
le da esser letta & intesa da agni uno, che  
stupenda intitulata LA VIRGINE VE-  
NETIANA, parte vista, parte provata &  
fidelissi mamente scivitta per Guilelmo Postel-  
lo, primo genito delle Restitutione & spiri-  
tualis Padre di essa Vergine.* Nous n'en  
connoissons présentement qu'un seul  
exemplaire imprimé, qui étoit dans la  
Bibliothèque publique de l'Université de  
Basle, & qui en a été tiré depuis quel-  
ques années; Livre cependant fort diffé-  
rent d'un autre Traité du même Postel,  
intitulé : *Des très-merveilleuse Victoires  
des Femmes*, in 16. Paris 1553. qui est  
moins rare que l'ouvrage Italien. Postel  
met cette différence entre la Pucelle  
d'Orléans & sa Mere Jeanne, qu'il croit  
que la premiere a servi comme de Précur-  
seur à la seconde. Ce sont là de ces éga-  
remens, où l'esprit de singularité fait  
quelquefois tomber les plus habiles gens.

**I**  
seulement à la Pucelle , mais aux  
Docteurs , qui telle l'eussent ap-  
prouvée , & par consequent le  
Pape , & tout le consentement de  
l'occidentale Eglise eussent ensem-  
ble avec les malheureux Anglois ,  
consentü à sa condamnation , qui  
toutesfois ainsi comme ils de-  
voient , je dis les vrais & bons  
François avec le Pape , ont con-  
damné , & à jamais condamne-  
ront les Anglois d'une telle  
cruauté.

**F I N.**





63645616

